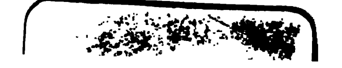







600068885+



BIBLIOTHÈQUE RUSSE

NOUVELLE SÉRIE

VOL. IV.

DOLGOROUKOW

LA VÉRITÉ SUR LA RUSSIE

VOL. I.

LEIPZIG
A. FRANCK'sche Verlags-Buchhandlung
(Herold & Lindner)
1861

Librairie A. Franck 67, rue de Richelieu Paris.

LA VÉRITÉ

SUR

LA RUSSIE

PAR

LE PRINCE PIERRE DOLGOROUKOW

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

PREMIER VOLUME.

LEIPZIG

A. FRANCK'sche Verlags-Buchhandlung

(Herold & Lindner)

1861

—

Librairie A. Franck 67, rue de Richelieu Paris.

LA VÉRITÉ

SUR

LA RUSSIE.

SOMMAIRE
DU
PREMIER VOLUME.

PRÉFACE

DE LA

PREMIÈRE ÉDITION.

En ce moment, la Russie, grâce aux tendances éclairées de l'empereur Alexandre II, entre dans la voie des réformes indispensables, dans la voie des réformes qui, seules, peuvent la sauver d'un cataclysme politique, et tout naturellement un grand nombre de questions viennent à surgir. La solution régulière et paisible de ces questions ne saurait être amenée qu'à l'aide de la publicité, d'une publicité impartiale et sérieuse, complétement affranchie de tout esprit de courtisanerie, de toutes les influences personnelles, officielles et semi-officielles.



L'empereur Alexandre, si dévoué à son pays, ne saurait se trouver blessé par l'accent de la vérité, lorsqu'elle lui est exprimée avec respect pour lui et avec amour pour la Russie.

Plusieurs de nos compatriotes ont l'habitude de dire : „Il ne faut jamais révéler aux étrangers la vérité sur le compte de la Russie : il faut leur cacher les plaies du pays.“ Ce langage, à notre avis, est en contradiction complète avec la saine logique, la dignité et le patriotisme véritablement éclairé. Sans parler déjà du dégoût profond inspiré par le mensonge à tout coeur honnête et loyal, il faudrait se trouver doué d'une immense dose de présomption pour croire à la possibilité de tromper tout le monde. Les personnes qui tiennent ce langage nous font l'effet de gens atteints de maladies graves, et préférant souffrir ou même mourir, plutôt que d'avoir recours à un bon médecin qui les aurait complétement guéris, et leur au-

rait rendu les forces et la santé. Pour la Russie, ce médecin, — c'est la publicité.

Les questions politiques et sociales, pour arriver à une solution logique, doivent être élucidées, et elles ne sauraient l'être que par la discussion publique. La publicité est le remède le plus efficace pour extirper les anciens abus et empêcher la formation d'abus nouveaux.

Pour écrire sur la Russie, il faut être Russe; notre pays ne ressemblant à aucun autre, et son développement historique ayant eu lieu dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. Mais avec la censure, et surtout la censure russe, atteinte de deux maladies incurables, la peur et l'idiotisme, c'est dans les pays étrangers seulement que l'on peut imprimer un livre sur la Russie. Il existe en Europe cinq ou six imprimeries russes, et plusieurs de nos compatriotes manifesteront peut-être leur surprise de nous voir écrire en français, plutôt que dans notre

langue nationale. Nous devons expliquer les raisons qui nous ont dicté ce choix. En Russie, le parti rétrograde, lequel, si on lui laissait le champ libre, entraînerait le pays vers un cataclysme politique, et la bureaucratie russe, cet appui zélé, ce conseiller permanent du parti rétrograde, dans leur affection commune pour le mensonge officiel ainsi que pour le mystère protecteur de ce mensonge, ont la haine et la crainte de la publicité. Mais celle qu'ils abhorrent et redoutent surtout, c'est la publicité européenne, et, plus que toute autre, la publicité en langue française, l'idiome le plus connu dans tous les pays du monde. Il s'ensuit que pour attaquer le parti rétrograde et la bureaucratie, il faut nécessairement avoir recours à la publicité en langue française, l'arme la plus redoutée par ces deux ennemis de la prospérité et de la grandeur de la Russie.

Nous avons beaucoup étudié l'histoire de notre pays; nous avons connu la plupart des

hommes qui depuis vingt-cinq ans ont été au pouvoir en Russie, et la plupart de ceux qui s'y trouvent aujourd'hui; nous connaissons leurs biographies et leurs relations intimes. Nous avons été à même de connaître les causes secrètes de bien des faits. Nous avons habité et les deux capitales et l'intérieur du pays; nous avons passé par l'exil; nous nous sommes trouvé en relations avec des personnes des positions sociales les plus diverses, depuis les plus élevées jusqu'aux plus modestes. Fixé aujourd'hui en pays étranger, nous comptons désormais écrire sur la Russie, dans l'intime conviction de voir la vérité, mise au grand jour de la publicité, même par une plume aussi faible que la nôtre, être utile à notre patrie bien-aimée.

Paris, mars 1860.

PREFACE

DE LA

DEUXIEME EDITION.

Notre émigration a été préparée de longue date; la première idée nous en est venue en 1852. Dans les sept dernières années du règne de l'empereur Nicolas (1848—1855), le régime qui pesait sur la Russie était affreux : il faut en avoir éprouvé le poids pour l'apprécier à sa juste valeur. La presse enchaînée, la parole menacée à tout instant, les voyages entravés, l'espionnage se glissant partout, la police politique régnant sur toute la Russie, des exils continuels, les cachots des forteresses de Saint-Pétersbourg et de Schlüsselbourg remplis de malheureux,

jetés là sans enquête et détenus sans procès .....

Nous avions d'abord formé le projet de passer, à tour de rôle, une année à l'étranger et une année entre Moscou et nos terres. En 1851, nous demandâmes un passe-port pour l'étranger. Le prince Orlow, chef supérieur de la police politique, nous fit répondre qu'il ne croyait même point devoir en parler à l'Empereur, etant sûr d'un refus (à cette époque, l'autorisation de l'Empereur était indispensable afin d'obtenir un passe-port pour un voyage à l'étranger). En mars 1852, l'empereur Nicolas nous permit d'habiter Saint-Pétersbourg, dont le séjour nous avait été interdit depuis 1844. Au mois de novembre 1852, nous tentâmes un second essai pour obtenir un passe-port : nous nous adressâmes à M. le général Dmitri Bibikow, tout récemment appelé au ministère de l'intérieur. Le général Bibikow accueillit notre demande avec bienveillance et nous promit

de la soumettre à l'Empereur. Le général Doubelt, sous-chef supérieur de la police politique, et qui la gouvernait en maître absolu sous le nom du très-paresseux et très-indolent prince Orlow, nous fit venir, et nous déclara que si nous ne retirions point notre demande, nous nous exposerions à éprouver les plus grands désagrémens et à nous repentir amèrement de notre obstination à obtenir un passeport. Nous prîmes vingt-quatre heures de réflexion, et nous vîmes que ce serait de la folie que de vouloir discuter avec un gouvernement absurde et brutal à la fois (1). Nous prîmes le parti de retirer

(1) Un journal allemand, qui a été payé pour publier un article contre *La vérité sur la Russie*, nous reproche d'avoir dépeint les hommes de la police du règne de Nicolas comme des animaux sauvages. Le très-peu estimable journal se trompe. Les animaux sauvages font le mal par instinct sans avoir la conscience de leurs actes : les hommes de la police de Nicolas, et le général Doubelt plus que tous les autres, avaient un but; ils faisaient

notre demande, et en même temps nous nous décidâmes à nous expatrier, à nous arracher à cet esclavage, à finir nos jours dans des pays libres. Ayant perdu l'espérance d'obtenir un passeport, nous nous décidâmes à fuir, et nous l'aurions fait, si l'empereur Nicolas avait continué à vivre, et si l'on avait continué à mettre obstacle à notre départ légal. Il fallait prendre des précautions relativement à notre fortune, pour nous assurer, à l'étranger, une existence indépendante : trois ou quatre années nous étaient nécessaires pour cet objet.

En 1853, la guerre éclata : nous ne voulions point émigrer pendant la guerre; c'eut été inconvenant. La guerre durait encore, lorsque l'empereur Nicolas mourut, et l'empereur Alexandre II monta sur le trône.

---

le mal pour obtenir de l'argent, des places et des grades. Nous ne nous serions jamais permis de calomnier les animaux sauvages en les assimilant à des êtres pareils!

C'est un prince loyal, bon, animé des meilleures intentions : s'il avait été un monarque constitutionnel, c'est-à-dire placé dans la position de pouvoir faire le bien et gouverner suivant le voeu de l'opinion publique, sans que son entourage puisse gouverner en son nom et faire le mal, alors Alexandre II aurait été adoré de ses sujets, et la postérité aurait béni son nom. Au lieu de cela, monté sur le trône de Russie à une époque où notre pays doit, sous peine de déchoir, subir une transformation complète, où l'ancien édifice craque de toutes parts et menace ruine, où il s'agit de ne point perdre de temps pour en élever un nouveau, et pour élever ce nouvel édifice le génie et l'énergie d'un Pierre I n'auraient point été de trop, Alexandre II se trouve placé, malheureusement pour lui, dans la position que la destinée a faite plus d'une fois à des princes excellents et loyaux comme lui : celle d'être appelé peut-être à payer les fautes et les

crimes de ses prédécesseurs; inexorable loi des monarchies absolues!

A la nouvelle de la mort de l'empereur Nicolas, la Russie entière respira, ét nous fîmes commes tous nos compatriotes, sauf une petite minorité : nous nous réjouîmes de voir finir un régime odieux. Néanmoins ceux qui, comme nous, connaissaient et les hommes placés au pouvoir et ceux qui allaient y arriver, connaissaient le véritable état des choses, ne partageaient nullement les belles et décevantes illusions auxquelles la majorité du public se laissa aller pendant trois ou quatre années.....

Nous connaissions l'entourage du nouveau souverain, ainsi que les amis des personnes qui formaient cet entourage; nous connaissions tous ces hommes dont l'influence tend à devenir, de jour en jour, plus antipathique à la Russie et plus funeste à cet excellent prince et à sa dynastie ..... Sous le nouveau règne, nous n'avions plus besoin de fuir : les passe-

ports n'étaient plus refusés, à quelques exceptions près cependant.... Mais nous persistâmes dans notre résolution d'émigrer, poussés surtout par la conviction de pouvoir, à l'étranger et dans une position complètement indépendante, nous rendre utile à notre pays par notre plume, dans la mesure de nos modestes facultés. Il y a en Russie bien des écrivains utiles à la patrie par leurs lumières si vastes, leurs talents si remarquables et leur noble caractère, mais ils auraient été bien plus utiles encore à leur pays s'ils ne se trouvaient point *contraints* à ne dire qu'une *partie* de la vérité, constamment placés qu'ils se trouvent en présence d'une censure fort souvent béotienne, en présence d'un pouvoir toujours arbitraire, en présence de l'exil et des cachots de la forteresse. D'un autre côté, ils ne peuvent raisonnablement songer à émigrer : le sort, si largement libéral envers eux sous le rapport des talents, des qualités de l'esprit

et du coeur, leur a refusé les conditions matérielles de l'indépendance. Nous ne possédons point la dixième partie du talent du moins distingué d'entre les écrivains dont nous venons de parler, mais le sort nous ayant accordé l'indépendance matérielle, nous avons pu nous fixer à l'étranger pour, delà, dire *toute* la vérité au gouvernement russe, et la force que la vérité possède en elle-même compensera, en partie du moins, tout ce qui nous manque sous le rapport du mérite . . . . .

Cependant, avant d'en venir à une mesure aussi grave que celle d'émigrer, nous avons voulu voir si nos appréhensions au sujet de la marche du gouvernement russe, sous le nouveau règne, ne se trouveraient point, heureusement, démenties par les faits, et nous nous sommes fixé à nous-mêmes un délai de quatre ans (1855—1859). Par malheur, nos sinistres prévisions furent dépassées : une anarchie morale, *dont* l'Europe ne

saurait se faire une idée à travers les livres et les articles louangeurs, écrits par des plumes mercenaires; une complète anarchie morale naquit à Saint-Pétersbourg, se propagea dans tout l'empire, atteignit même les provinces éloignées, et à l'heure qu'il est, en Russie, tout le monde a la conviction intime de l'absence de toute énergie, de tout système arrêté et du désarroi complet qui règne dans le sein du gouvernement; tout le monde, en Russie, se voit mener à un avenir aussi complètement inconnu qu'il est plein de dangers.....

Plus que jamais, il devenait nécessaire, il devenait urgent de faire entendre la vérité au gouvernement russe.....

Ayant pris un passeport, nous nous mîmes en route au printemps de 1859 : le $\frac{14}{2}$ mai, nous traversions la frontière et ce ne fut point sans un sentiment de vive émotion que nous quittâmes le sol natal. Nos voeux, formés de si longue date, se réalisaient en-

fin; nous n'aurions point voulu revenir sur nos pas; après avoir toujours vécu en esclave, nous arrivions à secouer l'esclavage, à devenir un homme libre, mais pour acquérir cette liberté nous étions obligés de quitter notre pays : notre émotion était bien naturelle . . . . .

En avril 1860, nous fîmes paraître à Paris : *La Vérité sur la Russie.*

Ceux qui ne connaissent point la Russie, nous adressent la reproche d'avoir trop parlé des individus dans notre livre, disant qu'il fallait s'attaquer surtout aux choses et non aux hommes. Ce principe, très-juste en Europe, est complètement faux dans son application à la Russie. Notre pays n'a point d'institutions; nos lois sont des morceaux de papier, publiés pour tromper l'Europe et la presse européenne : notre gouvernement fait peu pour la réalité des choses; le plus souvent il combine tout pour l'apparence, pour le soutien de ce mensonge officiel, lequel, avec

l'arbitraire, la vénalité et la bassesse, constituent les quatre éléments de l'administration russe. Ce sont les hommes qui font tout en Russie : aucune institution politique ne venant mettre obstacle au développement de leurs vices et de leurs faiblesses : ce sont donc les hommes qu'il faut attaquer, qu'il faut stigmatiser. Nous savons bien que sans un changement complet de régime, sans la création d'institutions politiques, l'on aurait beau changer les hommes : l'anarchie morale qui a envahi la Russie ne fera que croître et se développer : mais ce sont ces hommes-là qui empêchent l'empereur Alexandre de voir les choses et de connaître la vérité; qui sont un obstacle à toute réforme; ce sont ces hommes-là qu'il faut attaquer au moyen de *la publicité européenne*, l'arme la plus redoutée par eux.....

En effet, l'on ne saurait se faire une idée de la terreur que leur inspire la publicité en langue française. L'apparition de

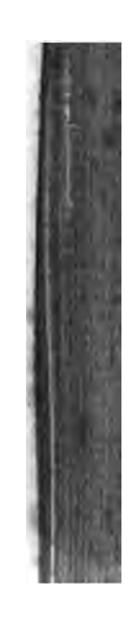
La Vérité sur la Russie souleva la fureur, la rage de la camarilla de Saint-Pétersbourg, de la bureaucratie russe, de tous ceux qui tirent profit des abus, ou qui espèrent pouvoir en tirer profit un jour. Ce qui met ces hommes-là au désespoir, c'est l'impossibilité où ils se trouvent d'accuser l'auteur du livre de ne point connaître le sujet q'uil traite; l'impossibilité de nier ou de contester l'exacte vérité des faits relatés dans le livre. Ils savent bien que s'ils s'avisaient de protester publiquement, nous aurions pu énumérer vingt fois plus de faits accablants que nous n'en avons cités dans notre livre.....

Il y a encore une autre catégorie de personnes dont la fureur contre nous ne connaît point de limites. Il existe à Saint-Pétersbourg un noyau d'hommes, appartenant à des familles anciennes ou bien à des familles connues dans l'histoire moderne de la Russie; possédant des fortunes indépendantes, quelques-uns même des fortunes considérables; d'hom-

mes, en un mot, qui dans chaque pays européen auraient joui d'une position élevée, auraient été de grands seigneurs. En Russie, pays d'esclavage à tous les degrés de l'échelle sociale, il n'y a et il ne saurait y avoir de *grands seigneurs*; il n'y a que des *esclaves plus ou moins privilégiés*, égaux, non devant la loi comme en Europe, mais devant l'arbitraire de l'administration et les caprices du pouvoir, comme en Asie. Plusieurs des hommes dont nous parlons sont militaires; ils ont fait la guerre avec le courage inhérent à tout militaire russe; mais, loin du champ de bataille, ils se transforment complètement. Ces hommes si courageux, si vaillans devant la mitraille, mais dénués d'énergie et de courage civil, tremblent à l'idée seule d'encourir le déplaisir des personnages puissants de Saint-Petersbourg, dont la bienveillance est recherchée par eux avec un empressement, avez un zèle dignes d'un meilleur emploi. Ces hommes dont nous parlons ne

ıobles russes, est fausse et humiliante :
iment-ils le séjour à l'étranger, ils
ıt beaucoup ; on les rencontre sans
lans les grandes villes de l'Europe.
.s hors de la-Russie, les noms que
ɔrtons font illusion sur notre position
lans notre pays, où nous ne sommes,
ité, que des *esclaves privilégiés.*

hommes dont nous parlons, au lieu
railler à sortir de cette position si
ınte pour nous ; au lieu de travailler
.ir en Russie des institutions politi-
le travailler à créer un nouvel ordre
ses, au sein duquel nous aurions vu
et notre propre esclavage et celui de



pourvu qu'elle se trouve soustraite aux regards de l'Europe; ils consentent à se laisser écraser, *pourvu que l'Europe l'ignore*. Ce qui les a le plus intimement blessés dans mon livre, c'est la phrase suivante: *les droits civiques du dernier d'entre les portefaix d'un pays constitutionnel sont incontestablement, et de beaucoup, au-dessus des privilèges d'un noble russe.* Ce qui ajoute encore à leur colère, c'est que ce livre, objet de leur vive irritation, a été écrit par un homme qui a vécu au milieu d'eux, et ne saurait, par conséquent, être accusé de parler de choses qu'il ignore; par un homme qui, si mince que soit son mérite personnel, n'a, sous le rapport de la naissance, rien à envier à aucun d'entr'eux, et se trouve, par conséquent, placé au-dessus du soupçon d'une mesquine jalousie.

La bureaucratie russe, la camarilla de Saint-Pétersbourg, les valets grands seigneurs et les grands seigneurs valets de la capitale du nord peuvent persévérer dans leurs colères,

dans leurs fureurs contre nous. Nous n'attachons nulle importance à leur opinion, et ni leurs colères, ni leurs fureurs ne nous empêcheront de continuer nos publications, en français comme en russe: *ils peuvent se le tenir pour dit.....*

Mais nous tenons beaucoup, nous tenons immensément à la bonne opinion, à la bienveillance de la partie intelligente et saine de notre nation; des Russes attachés aux principes libéraux : ces Russes sont beaucoup plus nombreux que l'Europe ne le croit! Parmi ceux-là, un grand nombre continue à nous donner des preuves de sympathie dans leurs lettres, lesquelles nous arrivent par des voies détournées. Les signataires de ces lettres, en leur nom et en celui de leurs amis, nous remercient d'avoir pris le parti de publier la vérité et de la publier en langue française, l'idiome le plus connu dans l'univers entier; ils nous engagent beaucoup à continuer nos publications; à ne point *dévier de la route que* nous avons

choisie. Leur bienveillance nous est précieuse, et leurs conseils seront suivis par nous.

Au moment où nous imprimions la première édition de ce livre, tous nos papiers se trouvaient en Angleterre. Depuis, nous avons fait un voyage à Londres, nous en avons rapporté une partie de nos papiers, ce qui nous a permis, dans cette deuxième édition, de compléter le chapitre sur la noblesse et le servage ainsi que celui sur les fermes d'eaux-de-vie; de compléter et même de remanier le chapitre sur l'émancipation des serfs, enfin d'ajouter deux chapitres nouveaux: lu'n sur les essais tentés par l'empereur Nicolas pour améliorer la position des serfs et les causes qui ont fait échouer ces essais; l'autre sur les dissidents de l'église russe. L'on trouvera encore, dans cette deuxième édition, notre correspondance avec le gouvernement russe en avril et en mai 1860, ainsi que la plupart des noms propres, qui ne figuraient point dans la première édition.

Paris, janvier 1861.

CORRESPONDANCE

AVEC

LE GOUVERNEMENT RUSSE.

Paris, ce $\frac{15}{3}$ d'Avril 1860.

A Monsieur le Comte Kissélew,

Ambassadeur de Russie à Paris.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

Vous m'avez invité à passer à l'hôtel de l'Ambassade, et vous m'avez adressé trois questions, en m'exprimant le désir d'avoir ma réponse par écrit, pour la transmettre au gouvernement:

1). Si je consens à retirer de la circulation mon livre: *La Vérité sur la Russie?*

2). Si je consens à quitter Paris?

3). Si je me considère comme sujet russe?

Ma réponse, complétement négative sur les deux premiers points, est affirmative sur le troisième.

Je me suis fixé à l'étranger dans la conviction, profonde et intime chez moi, d'y être utile à mon pays par mes publications. Sans répéter ici ce que j'ai dit aux pages 1—4 et 372 378 de mon livre sur la nécessité, sur l'urgent besoin, pour la Russie, d'une large publicité, je suis persuadé que sans la publicité, les efforts les plus loyaux n'amèneront jamais aucun pays dans les voies de la prospérité. Mon émigration n'est point un coup de tête—l'on n'en fait plus à mon âge—elle est le résultat d'une conviction profonde, d'une idée ancienne, longuement mûrie pendant des années et prudemment menée à bonne fin. Cette idée a pris sa source dans l'affection sincère, ardente et illimitée que je porte à mon pays, à la nation dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître. Placé aujourd'hui, à l'étranger, dans une position indépendante, je crois accomplir un devoir de bon citoyen en écrivant désormais

sur la Russie, en disant la vérité à cette patrie que j'aime de toutes les forces de mon âme.

Mon livre: "La Vérité sur la Russie," n'est point dirigé contre les hommes: il est dirigé contre les choses, contre les abus. Le nom de S. M. l'Empereur Alexandre n'y est prononcé, non-seulement qu'avec le respect qui lui est dû, mais encore avec un sentiment de reconnaissance, si naturel envers un Prince animé d'aussi excellentes intentions. Dans la position si *complètement indépendante* où je me suis placé, mes paroles ne sont certainement point les accents de la flatterie: je me trouve aujourd'hui à même de pouvoir dire tout ce que je pense, et les expressions de respect et de reconnaissance ne sont que l'hommage spontané d'un homme libre, d'un vrai patriote.

Pour ce qui en est de quitter Paris, non seulement je ne vois aucune raison de le faire, mais encore c'est dans cette ville que je compte désormais passer la plus grande partie de l'année.

Pour ce qui en est de la position de sujet russe, l'on ne se *dénationalise* que pour les

raisons les plus graves, surtout lorsque l'on est attaché à son pays natal comme je le suis, moi. Je me considère comme sujet russe. Après cela, si le gouverenment russe jugeait à propos d'exercer des poursuites contre moi, je me verrais obligé de me placer sous la protection d'une autre puissance.

Les ouvrages que je me propose de publier dans l'avenir sont:

1) La Russie de 1847 à 1859;

2) Une Histoire de la Conspiration du 14 Décembre 1825;

3) Une Histoire de Russie;

4) Des Mémoires sur la Russie, de 1682 à 1834;

5) Un Dictionnaire biographique et généalogique des familles russes;

6) Mes Mémoires personnels, commencés en 1834 (et qui ont échappé, en 1843, à la visite de mes papiers, opérée à cette époque).

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de mon respect.

Prince Pierre DOLGOROUKOW.

CONSULAT GÉNÉRAL
DE RUSSIE
en
GRANDE BRETAGNE.
—
No 497.
—

N° 32, Great Winchester
Street,

Londres, $\frac{10}{22}$ Mai 1860.

Le Soussigné, Gérant le Consulat-Général, ayant une communication d'office à faire à Monsieur le Prince Pierre Dolgoroukow, le prie de vouloir bien lui faire l'honneur de passer à l'Office du Consulat-Général dans la journée d'après-demain, jeudi, entre une et trois heures de l'après midi.

F. GROTE.

Claridge's Hôtel, Brook-street, 44,
ce Mardi, $\frac{22}{10}$ Mai 1860.

Si Monsieur le Gérant du Consulat-Général de Russie a une communication à me faire, je le prie de me faire l'honneur de passer à Claridge's-Hôtel, le Vendredi $\frac{25}{13}$ Mai, entre une et deux heures de l'après-midi.

PIERRE DOLGOROUKOW.

CONSULAT GÉNÉRAL
DE RUSSIE
en
GRANDE BRETAGNE.
—
No. 498
—

N° 32, Great Winchester Street,

Londres, le $\frac{12}{24}$ Mai 1860.

Le soussigné, gérant du Consulat-Général, est chargé d'inviter Monsieur le Prince Pierre Dolgoroukow de rentrer en Russie sans délais, conformément aux ordres de l'Empereur.

Le soussigné prie Monsieur le Prince Pierre Dolgoroukow de vouloir bien lui faire l'honneur de lui accuser la réception de la présente.

F. GROTE.

Note du Prince Pierre Dolgoroukow, en réponse à l'invitation, à lui transmise de la part du Gouvernement Russe, par Monsieur le Gérant du Consulat-Général, d'avoir à rentrer sans délai en Russie.

Londres, Claridge's Hôtel, Brook-street,
ce $\frac{25}{13}$ Mai 1860.

En publiant mon livre: *La Vérité sur la Russie*, et en annonçant une série de publications, j'étais mû par un amour sincère de

mon pays, mais je ne me dissimulais nullement, à quel point ma franchise et mes opinions libérales devaient m'attirer la haine du parti rétrograde, ainsi que des bureaucrates déguisés en libéraux; la haine, en un mot, de tous ceux qui vivent des abus, de tous ceux qui en profitent. La haine de ces gens-là honore ceux qui en sont l'objet. Néanmoins, mes ennemis les plus acharnés ne m'ayant jamais contesté un certain degré d'intelligence, il était clair qu'un homme de mon âge, et qui n'est point un sot, en se fixant à l'étranger, devait avoir pris, pour s'assurer une existence indépendante, les précautions qu'il avait cru nécessaire de prendre. C'est ce que j'ai fait.

Quel but *logique* peut donc avoir en vue le gouvernement russe en m'intimant *l'ordre de rentrer en Russie,* et cela *sans délai?* Croire que j'obtempérerai à cet ordre — c'est me prendre pour un imbécile, et provoquer un éclat de rire retentissant! Et une fois que je refuse de rentrer, me fera-t-on juger par cette odieuse parodie de la justice que l'on appelle les tribunaux russes? Me fera-t-on condamner à la privation des droits civiques et à l'exil en Sibérie? *Avec la meilleure* volonté

du monde, il m'est impossible de garder mon sérieux. Pour ce qui en est des droits civiques et des privilèges de la noblesse russe, pour ce qu'en pensent tous les gens raisonnables, voyez les pages 230, 231 et 232 de mon livre; pour ce qui en est de l'exil en Sibérie, c'est tout comme si l'on me condamnait à l'exil dans la lune. Le gouvernement russe ne se leurre point, certainement, de l'illusion bizarre de croire qu'un arrêt des tribunaux russes puisse modifier, le moins du monde, ma position sociale dans les divers pays de l'Europe où il pourra m'arriver de résider?

J'ai 43 ans; je suis né et j'ai vécu, comme tous les nobles russes, dans la position d'un esclave privilégié dans un pays d'esclavage général; j'ai le dégoût de cette existence; elle me fait mal au coeur, et je me suis décide à finir mes jours dans des pays libres, dans des pays où les hommes ne sont point envisagés comme des moutons appartenant à telle ou telle famille. Pour tâcher d'être utile, sur le sol étranger, à ma patrie que j'aime passionnément, je livrerai à la publicité le résultat de mes études sur l'état

présent de la Russie, ainsi que sur l'histoire de son passé. Je rentrerai dans mon pays, mais ce ne sera que le jour où le régime des lois aura remplacé celui de l'arbitraire. Si S. M. l'Empereur Alexandre apprécie bien les intérêts de sa propre dynastie, s'il veut éviter les immenses dangers d'une révolution, il donnera satisfaction aux voeux raisonnables et aux aspirations légitimes du pays: il promulguera une Constitution. S'il ne le fait point, alors, d'ici à un certain nombre d'années, le courant irrésistible des événements fera table rase de l'ordre de choses actuel en Russie. Que mon pays obtienne une Constitution. ou qu'une révolution vienne opérer violemment les réformes dont l'accomplissement pacifique dépend encore, à l'heure qu'il est, de la volonté du gouvernement, dans chacune de ces deux éventualités je compte rentrer en Russie.

Dans le siècle où nous vivons, l'on a vu plus d'une fois des émigrés politiques revenir, au bout d'un certain nombre d'années, dans leur pays natal, et les hommes qui les avaient proscrits partir pour l'exil. Je forme des voeux sincères pour que la dynastie de

Holstein-Gottorp, comprenant enfin ses véritables intérêts, parvienne à s'affranchir de la funeste influence de courtisans avides et incapables (dont le dévouement simulé ne survivra point aux années de sa prospérité). Je souhaite la voir accorder à la Russie des institutions politiques sérieuses et solides, et en le faisant, s'épargner à elle-même la fâcheuse éventualité d'échanger un jour l'un des plus beaux trônes du monde contre un éternel exil......

Prince PIERRE DOLGOROUKOW.

Lettre à M. le Prince Basile Dolgoroukow, ministre de la police.

Londres, le $\frac{29}{17}$ Mai 1860.
Claridge's hôtel, Brook-street.

Très-honoré Cousin, Vous me faites sommer de rentrer en Russie : il me semble pourtant, que me connaissant depuis mon enfance, vous auriez pu vous douter que je ne suis point assez sot pour obtempérer à cette sommation. Néanmoins je tiens à vous procurer le plaisir de me voir, et dans ce but je vous envoie, ci-inclus, mon portrait photographié, d'une frappante ressemblance. Il dépend de vous d'exiler ce portrait à Viatka ›u à Nertschinsk, à votre choix, mais pour c qui en est de ma personne, vous voudrez ien m'excuser si je ne me laisserais point endre par votre police, laquelle ne parendra jamais à mettre la main sur moi.

PIERRE DOLGOROUKOW.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

LA VÉRITÉ

SUR

LA RUSSIE.

I.

APERÇU GÉNÉRAL SUR LA RUSSIE.

Qu'est-ce que la Russie, au point de vue politique et administratif?

C'est un immense édifice à extérieur européen, orné d'un fronton européen, mais, à l'intérieur, meublé et administré à l'asiatique. La très-grande majorité des fonctionnaires russes, déguisés en costumes plus ou moins européens, procèdent dans l'exercice de leurs fonctions en vrais Tartares.

Sur quelle base repose l'administration russe? — Est-ce sur les lois? — Non, certes; aucun pays n'est plus riche que la Russie

en lois, ordonnances et règlements de toutes sortes; le code russe est le plus volumineux de la terre; il contient quinze gros volumes de plus de mille pages chacun; tous les ans apparaissent encore des suppléments. Mais ce code, si utile à la prospérité des fabriques de papier, est une lettre morte pour le pays. Le premier article du premier volume, en plaçant l'empereur au-dessus de toutes les lois, transforme tous les quinze tomes, si épais, en la plus volumineuse des mauvaises plaisanteries. L'administration russe repose sur l'égalité de tous, non devant la loi, comme en Europe, mais devant le caprice du pouvoir et la vénalité de l'administration, comme en Asie. Pour y échapper, il faut faire partie de la camarilla de la cour, ou être protégé par elle, toujours comme en Asie.

Nos paroles ne peuvent avoir rien de blessant pour l'empereur Alexandre; il est honnête homme, et le premier à désirer la rénovation morale de son pays.

L'une des erreurs le plus généralement accréditées consiste à regarder l'empereur de toutes les Russies comme un autocrate tout-puissant. C'est une *grande erreur*. Autocrate

de droit, l'empereur ne l'est presque jamais de fait. Il peut exiler chacun, il peut enlever à chaque Russe sa fortune, sa liberté, sa vie; il peut faire tomber les têtes au gré de son caprice, mais l'on pense bien que l'empereur Alexandre, prince éclairé et bon, se garde bien d'user de ces droits sauvages. Au fond, l'empereur n'est que le rédacteur, et parfois même seulement le promulgateur des lois et ordonnances, sans être à même de pouvoir le moins du monde tenir la main à leur exécution. Si une loi publiée par l'empereur est utile aux intérêts de la bureaucratie, ou à ceux des ministres, ou de l'entourage intime impérial, vous pouvez être certain qu'elle sera exécutée avec une vigueur et un zèle remarquables; si elle n'est d'aucune utilité aux intérêts des trois pouvoirs que nous venons de mentionner, elle ne le sera qu'avec mollesse et dédain, et si elle était contraire à leurs intérêts, vous pouvez être certain qu'elle ne sera jamais exécutée. Mais de ces trois pouvoirs, le plus influent, le plus puissant, est sans contredit la bureaucratie, cette lèpre morale de la Russie. Soumise à l'empereur de nom, elle lui im-

pose le plus souvent ses volontés à elle. L'empereur règne, la bureaucratie gouverne, et son autocrate à elle, c'est l'or, le seul souverain auquel la bureaucratie russe apporte constamment le tribut d'une obéissance complète et d'une inaltérable fidélité.

Ceux qui connaissent bien le peuple russe, ce peuple si richement doué sous le rapport de l'intelligence et sous celui du coeur, ce peuple à l'esprit si lucide, si vif, si fin, comprenant tout, saisissant tout, d'une aptitude si variée; ce peuple bon, obligeant, compatissant envers les malheureux, respectueux envers la vieillesse et les supériorités sociales, ceux-là ne peuvent s'empêcher de frémir en songeant à l'atroce administration sous laquelle il gémit. Entre ce peuple si admirable, et un souverain bon et honnête comme l'empereur actuel, s'interpose une bureaucratie corrompue, avide, pillarde, triple extrait des passions les plus mauvaises et les plus viles. Cette bureaucratie trompe le peuple en lui faisant souvent accroire que ses abus à elle sont autorisés par le souverain; elle trompe l'empereur en lui représentant comme dangereux ce peuple si digne d'af-

ne l'empêche point d'occuper ce poste depuis un quart de siècle. Tout le monde sait qu'à la chancellerie de ce fonctionnaire les affaires ne se traitent que l'or à la main.

Pour ce qui en est de l'ouverture des lettres à la poste, l'on ne montre à l'empereur que celles qu'on veut lui faire voir. Toutes celles pouvant nuire à la camarillá ou aux personnes que la camarilla protège, ne sont point mises sous les yeux du souverain, et plus d'une fois l'on a eu recours à la fabrication de lettres fausses.

Enfin, la police politique fut pendant longtemps l'antre de la vénalité la plus effroyable, sous l'administration du comte Benckendorff, du prince Orlow et du général Doubelt. Là tout s'achetait, tout se vendait, et l'argent en main, l'on pouvait commettre les actions les plus infâmes. La police politique avait l'habitude d'effrayer constamment l'empereur Nicolas par de soi-disants indices de conspirations et de menées politiques. Cela lui donnait du crédit auprès du souverain, et de plus, une fois les arrestations opérées, l'enquête commencée, les riches qui se lais-

ient rançonner étaient graciés; les pauvres
: ceux qui ne voulaient point payer allaient
ı exil. En même temps, les abus les plus
iants étaient cachés au souverain; ainsi,
Saint-Pétersbourg même, Politkowski, con-
iller privé et gérant les affaires du comité
t de la caisse des invalides de l'armée,
érobait constamment, pendant longues an-
ées, dans la caisse publique à lui confiée,
es sommes dont le total s'éleva à plusieurs
illions, mais comme il était l'ami et le
rtner du général Doubelt, l'empereur Nicolas
dut la connaissance de ce fait qu'à un
ır hasard, en 1853. Le chef supérieur ac-
el de la police secrète, le prince Basile
olgoroukow, est un homme connu, il
t vrai, pour son intégrité, mais il n'est
ière impartial. Appartenant par ses opi-
ons au parti rétrograde, il exagère dans
s rapports à l'empereur tout e qui con-
rne les libéraux, et lui cache les méfaits
s rétrogrades. Ainsi, le comte Zakrewski,
uverneur-général de Moscou de 1848 à 1859,
ndant les onze années de son administration,
signala par le despotisme le plus vexa-
ire, le plus tyrannique, le plus brutal,

s'immisçant dans les affaires de famille, disant des injures à ses administrés, protégeant ouvertement la vénalité et la concussion et y prenant part lui-même, par des fournitures de drap pourri et d'eau-de-vie de mauvaise qualité. La police assurait l'empereur que tous les bruits répandus à ce sujet étaient calomnieux. Enfin, en avril 1859, le comte Zakrewski, qui avait l'habitude de dire que rien ne gênait l'administration autant que la loi, fut destitué parce qu'il avait poussé son mépris de la légalité jusqu'à autoriser sa fille, mariée au comte de Nesselrode et non divorcée, à commettre un acte de bigamie en se remariant publiquement au prince Dmitri Druçki — Sokolinski. Mais l'empereur n'apprit ce fait que par les bruits des salons; la police secrète le lui avait caché et avait donné au couple bigame le temps de se rendre à l'étranger, non point en fuyant, mais en voyageant au grand jour et sans se presser, c'est-à-dire en faisant environ douze cents verstes sur des routes où il n'y a point de chemins de fer.

Le moyen le plus sûr, pour l'empereur, de connaître les abus et d'y remédier, aurait

consisté dans une publicité large et sérieuse; mais c'est justement ce que ne veulent point la plupart des ministres, la camarilla et la bureaucratie. La littérature russe, à peine réveillée d'un long sommeil involontaire, a fait preuve d'une sève, d'une énergie, d'un talent qui ont dépassé toute attente. Ce qui est plus beau encore, c'est qu'elle fait preuve d'une noblesse de sentiments et d'un patriotisme éclairé véritablement remarquables; à peine les liens de la censure qui l'enchaînaient si rigoureusement ont-ils été un peu affaiblis, qu'on la vit se livrer, avec la plus noble ardeur, à la poursuite des abus qu'elle recherchait pour les signaler et les flétrir, et à l'étude sérieuse et approfondie de toutes les questions sociales les plus importantes. Dans ces quatre dernières années, les revues et les journaux russes ont publié un très-grand nombre d'articles, qui auraient été lus et appréciés par l'univers entier, s'ils avaient été écrits dans une langue plus connue généralement que ne l'est la langue russe, et s'ils avaient paru dans les revues françaises, anglaises ou allemandes. Mais dès qu'un article *ne se bornait* point à traiter

les questions sous un aspect général, allait au fond des abus existants et les signalait vivement, la plupart des ministres, la camarilla et la bureaucratie poussaient des cris d'épouvante, et déclaraient l'État en péril et en danger, parce que la presse signalait les concussions de telle ou telle administration, ou bien indiquait l'excellence de telle ou telle réforme désagréable à la bureaucratie. Croirait-on en Europe que le ministre de la justice, le comte Panine, a sollicité l'empereur, à plusieurs reprises, d'interdire aux journaux la discussion sur la nécessité d'une procédure publique et orale? Il est vrai que ce ministre est connu par n'avoir point la tête complètement saine...... Néanmoins il y a vingt ans qu'il gère le ministère de la justice. Croirait-on qu'il a été interdit aux journaux de dire que la ferme des eaux-de-vie, telle qu'elle existe en Russie, est l'organisation la plus immorale et la plus odieuse que l'on puisse voir? Croirait-on qu'il est interdit aux journaux de démontrer la nécessité de la publicité du budget? La publicité est la tête de Méduse de la bureaucratie russe: si l'aigle fixe le soleil de ses regards, les

hiboux et les chats-huants ne peuvent vivre que dans les ténèbres.

Enfin, l'empereur de Russie est privé même de la possibilité de causer avec les individus, qu'aucun lien ne rattache à la bureaucratie ou à l'armée. Dans les cours où règne l'ancienne étiquette monarchique, l'ancienne étiquette européenne, tout gentilhomme, tout noble a le droit de venir à la cour; dans les cours organisées sur les principes si larges et si féconds de la société moderne, comme les cours de Paris, de Turin, de Bruxelles, tout homme de mérite, tout homme bien né, tout homme ayant, à quelque titre que ce soit, une position sociale, peut avoir accès à la cour. De cette manière, il est possible au souverain de voir tous les hommes distingués du pays, de causer avec eux, de s'éclairer de leurs lumières, et de connaître à fond les besoins et les nécessités du pays. En Russie, il n'en est point ainsi. Pour être reçu à la cour, il faut avoir un certain grade bureaucratique. L'homme le plus éminent, l'écrivain le plus distingué, le penseur le plus profond, le gentilhomme de la plus vieille race, ne peuvent être admis à la

cour sans avoir un certain grade bureaucratique. Or, pour avancer vite dans la hiérarchie bureaucratique russe, il faut, sauf quelques exceptions bien rares, dues à des causes de hasard ou à de puissantes protections, il faut, disons-nous, n'avoir ni dignité ni conscience, et remplacer la dignité par une épine dorsale bien flexible, et la conscience par la finesse. Cette dernière qualité, en Russie, le plus souvent prise pour de l'esprit, est bien utile dans notre pays, où l'esprit est souvent bien nuisible. La finesse, apanage ordinaire de la médiocrité, est très-utile dans tous les pays où règne l'esclavage. En Russie, un homme qui unit la médiocrité à la finesse, et qui n'a ni dignité ni conscience, est presque sûr d'arriver aux postes élevés de l'Etat et de jouer un rôle à la cour. Comme nous le voyons, la cour de Russie, ou l'on n'a accès ni par le mérite ni par la naissance, mais uniquement par les fonctions que l'on occupe ou que l'on a occupées, n'est point une cour européenne, mais une cour asiatique, habillée en costumes européens. On voit qu'il n'est nullement flatteur d'en faire partie, Il en

découle ce triste résultat, que l'empereur, avec les meilleures intentions du monde, mais n'ayant aucun point de contact avec les forces vives et intelligentes du pays, ignore l'état des esprits et les besoins réels de ses sujets,

Malheureusement, l'empereur ne songe point à ce qu'une situation nouvelle exige des hommes nouveaux; il croit pouvoir opérer des réformes avec l'aide des individus qui, trente années durant, ont suivi son père dans les voies de la compression et de la haine des lumières. Ainsi que me le disait un jour à Pétersbourg un diplomate étranger, l'empereur ne se doute point qu'il est éminemment dangereux de confier à des cochers de fiacre la direction des locomotives des chemins de fer.

Croirait-on qu'en Russie, après la création des divers ministères en 1802, les ministres ne se sont réunis en conseil en présence du souverain que pendant une ou deux années, et qu'ensuite, jusqu'en 1857, chaque ministre avait un travail spécial? ce qui ôte à l'administration générale tout caractère d'unité, autorise les abus de pouvoir les plus épou-

vantables, et expose le gouvernement à prendre des mesures si contradictoires entre elles, que leur contradiction mutuelle pousse parfois jusqu'au grotesque. Chaque ministre se trouvait placé dans son ministère dans la position d'un pacha dans son pachalyk, ne disant à l'empereur que ce qu'il voulait lui dire, le trompant souvent; et une fois le travail fini avec l'empereur, personne n'osait faire d'observations au ministre, qui avait toujours pour réponse: „C'est la volonté de Sa Majesté!" Les ministres se réunissaient, il est vrai, une fois par semaine entre eux; mais c'était hors de la présence de l'empereur, pour discuter sur des mesures insignifiantes et secondaires, tandis que toutes les mesures importantes se trouvaient décidées dans le travail en tête-à-tête de chaque ministre avec le souverain. Ceci dura plus d'un demi-siècle, et amena la Russie au point où elle en est maintenant. L'administration russe est la vénalité organisée, appuyée sur une anarchie permanente, recouverte, aux yeux de l'empereur et de l'Europe, par le voile du mensonge officiel.

En novembre 1857, nous avons présenté

S. A. I. le grand-duc Constantin et à M. le ministre des affaires étrangères, prince Alexandre Gortchakow, un mémoire où, en conseillant diverses réformes, nous insistions sur la nécessité urgente de supprimer le travail séparé de chaque ministre avec l'empereur, et de réunir les ministres en conseil sous la présidence du souverain, comme cela a lieu dans tous les pays civilisés. S. A. I. le grand-duc Constantin remit notre mémoire à l'empereur le 2 [14] décembre. Neuf jours après, le 11 [23] décembre 1857, les ministres, pour la première fois depuis un demi-siècle, furent réunis en conseil sous la présidence de l'empereur, et depuis ils se réunissent ainsi tous les jeudis. Mais le travail spécial de chaque ministre avec l'empereur ne fut point supprimé pour cela, et contribue à embrouiller les affaires, en laissant la porte grande-ouverte aux influences des favoris et aux rivalités personnelles.

Maintenant, nous allons jeter un coup d'oeil sur :

a) La justice et le conseil de l'empire;

b) Le sénat;

c) L'administration;

d) Le *tchine* (grades hiérarchiques de la bureaucratie);

e) La noblesse, la classe rurale, le servage et les assemblées électives;

f) Les essais d'émancipation des serfs sous l'empereur Nicolas;

g) L'émancipation des serfs sous le règne actuel;

h) La bourgeoisie;

i) L'administration militaire;

j) Les finances et le budget;

k) Les fermes d'eaux-de-vie et les sociétés de tempérance;

l) La police politique;

m) La presse;

n) La liberté de conscience en Russie;

et *o*) Les dissidents de l'église russe.

II.

USTICE ET DU CONSEIL DE L'EMPIRE.

avons parlé déjà du code de nos voluminenx, et de fait si inutile. Le es lois du czar Jean IV, publié en *Soudebnik*), et celui du czar Alexis, en 1649 (*Oulojénié*), avaient subi n des états généraux (*Zemskoi Sobor iskaia Douma*). Plus loin, dans le : de la noblesse et des assemblées s, nous parlerons de la composition a destinée de ces états généraux. Sous nes des czars Alexis et Théodore III, avaient été publiées avec le simu- e l'approbation des états généraux encore de temps à autre, et, depuis Ier, purement et simplement en vertu plaisir impérial, ce qui, le plus sou- ous les successeurs de Pierre Ier, vou- e : sous l'influence du principal favori, en avait un, ou bien, s'il n'y en avait sous l'influence des intrigues de l'en-

4*

tourage impérial, intrigues puissantes même sous le règne des souverains les plus connus par leur violence et leur entêtement. Plusieurs fois l'on avait fait l'essai de réunir et de coordonner les diverses lois publiées depuis 1649; mais ce fut sous l'empereur Nicolas seulement que le comte Speranski, par l'ordre de ce prince, publia le code de 1833, dont une seconde édition a paru en 1842, et la troisième vient d'être publiée en 1857; ce code ne fut point soumis à l'approbation de l'opinion publique, à laquelle l'on ne songea même point à faire appel. Il fut soumis au soi-disant examen du conseil de l'empire, assemblée d'une soixantaine de membres, où, à côté d'une infime minorité d'hommes distingués, siége une très-grande majorité de vieillards incapables, poltrons et courtisans avant tout. Ce conseil est censé exercer des fonctions législatives consultatives; mais comme en Russie tout est mensonge officiel, ce n'est qu'un hospice d'invalides étiqueté du nom d'assemblée législative. Au bout de quelques années, le gouvernement, à l'instigation principale du ministre de la justice, ne trouva point les lois pénales suffisamment

sévères, quoiqu'elles le fussent assez, et publia, en 1845, aussi avec le soi-disant examen du conseil de l'empire, un code pénal draconien, dont plusieurs dispositions sont tout simplement impraticables. Pour juger de l'atrocité de ce code pénal, il faut dire que le fait d'avoir renversé un buste impérial est puni comme un crime de lèse-majesté, et que la délation y est érigée en maxime législative, en devoir de sujet fidèle, et la non-délation déclarée crime de lèse-majesté. Ce code, la honte du règne sous lequel il fut publié, est encore aujourd'hui en vigueur.

La justice, en Russie, n'existe que de nom. Pour se faire rendre justice, si l'on est un honnête homme, ou pour commettre à son profit un acte d'injustice, si l'on est un homme malhonnête, il faut payer, payer toujours et partout, ou bien avoir des protecteurs puissants et actifs, soit parmi les ministres, soit parmi la camarilla, soit parmi les personnes intimement liées avec la camarilla ou les ministres. Encore, en payant, faut-il bien prendre garde de n'être point trompé. Voici une anecdote à ce sujet. Un étranger, établi à Saint-Pétersbourg, voulait se placer parmi les

fournisseurs d'une administration. Il vient chez le chargé d'affaires de son pays, un homme très-estimé et d'une haute intelligence, et lui demande sa protection. Le chargé d'affaires lui répond que les diplomates ne sauraient se mêler de recommander des fournisseurs, mais qu'il doit savoir comment les choses se passent en Russie : qu'il devrait donner de l'argent au comte........, et à la maîtresse du père du comte......; que le comte..... père étant le chef supérieur de l'administration en question, et son fils jouissant d'un immense crédit à la cour, son affaire serait faite. "Hélas! Monsieur, "réplique le marchand, j'ai donné tant au "comte... fils, tant à la maîtresse du comte..... "père : on a pris mon argent, on m'a tout "promis et on n'a rien fait."

Parmi les juges russes et les secrétaires des tribunaux (ces derniers ont la plus haute influence sur les affaires), ils appellent entre eux malhonnête celui qui reçoit de l'argent et trompe; mais promettre d'accomplir une injustice pour une somme convenue et tenir cette promesse, n'est point, selon eux, digne de blâme : c'est un acte de sagesse.

sénateurs ne sont point d'un avis unanime, et si de plus leur décision n'est point contre-signée par le procureur du département, l'affaire va de droit au *plenum* du sénat, c'est-à-dire à la réunion de plusieurs départements du sénat siégeant en séance réunie. (Le procureur, sans le contre-seing duquel aucune décision du sénat n'est valable, est un fonctionnaire nommé par le ministre de la justice, et complétement révocable au gré et au caprice de ce dernier.)

Au *plenum* du sénat, si le procureur ne partage point l'avis de la majorité des sénateurs, l'affaire va de droit à la consultation du ministère de la justice.

Cette consultation est l'une des institutions les plus absurdes qui existent. Quelques employés, choisis par le ministre de la justice, et inférieurs hiérarchiquement aux sénateurs, sont institués juges des décisions du sénat, et leur avis est soumis au ministre de la justice. Ce dernier l'accepte ou bien lui substitue le sien, et l'affaire, avec cette *opinion ministérielle*, est renvoyée au *plenum* du sénat.

Si la majorité des membres du *plenum* du

sénat n'accepte point l'*opinion ministérielle*, l'affaire va au département du conseil de l'empire.

Du département elle va au *plenum* du conseil de l'empire, c'est-à-dire à l'examen de tous les membres de ce conseil présents à Saint-Pétersbourg, et siégeant, tous les lundis, en séance réunie.

Après le vote du conseil, l'affaire est soumise à l'empereur, qui décide suivant *son bon plaisir*. Eussiez-vous dans un procès trente voix du conseil pour vous et une voix contre vous, s'il plaît à l'empereur de donner raison à cette voix unique, vous perdez votre procès!...

Mais si, même au *plenum* du sénat, la majorité des sénateurs et le procureur sont d'accord, il y a encore un moyen, pour la partie civile déboutée, de traîner le procès; il s'agit de faire accepter sa requête par la commission des pétitions. Un article de la loi dit qu'il n'y a point d'appel contre une décision du sénat, et avec cette absence complète de logique, cachet de la législation russe, l'article qui vient *immédiatement* après, déclare que dans certains cas il serait dur

ection puissante, ou bien par une
'argent plus ou moins considérable,
commission des pétitions, après l'a-
nise pour la forme à l'empereur, la
par ordre impérial, à l'examen du
e l'empire.

nt le département du sénat, quelque-
ie le *plenum*, découvre soit un vice
dans la marche de l'affaire, soit,
une affaire criminelle, un vice de
ns la manière dont l'enquête a eu
renvoie l'affaire au tribunal de dis-
r en recommencer l'examen, ou bien,
une affaire criminelle, prescrit une
enquête. On a vu ainsi des affaires
au sénat trois et quatre fois, après
de longues années.



5ᵉ instance. — La consultation du ministère de la justice.

6ᵉ instance. — Le ministre de la justice.

7ᵉ instance. — Le *plenum* du sénat.

8ᵉ instance. — La commission des pétitions.

9ᵉ instance. — Le département du conseil de l'empire.

10ᵉ instance. — Le *plenum* du conseil de l'empire.

11ᵉ instance. — Le bon plaisir impérial.

Traverser dix instances, le plus souvent la bourse à la main, pour aboutir, en définitive, en onzième instance, au bon plaisir impérial, n'est-ce pas épouvantable, n'est-ce pas ultra-asiatique? Qui oserait dire, après cela, que la justice existe en Russie, et appeler les quinze gros volumes du code russe autrement que du nom de la plus volumineuse des mauvaises plaisanteries?

La justice en Russie est écrite et secrète; la procédure publique et orale n'existe point, les avocats non plus. Ecrivant pour un public européen, nous serions ridicules si nous allions accumuler les preuves de l'excellence d'une procédure publique et orale, et de la

écessité d'avoir des avocats. Ce n'est qu'aux ministres russes qu'il faut expliquer l'*a b c* e la civilisation. L'introduction des avocats t de la procédure publique et orale est demandée à grands cris par l'opinion en Russie, et des obstacles opiniâtres y sont opposés par la bureaucratie et la camarilla, dont le représentant le plus énergique dans cette question est le ministre actuel de la justice, le comte Panine, partisan fanatique de l'arbitraire et ennemi décidé de tout progrès. Un jour, en causant avec nous dans son salon, ce ministre nous dit : „Qu'il ne „saurait admettre la possibilité de l'intro-„duction des avocats en Russie, vu qu'il „serait fort *dangereux* de répandre la con-„naissance des lois hors du cercle des fonc-„tionnaires publics!..." Il ne faut point oublier que l'un des articles du code russe dit expressément, que nul ne peut arguer de l'ignorance des lois. Il est vrai aussi que le ministre de la justice n'a point la tête complétement saine, mais enfin il occupe son poste depuis 1839, c'est-à-dire depuis vingt et une années consécutives!

Voici quelques faits pouvant donner une

idée de la manière dont le comte Panine remplit les fonctions de ministre de la justice:

Un beau jour, il prescrivit à tous les fonctionnaires supérieurs de son ministère, de ne point laisser voyager à l'étranger ceux d'entre les employés qui n'avaient point servi durant cinq années consécutives; ensuite, une nouvelle circulaire prescrivait de ne point laisser voyager à l'étranger ceux d'entre les employés qui n'avaient point servi pendant dix années, sauf le cas d'une maladie grave, certifiée par un médecin délégué à cet effet par le ministère de la justice. De quel droit M. le ministre s'arrogeait-il ce pouvoir législatif, appartenant, aux termes de la loi russe, à l'empereur seul?

En 1852, il prescrivit, par une circulaire, à tous les employés supérieurs de son ministère, de surveiller la vie privée de leurs subordonnés, et de porter à la connaissance du ministre tout ce qu'ils pourraient apprendre à cet égard.

Un jour, il trouva qu'au sénat de Moscou le papier, les plumes et l'encre coûtaient trop cher. Il donna l'ordre de les envoyer de Saint-Pétersbourg, et comme ce papier

ait acheté à des fabriques situées non loin
Moscou, on dut le faire venir à Saint-
tersbourg pour l'expédier ensuite à Moscou.
Un autre jour, il défendit à tous les em-
oyés attachés à la chancellerie du sénat,
procureurs exceptés, d'avoir aucun pro-
sans la permission du ministre de la
stice. De cette façon, un employé attaqué
partie civile, ou bien ayant un voisin
campagne qui veut empiéter sur son bien,
it solliciter la permission du ministre pour
er défendre ses droits.

Les tribunaux présentent leurs comptes-
ndus au mois de janvier. L'empereur Ni-
las ayant jeté un jour les yeux sur le
mpte-rendu du sénat, vit que plusieurs
faires n'étaient point terminées pour le
janvier, et, sans un moment de réflexion,
ns s'enquérir le moins du monde de ce
ui en était, ordonna au ministre de la jus-
ce de faire une réprimande aux procureurs
u sénat. Ces fonctionnaires représentèrent
ministre, que les délais fixés par la loi
our les appels d'un tribunal à l'autre n'é-
nt point encore expirés, le sénat, aux
rmes de la loi, n'avait point encore le

droit de procéder à l'examen de ces affaires. Le ministre de la justice refusa de soumettre à l'empereur les motifs si justes allégués par les procureurs, et leur signifia la réprimande impériale en leur disant, avec ce ton hautain et dogmatique à lui particulier, qu'un souverain est infaillible et ne peut jamais se tromper!

Le résultat de cette affaire fut d'ajouter, en pratique, un nouveau mensonge officiel à ceux, déjà immensément nombreux, qui composent le tissu inextricable de l'administration russe. Maintenant, à l'approche du 1er janvier, toutes les affaires non examinées sont portées sur les rôles comme ayant été examinées, mais exigeant des renseignements supplémentaires, et par conséquant devant subir un examen nouveau!

L'une des plus grandes absurdités de la législation russe consiste dans cette série de lois et d'ordonnances, qui transforment le ministre de la justice en un juge, et livrent la fortune et l'honneur des Russes au bon plaisir de ce fonctionnaire, à ses calculs de courtisan et à ses implacables rancunes personnelles. Le ministre de la

e son ministère; mais jamais il ne
juge lui-même, et casser, suivant
plaisir, les décisions des tribunaux
lieu dans aucun pays civilisé; c'est
tume toute asiatique, honteuse pour
ie. Que pourrions-nous dire encore
loi si attentatoire à la véritable
d'un prince civilisé, de cet usage
sforme l'empereur en juge, et met-
côté toutes les lois par lui-même
, foulant aux pieds les décisions de
tribunaux, soumet en définitive tous
ès, tous les droits de propriété, la
et l'honneur des individus, au bon
mpérial? A quoi bon avoir des lois?
bon avoir des tribunaux? Frédéric
I, qui était un souverain absolu (il
que c'était aussi un homme de gé-



nement de ne point enfreindre, et tant qu'il lui plaît de ne point l'enfreindre; il n'y a de propriété inviolable que celle sur laquelle il ne plaît point au gouvernement d'étendre la main; l'honneur même des individus se trouve livré, sans restriction ni réserve, aux caprices du gouvernement. L'on ne procède point autrement à Khiva et à Boukhara. A côté de cet état de choses vraiment hideux, vous entendez la bureaucratie russe, la camarilla du palais d'hiver, et les vieux béotiens de Saint-Pétersbourg vous dire: „Mais „ne révélez donc point cela aux étrangers; „cachons les plaies de notre pays.“ Non, ce ne sont point les plaies du pays: le pays, c'est-à-dire la nation, est admirable de force et de sève; ces plaies sont celles de la bureaucratie, et, nous devons le dire avec douleur, d'une partie de la noblesse russe. Guérissons ces plaies; que l'administration soit transformée; que l'on ait recours à des réformes salutaires et conformes à l'esprit du temps, cette eau de Jouvence politique, et la Russie rajeunie s'élancera rapidement vers un avenir de brillante prospérité. Il en est temps encore, mais hâtez-vous; le temps

:he vite partout; en Russie il court au
p. L'empereur Alexandre, animé d'ex-
ntes intentions, veut des réformes; vous
opposez tous les obstacles imaginables,
ez-y garde! Rappelez-vous que les dé-
eurs des vieux abus en France, pour
r entravé et paralysé en 1789 les ex-
ntes intentions du bon et loyal Louis XVI,
éritable père de son peuple, ont amené
cataclysme épouvantable, dont ils ont
les premières victimes. Au lieu de créer
empereur des obstacles sans cesse re-
ssants, au lieu de sourdes menées sou-
ines, aidez votre souverain à opérer des
mes indispensables et que l'on ne sau-
remettre sans danger. A cette heure,
ussie en est au point où était la France
785; elle marche vers son 1789, cette
qui aurait été si heureuse et si bril-
pour la France, sans l'incurable obsti-
n des hommes à courte vue! Au nom
ieu, sauvez-nous, sauvez-nous de 1793!
es lois et ordonnances sont promulguées
ent de la manière la plus bizarre, et
iennent les dispositions les plus incroya-
. Ainsi, le corps des forestiers se trou-

5*

vant composé et d'officiers et d'employés civils, M. Michel Mouravicw, ministre des domaines de la couronne, fit signer à l'empereur une ordonnance, insérée dans la *Gazette du Sénat* du 5 septembre 1858, portant que les officiers du corps des forestiers dont la moralité serait fâcheuse ou le zèle insuffisant, seraient transformés, à titre de châtiment, en employés civils de la même administration. A la suite de cette publication, il y eut une telle explosion d'indignation dans l'opinion, que le gouvernement se vit obligé de révoquer cette déplorable mesure.

Une autre plaie de la Russie, ce sont les juridictions exceptionnelles, les juridictions militaires dont on abuse dans notre pays, dont on a surtout abusé sous l'empereur Nicolas. Le règne de trente années de ce prince, véritable guerre de trente ans contre la civilisation et contre le bon sens, a toujours reposé sur la triple base d'un mépris profond pour l'humanité, d'une crainte imaginaire et mal fondée de toutes les idées généreuses et libérales, et de la déification, constamment croissante, de sa propre personnalité. Au sujet des juridictions excep-

ce de Nijni, Rahmanow, annonça à
ysans, que pressé par le besoin d'ar-
il se trouvait dans la nécessité de
endre. Les paysans lui firent don
somme considérable, à la condition
› point être vendus. Le misérable
anow prit l'argent et vendit sa terre
paysans à M. Alexandre Pachkow.
oment où ce dernier voulut prendre
sion de son bien, les paysans refu-
de lui obéir, affirmant, avec toute
et justice, qu'ils avaient payé pour
int être vendus. Le gouvernement en-
sur les lieux un jeune aide de camp
mpereur, le comte Soumarokow-Elston,



avait nominativement désignés. Heureus
pour eux et pour la province de Nij
gouverneur se trouvait être, par exc
un homme généralement connu et
pour ses sentiments nobles et élevés, e
ses tendances généreuses et éclairées (
néral Alexandre Mouraview, ancien d
briste et le frère aîné du vainqueur de
Il réfusa d'obtempérer à l'ordre de ce
pacha, et en référa au ministre de
rieur. L'on pourrait croire, et avec r
que le comte Elston, qui n'avait point
de fouler aux pieds les lois, et s'étai
érigé, de son propre gré, en tribunal
nel, avait été rayé des contrôles de
mée? Bien au contraire. Fortement p
par la camarilla, il reçut la croix de
Vladimir, et fut nommé vice-directeur
chancellerie du ministère de la guerre

Dès qu'il y a, par exemple, un duel,
faire est déférée à un tribunal militaire.
comprenons qu'il en soit ainsi pour un
entre militaires, mais il est impossibl
comprendre, en saine raison et logique,
en soit de même pour un duel entr
militaire et un civil. Croirait-on qu'en R

les tribunaux militaires sont appelés à juger même les duels, où aucun des adversaires n'appartient à l'armée?

Pour donner une juste idée de ce que l'on appelle en Russie la procédure politique, nous traduisons les lignes suivantes des mémoires du général Michel Fon-Viesine, imprimés en russe à Leipzig, après sa mort. M. Fon-Viesine a été l'un des membres de la société politique de 1825, et l'une des nobles victimes de l'empereur Nicolas. Après un quart de siècle passé en Sibérie, il obtint la permission de revenir habiter une terre située près de Moscou, et mourut peu de jours après son retour.

„La commission d'enquête commença ses „recherches. Un grand nombre de personnes, „dans les deux capitales, furent arrêtées sur „le soupçon d'affiliation aux sociétés secrè-„tes. Dans toutes les provinces de l'empire „il y eut de nombreuses arrestations, et les „captifs, amenés à Saint-Pétersbourg, furent „enfermés dans la forteresse. Le premier „temps, on les conduisait directement au „palais d'hiver pour y être interrogés par „l'empereur *lui-même; on les* introduisait

„en sa présence les mains liées avec des
„cordes derrière le dos, comme si on les
„avait fait entrer, non dans le palais d'un
„souverain, mais dans un bouge de police.
„L'empereur de toutes les Russies, oublieux
„de sa dignité, se permettait d'adresser des
„injures, des gros mots, et de menacer des
„châtiments les plus terribles ces malheu-
„reux qu'on lui présentait les mains liées,
„et qui se trouvaient complétement en son
„pouvoir. La commission d'enquête, com-
„posée de plats courtisans, suivait l'exem-
„ple du maître et procédait en véritable
„tribunal d'inquisition.

„Les prévenus se trouvaient soumis à la
„captivité la plus rigoureuse, dans les case-
„mates de la forteresse, sans cesse menacés
„de la torture pour aveux incomplets. Des
„menaces de ce genre furent adressées par
„la commission, à plusieurs d'entre eux, en
„pleine séance. Pour briser leur énergie, on
„avait recours à tous les moyens de nature
„à frapper leur imagination et à les rem-
„plir d'inquiétude : tantôt c'étaient des me-
„naces de torture, tantôt des promesses
„fallacieuses. La nuit venue, la porte du

„cachot s'ouvrait; l'on jetait un voile sur la „tête du prisonnier : on le conduisait, par „des corridors et des passages demi-obscurs, „dans la salle, éclatante de lumières, où „siégeait la commission. Là, on lui ôtait le „voile; il se trouvait en présence des in„quisiteurs, lesquels lui adressaient des ques„tions sur des sujets menant à l'échafaud, „et, sans lui accorder un moment de ré„flexion, exigeaient, séance tenante, des ré„ponses promptes et catégoriques. Parlant „au nom du souverain, ils promettaient à „l'accusé, en cas d'aveux francs, grâce pleine „et entière : ils n'admettaient aucune ex„cuse, aucune justification; ils inventaient „des dépositions fausses, soi-disant faites „par des collègues d'infortune, et l'on allait „jusqu'à rejeter parfois les demandes de „confrontation. Celui qui refusait de répon„dre, soit par ignorance des faits, soit pour „ne point amener, par un mot imprudent, „la perte d'un innocent, était emmené et „jeté dans un cachot sombre et humide, dé„tenu au pain et à l'eau, chargé de lourdes „chaînes aux mains et aux pieds. *Le mé„decin de la forteresse avait l'ordre d'exami-*

„ner si les forces du captif lui permettaient de „supporter des tourments encore plus violents(1).

---

(1) Le célèbre Pestel, arrêté et amené à Saint-Pétersbourg, reçut trois cents coups de verges le lendemain de son incarcération à la forteresse. Plus tard, on lui pressait la tête au moyen d'un cercle de fer. Le respectable Yakouchkine, ayant été confronté avec lui, racontait ensuite avoir vu sur le front de Pestel une large raie rouge.

Yakouchkine lui-même porta longtemps, sur le cou et sur les épaules, les traces des lourdes chaînes dont il avait été chargé plus d'une fois pendant le temps de son procès.

Le respectable Jean Poustchine fut mis à la torture plus d'une fois.

Ivachew, dans une entrevue qu'il eut avec son père, glissa dans la main de celui-ci un petit morceau de papier, sur lequel il avait trouvé moyen d'écrire quelques mots pour dire qu'on lui avait imposé de soi-disants aveux, et qu'on les lui avait fait signer par la violence et en le menaçant de la torture.

La respectable madame Mouraview, mère de Nikita Mouraview, pria .... (aujourd'hui sénateur), de faire savoir à M Nicolas Tourguénew, que Nikita Mouraview, prenant pour la dernière fois congé d'elle au moment de partir pour l'exil, l'avait prié d'informer M. Tourguénew qu'il n'avait jamais

„Après tout cela, les dépositions arra-„chées aux victimes peuvent-elles être con-„sidérées comme des aveux? Bien souvent, „ces dépositions étaient contraires à la vé-„rité. L'on comprend aisément que des hom-„mes, soumis à des traitements pareils, aient „pu laisser échapper des propos tellement „incohérents, qu'un homme dans son état „normal n'aurait jamais pu en tenir de sem-„blables et n'aurait jamais été à même de „nuire ainsi à ses collègues. Ces créations „d'une imagination, mise en délire par les „tortures morales et physiques furent ad-„mises, par la commission, pour des aveux „et des preuves de faits. . . . . . .

„De tous les membres de la commission, „Czernychew (depuis ministre de la guerre et „prince), fut celui qui se signala le plus par „sa partialité et son insigne mauvaise foi. En „faisant subir des interrogatoires aux accusés, „il entrait dans des accès de la plus vio-„lente fureur, faisait retentir les voûtes de la „salle des gros mots les plus vulgaires, et

---

fait, à la charge de celui-ci, les dépositions que l'ignoble commission d'enquête s'était plue à inventer.

„agissait à l'instar de Jeffreys, le juge-„bourreau anglais du dix-septième siècle.

„Un moment de colère ou de mauvaise „humeur provoqué, il y avait plusieurs an-„nées de cela, par quelque acte blâmable „de la part du gouvernement, était élevé au „niveau d'une conspiration et rangé parmi „les crimes de lèse-majesté. Une expression „violente échappée plusieurs années aupara-„vant, était déclarée tentative de régicide. „Des épanchements entre amis, souvent à „table, entre deux verres de vin, se trou-„vèrent transformés en crimes d'état......

„En général, dans tout ce procès, le gou-„vernement agit constamment avec la plus „insigne partialité, procédant à la fois et à „titre d'accusateur et en qualité de juge ine-„xorable. Quelle justice, quelle équité pou-„vait-on attendre d'une commission d'enquête „se plaisant à fouler aux pieds, de propos „délibéré, toutes les garanties, nominales si „l'on veut, mais enfin inscrites dans la juris-„prudence russe?

„La haute cour suprême adopta, pour „unique base de son arrêt, le rapport de la „commission d'enquête. Elle ne se donna

„même point la peine de faire venir les „accusés en sa présence : elle ne songea „point à leur faire confirmer les aveux soi-,disant faits par eux! *Les accusés n'ont vu ,leurs juges qu'une seule fois : ce fut le jour „de la lecture de l'arrêt!*"

Voilà un témoin oculaire qui vous raconte ce qu'est la justice en Russie. Nous signalerons ici encore l'un des faits les plus hideux de l'inquisition, déguisée chez nous sous le nom de procédure politique. En 1849, une vingtaine de jeunes gens, pour la plupart âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans à peine, se réunissaient souvent entre eux, et dans leurs conversations intimes, blâmaient le gouvernement, lisaient des livres défendus et des vers prohibés, et appellaient de leurs voeux juvéniles une révolution dans l'empire. De là à une conspiration il y avait bien loin. C'était l'époque où l'empereur Nicolas, si craintif toute sa vie devant les idées en général, et toujours tremblant devant l'ombre d'une conspiration, avait senti sa terreur redoubler à la suite des événements de 1848 en Europe. Certains personnages, exploitant ses terreurs, en arrivèrent à se créer des

positions politiques. Un misérable espion, Jean Liprandi, apprit par hasard les réunions de ces jeunes gens, et les dénonça comme ayant formé un complot pour le bouleversement de l'état. Arrêtés, jetés dans les cachots de la forteresse, ils furent livrés à une commission d'enquête, laquelle eut l'infamie de placer, parmi les chefs d'accusation de crime capital, celui d'avoir „dénigré les „hauts fonctionnaires (!!!).“ Parmi ces jeunes gens, quatre ou cinq seulement étaient militaires; néanmoins, suivant l'usage odieux suivi en Russie, ils furent traduits tous devant une commission militaire, condamnés à être fusillés, et n'obtinrent la vie sauve que sur le lieu même de l'exécution. Plusieurs d'entre eux furent envoyés aux travaux forcés : les autres, privés de tous leurs droits civiques, furent obligés de servir comme simples soldats dans les troupes du Caucase ou dans celles d'Orenbourg. L'un d'eux, M. Grigoriew, envoyé aux travaux forcés en Sibérie, passa par la ville de Nijni où demeuraient ses parents; ces derniers sollicitèrent l'autorisation de voir leur malheureux fils; l'on eut la barbarie de leur refuser

cette consolation, et on leur fit cette réponse atroce : „qu'un criminel d'état n'avait point „de parents.“ L'amnistie de 1856, fort incomplète en général, le fut surtout à l'égard des exilés de 1849. L'un des principaux accusés de cette époque, Pétraschevski, gémit encore dans l'exil, au fin fond de la Sibérie. Il a sollicité du sénat la révision légale de son procès, et le ministre de la justice, le comte Panine, lui a fait répondre : „qu'une sentence approuvée par l'Em„pereur n'était plus sujette à révision.“

Nous citerons maintenant plusieurs anecdotes, qui peuvent donner une juste idée du mépris, professé en Russie pour les lois.

Un riche propriétaire, M. Batachew, devenu veuf, se remaria et mourut bientôt, laissant un fils en bas âge. Les fils du premier lit firent inscrire ce jeune frère parmi les serfs, et s'emparèrent de sa part. Un procès s'engagea, et, d'instance en instance, arriva au sénat. Ce haut tribunal ordonna de se faire amener toute la procédure, très-volumineuse déjà. Au moment où la poste, conduisant cette liasse de papiers relayait dans un village, le feu prit, *par hasard*, à

la maison de poste, et se propagea avec une telle rapidité, que tous les papiers furent brûlés! Le pauvre enfant serait resté serf toute sa vie, si le général Balachow, ancien ministre de la police sous le règne d'Alexandre Ier, ne l'avait aidé à mener le procès, qu'il finit par gagner. Cet ex-ministre, connu pour sa rapacité, le logea chez lui, le fit boire et jouer, et lui gagna ainsi des sommes immenses, qu'il se fit exactement payer, ayant eu pour aide et compère, dans cette dernière affaire, Sherwood, l'espion qui, en 1825, dénonça à Alexandre Ier l'existence des sociétés secrètes.

Un propriétaire de l'une des provinces centrales de la Russie avait un procès à la chambre civile de la province, chambre présidée par son oncle. Connaissant la vénalité de ce dernier, il fut irrité, mais nullement surpris, d'apprendre que son adversaire avait payé à son oncle dix mille roubles et avait gagné le procès. Il arrive chez le président et l'accable de reproches : „Mon cher neveu, „lui répond le vieillard, vous êtes beaucoup „trop vif, d'abord, et ensuite vous ne com- „prenez rien aux affaires. Si j'avais décidé

n votre faveur, ce serait votre adversaire ui aurait interjeté appel au sénat, et je 'y aurais rien gagné. Je ne suis point ussi bête que cela. J'ai pris dix mille rou-les. Cinq mille me resteront à moi : les utres cinq mille, les voici; prenez-les; avec cet argent vous allez interjeter appel au sénat, et vous avez la chance de gagner votre procès."

A Moscou, un jour, le colonel Miller, aître de police, détenant arbitrairement en rison un homme du peuple, ce dernier de-anda un jugement en règle. „Comment! s'écria M. Miller irrité, vous osez demander un jugement? Après cela, le premier venu pourra demander à être jugé! Mais c'est affreux! Peut-on concevoir une audace pareille!"

En Russie, la loi accorde à chacune des illes la quatorzième part de l'héritage de es parents. Madame Poltavtsew, née Pach-tow, vint à mourir, laissant un fils peu in-elligent et plusieurs filles mariées, dont l'une a épousé le comte Alexandre Adler-berg, le personnage le plus puissant de la camarilla, et une autre le comte Nicolas

Baranow, dont le frère, le comte l
est l'un des hommes les plus influ
la camarilla. Les soeurs commenc
faire interdire leur frère, et par l
assigner pour tuteur un ancien méd
leur mère, M. Woyt, escroc connu et
taré sous tous les rapports. Le tuteur
droit de signer les actes au nom
pupille, M. Woyt signe un acte de
aux termes duquel chacune des soe
lieu de recevoir sa quatorzième part
mépris de la loi, reçoit une part
celle du frère, lequel se trouve ai
pouillé de la plus grande partie de
tune. Le tuteur affirme que c'était la
du jeune homme, mais s'il est interdi
ment peut-il disposer de sa fortune?

Le prince Nicolas Kassatkine meu
laisser d'enfants; le véritable hériti
parent éloigné, Dourow, tombé dans
sère, ne sut point faire valoir ses
d'autres héritiers s'emparèrent de la
sion. L'individu dont nous avons pai
haut, l'habile escroc devenu tuteur
sant dépouiller son pupille par les
de ce dernier, le sieur Woyt, en u

s'adresse à l'héritier légitime du prince Kas
satkine, lui propose ses bons offices pou
recouvrer son héritage, se fait donner pa
lui une procuration munie de pleins pouvoirs; engage le sieur Zvězdéiéw, jurisconsulte très-connu, à l'aider de ses conseils dans cette affaire, lui promettant une somme considérable, et entame le procès, tout en tenant l'héritier légitime en charte privée, lui donnant à manger et surtout à boire, mais ne le laissant communiquer avec personne, hormis avec ses propres amis et affidés. Les faux héritiers perdent leur procès, les tribunaux adjugent les terres du prince Kassatkine à M. Dourow; celui-ci, ix mois après, signe un acte de vente de
outes ces terres à Woyt, lequel, sur la somme
e deux cent soixante-dix mille roubles sti-
ılée dans l'acte de vente, dont il fallait dé-
ire la somme d'environ cent mille roubles
dettes au Lombard de Moscou, au lieu
payer à Dourow cent soixante-dix mille
əles, lui paye vingt mille roubles en tout,
prétexte de dépenses faites en vertu
pleins pouvoirs, à lui donnés par Dou-
Il se trouve ainsi, à très-bon marché,

propriétaire de terres superbes. Tcuiow et ses enfants végètent aujourd'hui dans la misère, et l'heureux escroc, si puissamment protégé, comme nous l'avons dit plus haut, possède les belles terres qui auraient dû leur appartenir. Son acolyte Zvézdéiéw était mort un peu avant le dénoûment du procès : il viole aussi la parole qu'il lui avait donnée, et refuse de payer à la veuve et aux enfants de Zvézdéiéw la somme, qu'il avait promise à leur mari et père.

En Russie, jusqu'à la création des chambres civiles de province, sous le règne de Catherine II, les actes de mutations des propriétés foncières se trouvaient enregistrés au *Prikaze* des propriétés (*Vottschinyi Prikaze*), appelé, depuis Pierre Ier, le collége des propriétés (*Vottschinnaïa koleghiia*). Depuis la création des chambres civiles en 1779, on y enregistre ces sortes d'actes. Lors de l'arpentage général de l'empire, sous Catherine II, les terres (*datcha*) appartenant à un seul propriétaire furent enregistrées en son nom, ce qui s'appelle en russe un arpentage spécial (*spétsialnoié méjévanié*), et les terres (*datcha*) où plusieurs propriétaires avaient des pos-

sessions, furent enregistrées au nom de tous les propriétaires, sans qu'il fût désigné combien de terrain chacun d'eux y possédait : cela s'appelle arpentage en commun (*obstchéïé méjévanié*). En 1835, l'on prescrivit de fixer, dans chacune de ces terres, le lot auquel chaque propriétaire avait droit, et de préciser les limites de son terrain. Pour y arriver sans donner naissance à une foule de procès de chicane, utiles à la bureaucratie seule, il fallait nécessairement adopter la base de l'*uti possidetis* avec le terme de prescription décennale, comme il est fixé par la loi russe; mais cette manière de voir était trop équitable et trop logique pour convenir au comte Panine, ministre de la justice, dont l'intelligence, comme nous l'avons dit, n'est point complétement saine. En 1844, poussé par la bureaucratie, il proposa au conseil de l'empire et fit adopter par l'empereur Nicolas une loi, qui levait la prescription décennale pour les terres arpentées en commun, et reportait cette prescription à quatre-vingts années en arrière, c'est-à-dire à 1765, date du premier arpentage. Alors il devint indispensable aux proprié-

sentant des comptes faux de frais et dépenses. Une fois entré en possession de ces belles terres, Woyt ne s'avisa-t-il pas de protester contre l'acte d'arpentage à l'amiable admis par son prédécesseur, et d'exiger beaucoup plus de terrain qu'il ne lui en revenait, présentant à l'appui de ses prétentions des actes délivrés par les employés des archives du sénat! Le plus curieux de la chose, c'est qu'il présenta deux actes, l'un en 1849, l'autre en 1854, délivrés par le même bureau et pourtant complétement contradictoires entre eux, tandis qu'il y a encore deux actes délivrés par ce même bureau, l'un au feu prince Kassatkine, l'autre à l'un des propriétaires de cette terre, et tous ces quatre actes, délivrés par la même autorité, sont contradictoires entre eux. Ceci amènerait l'homme le plus indulgent à affirmer, que sur les quatre actes trois au moins sont faux. et nous inclinons à croire que tous les quatre le sont. Woyt paya le tribunal du district de Tchern, et y gagna son procès en 1855; il avait acheté les voix : du juge Matsnew (lequel depuis, dans un accès d'ivrognerie, s'est pendu), de l'assesseur

ɔw et du sécrétaire Diakonow; appel fut jeté au tribunal civil de la province do ı, lequel, sans entrer dans l'examen du de la question, cassa le jugement pour de forme, et le renvoya, en 1858, à ouvel examen du tribunal du district. aire s'en trouve là aujourd'hui; nous ons quel en sera le dénoûment, mais avons voulu citer ce fait curieux, pour ver à quel point la sécurité de la propriété encore peu garantie en Russie; de quelle ière le ministre de la justice permet à employés de délivrer, moyennant finance, actes faux, et oblige ensuite les tribu- à établir, sur ces actes notoirement , les droits de la propriété de chacun; pour faire voir ce que peut se per- re en Russie le premier escroc venu, u'il est appuyé par la toute-puissante rilla.

mépris de la légalité, cette indifférence ise pour les droits les plus sacrés, sont plaies bien profondes, et le plus coupa- de tous, c'est le gouvernement, qui, de- des siècles, et sauf de rares exceptions eu de durée, a toujours professé que la

volonté du souverain est au-dessus des lois. Il a appris à la nation à mépriser la loi, à ne croire qu'à la puissance de la force brutale, à l'efficacité de l'intrigue souterraine, fille de la peur et mère de la bassesse. Pour peindre le dix-huitième siècle en Russie, nous citerons les paroles énergiques, mais éloquentes et vraies, de l'un de nos écrivains les plus distingués :

„En Russie, au dix-huitième siècle, les „coups d'état, les révolutions de palais étaient „en permanence. Rien de stable. En se met„tant au lit, les habitants de Saint-Péters„bourg ne savaient jamais sous le gouver„nement de qui ils se réveilleraient. Aussi „s'intéressait-on fort peu à ces changements, „qui ne touchaient au fond que quelques in„trigants allemands devenus ministres russes, „quelques grands seigneurs blanchis dans le „parjure et le crime, et le régiment de Préo„brajensky, qui, à l'instar des prétoriens, „disposait de la couronne. Pour les autres, „il n'y avait rien de changé. Et quand je „dis les autres, je ne parle que de la no„blesse et des employés; car de l'immensité „silencieuse du peuple, du peuple courbé,

›on Dieu de lui envoyer, et ne se sou-
; guère, de son côté, des spectres qui
taient d'un pas chancelant les marches
rône, glissaient comme des ombres et
araissaient en Sibérie ou dans les ca-
s. Le peuple, dans tous les cas, était
d'être pillé. Son état social était donc
.bri de toute chance. Période étrange!
trône impérial ressemblait au lit de
pâtre. Un tas d'oligarques, d'étran-
, de pandours, de mignons, conduisaient
ımment un inconnu, un enfant, une
mande, l'élevaient au trône, l'adoraient,
istribuaient en son nom des coups de
ıt à ceux qui trouvaient à y redire.
eine l'élu avait-il eu le temps de s'e-

„le lendemain, chargés de fe
(M. Herzen, préface aux *Mém
ratrice Catherine II.*)

Une législation sortie d'un
ses pareil peut-elle offrir la
tie de sécurité et d'équité?
profondes et complètes sont
L'une des énormités de la l
consiste dans la confusion de
voirs administratif et judiciair
ordination de celui-ci au pr
on que les gouverneurs de
le droit : 1) de réviser le
district; 2) de mettre en
les assesseurs

caste,
carrière.

t, un vaste champ à la chicane et
ocès. Comment en serait-il autrement,
anière dont elles sont faites? L'opi-
ublique n'est jamais consultée; les
vant leur promulgation, ne sont sou-
qu'à l'examen du conseil de l'empire,
lée dont les membres sont le plus
t redevables de leur siége à la fa-
aux intrigues de cour, quelquefois
au hasard. Ne se trouvant point in-
e l'inamovibilité, le conseil de l'em-
jouit d'aucune espèce de considéra-
l y a bien là quelques hommes d'un
remarquable; mais la très-grande ma-
véritable faisceau d'incapacités, est
ée de nullités, de courtisans vieillis

et leur fortune, et, devenus courtisa
leurs vieux jours, se prennent eux-n
avec une parfaite naïveté, pour de
seigneurs.

Il ne sera point inutile de place
les yeux de nos lecteurs la statistic
l'âge des membres du conseil de l'e
Cette assemblée, outre les grands-duc
prince Pierre d'Oldenbourg, compte a
d'hui ($\frac{1}{13}$ décembre 1860), cinquante-neu
bres. Un seul a quarante-cinq ans; se
de cinquante-six à soixante ans; ving
de soixante à soixante-dix ans: il y a
septuagénaires et six octogénaires.

Les réformes judiciaires les plus
saires à accomplir en Russie, sans
devraient être :

1) L'extension à toute la nation du
de ne point être soumis eaux châtiment
porels, droit réservé, jusqu'à ce jour
quement à la noblesse et à la bourg
notable;

2) L'introduction des principes de l'é
générale devant la loi et de la liberté
plète de conscience;

3) La révision de la législation pén

celle de la législation civile, sur les bases du code Napoléon;

4) L'introduction de la procédure publique et orale;

5) L'introduction des avocats;

6) L'introduction du jury;

7) L'abolition des juridictions exceptionnelles;

8) Le jugement par les tribunaux ordinaires de toutes les affaires dans lesquelles, outre les militaires, se trouvent impliquées des personnes qui ne sont point militaires;

9) L'établissement d'une ligne de démarcation bien tracée entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif;

10) La réduction du nombre des instances judiciaires à trois : le tribunal de district, le tribunal de province et le département du sénat;

11) La substitution au *plenum* du sénat d'un tribunal composé de sénateurs inamovibles, et placé, vis-à-vis de tous les autres tribunaux, exactement dans la position de la cour de cassation française, avec les mêmes devoirs et les mêmes prérogatives;

12) L'interdiction au ministre de la jus-

tice d'intervenir dans les décisions ju
res et de se permettre de donner au
bunaux des ordres contraires aux loi
qui constitue de sa part une véritable
pation du pouvoir souverain.

III.

DU SÉNAT.

énat, institué en 1711, fut, au dix-
e siècle, le tribunal le plus élevé
Russie, et avait en même temps l'obli-
de tenir la main à l'exécution des
faut dire, qu'à l'exception de quel-
ıdividualités qui se signalèrent par
'auté inaltérable et un courage civil
t, individualités d'autant plus bril-
ju'elles restèrent isolées, les sénateurs
ımais été en Russie à la hauteur de
ıble et grande mission. La presque
des membres de ce corps, jadis si
lacé, se signala en tout temps par
ıence complète de dignité et de sens
se pressant dans les antichambres des
et des favorites de toutes les époques,
ant, par un ignoble esprit de courti-
, les arrêts les plus iniques, les plus

cruels et les plus odieux. Depuis l'institution, en 1810, du conseil de l'empire sur la base sur laquelle il repose aujourd'hui, le sénat descendit au second rang, et plus tard les procédés hautains et insolents du ministre actuel de la justice, comte Panine, le firent descendre bien plus bas encore. Les sénateurs sont amovibles et révocables à la volonté du gouvernement et au caprice du ministre de la justice. Aujourd'hui ce corps n'a aucune importance, aucune signification. On y fait entrer des officiers généraux qui commandent les divisions de l'armée d'une manière peu satisfaisante, ou bien qui ne peuvent plus se tenir à cheval, des amiraux qui ne sont plus en âge d'affronter la mer, des gouverneurs de province trop incapables même pour ces fonctions aujourd'hui occupées par tant d'incapacités, de vieux bureaucrates dont les ministres destinent les places à des parents ou à des protégés. Un fonctionnaire ou un officier général a-t-il un coup d'apoplexie, on le fait entrer au sénat; au second coup d'apoplexie, on le fait entrer au conseil de l'empire; au troisième coup d'apoplexie, il peut aspirer à devenir mini-

ent du conseil des ministres.
sénat, aux termes de la loi, a l'obli- de veiller à ce que les ministres issent leurs devoirs et ne transgressent les lois. Mais, en Russie, il y a tou- bien loin du droit au fait. Voici com- les ministres en crédit traitent le sé- n jour, sous le règne de l'empereur s, l'un des hommes les plus influents tte époque, et bien connu pour être nation de l'arbitraire le plus brutal, le Kleinmichel, se trouvant ministre des et chaussées (1), le sénat lui fit de-

---

(1) C'est M. Kleinmichel qui fut l'une des causes nistres de la dernière guerre, en empêchant

mander pourquoi l'on avait mis un délai de *dix années* à répondre à une demande d'explication, adressée par le sénat au ministère des ponts et chaussées. Le ministre de la justice se trouvait en voyage, et ses fonctions étaient remplies *ad interim* par son adjoint (ce qu'on appelle en France le sous-secrétaire d'état), M. Illitchevski (mort depuis). Le ministre des ponts et chaussées arrive au comité des ministres, tire de son portefeuille l'oukase du sénat, court à M. Illitchevski, et, la figure blême, un poing crispé, tenant dans l'autre main l'oukase qu'il balançait devant la figure d'Illitchevski effrayé et tremblant, il lui crie d'une voix étouffée par la rage : „Voilà ce que *votre* sénat „a osé m'écrire ! Comment a-t-il pu se lais„ser aller à une audace pareille ? Je lui en „ferai voir de belles, à *votre* sénat ; je vais

min de fer entre Saint-Pétersbourg et Moscou, sur une distance d'environ 700 kilomètres, dans un pays où il n'y a point de montagnes et où le terrain, sur presque tout le parcours du chemin, est à vil prix, a coûté 120 millions de roubles (480 millions de francs), et ne rapporte presque rien.

ɜr plainte à l'empereur." L'oukase fut ;, le procureur qui l'avait contre-signé i n'avait fait qu'exécuter la loi, reçut éprimande; le sécretaire, qui en avait la minute de la manière la plus lé- fut obligé de quitter le ministère de tice et de passer dans une autre admi- tion. Le ministre de la justice, comte e, de retour de son voyage, entra dans cès de fureur, — contre qui, croyez- — contre le sénat, et usurpant, comme ui est arrivé maintes fois, le pouvoir ɛain, il défendit au sénat de jamais er, à l'avenir, à aucun ministre une ıde d'explication, sans avoir soumis le ', au préalable, à l'examen du ministre justice.

Crimée, un propriétaire, le comte ·inow, avait un procès et l'avait gagné ;nat. Le gouverneur général de ce le maréchal prince Worontsow, qui l'a istré pendant trente années consécu- et qui, notez-le bien, avait été élevé ıgleterre, dans ce pays classique de la ·é, refusa d'exécuter l'oukase du sénat. ›ut de quelque temps arrive un second

oukase pour prescrire la mise à exécution immédiate de l'arrêt. L'un des principaux employés attachés au prince Worontsow lui dit : „Mon prince, il faudrait pourtant ob- „tempérer à l'ordre du sénat. — Allons donc, „mon cher, lui répond le prince, vous êtes „bien naïf; qui exécute aujourd'hui les ou- „kases du sénat? on n'y fait nulle atten- „tion, et tout est dit!"

Le sénat est divisé, comme on le sait, en plusieurs départements, siégeant, les uns à Saint-Pétersbourg, les autres à Moscou, quelques-uns à Varsovie. Le ministre de la justice, dans un travail en tête-à-tête avec l'empereur, présente au souverain, au mois de décembre, la liste nominative des sénateurs pour chaque département, pour l'année suivante. L'empereur agrée cette liste sans que les sénateurs aient été consultés le moins du monde. Ainsi, un sénateur se serait-il permis de donner un vote désagréable au ministre, ou bien aurait-il simplement encouru son déplaisir, si ce personnage est rattaché à Saint-Pétersbourg par des raisons de famille ou de fortune, il peut être certain de se voir envoyé au sénat de Moscou,

et *vice versa.* Le ministre de la justice, très-empressé à flatter la camarilla, aime beaucoup à contrarier tout le reste du genre humain. Un jour, un nouveau sénateur, plus malin qu'il n'est généralement donné aux sénateurs de l'être en Russie, voulant vivre à Moscou, et interrogé par le ministre sur le choix du lieu de résidence qu'il aurait préféré, répondit qu'il demandait à siéger au sénat de Saint-Pétersbourg; le lendemain, il était nommé à celui de Moscou, et c'était tout ce qu'il voulait.

Le sénateur Zoubkow, connu pour un habile jurisconsulte, pour un homme d'intelligence et de droiture, siégeait au sénat de Saint-Pétersbourg et souffrait de la pierre. Il demande au ministre un congé pour aller se faire opérer à l'étranger : il eut un refus; il demande à passer au sénat de Moscou, sa ville natale : nouveau refus. Le ministre, enchanté de se débarrasser d'un homme intelligent et droit, le fit venir, et l'engagea à quitter momentanément le service pour aller se faire opérer à l'étranger, lui donnant *sa parole d'honneur* qu'à son retour en Russie il serait réintégré au sénat. M. Zoub-

kow suivit ce conseil, et lorsqu'à son retour il demanda à rentrer au sénat, il eut un refus du ministre. Il écrivit une lettre à l'empereur, lequel, après en avoir causé *en tête-à-tête* avec le ministre, répondit également par un refus. Le service public fut ainsi privé d'un sénateur, qui remplissait ses fonctions avec mérite, dignité et indépendance.

Les réformes à opérer dans l'organisation du sénat devraient être :

1) Rendre les sénateurs inamovibles, et pour épargner aux plaideurs des provinces éloignées de coûteux voyages dans les capitales, établir des départements du sénat à Kiew, Casan, Tiflis et Irkoutsk;

2) Augmenter le nombre des départements du sénat, le chiffre actuel étant complétement insuffisant. Ni les sénateurs, ni les procureurs, n'ayant point le temps matériellement indispensable pour l'examen sérieux des nombreuses affaires qui leur incombent, le sort de ces dernières se trouve ainsi presque exclusivement entre les mains des secrétaires du sénat, qui sont les rapporteurs des affaires;

3) Pour ne point augmenter outre mesure

le nombre des sénateurs, instituer à Saint-Pétersbourg et à Moscou des membres du sénat comme il en existe à Varsovie, ayant aux séances voix délibérative à l'égal des sénateurs;

4) Etablir que chaque département du sénat sera l'instance supérieure et définitive, pour toutes les affaires civiles et criminelles, des provinces de son ressort;

5) Remplacer les *plenum* par une cour de cassation pour toute la Russie, siégeante à Moscou;

6) Investir cette cour de cassation des attributs et prérogatives de la cour de cassation française;

7) Composer cette cour de cassation de sénateurs, élus à vie par leurs collègues, au scrutin public;

8) Conférer à la cour de cassation, ainsi organisée, le droit de demander compte aux ministres des abus de pouvoir, et au besoin de signaler ces abus au souverain;

9) Permettre aux sénateurs de faire choix de la ville où ils voudraient siéger, et les soustraire ainsi au despotisme du ministre de la justice.

IV.

DE L'ADMINISTRATION.

L'administration en Russie a pour bas l'arbitraire le plus absolu, revêtu parfois d l'apparence de formes légales, et parfoi exercé sans détour ni voile. A tous les nombreux échelons de l'administration, de hau en bas, l'on vole; de bas en haut, l'on trompe. La population rurale se compose de deu éléments bien distincts en apparence, et au fond administrés, sauf les formalités légales, à peu près de la même manière, avec l différence, toutefois, que la partie de la population qui, selon la loi, devrait jouir d certains droits civiques, est encore plus opprimée que celle à laquelle tous les droit civiques sont refusés. Certes, nous ne somme point le champion du servage; nous en considérons la prompte abolition comme un question, pour la Russie, à la fois d'honneu

et de salut public. Mais nous devons dire que les paysans des domaines de la couronne sont encore plus pillés que les serfs des propriétaires. Ces derniers ne jouissent d'aucuns droits civiques; ils ne peuvent, sans l'autorisation du propriétaire, ni se marier, ni acquérir des propriétés, ni exercer le commerce; leur propriétaire peut les punir corporellement, les faire soldats, ou les mettre à la disposition du gouvernement, pour être éloignés de leur village natal; ce qui est une manière peu déguisée de les envoyer en Sibérie, vers laquelle le gouvernement ne manque jamais de les diriger. Mais tous ces droits du propriétaire, droits si odieux, souvent exercés, ne le sont pas toujours, grâce à Dieu. Sans parler des propriétaires bons et humains, comme il y en a beaucoup, tout propriétaire qui comprend ses véritables intérêts pécuniaires cherche à augmenter le bien-être de ses paysans et à les pousser dans la voie de la prospérité.

Il en est tout autrement des paysans de la couronne, et, à ce sujet, nous ne pouvons nous empêcher de signaler ici un fait, qui prouve jusqu'à la dernière évidence la toute-

puissance de la bureaucratie, et combien il est impossible, même à un homme d'état bien intentionné, de rien accomplir de bon en Russie, à moins d'un changement complet dans la forme de gouvernement, qui est le règne de l'absolutisme bureaucratique et du bon plaisir de la camarilla, revêtus tous les deux du nom du souverain, lequel, le plus souvent, ignore les abus commis en son nom. En 1838, l'empereur Nicolas, dans l'intention de jeter les bases d'une future émancipation des serfs, voulant introduire l'ordre dans l'administration des paysans de la couronne, créa un ministère spécial, et plaça à sa tête M. le comte Kissélew, homme éminent sous tous les rapports, doué d'une haute intelligence, connu pour sa loyauté, ses idées libérales, et constamment, pendant le cours d'une longúe et honorable carrière, dévoué à la cause du progrès. M. le comte Kissélew avait administré et organisé la Moldavie et la Valachie à peine échappées au joug musulman; il leur avait donné une organisation libérale et modérée, qui assure à son auteur une place honorable dans l'histoire; pendant de longues années passées à

:e; aujourd'hui il occupe le poste émi-
d'ambassadeur de Russie en France, et
it ces fonctions avec une haute distinc-
On voit qu'il a toujours parfaitement
fait ce qu'il a eu à faire. D'où vient
qu'une fois ministre, son ministère fut
i et dévasté par la bureaucratie? Cela
à ce qu'en Russie, comme nous l'avons
us haut, la bureaucratie, en l'absence
ıte publicité, de toute discussion pu-
, de tout contrôle sérieux, est plus
que les ministres les plus éminents,
orte que l'empereur soi-disant absolu,
orte que ne le fut jamais l'empereur
s lui-même, ce prince chez lequel le
du pouvoir absolu dans sa propre per-

sang du peuple. Les paysans de la couronne ont bien dans leurs communes une administration soi-disant élective, mais elle ne l'est guère de fait, puisque les autorités ont le droit, à l'expiration du terme du mandat électif, de continuer dans leurs fonctions les individus dont ils ont eu à se louer. De cette manière, un paysan appelé à des fonctions communales pille ses administrés, et avec le fruit de ces rapines, il acquiert les bonnes grâces des employés qui le maintiennent à son poste. Un fonctionnaire communal électif ne satisfait-il point assez la rapacité des employés, ceux-ci trouvent sur-le-champ un moyen de le destituer et de le faire mettre en jugement.

Toutes les affaires se traitant par écrit, d'après la forme bureaucratique, et la presque totalité des fonctionnaires communaux ne sachant ni lire ni écrire, il dépend toujours du sécretaire (*pissar*) d'exposer ces fonctionnaires à transgresser les formalités légales, ce qui amène la mise en jugement. D'un autre côté, ce même sécretaire étant à la nomination du gouvernement, se permet tous les abus possibles. Ainsi, la loi établit

rocès-verbal. Un employé arrive dans ›ommune, fait administrer à un paysan, at son bon plaisir, trois ou quatre fois de coups de verges que la loi ne le ›t, et le sécretaire rédige un procès-l, souvent antidaté, aux termes duquel tient aurait reçu, soi-disant en vertu arrêt communal, le nombre de coups ›rges fixé par la loi. Le paysan veut-il r plainte? La loi ne lui permet point ıdresser aux tribunaux, et d'ailleurs, le ermît-elle, à quoi le mènerait ce re-, avec l'organisation actuelle de la jus-›n Russie, véritable échelle de vénalité, l'arbitraire au sommet? Un paysan de

priétaires; mais en même temps il faut également émanciper le paysan de la couronne du joug des employés, et introduire en Russie, pour tout le monde, le règne de la loi égale et équitable pour tous, avec une procédure publique et orale, et un système de garanties sérieuses que nous examinerons à la fin de cet ouvrage. Les paysans de la couronne, libres aux termes de la loi, sentent si bien qu'ils sont esclaves, que nous en avons entendu nous dire : „On va donner la „liberté aux serfs des propriétaires; quand nous „donnera-t-on la liberté, à nous autres?"

Dans chaque province (*goubernia*) tous les pouvoirs se trouvent concentrés, les uns de droit, les autres de fait, dans les mains du gouverneur, à moins qu'il n'y ait un gouverneur général, ce qui est pire encore. Un gouverneur est bien souvent choisi parmi des individus n'ayant ni assez de relations, ni assez d'appuis à Saint-Pétersbourg, pour oser se permettre impunément des violations ouvertes de la loi. Il se borne à l'éluder, à suivre une voie de concussions à demi voilées, assez du moins pour que le grand jour ne puisse y pénétrer. Tous les gouverneurs

de province ne se trouvent point dans la position de pouvoir se permettre de suivre l'exemple du lieutenant-général baron de Howen, gouverneur, tour-à-tour, des provinces de Voronèje, Novgorod et Grodno, lequel un jour, à Voronèje, en pleine séance officielle du conseil de régence provinciale (*goubernskoié pravlénié*), l'un des conseillers lui indiquant dans un volume du Code des lois l'article qu'il allait violer, saisit ce volume, le plaça sur son fauteuil, et s'asseyant dessus, dit au conseiller: „Eh bien, où est-elle maintenant, votre loi?" On croira peut-être que M. de Howen fut enfermé dans une maison de fous? Que l'on se détrompe; il a été nommé sénateur, et il siége aujourd'hui dans ce sénat, dont la mission officielle est de veiller à l'exécution des lois.

La position des provinces administrées par des gouverneurs généraux est souvent plus malheureuse encore. Un gouverneur général est choisi, presque toujours, parmi les amis des ministres ou de la camarilla; aussi peut-il se permettre impunément les violations de la loi les plus odieuses comme les plus ridicules. Nous aurions trop à faire si nous vou-

lions énumérer tout ce que faisaie
dignitaires, il n'y a pas bien longtem
core; ce que se permettait surtout le
Zakrevski, gouverneur-général de Mosc
avait l'habitude de dire que rien ne
l'administration autant que *ces maudit*
et qui fut renvoyé dernièrement, non
onze années d'oppression et de vols, mai
avoir, sans pudeur aucune, autorisé s
madame la comtesse de Nesselrode, i
mettre un acte de bigamie! Nous nou
nerons à citer les actes de quelqu
d'entre les gouverneurs généraux s
M. le comte Alexandre Strogonow, g
neur-général d'Odessa et de la No
Russie, beau-père de madame la gran
chesse Marie, a obtenu, en septembre
l'autorisation de faire punir la désobéi
des serfs envers leurs maîtres, suiva
bon plaisir, sans tenir compte des
fixées par la loi. Nous avons vu M. le
Michel Gortchakow, vice-roi de Polog
homme intègre et bon, connu pour sc
rage militaire, mais entièrement dén
courage civil, et dominé par un fo
naire ennemi acharné de la civilis

des idées éclairées, M. Paul Mouhanow, obtenir la suppression d'un journal et la mise à la forteresse du rédacteur, M. Ogryszko, et pourquoi? pour la publication d'un article archéologique sans la moindre allusion politique, et notez-le bien, *imprimé avec le visa de la censure*, par la raison que cet article était dû à la plume de l'un des chefs de l'émigration polonaise, l'illustre et respectable M. Lelewel. Mais alors à quoi bon avoir une censure, si, après en avoir obtenu le *visa*, on est encore exposé à être jeté dans un cachot et à se voir ruiné par la suppression de son journal? M. Ignatiew, gouverneur-général de Saint-Pétersbourg, mécontent de quelques paroles prononcées à la séance de la municipalité par un marchand membre de cette municipalité, M. Malkow, le fait venir, lui dit des injures, et le fait mettre aux arrêts, sans en avoir le moindre droit. M. Malkow porte plainte au sénat, qui seul a le droit de juger les gouverneurs. Le sénat se permet de demander modestement au gouverneur-général des explications sur cette affaire. Là-*dessus le* ministre de la *justice, comte Panine,* lance au sénat un

papier qui n'était au fond qu'une verte et insolente réprimande, et le chef supérieur de la police politique, le prince Basile Dolgoroukow, ayant fait venir M. Malkow, lui signifie que, s'il osait encore donner suite à cette affaire et s'il ne retirait point sa plainte, il serait envoyé en exil sans procès ni jugement. Comment peut-on s'attendre à trouver la moindre équité chez de petits employés, lorsque de hauts dignitaires, les ministres eux-mêmes, donnent l'exemple de la violation la plus inique et la plus effrontée de toutes les lois et de toute équité?

Le gouverneur de chaque province est assisté, dans le conseil de régence provinciale, de conseillers ayant le droit, en cas de dissentiment d'opinions, de faire consigner leur avis au procès-verbal, lequel est alors envoyé à l'examen du ministre de l'intérieur. Il y a de plus, dans chaque province, un procureur nommé par le ministre de la justice, ayant le devoir de veiller à l'exécution de la loi et le droit d'annuler, par refus de contreseing, tout procès-verbal du conseil de régence provinciale. Mais si un procureur se met en opposition avec le gouverneur, le

ministre de la justice se hâte soit de le révoquer, soit de le faire permuter avec l'un de ses collègues, en l'envoyant dans une province éloignée dont le séjour puisse lui être désagréable. Les conseillers de régence sont nommés par le ministre de l'intérieur: ce sont, pour la plupart du temps, des employés sans fortune, avides de s'en créer une; ils arrivent dans une province qu'ils ne connaissent point et ne se soucient nullement de connaître, et le meilleur moyen de se remplir les poches étant de faire sa cour au gouverneur, ils vont au-devant des désirs de celui-ci. Les conseils de régence provinciaux prélèvent un impôt régulier sur tous les fonctionnaires de la province, sur les maîtres de police des villes (*gorodnitchyi*), sur les chefs de la police rurale des districts (*ispravnik*), ainsi que sur tous ceux qui se trouvent en contact, pour la moindre affaire, avec le conseil provincial. Les appointements des employés étant minimes au point de les exposer à la misère si, n'ayant point de fortune personnelle, ils voulaient rester honnêtes, on peut aisément penser que pour satisfaire la rapacité de leurs chefs, ils sont

obligés de voler eux-mêmes. Un employ
ne voudrait point payer ses chefs s'ex
rait à être destitué et mis en jugement
Code russe étant un dédale inextricabl
formalités aussi chicanières qu'inutile
bien du pays, de *formalités impossibles à*
plir dans leur entier, mais dont la non-o
vance entraîne destitution et jugement,
ne peut acheter sa sécurité qu'à prix
gent. Ainsi, les *ispravnik* sont imposé
1,000 à 1,500 roubles (de 4 000 à 6
francs); l'impôt sur les *gorodnitchyi* varie
vant l'importance de la ville qu'ils a
nistrent; dans telle ville commerciale
port sur une rivière navigable, le che
la ville paye au conseil de province ju
3.000 roubles (12.000 francs), sans cor
l'obligation d'héberger les employés d
ville de province lors de leur arrivée
la ville qu'il administre, de leur faire
bonne chère et de les régaler de vin de C
pagne. Dans les villes pauvres et dé
de commerce, l'impôt ne dépasse point
roubles (2.000 francs). Malheur à celu
ne payerait point! D'un autre côté, tou
habitants d'une ville, les marchands su

r a point de marchand dont la boutique
›it exposée à être subitement fermée, au
lu petit tyran, et le commerce suspendu
longtemps qu'il plaira à ce dernier.
les districts, les propriétaires qui ont
uissantes relations de famille, ou bien
ccupent des places élevées, sont certaine-
à l'abri des vexations : l'administration
ne ménage que ceux qu'elle craint.
tous les autres doivent s'exécuter. et
r; même les intendants des propriétaires
ants, mais constamment absents de leurs
s, sont astreints au tribut, à cause de
gnement de leurs patrons, et de la pos-
té aux employés de leur faire subir des

publics. A côtê se trouvait une maison bien modeste, appartenant à un homme assez pauvre. La dame voulut acheter cette maison presque à moitié prix, pour agrandir l'établissement de bains. Sur le refus du propriétaire, on lui déclare que le gouverneur général se trouvant investi de pleins pouvoirs, l'enverrait en exil, soi-disant pour cause d'opinions politiques et de propos imprudents. C'était à l'époque de la terreur qui planait sur la Russie dans les dernières années du règne de l'empereur Nicolas; rien n'était plus facile que d'exiler un homme; le malheureux céda, et vendit sa maison à moitié prix.

Dans l'une des communes des paysans de la couronne, dans la province de Toula, il y avait en plein champ une immense pierre pesant quelques milliers de kilogrammes. Un jour, le chef du cercle arrive, réunit les paysans, et leur annonce avoir reçu de l'empereur l'ordre de leur prescrire de transporter cette pierre à Saint-Pétersbourg. Les paysans se récrient en signalant l'immense poids de la pierre, et prient le chef du cercle de tâcher de leur éviter cette besogne. L'employé

'avait jamais été donné.

époque la plus active des travaux cham-
, à l'époque de la moisson et de la
n, par exemple, on voit souvent arri-
ez les paysans de la couronne, ainsi
iez les serfs des terres où les proprié-
ne résident point, des employés soi-
venus pour faire une enquête, souvent
ie affaire imaginaire. Ils font chercher
ysans les plus aisés, et les retiennent
quatre jours, sous le prétexte de leur
ubir un interrogatoire. L'urgente néces-
l'ont ces paysans de retourner à leurs
x les décide à donner de l'argent aux
yés, et l'enquête se trouve close en un
oeil.



nourriture, pendant ces deux mois, de la vache, laquelle avait été retenue pendant tout ce temps à la police, comme impliquée dans un délit de coups et blessures.

Dans la province de Viatka, il y a une trentaine d'années de cela, le secrétaire du conseil de régence provinciale, M. Padarine, avait l'habitude, lorsqu'un bourgeois ou un paysan l'abordait pour le solliciter au sujet d'une affaire, de lui répondre : „Allez au diable!“ et de lui tourner le dos. Alors un employé compère s'approchait du solliciteur, et lui demandait : „Que vous a répondu M. „le secrétaire? — Il m'a envoyé au diable.— „Mais alors il faut y aller. — Je ne vous „comprends pas. — Mais vous ne savez „donc pas que le diable donne ses audien„ces deux fois par semaine, tel et tel jour, „à telle heure de la soirée, dans une mai„son de telle rue écartée? Allez-y, croyez„moi, vous vous en trouverez bien. Seule„ment, sachez qu'il faut payer M. le diable.“ Le solliciteur se rendait à l'endroit désigné, et se trouvait introduit dans une immense chambre mal éclairée, partagée en deux par une cloison. De l'autre còté de la cloison re-

tentissait une voix qui demandait au solliciteur : „Que voulez-vous? — Monseigneur le „diable, je viens pour telle affaire;“ et il exposeit sa requête. Le prétendu diable, toujours invisible derrière la cloison, répondait : „Dé„posez telle somme d'argent sur la table qui „se trouve à côté de vous, et fuyez à toutes „jambes. Votre affaire sera faite.“

Nous avons connu plus tard Padarine. Après avoir amassé une jolie fortune par ce moyen honorable, il se rendit à Saint-Pétersbourg, donna de l'argent à qui de droit, et se fit nommer vice-gouverneur dans sa province natale, dans cette même province de Viatka où il avait représenté le diable. Nous étions à cette époque exilé par l'empereur Nicolas dans cette même ville de Viatka, et nous y avons passé une année au milieu de ses habitants si bons, si prévenants, si hospitaliers, dont l'accueil cordial et affectueux ne s'effacera jamais de notre souvenir. Padarine, vice-gouverneur, remplissait alors *ad interim* les fonctions de gouverneur de la province, et se livrait à des exactions quotidiennes, beaucoup trop nombreuses pour être racontées

ici, et dont nous réservons le récit pour nos mémoires.

L'une des branches les plus lucratives du vol public organisé, ce sont les fermes des eaux-de-vie. Nous consacrerons un chapitre spécial à cette partie si grave de l'anarchie, appelée administration russe; ici, nous nous bornerons à dire, que les sommes données par un fermier de toute une province aux employés de divers grades, ne sauraient jamais descendre au-dessous de 50,000 roubles (200,000 francs), et pour un fermier d'un seul district, au-dessous de 5,000 roubles (20,000 fr.).

La conscription est une branche lucrative de revenus pour les employés, surtout pour ceux du ministère des domaines. Chez les paysans de la couronne, le tirage ayant lieu au sort, une partie des bons billets sont ordinairement vendus et distribués d'avance aux fils des paysans riches, et ces derniers ne prennent part au tirage que pour la forme.

Voulez-vous obtenir d'un bureau d'administration un renseignement autorisé par la loi, ou bien prendre une copie légale d'un acte quelconque? vous devez payer, sinon

vous ne l'obtiendrez jamais. Le payement des impôts eux-mêmes doit être accompagné d'un tribut, à défaut duquel vous serez obligé d'attendre des semaines entières pour obtenir la quittance voulue par la loi. Tout s'achète et tout se vend en Russie.

Nous savons bien que l'insuffisance des appointements place la plupart des employés dans l'obligation d'opter entre une profonde misère ou un vol permanent. Il faudrait certainement diminuer le nombre des employés et augmenter les appointements de ceux que l'on conserverait. Mais il ne faut point se laisser aller à l'illusion de croire, que l'augmentation des appointements déracinerait le vol; d'autres mesures, d'autres réformes sont indispensables pour guérir cette plaie qui mène le gouvernement russe à l'abîme. On voit des voleurs parmi les hauts fonctionnaires; on en a vu parmi les ministres : ceux-là ne sauraient arguer de l'insuffisance de leur traitement (1). Le mal n'est point seule-

(1) On disait de la femme d'un ministre, feu la comtesse.... ., très-connue par ses concussions, qu'elle mettait une grande différence entre ses amis

ment dans les hommes; il est surtout dans le système. On ne saurait le guérir sans avoir recours à quatre réformes indispensables :

1) Des tribunaux entièrement indépendants du pouvoir administratif;

2) Une large publicité, cette tête de Méduse du vol et des abus;

3) La révision des lois de l'empire;

4) Un système de garanties sérieuses, transformant en une vérité ces lois qui ne sont, jusqu'à ce jour, que des feuilles de papier.

L'une des plaies les plus graves de la Russie, c'est une centralisation immense, excessive, dont on ne saurait se faire une idée même dans celles des contrées de l'Europe qui se plaignent le plus de ce mal. C'est l'arme de guerre au moyen de laquelle la bureaucratie, d'un côté, a étendu sur la Russie entière son funeste réseau, et de l'autre, paralyse les efforts de ceux d'entre les ministres qui voudraient opérer le bien, paralyse les bon-

---

et ses ennemis : elle *exigeait* des cadeaux de ses ennemis, elle en *acceptait* de ses amis.

nes intentions de l'empereur lui-même. En Russie, toute l'existence humaine, depuis le berceau jusqu'à la tombe, se trouve placée sous tutelle, soumise aux formalités bureaucratiques, enlacée par elles; l'initiative individuelle se trouve enchaînée. Il n'y a pas longtemps encore, sous le dernier règne, le gouvernement considérait l'esprit comme un ennemi public, et n'exigeait que l'obéissance la plus absolue, la plus servile. Cette manière de voir si absurde, en partie abandonnée par l'empereur actuel, prévaut encore dans la plupart des hautes régions administratives, dans la plupart des ministères, dans la presque totalité des bureaux, tant il est complétement impossible aux hommes qui, pendant trente années consécutives, ont tripoté dans les ténèbres au profit de leurs intérêts personnels, de travailler au bien de leur pays loyalement, au grand jour de la publicité, à la lumière du soleil.

Si un gouverneur de province, si un ministre, si l'empereur voulaient lire seulement la moitié des papiers qu'ils ont l'habitude de signer, trente heures de travail par jour ne leur suffiraient point. Aussi l'empereur,

soi-disant autocrate, n'ayant point le temps matériellement indispensable à l'examen des affaires, est obligé de s'en reposer sur les ministres et les gouverneurs des provinces. Les ministres et les gouverneurs des provinces, n'ayant point non plus le temps d'examiner les affaires, sont obligés de s'en reposer sur les bureaux, et les destinées de la Russie se trouvent, de fait, livrées à la merci d'une bureaucratie incapable, ignoble et pillarde, laquelle considère le vol comme sa propriété la plus légitime, et préférerait laisser choir le gouvernement dans l'abîme, plutôt que de consentir à l'institution d'une publicité réelle et de garanties sérieuses.

Il faut absolument décentraliser l'administration russe; il faut réserver à l'examen exclusif des ministres et de l'autorité centrale toutes les affaires relatives, soit aux intérêts généraux de l'empire, soit aux intérêts communs de plusieurs provinces. Mais il faut laisser à chaque province le droit de décider sur toutes les questions locales, sur toutes les affaires qui touchent aux intérêts de la province même, sauf, comme de raison, le *veto* du gouvernement central dans

les questions d'une certaine importance. Seulement, pour mettre une barrière aux prévarications des gouverneurs, il faudrait remplacer les conseils provinciaux actuels (*goubernskoié pravlénié*), composés en majorité de bureaucrates incapables et voleurs, par un conseil électif, élu pour un certain nombre d'années, par tous les propriétaires fonciers possédant une certaine quantité de terrain, ainsi que par tous les propriétaires urbains, possédant dans les villes des maisons d'une certaine valeur, sans aucune distinction de caste ni d'origine. Il faudrait placer à la tête de ce conseil, comme aujourd'hui, un gouverneur et un vice-gouverneur nommés par l'autorité centrale, et dans le cas de dissentiment entre le gouverneur et le conseil provincial, le conseil des ministres jugerait en dernier ressort la question, si elle est administrative de sa nature. Pour les questions touchant à des droits garantis par la législation, ce serait au sénat à décider. Il va sans dire que tous les tribunaux devraient être complétement soustraits à toute influence du gouverneur comme du conseil provincial. De cette manière les intérêts de chaque pro-

soi-disant autocrate, n'ayant point le temps matériellement indispensable à l'examen des affaires, est obligé de s'en reposer sur les ministres et les gouverneurs des provinces. Les ministres et les gouverneurs des provinces, n'ayant point non plus le temps d'examiner les affaires, sont obligés de s'en reposer sur les bureaux, et les destinées de la Russie se trouvent, de fait, livrées à la merci d'une bureaucratie incapable, ignoble et pillarde, laquelle considère le vol comme sa propriété la plus légitime, et préférerait laisser choir le gouvernement dans l'abîme, plutôt que de consentir à l'institution d'une publicité réelle et de garanties sérieuses.

Il faut absolument décentraliser l'administration russe; il faut réserver à l'examen exclusif des ministres et de l'autorité centrale toutes les affaires relatives, soit aux intérêts généraux de l'empire, soit aux intérêts communs de plusieurs provinces. Mais il faut laisser à chaque province le droit de décider sur toutes les questions locales, sur toutes les affaires qui touchent aux intérêts de la province même, sauf, comme de raison, le *veto* du gouvernement central dans

les questions d'une certaine importance. Seulement, pour mettre une barrière aux prévarications des gouverneurs, il faudrait remplacer les conseils provinciaux actuels (*goubernskoié pravlénié*), composés en majorité de bureaucrates incapables et voleurs, par un conseil électif, élu pour un certain nombre d'années, par tous les propriétaires fonciers possédant une certaine quantité de terrain, ainsi que par tous les propriétaires urbains, possédant dans les villes des maisons d'une certaine valeur, sans aucune distinction de caste ni d'origine. Il faudrait placer à la tête de ce conseil, comme aujourd'hui, un gouverneur et un vice-gouverneur nommés par l'autorité centrale, et dans le cas de dissentiment entre le gouverneur et le conseil provincial, le conseil des ministres jugerait en dernier ressort la question, si elle est administrative de sa nature. Pour les questions touchant à des droits garantis par la législation, ce serait au sénat à décider. Il va sans dire que tous les tribunaux devraient être complétement soustraits à toute influence du gouverneur comme du conseil provincial. De cette manière les intérêts de chaque pro-

vince se trouveraient confiés aux mains d'hommes de cette contrée même, jouissant de la confiance de leurs concitoyens, parfaitement au fait des besoins comme des ressources de leur localité, et bien plus aptes à en décider que les individus envoyés de Saint-Pétersbourg, choisis au hasard, et le plus souvent très-mal choisis.

Il faut absolument abolir le ministère des domaines, devenu, surtout sous le ministre actuel, M. Michel Mourawiew, un véritable foyer d'exactions; ministère complétement inutile au bien de l'état et très-nuisible aux intérêts de ses administrés. Les paysans de la couronne, de même que les serfs émancipés, doivent être placés sous le régime de la loi, égale pour tous, et en émancipant les serfs de la tutelle des nobles, il faut aussi émanciper les paysans de la couronne de l'odieuse tutelle des employés.

V.

DU TCHINE.

Hiérarchie des grades bureaucratiques.

Dans l'ancienne Russie, il y avait un usage qui avait fini par passer en loi, aux termes duquel un homme dont le père, ou le grand-père, ou l'aieul, et ainsi de suite, avait occupé une place plus élevée que le père, ou le grand-père, ou l'aieul de tel autre, ne pouvait se trouver placé sous les ordres de ce dernier dans aucune branche du service public, soit civil, soit militaire, soit à la cour du czar, sans porter atteinte à l'honneur de sa famille. On peut juger de la confusion qui en résultait, des procès journaliers qui venaient entraver et la marche des affaires et les opérations militaires. Cette institution, appelée *mestnitchestvo*, fut abolie en 1682 par le czar Théodore III, frère aîné de Pierre

le Grand. Mais une institution qui a duré des siècles et pris racine dans les moeurs, pour être abolie d'un trait de plume, n'en conserve pas moins son influence, et pour avoir disparu de la politique officielle, n'en continue pas moins à exercer son empire, souvent même sa tyrannie, dans le cercle des relations privées, de l'existence quotidienne, et à cette influence rayée des lois, mais enracinée dans les moeurs, personne, quelle que soit sa position sociale, ne saurait échapper. Pour déraciner complétement cette influence, il fallait remplacer l'institution abolie par une autre, fortement organisée. C'est ce que fit Pierre le Grand quarante années après, en 1722, en établissant la *tabél o ranghah*, vaste tableau des rangs, qui réglait l'ordre de préséance des divers grades, en russe : *tchine*. Deux raisons l'y décidèrent. En premier lieu, il fallait abattre l'opposition de la majorité, très-peu éclairée, de la noblesse, qui se tenait à l'écart des réformes, et cherchait de toute manière à éviter le service public; en second lieu, il fallait donner une position digne et convenable aux nombreux étrangers, venus à

cette époque apporter à la Russie le tribut de leurs lumières et de leurs capacités, et qui, malgré les services rendus par eux, malgré la bienveillance que leur témoignait l'empereur, continuaient à être regardés comme des intrus et parvenaient rarement à se faire traiter sur un pied d'égalité. Mais Pierre le Grand avait trop d'esprit pour ne point comprendre qu'un gouvernement, qui ne s'appuie ni sur les lumières ni sur les capacités, marche à sa décadence, et que la lutte contre la civilisation finirait par amener un grand état à la position d'un homme paralysé (ceci a été bien prouvé, au reste, par la dernière guerre de Crimée, dont les désastres et les hontes, malgré le magnifique courage et l'admirable dévouement des soldats russes, ont été dus exclusivement aux abus enracinés par cette haine de la civilisation qui a signalé les trente années du régime précédent. On ne saurait le répéter ni assez souvent, ni assez haut, à titre d'avis). Pierre le Grand se garda bien de commettre l'énorme faute de se lier les mains pour le choix des hommes capables, et établit en principe, que le souverain pourrait

donner à chaque personne de son choix le grade qu'il lui plairait de lui conférer. Sous le règne de l'empereur Paul, malheureux prince, on le sait, en proie souvent à une maladie mentale, il fut établi que dans toutes les branches du service civil on devait parcourir toute la hiérarchie des divers grades l'un après l'autre; on ne fit d'exception que pour les fonctions de cour, pour les chambellans et les gentilshommes de la chambre; en d'autres termes, on abolit l'usage établi par Pierre Ier, là où il se trouvait être véritablement utile au bien du pays, et on le conserva là où il était complétement inutile. Alexandre Ier, au lieu de rétablir l'usage de Pierre Ier, abolit en 1809 l'exception faite pour les chambellans et les gentilshommes de la chambre. Ainsi, l'empereur de toutes les Russies, soi-disant autocrate, se trouve complétement privé du droit dévolu non-seulement à tous les souverains constitutionnels, mais encore aux présidents des républiques eux-mêmes, du droit de choisir les fonctionnaires. En Russie, pour occuper une place, il est de rigueur d'avoir un grade correspondant. Si le souverain trouve

un homme honnête et capable d'occuper une fonction quelconque, mais n'ayant point le grade nécessaire pour cette place, il ne saurait l'y appeler. Cette institution est la garantie la plus forte accordée à la nullité, à la bassesse, à la vénalité; aussi, de toutes les réformes, celle-ci est-elle la plus antipathique à la toute-puissante bureaucratie. De tous les abus, l'existence du *tchine* est le plus difficile à déraciner, à cause du nombre et de l'influence de ses défenseurs. En Russie, le mérite d'un homme est un grand obstacle à son avancement, surtout s'il y joint le sentiment de la dignité personnelle; la finesse, cette qualité prédominante chez les esclaves, y est prise pour de l'esprit; le mérite est redouté de la masse des nullités qui dirigent l'administration; le sentiment de la dignite est considéré, par la bureaucratie et la camarilla, à peu près comme une offense personnelle; un homme habitué à saluer, à flatter, à intriguer, à ramper, décidé à voler, parvient à tout, et plus il est plat, obséquieux, flatteur, intrigant, avide, plus vite il arrive.

De quelle utilité peuvent-ils être à la

Russie, tous ces *tchines* ridicules, dont on ne peut entendre l'énumération sans un sourire involontaire? Sécretaire de province, sécretaire de collège, conseiller honoraire, assesseur de collège, conseiller de cour, conseiller de collège, conseiller d'état, conseiller d'état actuel, conseiller privé, conseiller privé actuel de deuxième classe, conseiller privé actuel de première classe, liste ridicule de mandarins déconsidérés! La Russie est le pays où il y a le plus de conseillers, et où l'on demande le moins de conseils.

Dans tous les pays civilisés, un homme qui aurait consacré dix ou quinze années de sa vie à l'étude, aux voyages, aux occupations agronomiques, industrielles, commerciales, qui aurait acquis des connaissances spéciales, qui connaîtrait bien son pays, occuperait ensuite un emploi public, et pourrait y être éminemment utile. En Russie, il en est tout autrement. Un homme qui aurait quitté le service pour plusieurs années ne pourrait y rentrer qu'avec le grade qu'il avait au moment de sa démission; celui qui n'aurait jamais servi ne pourrait

y entrer qu'avec le grade le plus inférieur, quels que fussent d'ailleurs son âge et son mérite; tandis qu'un fripon, un demi-crétin, pour peu qu'il ne quitte jamais le service, finira par arriver aux postes les plus élevés. De là vient cette singulière anomalie, qu'au milieu de la nation russe, si intelligente, douée de qualités si admirables, où l'esprit, on peut le dire, court les villages, l'administration se signale par une incapacité, laquelle, croissant toujours à mesure qu'on approche des grades élevés, finit, à certains hauts échelons administratifs, par dégénérer en un demi-idiotisme véritable. Aussi est-il difficile de s'imaginer à quel point le *tchine* en général, et les hauts fonctionnaires en particulier, sont tombés dans le mépris public. Parmi les généraux en chef et les conseillers privés actuels, grade civil correspondant à celui de général en chef, la très-grande majorité est d'une telle nullité, qu'on ne saurait en faire de bons commis; plusieurs sont des gens tarés; il y a un conseiller privé actuel connu pour avoir reçu des coups de pied et des coups de bâton.

En Europe, un jeune homme sans fortune, ayant reçu une bonne éducation et désireux de faire honorablement son chemin, choisit entre diverses carrières, suivant son aptitude et ses goûts, entre la littérature, les sciences, les arts, la profession d'avocat, l'industrie, le commerce. Au bout d'un certain nombre d'années, il acquiert une honorable aisance, quelquefois une fortune; admis au service public dans un poste sérieux, il est utile à son pays, et si des circonstances particulières ou bien des événements politiques le décident ou l'obligent à se retirer des affaires publiques, il retourne à ses occupations premières, que le plus souvent il n'a point abandonnées même pendant sa carrière de fonctionnaire. En Russie, il en est tout autrement. Un jeune homme qui veut s'assurer une existence indépendante entre au service, dans les bureaux d'une administration quelconque; il passe les plus belles années de sa vie à copier des papiers et à faire la cour à ses chefs, au moindre mécontentement desquels il serait mis à la porte. Que voit-il autour de lui? Le mérite écarté, la loyauté persé-

cutée, la nullité recherchée, le vol comblé d'éloges, et décoré des noms d'habileté et de prudence, la bassesse protégée et élevée de grade en grade. S'avise-t-il de rester honnête et digne? on lui fait mille chicanes; toute carrière lui est fermée; il finit par suivre l'exemple de ses collègues; il flatte, il intrigue, il rampe, il vole, et le voilà accomplissant une carrière administrative plus ou moins rapide, juste comme en Asie. Mais il ne faut point oublier qu'en Russie, de même qu'en Asie, il n'y a point de fonctions inamovibles; le plus haut fonctionnaire peut être destitué, c'est-à-dire apprendre un beau jour, à son grand étonnement, qu'il a sollicité sa démission, et qu'elle vient de lui être gracieusement accordée. Aussi le haut fonctionnaire, dans sa sphère élevée, sauf un petit nombre d'honorables exceptions, agit comme le petit fonctionnaire dans son humble sphère; il flatte, il intrigue, il rampe, il vole, pour se maintenir dans sa place, pour recevoir des cordons ou d'autres signes de distinction honorifique, n'ayant aucune valeur par eux-mêmes, mais agréables aux hauts fonctionnaires qui en

sont l'objet, par la raison qu'ils éveillent la jalousie de ceux d'entre leurs collègues qui n'ont point encore obtenu de pareils hochets. On peut aisément se représenter qu'arrivés à soixante-dix ou quatre-vingt ans, ces hauts fonctionnaires sont les ennemis déclarés de tout progrès, de toute amélioration, et que tous les efforts de leur finesse sont employés à combattre les idées de réforme. Ils ne peuvent s'empêcher d'avoir l'instinct de l'impossibilité de la durée de cette anarchie organisée; ils comprennent même que des réformes incomplètes, maladroites, insuffisantes, mèneront la Russie à un cataclysme épouvantable.... Mais ils sont vieux, fatigués, ils n'ont plus qu'un bien petit nombre d'années à vivre, et ils se disent : „Après nous, le déluge....“

Parmi les réformes indispensables pour empêcher la Russie de tomber dans l'abîme, l'une des plus importantes, l'une de celles qui souffrent le moins de retard, c'est l'abolition du *tchine*, de cette institution qui ne permet point au gouvernement d'employer les hommes de mérite qu'il aurait trouvés dans les diverses classes de la société, qui

met obstacle à ce qu'il puisse appeler rapidement à de hautes fonctions les hommes qui auraient pu y être vraiment utiles à leur pays. Le *tchine* aujourd'hui n'est plus qu'une véritable serre chaude d'imbéciles et de voleurs.

élus par l'assemblée populaire *(vétché)*, et la province reconnaissait leur autorité. Dans un état de société aussi peu avancé, les limites du pouvoir du prince et de celui des chefs électifs ne pouvaient guère être tracées d'une manière claire et précise; des conflits sans cesse renaissants venaient à surgir. La mort des princes Sinaw et Trouvor accrut encore la puissance de Rurik, qui réunit leurs villes et leurs *droujinas* aux siennes. Les nouveaux princes avaient amené avec eux une troupe d'hommes d'armes vaillants et audacieux, qui avaient partagé leurs aventures et leurs dangers, et qui, leur étant toujours de plus en plus nécessaires, se trouvaient naturellement appelés à partager leur prospérité. Les principaux de ces compagnons d'armes furent placés par Rurik dans les diverses villes, pour y maintenir l'ordre et faire reconnaître l'autorité suprême du prince, mais sans porter atteinte en rien au pouvoir des assemblées populaires (*vétché*). Les fonctions de ces gouverneurs non-seulement n'étaient point héréditaires, mais pas même inamovibles, ce qui mit obstacle à l'établissement de la féodalité en Russie. Elles eurent seulement pour résultat

de soumettre définitivement les villages au pouvoir politique des villes, sans toucher en rien à l'égalité générale des habitants, tout campagnard pouvant à volonté devenir citadin. Rurik mourut après un règne de dix-sept années, laissant un fils âgé de deux ans, Igor. L'oncle de ce prince, Oleg, prit le pouvoir en main, et, poussé par ces goûts belliqueux particuliers aux Normands, il se dirigea avec ses troupes vers le midi de la Russie, s'empara de Kiew, ville placée dans une magnifique situation sur le Dnièpre, mit à mort Askold et Dir, deux chefs normands qui exerçaient à Kiew le pouvoir souverain, et y transporta la capitale de la Russie. Les nécessités de la guerre, les difficultés de l'établissement et du maintien du pouvoir dans une contrée nouvelle, accrurent beaucoup l'importance des chefs militaires qui entouraient les princes variagues. Lors de la conclusion, par Oleg, d'un traité de paix avec l'empire de Byzance, les chefs militaires de cette époque, sous le titre de *iarle*, virent leurs noms inscrits dans le traité après celui du prince. L'arrière-petit-neveu d'Oleg, le petit-fils d'Igor, saint Wladimir avait l'habitude

de dire, que sa fidèle *droujina* lui était bien plus précieuse que l'argent et l'or, parce que, avec son appui et grâce à sa valeur, il aurait toujours beaucoup d'or et d'argent. De cette manière, la position sociale et politique des Variagues venus en Russie avait beaucoup grandi, au-dessus de celle même des principaux indigènes. Mais ni les uns, ni les autres ne constituaient ce qui s'appelle une noblesse, c'est-à-dire une caste jouissant de priviléges quelconques; le vieil esprit slave, esprit essentiellement républicain et démocratique, ne le permettait point; les hommes qui commandaient les armées et exerçaient le pouvoir administratif ne formaient point une caste, mais une aristocratie essentiellement mobile, comme elle existe dans la plupart des républiques, et dont la Servie, république avec un souverain à sa tête, offre de nos jours la complète image. On voyait des familles se maintenir pendant des générations entières dans les hautes régions du pouvoir, mais c'était de l'habileté et du bonheur, car il n'y avait point de priviléges héréditaires. La position de chacun dépendait de son mérite, de sa fortune, et,

comme il arrive d'ordinaire en ce monde, le plus souvent du hasard.

Saint Wladimir, à sa mort, arrivée en 1015, partagea ses états entre ses fils. Cette immense faute faillit perdre la Russie et entrava son développement pendant bien longtemps; mais, commise par une intelligence aussi supérieure que l'était celle de saint Wladimir, elle prouve à quel point l'esprit d'égalité régnait à cette époque en Russie dans les hautes régions politiques elles-mêmes, où l'on n'admettait point que les membres de la famille régnante puissent devenir les sujets de l'aîné d'entre eux. Dans les moeurs slaves, l'ancienneté n'appartenait point à la primogéniture, mais à l'âge; ce n'était point le fils qui succédait au père: c'était l'aîné des frères survivants qui succédait à son frère aîné; il prenait le titre de *grand prince* (*vélikoi kniaz*); il fixait sa résidence à Kiew, et plus tard, depuis la fin du douzième siècle, à Wladimir. Presque à chaque avénement de grand prince, les princes apanagés changeaient d'apanages, occupant ceux-ci dans leur ordre hiérarchique, suivant le degré d'ancienneté qu'eux-mêmes occupaient

dans la généalogie de la maison de Rurik. Les apanages n'étaient point une propriété individuelle et héréditaire; ils appartenaient à toute la maison de Rurik, qui les partageait entre ses membres, chacun de ces derniers ayant droit à un apanage. Un prince apanagé venait-il à mourir laissant plusieurs fils, ceux-ci se partageaient entre eux les possessions de leur père. L'autorité du grand prince était honorifique et nominale; il n'avait aucun pouvoir réel sur ses cousins apanagés. On peut aisément s'imaginer les discordes et les dissensions venant à surgir d'un ordre de choses aussi compliqué et aussi bien fait pour affaiblir un pays. La Russie aurait péri; elle aurait fini par être absorbée par la Lithuanie au quatorzième siècle, époque de la renaissance de cette dernière sous le grand Guédimine, si la Providence, dans sa haute sagesse, faisant éclore le bien du mal, ne nous eût envoyé l'invasion des Tartares et le terrible joug de ces barbares, complétement inhabiles à consolider leurs conquêtes. Grâce à leur maladresse politique, l'unité de la Russie vint à naître. Pendant l'époque des apanages, les boyards et les chefs mili-

taires, mécontents du prince apanagé au service duquel ils se trouvaient, passaient fréquemment au service d'un autre prince apanagé. L'étendue du pays, le peu de population, le grand nombre de terrains vagues permettaient aisément au prince au service duquel ils entraient, de leur donner autant et plus de terres qu'ils n'en avaient eu dans la principauté d'où ils arrivaient; ce droit et la nécessité, pour les princes apanagés, de rechercher et de savoir apprécier les services des hommes capables, relevèrent beaucoup l'importance des boyards et des principaux hommes d'armes, mais ils ne formaient point de caste à part; aucun privilége héréditaire ne les distinguait des autres; leur position était purement personnelle. De fait, la population, le clergé non compris, se divisait en quatre catégories :

1) Les hommes qui servaient l'état et le prince, ce qu'on appela, dans les premiers temps de la monarchie russe, la *droujina*, et ses membres, les *droujinniki*. Plus tard, lorsqu'ils devinrent plus nombreux, on les appela *sloujilyié lioudi*. Dans cette catégorie, le prince admettait qui il voulait et distribuait les

fonctions à son gré. Là résidait sa véritable force, la base de son pouvoir, et les princes avaient les plus grands égards pour les chefs de leur *droujina.* L'argent étant rare à cette époque, les princes donnaient à leurs serviteurs la plupart de leurs émoluments en terres de plus ou moins d'étendue, et ce système dura en Russie jusqu'au dix-huitième siècle.

2) Les habitants des villes (*gorojané*), dont une partie s'occupaient du commerce et de l'industrie, cette dernière encore à l'état d'enfance.

3) Les cultivateurs habitants de la campagne (*smérdy*), dont les uns cultivaient leur propre terrain, les autres affermaient les terres des *sloujilyté lioudi*, ou bien louaient leurs bras à ceux-ci pour les travaux des champs, parfaitement libres d'ailleurs de passer d'un propriétaire à l'autre. L'époque fixée pour ce passage commençait le 19 novembre et finissait le 3 décembre (elle comprenait la semaine qui précédait le 26 novembre, fête de la Saint-George d'hiver, et la semaine qui la suivait).

4) Les esclaves divisés en deux catégories :

les prisonniers de guerre (*raby*), et les esclaves (*holopy*), devenus tels pour insolvabilité envers leurs créanciers, ou bien esclaves volontaires pour un certain temps plus ou moins long. Ce dernier genre d'esclavage (*kaballa*), se trouvait adopté par des individus dénués de moyens d'existence, lesquels faisaient choix d'un homme dont la bonté et l'humanité leur étaient connues, et devenaient ses esclaves. Leur maître se trouvait obligé de pourvoir à tous leurs besoins; et conservait son pouvoir sur eux sa vie durant. Les héritiers n'avaient point de droits sur ces serfs, lesquels pourtant ne recouvraient point leur liberté avec la mort de leur maître: ils étaient tenus de s'en choisir un nouveau.

Du reste, il n'y avait point de barrières entre les diverses catégories sociales; un habitant de la ville, un cultivateur même, recevait du prince un terrain, et entrait dans la *droujina*, et les fils des hommes de la *droujina* devenaient parfois habitants des villes ou même cultivateurs, à leur gré, et suivant les exigences de leur position. Les châtiments corporels étaient inconnus; le code russe de Iaroslaw le Grand (au onzième siècle), appelé

Rousskaia pravda, établissait, suivant l'usage de ce temps, certains cas de mutilation légale pour meurtre ou blessures, mais il n'y avait point trace, ni dans la législation, ni dans les usages, de ces châtiments corporels au moyen du bâton, des verges, du fouet, du knout, introduits en Russie à l'époque du joug mongol, maintenus pour tous indistinctement jusqu'en 1762, et depuis 1762 pour les classes inférieures de la société, la petite bourgeoisie, les paysans et les soldats, châtiments odieux qui forment encore de nos jours la base de l'administration et de la soi-disant justice de notre pays.

Dans les villes anciennes, l'assemblée populaire (*vétché*) existait et souvent contrebalançait l'autorité du prince. Les provinces de Novgorod et de Pskow avaient même conservé leurs anciennes formes républicaines, avec des princes élus et investis d'un pouvoir strictement limité. Novgorod s'en tenait à l'usage d'élire toujours l'un des nombreux princes apanagés, tous issus de Rurik. Pskow, plus voisin de la Lithuanie, élisait parfois des princes lithuaniens. La richesse de ces deux villes, de Novgorod surtout, dont les

vastes possessions couvraient le nord de la Russie et s'étendaient des rives du golfe de Finlande jusqu'à la mer Blanche, aux monts Ourals et aux rives de la Kama, leur commerce étendu, leurs relations permanentes avec la ligue hanséatique, de laquelle Novgorod faisait partie, leur donnaient une importance exceptionnelle, leur permettaient d'avoir des troupes nombreuses, et au moyen d'une alliance mutuelle, de résister aux princes de la maison de Rurik tant que l'unité russe n'exista point. Hlynow (la ville actuelle de Viatka), colonie fondée par les Novgorodiens, offrit aux quatorzième et quinzième siècles l'exemple, unique en Russie, d'un état sans prince, d'une véritable république; elle succomba devant les armes de Jean III.

Les princes, voyant leur autorité souvent gênée et limitée par le *vétché* dans les villes anciennes, commencèrent à fonder des villes où l'institution du *vétché* ne fut point admise. Ces villes nouvelles offraient à leur autorité un champ plus vaste, sans entraves ni restrictions. Aussi, au douzième siècle, Wladimir, nouvellement fondée, devint-elle la capitale de la Russie, au lieu de l'antique

Kiew, où une bourgeoisie commerçante, nombreuse et riche, portait ombrage à l'autorité des princes et entravait leur pouvoir. On voit qu'à cette époque la nation russe était beaucoup plus libre que les diverses nations de l'Europe, soumises au joug féodal.

Au treizième siècle, l'invasion mongole couvrit de ruines et de sang toute la Russie, à l'exception de Novgorod et de Pskow. Heureusement les Mongols, peuple exclusivement nomade, n'avaient aucune idée de la politique ni de l'administration; ils voulaient deux choses: des signes extérieurs de l'obéissance la plus complète et un riche tribut. Pour obtenir ce tribut, ils en confiaient la perception à l'un des princes, lequel, pour remplir plus facilement ce devoir, se trouvait investi de droits étendus. Les princes de la maison de Moscou, plus rusés et plus heureux que leurs agnats, s'étant fait attribuer par les khans tartares le droit de percevoir le tribut, se livrèrent à des exactions qui les enrichirent; ils profitèrent de ces richesses pour acheter à plusieurs princes apanagés leurs états, et pour les enlever à d'autres les armes à la main. Une fois devenus

puissants, ils engagèrent une lutte avec les Tartares. Le premier qui osa ouvertement entrer en lice fut Dmitri Donskoi, ainsi nommé à cause de la victoire éclatante remportée à Koulikovo, sur les rives du Don, en 1380. Après un siècle de luttes avec des chances variées, l'arrière-petit-fils de Donskoi, Jean III, secoua complétement le joug mongol, et acheva la grande oeuvre de l'unité de la Russie (1).

(1) En 1462, à son avénement au trône, il s'empara de la principauté de Borovsk; l'année suivante il obligea le prince de Jaroslaw à échanger sa principauté contre des domaines privés; en 1474 il en fut de même pour le prince de Rostow; en 1478 il détruisit le gouvernement républicain à Novgorod et réunit cette immense province à ses états; en 1485, il obligea le grand-duc de Tver à fuir en Lithuanie et s'empara de ses états; l'année suivante le prince de Véréia subit le même sort; en 1492 il s'empara de la principauté d'Ouglitch; en 1494 il dépouilla les princes de Viazma (aujourd'hui princes Viazemski). En 1499 il obligea le grand-duc de Riazane à fuir en Lithuanie et s'empara de ses états. Enfin, dans la dernière année de son règne il conquit la principauté de Perm. A la mort de Jean III et à l'avénement de son fils, Basile IV, en 1505, la république de Pskow con-

Le joug mongol amena un immense changement dans les moeurs; l'esclavage politique fit disparaître le sentiment de la dignité personnelle. Les princes russes étaient obligés de se rendre à la horde du khan des Tartares, pour y recevoir l'investiture de leurs états; admis en présence du khan, ils devaient rester à genoux devant lui; après avoir quitté sa tente, ils devaient encore faire une cour assidue et obséquieuse aux hommes les plus influents de la horde mongole; encouraient-ils la disgrâce du khan, ils étaient chargés de chaînes, torturés, mis à mort. Aucune humiliation ne leur fut épargnée.

---

servait encore un reste d'existence nominale; elle fut réunie au grand-duché de Moscou quatre ans plus tard. Il y avait encore six princes apanagés, mais aucun d'eux ne possédait de vastes territoires et n'exerçait d'influence politique considérable. C'étaient les princes de Novossil, Odoiéw (aujourd'hui princes Odoievski), Massalsk (aujourd'hui princes Massalski) et Bélew, dépouillés tous les quatre en 1508; les princes de Worotynsk, dépouillés en 1521, et les princes de Troubtchevsk (aujourd'hui princes Troubetskoi), qui conservèrent leur apanage jusqu'au règne de Jean IV, et n'en furent dépouillés qu'en 1546.

Après avoir acheté bien cher l'investiture de leurs états, ils y revenaient pour appesantir leur joug sur leurs sujets, et se dédommager, en tyrannies et en exactions, des affronts qu'on leur avait fait subir dans la horde. La législation changea; les moeurs devinrent d'une dureté et d'une barbarie inconnues jusque-là. Les châtiments corporels prirent place dans les moeurs et dans la législation; personne n'en fut exempt, ni les hommes les plus haut placés, ni les boyards, ni même les descendants des princés apanagés, issus de Rurik, une fois dépouillés d'une manière ou d'une autre de leurs apanages, et réduits à devenir les sujets de leurs agnats les grands-ducs de Moscou.

Jean III épousa en secondes noces Sophie Paléologue, issue d'une branche cadette de la maison qui donna à Constantinople ses derniers empereurs. La grande-duchesse Sophie, douée d'une intelligence remarquable, mais d'un orgueil démesuré, élevée dans les idées et les moeurs byzantines, porta son époux à introduire à la cour de Moscou une partie de l'étiquette et des usages de la cour de Byzance. Jean III fut le premier des sou-

verains russes qui commença à regarder ses sujets comme des êtres d'une nature inférieure à la sienne, et agit en conséquence. De cette époque date l'usage, suivi jusqu'à Pierre I, d'après lequel tous les Russes, sans en excepter les boyards et les princes médiatisés eux-mêmes, furent tenus de se prosterner devant le souverain et de lui baiser la main. Les formes de l'étiquette byzantine, formes roides et pédantesques, minutieuses et serviles à la fois, isolèrent de leur nation les souverains russes, qui, dès lors, commencèrent naïvement à se considérer comme un Dieu terrestre. L'influence byzantine, alliée aux restes de l'influence mongole, apposa un cachet funeste sur les moeurs et le caractère de la nation russe, cachet dont les siècles n'ont pu encore effacer complétement la déplorable empreinte. On a dit souvent que les moeurs faisaient les institutions; nous croyons, pour notre part, que ce sont plutôt les institutions qui font les moeurs.

Pendant l'existence des principautés apanagées, il était facile aux hommes mécontents de leur souverain de passer dans les états d'un autre prince, et chacun de ces

derniers tâchait de retenir, à force de procédés et de bienfaits, ses boyards et ses hommes d'armes. Avec la disparition des apanages, tous les Russes devinrent les sujets du grand-duc de Moscou, qui prit, au seizième siècle, le titre de czar de toutes les Russies.

Au quinzième siècle le grand-duc Jean III (1462-1505) avait transformé le classe, jusque-là essentiellement mobile, des *sloujilyié lioudi*, en une caste héréditaire, d'ailleurs ouverte et accessible au gré du souverain. Il avait établi que chaque membre de cette caste, arrivé à l'âge de la majorité, devait servir le souverain dans toute fonction où il plaisait à celui-ci de l'appeler, et le servir sa vie durant, sans jamais pouvoir quitter le service. Chacun recevait, comme c'était l'usage pour les serviteurs de l'état de temps immémorial, une certaine étendue de terrain qui variait suivant l'importance des fonctions que l'on occupait. Ce fut là l'origine de l'existence *légale* de la noblesse russe. Depuis cette époque jusqu'en 1762, elle fut tenue au service obligatoire, attachée pour ainsi dire à la glèbe du service, et avec cela

Avaient séance en vertu de leurs fonctions :

1) Les métropolitains (et après la création du siége patriarcal de Moscou, le patriarche aussi, comme de raison);

2) Les archevêques;

3) Les évêques;

4) Les abbés (*igoumène*) des monastères de première classe (*stavropighialnyii monastyri*) ;

5) Tous les membres de la chambre des boyards (*douma boiarskaia*), c'est-à-dire :

a) Les boyards ;

b) Les *okolnitchyi*;

c) Les *doumnyié dvoriané.*

Les membres élus étaient :

1) Les députés du clergé des villes et de celui des campagnes ;

2) Les députés de la noblesse;

3) Les députés des marchands;

4) Les députés des *possadskiié lioudi* (c'est-à-dire de la bourgeoisie des villes).

Au dix-septième siècle parurent aussi aux états généraux les députés des *stréltsy* (1),

---

(1) Voyez la chronique russe d'Artsybachew : *Povéstvovanié o Rossii.*

milice permanente établie dans les villes avec autorisation d'y exercer l'industrie et le commerce.

Les états généraux, sauf le court intervalle de 1613 à 1619, ne furent jamais, il est vrai, qu'une assemblée purement consultative, mais c'était une heureuse idée que celle d'avoir fait appel aux hommes investis de la confiance de leurs concitoyens. De leurs sages délibérations, en 1550, sortit entre autres le rétablissement du jury, qui avait existé jadis dans les républiques de Novgorod, Pskow et Hlynow. Cette belle et utile institution fut abolie en Russie au dix-septième siècle. Plus tard, en 1566, déjà devenu un tyran abject, Jean IV, dans un éclair de sagesse, se voyant en présence d'une guerre avec la Pologne, réunit derechef les états généraux pour leur demander leur avis. A sa mort, en 1584, et à l'avénement au trône de son fils, le czar Théodore Ier, prince aussi faible d'intelligence que de santé, les conseillers de ce souverain firent convoquer les états généraux. Cette même année, le pouvoir passa de fait dans les mains du beau-frère du czar, le boyard

Boris Godounow, qui fit dissoudre les états généraux, et exerça, pendant tout le règne de Théodore I , un despotisme effréné.

L'aristocratie politique, cette institution qui sert de frein à la fois et à l'anarchie et au despotisme, qui sert d'appui au trône et de garantie aux intérêts populaires, cette aristocratie dont la pairie britannique offre la parfaite et admirable image, n'a jamais existé en Russie. Il y a eu, au seizième et au dix-septième siècle une caste, composée d'un certain nombre de familles investies de priviléges de préséance, priviléges ridicules sans être d'aucune utilité au pays. Le czar Jean IV, à peu près à l'époque où il publia le *Soudebnik*, fit rédiger un livre généalogique (*Rodoslovnaia knigha*), où l'on inscrivit les descendants des anciens princes apanagés, issus de Rurik; les descendants des grands-ducs de Lithuanie, la grande famille tartare des princes Mestcherski, une partie des familles qui avaient donné des boyards au grand-duché de Moscou, et un petit nombre d'autres familles distinguées par la faveur particulière du czar. La composition de ce livre fut arbitraire et partiale

au plus haut degré; l'on y omit une partie des familles des boyards de Moscou; l'on y omit en masse tous les descendants des boyards des principautés apanagées; tous les descendants des boyards de ces deux grands-duchés de Tver et de Riazane, qui avaient longtemps rivalisé en pouvoir avec le grand-duché de Moscou; tous les descendants des boyards de cette grande et puissante république de Novgorod, qui fut si longtemps l'objet de la jalousie et de la haine de la maison de Moscou, et finit par succomber devant la politique astucieuse et habile de cette dernière.

Ce livre généalogique fut recopié en 1682, lors de l'abolition du *mestnitchestvo;* appelé, à cause de sa reliure, *livre de velours* (*barhatnaia knigha*), il se trouve aujourd'hui en dépôt au département héraldique du sénat.

Nous avons fait connaître, dans le cinquième chapitre, ce qu'était le *mestnitchestvo*, ce droit de préséance amenant à sa suite tant de querelles et de procès. Le czar Jean IV établit que les familles inscrites au livre généalogique officiel, et appelées *lioudi ro-*

doslovnyié, avaient le droit exclusif de régler leur préséance entre elles. Plus tard, le droit de parité avec cette ombre d'aristocratie fut accordé à quelques familles non inscrites au livre généalogique officiel: aux princes Tcherkaski, lorsqu'ils vinrent de la Circassie, aux princes Ouroussow, lorsqu'ils abjurèrent l'islamisme pour embrasser le christianisme, ainsi qu'à trois familles qui eurent l'honneur de s'allier, au dix-septième siècle, à la maison régnante : les Stréschnéw, les Miloslavski et les Narychkine. Ainsi, dans la chambre des boyards, les boyards entre eux, de même que les *okolnitchyi* entre eux, se plaçaient non d'après la date de leur nomination, mais d'après le *mestnitchestvo*. Tout le reste de la noblesse, appelé *lioudi nérodoslovnyié* (quoiqu'il y eût parmi eux beaucoup de familles qui ne le cédaient, ni en ancienneté ni en illustration historique, à celles inscrites au livre généalogique officiel), conserva entre elle le droit du *mestnitchestvo*.

Toutefois il nous est impossible de considérer cette caste de boyards comme une aristocratie. Soumis au caprice du czar,

soumis à l'infamie des châtiments corporels, ce n'étaient que des esclaves privilégiés, investis du droit d'opprimer d'autres esclaves, à la condition de se laisser opprimer eux-mêmes par le czar, suivant le bon plaisir de ce dernier. La Russie, depuis l'invasion mongole, au treizième siècle, jusqu'à nos jours, n'a été qu'une immense pyramide d'oppression. Dans ce vaste édifice, de haut en bas règnent l'esclavage et l'arbitraire, et de bas en haut se développe, dans des proportions formidables, le mensonge officiel, le mensonge élevé à l'état d'institution politique, triste et amer fruit de l'esclavage et de l'absence de toute liberté individuelle, de toute publicité, de tout contrôle sérieux et réel. Le despotisme, déjà hideux en lui-même, exerce encore une influence morale éminemment délétère; il dessèche les sentiments nobles et élevés, il avilit les âmes, il corrompt, pervertit et abaisse les caractères, bien plus encore chez ceux qui l'exercent que chez ses victimes.

Les états généraux, comme nous l'avons dit, sauf le court intervalle de 1613 à 1619, n'ont été qu'une assemblée consultative, con-

voquée, consultée et dissoute suivant le bon plaisir du czar. Ce fut seulement dans les premières années après l'élection de la maison de Romanow, de 1613 à 1619, que ces états-généraux se sont élevés à l'importance d'un corps législatif sérieux, et ont joué un véritable rôle politique.

Le servage des cultivateurs n'avait point encore été établi. Soumis, de fait, à bien des exactions, ils échappaient à un joug trop intolérable par le droit qu'ils avaient de passer, entre le 19 novembre et le 3 décembre, des terres d'un propriétaire sur les terres d'un autre. Cette loi était surtout favorable aux boyards et aux grands propriétaires, pouvant offrir aux cultivateurs plus d'avantages et d'immunités, ce qui amenait les cultivateurs établis sur les terres des petits propriétaires à se transporter volontiers sur les terres des grands propriétaires. Le czar Théodore Ier n'eut qu'une fille, morte en bas âge; on connaît la fin déplorable de son frère le czarévitch Dmitri; la maison régnante de Moscou allait s'éteindre, et les autres familles princières issues de Rurik,

et bien nombreuses, se trouvaient reléguées, par la force des choses, dans une position politique trop peu élevée pour pouvoir aspirer au trône (1). Le pouvoir se trouvait con-

(1) Il y a encore en ce moment, en Russie, trente-neuf maisons princières issues de Rurik en lignée directe, masculine et légitime; ce sont les princes:

Odoievski (il n'en reste plus qu'un, n'ayant point d'enfants).
Koltsow-Massalski (il y en a deux, n'ayant point de fils).
Gortchakow,
Eletski,
Zvénigorodski,
Bariatinski,
Obolenski,
Dolgoroukow,
Stcherbatow,
Czetvertinski-Sviato-polk,
Sviatopolk-Mirski,
Droutskoy,
Babitchéw,
Poutiatine.
Druçki-Sokolinski,
Druçki-Lubeçki,
Viazemski,
Stchétinine,
Zassékine,
Sontsow,
Sontsow-Zassékine,
Shahovskoy,
Mortkine (nous ignorons si cette famille existe encore).
Shébonskoy,
Lvow,
Prozorovski (il n'en reste plus qu'un n'ayant point d'enfants, et leur nom a été transmis à un prince Galitsyne).
Doulow,
Krapotkine,
Kozlovski,
Stchépine-Rostovski,
Kassatkine-Rostovski,

centré dans les mains du beau-frère du czar, le boyard Boris Godounow, homme d'une

---

Labanow-Rostovski,
Bélosselski-Bélozerski,
Vadbolski,
Schéléschpanski,
Ouhtomski,
Schouiski,
Gagarine,
Hilkow.

La maison des princes Volkonski est issue du fils naturel du prince George de Torousse, qui vivait au treizième siècle et descendait de Rurik. L'une des branches de la maison Volkonski a hérité en 1801 du nom des princes Répnine, qui descendaient de Rurik

Il y a encore trente et une maisons princières russes, dont huit issues des grands-ducs de Lithuanie, sept maisons princières étrangères auxquelles le titre de princes russes a été conféré, et seize maisons auxquelles des diplômes princiers furent accordés par les souverains de Russie.

Les maisons princières issues des grand-ducs de Lithuanie sont:

Havanski,
Galitsyne,
Kourakine,
Troubetskoy,
Voronieçki,
Czartoryski,
Koryatowicz-Kurçewicz,
Sangouszko.

Les maisons d'origine étrangère sont:

Bagratione, issus des anciens czars de Géorgie.

Dadianow, anciens souverains de la Mingrélie, où ils ont régné jusqu'en 1695.

intelligence éminente. Voulant se frayer la route vers le trône, jalousé et détesté des

---

Mestcherski, d'origine tartare, anciens souverains de la ville de Méstchera.

Ouroussow, } issus des souverains de la tribu
Youssoupow, } des Tartares-Nogai.

Tcherkaski, issus des princes circassiens de la Grande-Kabarda.

Tsitsianow, illustre famille géorgienne.

Les princes créés par diplômes sont: Menschikow (1707), Romodanovski-Ladyjenski (1798); Lapouhine (1799); Souvorow, princes d'Italie (1799); Argoutinski-Dolgorouki (1800); Saltykow (1814); Barclay de Tolly (1815); Lieven (1826); Paskévitch, princes de Varsovie (1831); Kotchoubéi (1831); Vassiltchikow (1839); Czernychẽw (1841); Vorontsow (1845); Tarkovski (1849); Tchingiz (1853); Orlow (1856).

Il y a dans la noblesse non titrée plusieurs familles incontestablement issues de Rurik, mais dont les aïeux ayant cessé de porter le titre de prince, ce titre, aux termes de la loi russe, ne saurait plus être repris par leurs descendants. Ce sont les Ala diine, les Bérézine, les Dmitriew-Mamonow, les Iliine, les Liapounow, les Oginski, les Puzyna, les Rjevski, les Satine, les Tatistchew, les Yéropkine. La famille Oginski a repris de nos jours le titre de prince, mais nous ignorons si elle l'a fait avec l'assentiment du gouvernement.

boyards, il songea à s'appuyer sur le clergé et les petits propriétaires. La création à Moscou d'un siége patriarcal pour toute la Russie, et l'élévation à la dignité de patriarche de l'un de ses amis intimes, lui assurèrent une influence illimitée sur le clergé; la défense aux cultivateurs de passer d'un propriétaire à l'autre, et l'obligation de rester, bon gré mal gré, sur les terres où ils se trouvaient au moment de la promulgation de cette funeste loi, lui concilièrent l'appui de la petite noblesse. Aussi, en 1598, à la mort de Théodore Ier, avec lequel s'éteignit la maison de Moscou, Godounow, en apparence peu ambitieux du trône, mais bien décidé à n'y laisser monter personne d'autre, engagea la chambre des boyards à convoquer les états généraux, et ceux-ci s'empressèrent de lui décerner la couronne. Deux ans après son avénement, Boris Godounow permit aux cultivateurs de passer, dans certaines provinces, des terres d'un petit propriétaire sur les terres d'un autre petit propriétaire, sans pouvoir s'installer chez les possesseurs de domaines plus ou

s étendus. Il y eut alors, et pendant le dix-septième siècle, deux classes de : les cultivateurs attachés à la glèbe, ne pouvant être vendus qu'avec la à laquelle ils se trouvaient attachés, s *holopy* ou *krépostnyié*, esclaves domes-s, que le maître pouvait vendre isolé-et dont il disposait à volonté. La diffé- entre ces deux classes de serfs se e établie aussi par le célèbre traité, u le 17 août 1610, à Moscou, entre la bre des boyards et l'hetman Zolkiewski, ıandant en chef de l'armée polonaise. ce traité qui appelait au trône de .e le prince Ladislas de Pologne, et :t les conditions du règne du nouveau il est dit expressément à l'article 11: les cultivateurs, *zemlédéltsy*, en Russie me en Lithuanie, ne pourraient se trans-er à volonté d'une terre à une autre, ꞁuant aux serfs domestiques (*krépostnyié*), :-là restent à jamais dans leur position elle.“ La différence entre ces deux ;s de serfs ressort aussi, bien evidem-, du code (*oulojénié*) du czar Alexis,

publié en 1649. Ce fut Pierre Ier qui réduisit les serfs attachés à la glèbe au niveau des serfs domestiques, et confondit ces deux classes lors du recensement de 1722.

Les troubles qui signalèrent la fin du règne de Boris Godounow, et l'invasion du faux Dmitri à la tête d'une armée polonaise établirent des rapports fréquents entre la Russie, et la Lithuanie. Les nobles russes, reduits à un esclavage complet, voyaient, avec une jalousie amère et bien compréhensible, la somme de libertés dont jouissaient les nobles polonais. Aussi, après la mort du faux Dmitri, à l'avénement du czar Basile Schouiski, en 1606, la chambre des boyards exigea du nouveau czar l'engagement: 1) de ne mettre personne à mort sans un procès régulier; 2) de ne condamner personne sur de simples délations, mais d'exiger des preuves sérieuses, et de confronter l'accusateur avec l'accusé; 3) de ne confisquer les biens de personne. A la chute de Schouiski, en 1610, au moment où l'armée polonaise, commandée par Zolkievski, allait entrer à Moscou, la chambre des boyards déféra la couronne de Russie au prince Ladislas, fils

du roi de Pologne Sigismond, à des conditions préalables dont faisaient partie : l'obligation d'embrasser la religion orientale et celle de convoquer les états généraux (*douma zemskaia*), et de leur décerner le pouvoir législatif, en réservant au czar le pouvoir exécutif avec le *veto*. Ces conditions furent admises par Zolkievski au nom du futur czar; mais Ladislas, à l'instigation de son père et des jésuites, désavoua les engagements pris par le hetman, et l'élection se trouva frappée de nullité.

En 1612, un soulèvement national, véritablement sublime, délivra la Russie de l'invasion polonaise et des dissensions intérieures; au mois d'octobre, l'armée nationale entra à Moscou, et bientôt les états généraux furent convoqués pour remplir le trône vacant par l'élection d'une dynastie nouvelle. Il y avait plusieurs prétendants. Le baron de Strahlenberg, officier suédois fait prisonnier à la bataille de Poltava, en 1709, et détenu en Russie jusqu'à la paix de Nystadt, en 1721, eut l'occasion, pendant ces douze années de captivité, de connaître encore des vieillards dont les grands-pères avaient pris

part à l'élection de Michel Romanow. Il raconte, dans sa *Description de l'empire russien*, que le boyard Théodore Schérémétew, marié à la princesse Irène Tcherkaski, dont la mère, la princesse Marthe Tcherkaski, était une soeur de Philarète Romanow, métropolitain de Rostow, produisit aux états généraux une lettre de son oncle Philarète, alors captif en Pologne. Dans cette lettre, reconnue plus tard pour être *apocryphe*, le métropolitain engageait beaucoup les états généraux à ne point accorder le pouvoir autocratique à la dynastie qu'ils éliraient, mais à partager le pouvoir législatif entre le czar, la chambre des boyards et les états généraux. Philarète, avant d'être contraint par le czar Godounow à entrer dans les ordres, avait, comme on le sait, été marié à une demoiselle Schéstow, et avait un fils, Michel, né en 1596, âgé alors, par conséquent, de dix-sept ans. La lettre apocryphe produisit une explosion d'indicible enthousiasme parmi les membres des états généraux, et l'adolescence de Michel laissant espérer qu'on pourrait facilement le dominer, il fut proclamé czar le 21 février 1613. On lui fit

jurer de ne régner qu'avec le concours de la chambre des boyards et des états généraux; de ne point faire de lois, déclarer la guerre, conclure des traités de paix et d'alliance, ne mettre personne à mort et ne point confisquer les propriétés, sans le concours des boyards et des états généraux. C'est ce qu'affirme aussi Manstein, dans ses curieux Mémoires sur la Russie; il avait habité notre pays de 1727 à 1744, et avait pu connaître encore des hommes dont les arrière-grands-pères avaient pris part à l'élection de Michel Romanow. Le même fait est cité dans le Mémoire rédigé par l'historien Basile Tatistchew, et présenté par la noblesse au conseil intime suprême, en 1730 (comme nous le dirons plus loin). Kotoschihine, dans son livre si curieux sur l'état de la Russie à l'époque du règne d'Alexis, dit que le czar Michel ne pouvait rien entreprendre sans l'avis des boyards, et ne pouvait faire mettre personne à mort sans jugement préalable, l'ayant promis par écrit à son avénement au trône; tandis que le czar Alexis, à son avénement, n'avait point signé d'engagement pareil.

Il faut rendre justice aux états généraux russes : dans la courte période de leur existence législative, de 1613 à 1619, ils ont fait preuve d'habileté. Au moment de l'avénement au trône du czar Michel, la Russie se trouvait dans un état affreux; plusieurs provinces étaient occupées par les Polonais, les Suédois et les agitateurs russes; le commerce était nul; les routes infestées de brigands; le trésor vide à un tel point, qu'au grand dîner donné le jour du couronnement du czar Michel, le 12 juillet 1613, il n'y avait point de vaisselle d'argent, et l'on fut obligé de la remplacer par de la vaisselle d'étain. Les états généraux, pendant ces six années, pacifièrent l'intérieur du pays, conclurent avec la Suède un traité de paix où la Russie fit, il est vrai, des concessions, mais reprit Novgorod, que les Suédois avaient occupé pendant quelque temps, et conserva Pskow, contre les murs duquel, dans un siége mémorable, vinrent échouer à cette époque et la valeur suédoise, et les talents militaires des généraux du grand Gustave-Adolphe.

Enfin, ils conclurent avec la Pologne une

paix où la Russie dut s'imposer d'importantes concessions territoriales; mais cette paix donna au pays le temps de se retremper, de reprendre des forces nouvelles, et les provinces cédées à la Pologne furent reprises au bout d'un demi-siècle.

Mais il est rarement donné, même aux hommes les plus intelligents, de s'élever au-dessus des tendances et des idées de leur époque. C'est là le privilége du génie, et le génie est bien rare. Les états généraux russes, de 1613 à 1619, comptaient dans leur sein des hommes d'un mérite remarquable, mais ils ne surent point comprendre une vérité devenue accessible de nos jours même à la masse du public, c'est que la liberté politique, pour être solide et durable, ne saurait en aucune manière s'étayer sur la base du servage; que dans une monarchie, le servage de la classe inférieure amène infailliblement ou l'oligarchie, l'anarchie et la chute de l'état, comme en Pologne, ou le despotisme du gouvernement et l'esclavage de tous, comme nous le voyons, de nos jours, en Russie. Les états généraux de 1613 le comprirent si peu, qu'ils décernèrent des

terres avec des serfs, à titre de récompense nationale, à l'illustre Minine, au prince Pojarski et au prince Dmitri Troubetskoi. La noblesse russe ne sut point comprendre le germe funeste renfermé dans un ordre de choses aussi vicieux, et se suicida politiquement, pour avoir voulu accaparer le monopole de la liberté et avoir refusé d'en étendre les bienfaits à la classe la plus nombreuse de ses compatriotes.

La paix conclue avec la Pologne en 1619, à Déoulino, amena l'élargissement du métropolitain Philarète, homme d'une haute intelligence et d'une remarquable énergie, mais doué en même temps de l'un des caractères les plus violents et les plus tyranniques dont l'histoire fasse mention, au point de se faire redouter même de son fils le czar. Revenu en Russie, élevé immédiatement à la dignité de patriarche, Philarète s'empressa de mettre fin au pouvoir des états généraux, et sans renoncer à convoquer cette assemblée, dont les lumières lui étaient si utiles, la réduisit à n'avoir plus qu'une voix consultative. Les boyards, sur lesquels les regards de l'opinion publique s'étaient por-

tés à l'époque de la vacance du trône, furent éloignés et relégués dans un exil honorable; ainsi le prince Pojarski fut envoyé en qualité de gouverneur (*namiestnik*) à Novgorod et Pskow; le prince Dmitri Troubetskoi fut envoyé comme gouverneur en Sibérie, où il mourut en 1625; le prince Mstislavski échappa à l'exil, grâce à sa nullité et à la faiblesse de sa santé; il mourut bientôt en 1622, le dernier de son nom. Le célèbre Minine, le héros de la bourgeoisie, le principal chef de la guerre de l'indépendance, était mort en 1616. Le personnage le plus influent du clergé, le moine Abraham Palitsyne, trésorier (*kélar*) du célèbre couvent de Saint-Serge, qui avait joué dans la guerre de l'indépendance un rôle d'une portée immense, et dont l'influence était redoutée par Philarète, fut envoyé en exil au couvent de Solovetsk, sur la mer Blanche, où il mourut bientôt. Les boyards Boris et Michel Saltykow, très-influents aux états généraux et sur l'esprit du jeune czar, furent également éloignés par Philarète. Il donna l'ordre de détruire la charte d'élection de 1613 et d'en rédiger une nouvelle, où les clauses

de limitation du pouvoir furent supprimées, et l'autocratie du czar reconnue. Les membres des états généraux de 1613 qui vivaient encore furent contraints d'apposer leurs signatures sur cette charte ainsi remaniée, et pour les personnes mortes entre 1613 et 1619, l'on apposa des signatures apocryphes. Les hommes qui, dans cet intervalle, avaient été élevés à des fonctions nouvelles et à des grades supérieurs à ceux qu'ils occupaient en 1613, signèrent la charte remaniée avec le titre de leurs grades et fonctions de 1619. Était-ce par intention ou par mégarde? Impossible de le savoir aujourd'hui. Ainsi le prince Pojarski et le prince Tcherkaski y apposèrent leur signature avec le titre de boyards, quoique cette dignité leur eût été conférée le 12 juillet 1613, le jour du couronnement du czar Michel, c'est-à-dire après que la véritable charte eut été signée par eux, ainsi que par tous les membres des états généraux. Dans cette charte remaniée, il est dit que Michel Romanow est élu czar et *autocrate* de toutes les Russies, tandis que dans les premières années de son règne, jusqu'au retour du patriarche Philarète, il

ne porte le titre d'autocrate dans aucun acte public ni privé. Berch lui-même, lequel, dans son *Histoire du czar Michel*, publiée sous le règne de l'empereur Nicolas, n'a point osé parler des clauses imposées par les états généraux en 1613, cite cependant un oukase publié après le retour de Philarète en Russie, et prescrivant le rétablissement du titre d'autocrate sur le sceau de l'état, d'où il avait été supprimé à l'avénement du czar Michel. Cette charte ainsi remaniée par Philarète est conservée à Moscou, aux archives des affaires étrangères; le prince Michel Obolenski, chef de ces archives, les courtisans et autres valets s'appuient sur cet acte pour nier, aux personnes peu familières avec l'histoire de Russie, que le pouvoir des czars ait jamais été limité; oubliant qu'il est impossible, non-seulement à un souverain, mais même au flatteur le plus zélé, d'arracher à volonté les pages de l'histoire (1).

(1) M. Oustrialow, qui a beaucoup écrit sur l'histoire de Russie sans posséder aucune des qualités de l'historien, et dont les publications sont rem-

Les dissensions intérieures de la Russie depuis la mort du czar Godounow jusqu'à l'avénement de Michel Romanow (1605-1613), avaient fait tomber en désuétude l'obligation, pour les cultivateurs, de ne point quitter à volonté les terres sur lesquelles ils se trouvaient établis. Les états généraux, comme nous l'avons dit, avaient commis la faute énorme de ne point affranchir complétement par une loi tous les cultivateurs et tous les serfs en masse, mais ils avaient accordé aux migrations de la classe rurale une tolérance de fait. Le patriarche Philarète comprit sur-le-champ le profit qu'il pouvait tirer du servage pour l'accomplissement de ses desseins, et combien il rallierait de partisans au pouvoir autocratique en faisant appel aux in-

---

plies de mensonges, a soutenu dans une histoire de Pierre Ier, que les états généraux de 1613 n'avaient jamais posé de limites au pouvoir du czar. Mais tout le monde en Russie connaît la valeur de cet individu, lequel, sous l'empereur Nicolas, a publié une soi-disante histoire du règne de ce prince, livre empreint de l'adulation la plus basse et la plus vile. M. Oustrialow et le général Danilevski étaient les *fabulistes officiels* de l'empereur Nicolas.

stincts de l'avidité et de l'oppression. En 1625, il prescrivit la rédaction de nouveaux livres de cadastre (*pistsovyia knighi*), et les cultivateurs virent réitérer sévèrement la défense pour eux de quitter les terres sur lesquelles ils se trouvaient. La différence entre le servage des cultivateurs et l'esclavage des serfs domestiques fut encore maintenue; néanmoins, c'est au premier souverain de la maison de Romanow qu'incombe la honte d'avoir définitivement attaché les cultivateurs à la glèbe, et plus tard nous verrons son petit-fils confondre les deux classes de serfs et resserrer encore les liens de l'esclavage.

La mesure prise, au nom du czar Michel, par son père le patriarche Philarète, nous fait comprendre la facilité avec laquelle le dur patriarche parvint à son but politique, et le peu d'opposition qu'il rencontra dans la transformation, si grave d'ailleurs, des états généraux, investis pleinement du pouvoir législatif, en une assemblée purement consultative.

Les états généraux, ainsi réduits à un rôle très-modeste, furent convoqués à plu-

sieurs reprises sous le règne du czar Michel; en 1621, pour la rédaction de plusieurs lois relatives au commerce et à l'industrie; en 1625, pour décréter la rédaction des nouveaux livres de cadastre (*pistsovyia knighi*); en 1634, pour décider s'il fallait faire la guerre à la Pologne; en 1641 (déjà après la mort du patriarche Philarète), pour décider s'il fallait accepter la proposition des Cosaques du Don, lesquels, après avoir, par un coup de main, enlevé Azow aux Turcs, et ne se sentant point en pouvoir de conserver cette conquête, offraient de remettre cette ville à la Russie. Les états généraux n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes; leur avis n'était plus écouté; ils opinèrent pour l'affirmative, le czar se décida pour la négative, et les Cosaques furent obligés de restituer Azow aux Turcs.

C'est également à l'époque de la toute-puissance du patriarche Philarète que remonte la funeste abolition du jury et des tribunaux électifs, institués, ou plutôt rétablis en Russie par Jean IV, au seizième siècle, et la concentration de tous les pouvoirs, du pouvoir judiciaire comme du pou-

voir administratif, entre les mains des gouverneurs des provinces (*namiestnik*) et des gouverneurs des districts (*voiévoda*). Ces fonctionnaires devinrent de véritables pachas; leur tyrannie atteignit des proportions exorbitantes, et servit de base solide à la tyrannie du souverain. La Russie redevint ce qu'elle avait été depuis l'invasion mongole jusqu'en 1613, et ce qu'elle est encore de nos jours : une pyramide d'esclavage.

Le czar Michel mourut en 1645, et son fils Alexis, âgé de seize ans, lui succéda. Ce second czar de la dynastie des Romanow montait sur le trône déjà à titre d'autocrate. Néanmoins, il eut le bon esprit de convoquer deux fois les états généraux : en 1649, pour l'examen du nouveau code (*oulojénié*) (1), et en 1653; pour les consulter sur

---

(1) Le code de 1649 maintenait encore la diffé rence entre les serfs et les esclaves; de plus, il donnait la liberté à tous les serfs et esclaves faits prisonniers par les ennemis et relâchés, ainsi qu'à leurs familles; à tous les serfs et esclaves que le maître, en temps de disette, aurait renvoyés de chez lui pour se dispenser de les nourrir, ainsi qu'à

la réponse à faire à la Petite-Russie, laquelle voulait se soumettre à la souveraineté du czar, pour obtenir l'appui de la Russie dans la lutte acharnée qu'elle soutenait contre la Pologne. Les états généraux donnèrent une réponse affirmative, et le czar, se rangeant à leur avis, accepta le vasselage de la Petite-Russie et déclara la guerre à la Pologne. Cette guerre remit la Russie en possession des provinces cédées en 1619, et même des villes cédées au seizième siècle.

Le contact amené par la guerre, entre la noblesse russe d'un côté, et la noblesse polonaise et lithuanienne de l'autre, rappela de nouveau aux nobles russes à quelle condition abjecte d'esclaves ils se trouvaient réduits, soumis qu'ils étaient au bon plaisir du czar, à ses caprices, à sa tyrannie et même aux châtiments corporels. Ils portaient la peine de la faute qu'ils avaient commise en étendant le joug du servage sur la majorité de leurs compatriotes, tant il est vrai

---

leurs familles, et défendait aux nobles non-chrétiens de posséder des chrétiens pour serfs ou pour esclaves.

que dans la vie des nations, les crimes des gouvernements et des castes échappent rarement à un châtiment sévère. Le peuple aussi n'accepta point, sans protestation, le joug si dur que le gouvernement et la noblesse lui imposaient. Une insurrection terrible, ayant à sa tête l'un des plus audacieux Cosaques du Don, Stenko-Razine, éclata en 1670. Le sang des nobles coula à flots sur les rives du Volga et dans tout le sud-est de la Russie. Les insurgés admettaient le pouvoir du czar, mais ils passaient tous les nobles au fil de l'épée, demandaient l'abolition de la noblesse et l'affranchissement des serfs. Il fallut déployer toutes les forces de l'état pour se rendre maître de cette terrible insurrection. Ce mécontentement général, de la noblesse qui voulait s'affranchir de l'esclavage du czar, et du peuple qui voulait s'affranchir de l'esclavage de la noblesse, amena le czar Alexis à l'institution d'une inquisition politique, installée au village de Préobrajénskoié, près de Moscou, et appelée *préobrajénskoi prikaz.* Au moindre soupçon, à la moindre délation, chacun se voyait exposé à être arrêté, jeté dans les cachots de l'in-

quisition, torturé, exilé, mis à mort. La terreur planait sur la Russie. Ces cruautés ne doivent point nous étonner. Le despotisme, éminemment contraire, dans son essence, à toute idée de justice et d'humanité, ne saurait se maintenir que par des moyens violents, injustes et inhumains à la fois.

Le troisième czar de la maison de Romanow, Théodore III, fils d'Alexis et frère aîné de Pierre Ier, régna aussi en autocrate. Mais, voulant abolir les priviléges de préséance entre les nobles, le *méstnitchestvo*, dont nous avons parlé plus haut, et jugeant utile de faire sanctionner cette mesure importante par les états généraux, il les réunit en janvier 1682, sûr d'avoir leur appui pour l'abolition d'un privilége qui, agréable à la vanité d'un petit nombre d'individus, froissait l'amour-propre de tous les autres et avait fini par apporter le plus grand préjudice aux intérêts de l'état. Le *méstnitchestvo* fut aboli, et l'on jeta au feu, non les généalogies, comme l'ont avancé quelques écrivains ignorants, mais les livres officiels où se trouvaient relatés les procès et disputes de préséance. Ce fut la dernière session des

états généraux au dix-septième siècle. Depuis lors, ils n'ont été réunis qu'une seule fois, sous Catherine II, comme nous le dirons plus loin.

Pierre Ier fut à la fois le réformateur de son pays et l'un des plus terribles despotes qui aient jamais existé. Sa position, d'ailleurs, était exceptionnelle. Il montait sur le trône dans un moment de crise pour la Russie, dans un de ces moments suprêmes qui décident de tout l'avenir d'une nation. Il s'agissait de savoir si la Russie continuerait à marcher dans les voies asiatiques, où elle commençait déjà à étouffer et ses forces se paralysaient, ou si elle entrerait de plain-pied dans la civilisation européenne. Rester en Asie ou entrer en Europe, tel était le problème, et de la solution de ce problème dépendaient entièrement les destinées de la Russie. Les trois premiers czars de la maison de Romanow avaient fait venir quelques étrangers, et, sans essayer des réformes réelles et sérieuses, avaient voulu faire participer la Russie aux progrès accomplis par l'Europe dans la carrière militaire et dans celle de l'industrie. Cette greffe avait échoué

et ne pouvait d'ailleurs réussir. Des réformes profondes, radicales, étaient indispensables. En présence de l'opposition de la très-grande majorité de toutes les classes de la nation, il fallait, pour arracher la Russie au sommeil asiatique qui déjà s'emparait d'elle et devait la mener à sa décadence, une main de fer, pareille à celle de Pierre Ier. D'ailleurs, ce rôle de réformateur allait bien à l'exubérance de sa riche nature, laquelle étouffait dans les formes ridicules de l'étiquette semi-byzantine, introduites en Russie depuis le quinzième siècle, et, de plus, exagérées encore par les trois premiers czars de la maison de Romanow, qui espéraient, au moyen de cette étiquette minutieuse, faire oublier l'élévation récente de leur dynastie au trône de Russie, et mettre une distance plus grande entre eux et leurs égaux de la veille, devenus leurs sujets et leurs esclaves. Le cadre si étroit de notre ouvrage ne comporte point une appréciation complète du grand règne de Pierre Ier; nous nous réservons d'ailleurs de publier, avec le temps, une histoire de Russie. Mais nous devons dire que les fautes de Pierre Ier furent aussi

colossales que l'étaient son génie et ses grandes oeuvres; apanage ordinaire des grands hommes, qui ne peuvent rien faire à moitié, ni le bien, ni le mal; triste infirmité de la nature humaine; et la preuve la plus évidente de sa faiblesse, puisque cette dernière apparaît dans de si vastes proportions, même chez ces hommes de génie dont la grandeur attire tous les regards et séduit toutes les imaginations. Pierre Ier devait absolument employer, de son vivant, la violence et le despotisme pour faire entrer la Russie dans la voie nouvelle, la seule où elle pouvait trouver son salut; mais il devait créer une organisation pouvant servir, à la fois, d'appui et de frein pour tous ses successeurs. Il devait se rappeler que ses descendants, en héritant de son pouvoir, n'hériteraient point de son génie; que les grands hommes sont des météores rares; qu'un homme, quelque grand qu'il soit d'ailleurs, n'est point une institution, et que, sans des institutions sérieuses et solides, un état est destiné à flotter toujours entre l'anarchie et le despotisme, poussé vers l'anarchie par ce dernier et rejeté vers le

despotisme par la terreur bien naturelle qu'inspire l'anarchie. Ceux-là se trompent fort qui prennent le despotisme pour une institution: il n'est qu'un obstacle permanent à toute institution solide et sérieuse.

Pierre Ier, irrité de l'opposition qu'il rencontrait dans ses réformes, resserra encore les liens de l'esclavage qui pesait sur toutes les classes de la société, et les resserra de la manière la plus odieuse. Tout en obligeant les nobles à se raser la barbe et à se revêtir de costumes européens, il les laissa soumis au service obligatoire leur vie durant, et, qui plus est, les laissa soumis au régime odieux des coups de bâton. La famille impériale elle-même n'en était point exempte. Pierre Ier faisait fouetter celles d'entre ses soeurs qui encouraient son déplaisir; il fit mettre à la torture son fils, qui en mourut. Pour adoucir à la noblesse le maintien du service obligatoire et perpétuel, il abolit l'ancienne différence entre les *vottschina*, propriétés héréditaires ou acquises, et les *poméstié*, terres assignées à chaque noble, suivant son grade, pour lui tenir lieu d'appointements. Tous les *poméstié* furent

déclarés propriétés héréditaires de ceux qui en avaient la jouissance au moment de la promulgation de l'oukase. Cette mesure augmenta considérablement le nombre des serfs. Les paysans établis sur les terres des *poméstié* se trouvèrent serfs héréditaires, propriété disponible et aliénable à volonté de ceux d'entre les nobles qui, jusques-là, n'avaient que le droit de jouir du fruit de leurs travaux.

Pierre Ier, comme on le voit, aggrava considérablement la position de la classe inférieure. Ayant remplacé l'impôt foncier par la capitation, il fit faire, en 1722, le premier recensement général de la population (*révizïia*), à la suite duquel les cultivateurs attachés à la glèbe se trouvèrent assimilés par leur position aux serfs domestiques, et, à l'instar de ceux-ci, purent être vendus individuellement, comme du bétail. C'était continuer et aggraver encore le système des premiers czars de la maison de Romanow : établir l'esclavage à tous les degrés de l'échelle sociale; écraser la classe supérieure en lui permettant d'écraser le peuple; empêcher l'émancipation du peuple en le livrant

à l'arbitraire de la noblesse, et paralyser les aspirations de la noblesse vers la liberté politique par l'aversion que le joug nobiliaire inspirait au peuple. Pour ce dernier, l'empereur n'était point un père, comme ne cessaient de l'affirmer les flatteurs et les valets de cour, mais un vengeur; aux yeux du peuple, l'empereur avait l'inappréciable mérite d'opprimer ceux qui opprimaient le peuple : ces dispositions furent entretenues avec soin par la bureaucratie, que Pierre Ier avait introduite, et qui prit surtout un si grand développement sous les règnes d'Alexandre Ier et de Nicolas. Pierre Ier transféra l'inquisition politique de Moscou à Saint-Pétersbourg, sous le nom de *chancellerie secrète* (*tainaia kantséliariia*), et lui donna un développement formidable. La noblesse russe n'a jamais pu, naturellement, éprouver pour ses souverains ce sentiment d'affection et de dévouement que l'on rencontre dans la plupart des pays de l'Europe. Et comment en aurait-il été autrement? Jusqu'en 1762, les nobles russes qui visitaient les pays étrangers et assistaient aux fêtes somptueuses et élégantes de Versailles; les diplomates russes

qui, pendant la durée de leurs missions, traitaient d'égal à égal avec les hommes d'état de l'Europe, de retour dans leur pays, se voyaient exposés à la torture et aux coups de knout! Depuis 1762, la noblesse russe a obtenu ce qu'on appelle en Europe un droit, en Russie un privilége, l'exemption des châtiments corporels. Mais depuis cette époque même, si l'on se rappelle la tyrannie insensée de Paul Ier, le despotisme du comte Araktchéiéw sous le règne d'Alexandre Ier, et le joug si dur et si intolérable de l'empereur Nicolas, l'on comprendra aisément pourquoi les nobles russes ne sauraient porter à leurs souverains les sentiments d'un légitimiste français ou d'un ancien cavalier anglais de l'époque des Stuarts. Quelles que puissent être les éventualités de l'avenir, l'on peut affirmer qu'en Russie l'on ne trouvera jamais, fort heureusement, un seul légitimiste; le résultat du despotisme du pouvoir souverain en Russie a été de transformer les sentiments légitimistes en une plante exotique, incapable de prendre racine sur le sol russe. Nous savons bien que nos paroles vont irriter tous les valets russes de cour

et ceux qui aspirent à le devenir, mais les hommes impartiaux seront de notre avis.

Dans les pays où règne le despotisme appuyé sur le servage, les volontés du souverain le plus énergique, le plus violent, le plus brutal, dès qu'elles froissent les intérêts des hommes puissants, se trouvent éludées: un régime de liberté ayant seul le pouvoir nécessaire pour contraindre tous à la stricte observance des lois. Le règne du violent et terrible Pierre Ier en donna plus d'une preuve. Ce prince avait défendu aux nobles de vendre en détail et séparément les serfs formant une seule et même famille (édit du 15 avril 1721); il avait défendu de soumettre les serfs à la contrainte légale pour l'acquittement des dettes de leurs maîtres (édit du 12 décembre 1720); il avait défendu aux nobles de contraindre leurs serfs à contracter mariage (édit du 5 janvier 1724), et leur avait défendu d'empêcher les filles de leurs serfs d'épouser les serfs d'autrui (édit du 26 juin 1724). Eh! bien! Ces lois de Pierre Ier ne furent guère observées sous son règne, et après lui tombèrent en désuétude jusqu'à nos jours. Catherine II ayant

rendu, le 5 août 1771, un édit pour défendre la vente des serfs pièce par pièce, le sénat trouva sournoisement, dans un arrêt du 7 octobre 1792, le moyen d'établir un biais pour éluder la loi, et les ventes individuelles continuèrent jusqu'aux dernières années du règne d'Alexandre Ier, de droit, et jusqu'à nos jours de fait, au moyen de la vente simulée d'un petit terrain que l'acquéreur était censé acheter avec l'homme, terrain dont il ne réclamait jamais la possession.

A la mort de Pierre Ier, en 1725, il y eut parmi les hauts dignitaires un parti désireux de poser des limites au pouvoir souverain, et d'introduire en Russie une constitution calquée sur celle de la Suède. Le feld-maréchal prince Menschikow, instruit de ces aspirations, fit mettre sur pied la garde impériale, fit braquer les canons, et proclama impératrice-autocrate Catherine Ire, paysanne livonienne, laquelle avait commencé par être servante dans la famille du pasteur Glück, puis avait été successivement la maîtresse du général Bauer, du feld-maréchal comte Schérémétew, du feld-maréchal prince

Menschikow, et enfin de Pierre Ier, qui l'avait fait couronner impératrice (1).

---

(1) Le mariage de Catherine avec Pierre Ier n'est rien moins que prouvé, et aucun acte constatant la légalité de cette union n'a jamais pu être produit. Voici encore trois faits qui infirment ce mariage. Le 7 [18] mai 1711, le czarévitch Alexis, fils de Pierre Ier, de son mariage avec Eudoxie Lapouhine (depuis 1698 divorcée et enfermée dans un couvent), se trouvant à Brunswick, où il allait épouser la princesse Charlotte de Brunswick-Bevern, écrivait à Catherine, en russe, la lettre suivante, en tête de laquelle se trouvait le mot français de *madame*.

„Madame! On me dit que mon père vous a dé„clarée son épouse. Je vous prie de recevoir mes „compliments, et de me continuer votre bienveil„lance, sur laquelle je me permets de compter. Je „n'ose écrire à mon père pour le féliciter, n'ayant „reçu à ce sujet aucune nouvelle par écrit."

Alexis ne félicite ni sur la célébration d'un mariage, ni sur la publication d'un mariage précédemment conclu : il félicite Catherine d'*avoir été déclarée épouse*. L'original de la lettre existe aux archives.

Lors du procès du czarévitch en 1718, ce prince, fréquemment mis à la torture, avoua, après avoir été mis à la question le 8 février, qu'au moment de son départ de Russie, en octobre 1716, il avait

Pierre II, le dernier des Romanow, mourut à Moscou le 19 [30] janvier 1730. A peine avait-il fermé les yeux, que la majorité du conseil intime suprême (*verhovnyi tainyi sovét*), ou plutôt les deux familles des Dolgoroukow et des Galitsyne, formèrent le

---

rencontré, entre Riga et Libau, sa tante la princesse Marie (sœur de Pierre Ier, qui revenait de Carlsbad). La princesse Marie lui dit entre autres: „Ta mère (l'ex-czarine Eudoxie, renfermée, comme „nous l'avons vu, dans un couvent) a eu des vi- „sions lui annonçant que ton père la reprendrait, „vivrait avec elle et aurait des enfants.“ Tout en laissant les visions pour ce qu'elles valent, il est clair que si Pierre avait été marié avec Catherine, la princesse Marie n'aurait jamais pu dire que son frère recommencerait à vivre avec la czarine Eudoxie. Ce passage, omis dans le texte imprimé du procès du czarévitch, existe dans le dossier officiel manuscrit. Enfin, trois mois plus tard, le 18 mai, le czarévitch Alexis, après avoir de nouveau subi la question, raconte que l'archevêque de Riazane lui aurait dit : „Soyez prudent; votre père ne peut „se marier du vivant de sa femme; il ne voudra „jamais la faire sortir du couvent et la reprendre: „il nous faut cependant avoir un héritier de sa cou- „ronne!“

projet de limiter le pouvoir impéri
conseil se composait alors de six mer
le chancelier comte Golovkine, le vice
celier baron Ostermann, le prince
Mihailovitch Galitsyne, et trois prince
goroukow : Basile Loukitch, Alexis
riévitch et Michel Vladimirovitch. D
nuit même où mourut Pierre II, le
intime suprême admit dans son sein le
maréchaux prince Michel Mihailovitc
litsyne et prince Basile Vladimirovitc
goroukow; il espérait par ces choix ac
de l'influence sur les troupes. Parn
membres du conseil, Ostermann ne
geait point les vues de ses collègues;
toujours prudent à l'excès, il se dit m
s'enferma chez soi, et prétexta la
au bras droit pour ne signer aucun p
Golovkine, pusillanime et lâche à son
naire, tremblant devant chacun, gard
silence pendant les séances, et dans l
tretiens particuliers tenait à chacun l
gage qu'il savait devoir lui plaire.

Les nobles qui se trouvaient à Mos
réunirent en une nombreuse assemblée,
libérèrent sur ce qu'il y avait à faire.

clavage dégradant auquel ils se trouvaient soumis pesait naturellement aux nobles russes, et les humiliait au plus haut point. D'un autre côté, jamais les circonstances ne furent plus favorables à un changement de la forme du gouvernement. La maison de Romanow, nous l'avons dit, s'éteignait avec Pierre II. Des deux tantes de ce prince, filles de Pierre Ier, l'aînée, Anne, mariée à Charles-Frédéric, duc de Holstein, venait de mourir depuis peu, laissant un fils qui fut plus tard Pierre III; la plus jeune, la princesse Elisabeth, se trouvait à Moscou, non mariée, occupée de libertinage et ne songeant nullement à ce trône, sur lequel les circonstances la portèrent depuis; d'ailleurs, toutes les deux n'étaient que des enfants illégitimes et n'avaient nul droit à la couronne. Le czar Jean V, frère aîné de Pierre Ier, avait laissé trois filles, les seules survivantes légitimes de la dynastie de Romanow : c'étaient Catherine, mariée au duc Léopold de Mecklenbourg-Schwérin, séparée de son mari et habitant Moscou; Anne, veuve du duc de Courlande, établie à Mittau en Courlande (où elle gouvernait le duché; le

duc régnant, son beau-frère, Ferdinan
dernier de la dynastie Kettler, ayan
chassé par les Courlandais, vivait à Ko
berg), et la princesse Prascovie, étab
Moscou, et unie en mariage morgana
et secret au sénateur Jean Dmitriev
monow.

Ni les oligarques (comme on appelait
les Dolgoroukow et les Galitsyne) ni l
blesse ne firent preuve en cette circons
de tact politique, ni de ces vues large
forment l'apanage des hommes d'état.
limiter le pouvoir impérial d'une ma
sérieuse et durable, il fallait une con
tion, et cette constitution ne pouvait
dre racine dans le pays, si elle n'améli
la position de toutes les classes de la
tion. Il fallait commencer par décréter
mancipation des serfs; ensuite créer
chambre des communes, composée, à l'i
des états-généraux de 1613, de repr
tants de toutes les classes de la nation
organiser une chambre haute, soit hé
taire, à l'instar de la pairie anglaise,
viagère, soit élective, et, comme de ra
ne faire aucune différence entre les

gènes russes et les habitants des provinces nouvellement réunies de Livonie et d'Esthonie. Il fallait également ménager le clergé russe, possesseur à cette époque de vastes propriétés, et nullement déchu encore de toute influence, comme il l'est de nos jours. Il fallait, en un mot, faire appel aux intérêts et à l'amour-propre de toutes les classes, et s'en former un appui. Le contraire eut lieu. Les oligarques, comme la noblesse, semblèrent prendre à tâche d'irriter et de froisser tout le monde. Cependant, avec plus d'habileté, il était facile de transformer la Russie en un pays constitutionnel : le dégoût pour le despotisme était tellement vif et prononcé chez tous les Russes, que l'on n'entendait parler que de constitution, et comparer entre elles les institutions des divers pays de l'Europe (1). Tous se trouvaient d'accord pour porter au trône la du-

---

(1) Voyez les dépêches de M. Magnan, résident français, citées dans le livre de M. Nicolas Tourguénew : *La Russie et les Russes*, et dans un livre publié à Berlin il y a quelques années : *la Cour de Russie il y a cent ans.*

chesse Anne de Courlande; son éloignement de Moscou laissait aux innovateurs plus de temps libre, et son état de veuve éloignait toute crainte de l'influence que pourrait exercer un mari ambitieux; on savait bien qu'Anne vivait publiquement avec l'un de ses courtisans, Jean-Ernest Bieren; mais l'on fut d'accord pour interdire à cet aventurier l'entrée de la Russie.

La noblesse voulait avoir deux chambres; un sénat viager composé de trente-six membres, à la nomination du souverain, mais avec la clause de n'y faire jamais siéger à la fois deux personnes de la même famille, clause évidemment dirigée contre les oligarques. L'autre chambre devait être composée de députés élus par la noblesse, au nombre de cent, se réunissant tous les ans à Moscou pour quatre mois; une commission de trente-trois membres élue au scrutin par la chambre, dans son sein, siégerait en permanence pendant les autres huit mois de l'année. Le clergé se trouvait exclu de toute part à la représentation nationale. Ce projet avait plusieurs vices qui devaient le faire avorter. Accorder les droits politiques exclu-

sivement à la noblesse seule, c'était créer une oligarchie à l'instar de celle de Pologne, qui aurait amené la ruine de la Russie, comme l'oligarchie polonaise amena celle de son pays; l'exclusion du clergé en faisait un ennemi implacable et fort dangereux à cette époque. Enfin, le maintien du servage rendait impossible l'existence d'un gouvernement constitutionnel; on ne saurait, dans une monarchie, fonder la liberté sur la base du servage. Pour qu'un gouvernement monarchique constitutionnel puisse se maintenir, il faut que toutes les classes de la nation soient libres; de même le despotisme ne saurait se maintenir que là où tout le monde est esclave, fût-ce même sous des formes extérieures plus ou moins variées, comme de nos jours en Russie.

Le projet des oligarques était pire encore. Ils ne voulaient d'aucun système représentatif, et repoussant l'oligarchie nobiliaire proposée par la noblesse, voulaient instituer une oligarchie restreinte au profit exclusif de deux familles (sur les huit membres du conseil intime suprême, il y avait quatre princes Dolgoroukow et deux princes

Galitsyne). Ils proposaient de confier tout le pouvoir au conseil intime suprême, de porter le nombre de ses membres à douze, et d'obliger le souverain à siéger dans ce conseil sur le même pied que les autres membres, en lui réservant seulement deux voix au lieu d'une. Les places vacantes dans le conseil devaient être remplies au choix des membres du conseil même. C'était transporter en Russie le tribunal vénitien des Dix, en le rendant héréditaire, sinon de droit, au moins de fait, puisqu'il est clair que les membres du conseil auraient élu aux places vacantes leurs fils et leurs parents. C'était instituer une oligarchie au profit de deux familles, c'est-à-dire la plus épouvantable de toutes les tyrannies. Pour achever de faire prendre ce projet en haine par tout le monde, les oligarques excluaient de tout droit d'éligibilité au conseil : 1) le clergé; 2) les étrangers, en faisant une exception personnelle et viagère pour le baron Ostermann, et même, 3) les Allemands russes des provinces de Livonie et d'Esthonie. Un projet aussi absurde ne pouvait qu'échouer; aussi était-il repoussé par tout le monde.

Entre ces deux partis plus ou moins oligarchiques, il s'était formé un troisième parti, lequel, n'adhérant ni à l'un ni à l'autre système, préférait une monarchie absolue où tout le monde serait esclave, à une monarchie limitée où un petit nombre d'hommes libres opprimerait toutes les autres classes de la nation, enchaînées dans les liens de l'esclavage. Ce parti se composait : 1) du clergé en masse, irrité de se voir exclu systématiquement, par les deux factions oligarchiques, de toute part au gouvernement, et influencé vivement dans le sens d'une forte opposition par Féofane Prokopovitch, métropolitain de Novgorod et président du synode, prélat d'une haute intelligence, cauteleux, perfide, cruel, et d'une insatiable ambition; 2) des étrangers en masse, envers lesquels la majorité de la noblesse russe faisait preuve, à cette époque, d'une vive antipathie; ils avaient pour chefs politiques le feld-maréchal comte Bruce, le baron Ostermann et le célèbre comte de Munich, grand maître de l'artillerie de l'empire; 3) des Allemands russes de Livonie et d'Esthonie. Entre eux et les indigènes russes régnait,

à cette époque, une aversion mutuelle nullement déguisée, et numériquement plus faibles, ils ne voulaient point se mettre à la discrétion d'une majorité exclusivement russe; le principal meneur parmi eux était le comte Reinhold de Loewenwolde, ancien grand maître de la cour de Russie et amant de Catherine Ire, devenu l'agent secret, à Moscou, de la duchesse Anne de Courlande, l'un des hommes les plus fins et les plus rusés de l'époque; 4) enfin, des Russes ralliés à la duchesse Anne de Courlande par des intérêts personnels ou par des liens de famille, comme par exemple les Troubetzkoi, et le sénateur Simon Saltykow, parent de la duchesse Anne, dont la mère avait été une Saltykow; il était major aux gardes et très-populaire parmi les officiers; son fils aîné avait épousé une Troubetzkoi.

Le conseil intime suprême s'était hâté de décerner la couronne à la duchesse Anne, à des conditions qui limitaient son pouvoir de manière à rendre le conseil suprême maître absolu de toutes les affaires, sans accorder la moindre garantie ni à la noblesse, ni aux autres classes de la nation. Une dépu-

tation fut envoyée à Mittau pour proposer la couronne à la duchesse, sous ces conditions. Les parents et les amis d'Anne lui conseillèrent de tout accepter, lui promettant, une fois qu'elle serait arrivée à Moscou, leur concours pour le rétablissement du pouvoir autocratique. Anne signa toutes les conditions, arriva dans les premiers jours de février à Moscou, et quinze jours après le pouvoir autocratique se trouvait rétabli. Voici comment cela eut lieu. Lorsqu'on apprit à Moscou que la duchesse Anne acceptait le pouvoir limité, les chefs du parti nobiliaire, les familles des princes Odoievski, Bariatinski, Répnine, Stcherbatow, Shahovskoi, Prozorovski, Gagarine, Volkonski, Havanski, Kourakine, Cantemir, Ouroussow, Youssoupow, les comtes Golowine, Apraxine, Moussine-Pouchkine, Matvéiéw; les familles des Lapouhine, des Narychkine, des Miloslavski, des Stréschnéw, toutes les quatres alliées à la maison impériale qui venait de s'éteindre; les familles des Tatistchew, des Rjevski, des Yéropkine, des Dmitriew-Mamonow, des Schérémétew, des Glébow, des Volynski; les généraux Czernyschew, Levaschow, Matiouchkine, Ouchakow, Roumiantsow, proposèrent

aux Dolgoroukow et aux Galitsyne de s'entendre définitivement sur les bases d'une constitution. Les négociations n'aboutirent à rien; les oligarques du conseil suprême, frappés d'un incurable aveuglement, persistèrent à exiger que le pouvoir leur fût remis en entier. Il va sans dire que la noblesse, entre le despotisme d'un seul souverain et le despotisme de deux familles, choisit des deux maux le moindre, et opta pour le despotisme d'Anne. Une scission se produisit dans le parti nobiliaire. Les uns, en présence de l'obstination du conseil suprême, se décidèrent à rétablir purement et simplement le pouvoir autocratique; d'autres voulurent essayer d'une dernière tentative, et présentèrent au conseil suprême un mémoire rédigé par Basile Tatistchew (1). Dans ce

(1) Ce Mémoire, imprimé il y a quelques années dans un livre publié en Russie, a été rédigé par Basile Tatistchew; nous en avons vu l'original écrit de sa main. Dans ce Mémoire il est question de la charte imposée à Michel Romanow en 1613. Les papiers de Tatistchew projètent une certaine lumière sur l'épisode de la tentative constitution-

mémoire, tout en demandant le rétablissement de la forme de gouvernement autocratique, ils sollicitaient pour le sénat le droit de nomination aux divers emplois, même à ceux de gouverneur de province, et un contrôle sérieux sur toutes les branches de l'administration; ils demandaient en même temps que le nombre des sénateurs fût limité à vingt et un. Le conseil suprême ayant rejeté leur demande, ils se joignirent à ceux des nobles qui voulaient le retablissement pur et simple de l'autocratie. Anne confia le commandement de la garde du palais au sénateur Simon Saltykow, et la noblesse en masse, sous l'égide des officiers de la garde impériale, se présenta devant l'impératrice et la supplia de prendre le pouvoir autocratique. Anne le fit à l'instant, et donna l'ordre à son favori Bieren de venir à Moscou. On sait que le règne de cette princesse, elle-même d'un caractère dur et implacable,

---

nelle de 1730. Nous connaissons le lieu de dépôt de ces papiers, et nous formons le vœu sincère de les voir imprimer à l'étranger. Ce serait un devoir à accomplir.

fut souillé par les cruautés terribles de son odieux favori.

C'est sous ce règne infâme que parut, le 7 janvier 1736, le premier oukase *autorisant* l'achat des hommes pièce par pièce. Ce droit hideux fut confirmé, sous le règne d'Elisabeth, le 5 novembre 1753, par un arrêt du sénat rendu dans une affaire judiciaire.

L'absence d'union dans la noblesse et le manque d'esprit politique de sa part, firent avorter la tentative constitutionnelle de 1730, laquelle d'ailleurs n'aurait abouti qu'à la création d'une oligarchie, et par conséquent, avec le temps, à une anarchie qui aurait pu mettre en péril l'existence même de la Russie. Les nobles russes se retrouvèrent esclaves comme ils l'avaient été jusqu'alors, ayant, pour toute issue à leur position humiliante et intolérable, la possibilité de changer parfois d'oppresseurs au moyen des révolutions de palais, qui, pendant une certaine époque du dix-huitième siècle, ont fait du trône de Russie un passage aboutissant à un cachot, et du cordon bleu un passeport pour la Sibérie.

Cette position abjecte de la noblesse russe

se prolongea pendant le règne sombre et dur d'Anne, pendant la régence douce et bénigne, mais très-courte, de sa nièce la princesse Anne de Brunswick-Bevern (fille de la duchesse Catherine de Mecklenbourg), et pendant le règne d'Elisabeth, règne resplendissant de luxe et de fêtes, mais passablement cruel, et de la dégoûtante dépravation duquel les Mémoires (bien authentiques) de Catherine II offrent la peinture si triste et si exacte. Anne choisit pour héritier son petit-neveu, âgé de deux mois, le prince Jean de Brunswick-Bevern, sous le nom de Jean VI. Elle confia la régence à Bieren, que Munich renversa et fit exiler trois semaines après pour confier la régence à la princesse Anne, mère du jeune prince. Ainsi le trône de Russie allait appartenir à la maison de Brunswick. Après une année de régence, Anne fut renversée par Elisabeth, et jetée en prison avec toute sa famille. Le parti russe était furieux contre les Allemands qui avaient soutenu et étayé le despotisme de Bieren, comme ils soutenaient et étayaient la régence douce et bénigne de la princesse Anne : ces Allemands

n'avaient point agi par méchanceté ni par haine, mais simplement mus par le désir ardent de conserver leurs places et de se faire une carrière. Le parti russe renversa en une nuit la maison de Brunswick et porta au trône Elisabeth, fille illégitime de Pierre I[er]. A cette époque de dégradation morale en Russie, un homme qui voulait faire fortune avait recours à une conspiration ayant pour but un changement de souverain, ou même un changement de dynastie, comme aujourd'hui il se lance dans les entreprises industrielles, et l'on devenait conspirateur, même régicide, comme aujourd'hui l'on devient le fondateur d'une compagnie d'actionnaires (1). On avait cessé de songer aux garanties constitutionnelles, et pour ce

(1) Le comte Simon Worontsow, retiré des affaires et fixé à Londres sur ses vieux jours, racontait au prince G...... (duquel nous tenons cette anecdote), qu'après l'assassinat de Pierre III, ayant rencontré l'un de ses assassins, le prince Théodore Bariatinski, il lui dit : „Comment avez-vous pu „commettre une action pareille?" Et Bariatinski lui répliqua en haussant les épaules : „Que voulez-„vous, mon cher, j'avais tant de dettes!"

qui en était du bien du pays, du sort de la plus grande partie de leurs compatriotes, les valets titrés du palais de Saint-Pétersbourg, chamarrés de broderies et de cordons, gorgés d'or, n'y avaient jamais songé. Avides et bas à la fois, ils supportaient et la torture et les châtiments corporels. La chancellerie secrète fut terrible sous les règnes d'Anne et d'Elisabeth.

Le trône de Russie était devenu un immeuble, dont le propriétaire momentané, mis en possession de cet immeuble par un hasard heureux, disposait à volonté sans se donner la peine de consulter une nation, que l'on regardait comme un troupeau de bétail bon à exploiter. Elisabeth fit passer la couronne de Russie dans la maison de Holstein-Gottorp, l'une des branches cadettes de la maison de Holstein dont la branche aînée règne sur le Danemark. Elle choisit pour héritier son neveu Charles-Pierre-Ulric, fils unique de Frédéric-Charles, duc de Holstein-Gottorp, et de la duchesse Anne, fille illégitime de Pierre Ier et soeur aînée d'Elisabeth.

Le 25 décembre 1761 [5 janvier 1762], Elisabeth mourut, et la maison de Holstein-

Gottorp monta sur le trône de Russie, qu'elle occupe aujourd'hui. Le nouvel empereur prit le nom de Pierre III. C'était un prince à moitié crétin, à moitié fou, lâche et ivrogne à l'excès. Mais les Holsteinois venus avec lui en Russie, pour s'y établir et y chercher une fortune qu'ils croyaient ne pouvoir leur échapper, avaient été élevés en Allemagne, dans un pays où la noblesse n'entendait nullement suivre l'exemple de la noblesse russe, qui se soumettait, suivant le bon plaisir impérial, à la torture et aux châtiments corporels. Ayant l'intention de se fixer en Russie, ces Allemands songèrent à arracher cette noblesse russe, dont leurs enfants se trouvaient destinés à faire partie, à sa position abjecte. L'empereur ne leur refusant jamais rien entre deux vins, ils obtinrent de lui : 1) l'exemption de la noblesse de tout châtiment corporel; 2) le droit pour les nobles de quitter le service à volonté, d'aller et de venir à leur gré, de voyager et d'entrer avec le consentement préalable du souverain au service des puissances étrangères; enfin, 3) l'abolition de la chancellerie secrète.

En Europe, tout cela fait partie des droits

civiques de chaque citoyen; en Russie, l'on appelle cela les *privilèges* de la noblesse.

Le prince Michel Stcherbatow, dans son curieux Mémoire sur les moeurs russes au dix-huitième siècle, raconte ce fait autrement. Il dit que Pierre III, voulant un jour faire une infidélité à sa maîtresse la comtesse Elisabeth Worontsow, et passer la soirée ailleurs qu'avec elle, dit à l'un de ses favoris, le sécretaire d'état Dmitri Wolkow: „J'ai dit à mademoiselle Worontsow que „je devais passer ma soirée à travailler avec „toi sur des affaires de la plus grande im„portance. Ainsi rédige-moi, pour demain ma„tin, un oukase qui ait la plus haute significa„tion.“ Et Wolkow lui présenta le lendemain l'oukase sur la noblesse, que l'empereur signa. Le récit de Stcherbatow n'infirme en rien notre version, basée sur les récits de vieillards, dont les pères se trouvaient à Saint-Pétersbourg en 1762. Quel que fût le crédit de Wolkow, il n'allait point jusqu'à la puissance d'amener une modification dans les lois fondamentales de l'état, et il n'aurait pu le faire sans le conseil et l'appui des Allemands qui entouraient Pierre III,

et dont Wolkow était l'ami et le commensal journalier.

De cette époque date pour la noblesse russe une ère nouvelle. L'esclavage complet et absolu auquel elle se trouvait réduite jusque-là fut transformé en un demi-esclavage, et quoique livrée encore à la merci des caprices du pouvoir souverain et des favoris de cour, elle fut exonérée de l'humiliation de se voir exposée à l'infamie des châtiments corporels, et cessa d'être attachée au service public, comme un serf à sa glèbe, depuis l'adolescence jusqu'à la tombe.

Non-seulement personne ne songea à alléger la position des serfs, mais elle fut encore empirée, sinon de droit, au moins de fait. Jusqu'en 1762, la noblesse, tout en exerçant sur ses serfs un pouvoir presque illimité, se voyait elle-même soumise au pouvoir illimité du souverain et de ses favoris; elle subissait les mêmes vexations; elle se voyait infliger les mêmes châtiments; c'était de la fraternité dans l'esclavage et le malheur; le noble pouvait apprécier la dureté du sort fait au paysan, lui-même se trouvant dans une position identique. A com-

tion et de la brutalité de ses [illegible]. Humaine par caractère, quoique ne reculant jamais devant l'acte le plus cruel s'il pouvait être utile à ses vues politiques, et avide par-dessus tout des éloges de l'opinion publique, Catherine, tout en réunissant sous sa main la chancellerie secrète abolie par son mari, ordonna à cette institution de procéder avec ménagement et dans l'ombre. Elle n'avait aucune sympathie pour le peuple et nous avons vu nous-même, chez feu M. [illegible], une lettre de Catherine au feld-maréchal comte Pierre Saltykow gouverneur général de Moscou et bisaïeul de M. [illegible], où elle écrivait au sujet d'un projet, proposé par elle, de l'établissement d'écoles dans les villages. „Il ne faut point donner d'instruc-„tion au bas peuple; quand il en saura, „monsieur le maréchal, autant que vous et „moi, il ne voudra plus nous obéir comme „*il nous obeit aujourd'hui.*" Triste et étroite politique, et la preuve la plus évidente à quel point le servage de la classe inférieure est incompatible avec le progrès réel et sérieux d'un pays.

Mais Catherine voulait gagner l'affection

de la noblesse et de la bourgeoisie. Elle annonça son intention de doter la Russie d'un nouveau code de lois, et prescrivit à toutes les classes du pays, les serfs exceptés, d'élire des députés. Les états généraux se réunirent à Moscou en 1767, sous la présidence de l'un des hommes les plus éminents et les plus éclairés de son époque, le général Alexandre Bibikow. Catherine rédigea pour ces états généraux des instructions remplies de maximes tirées de Montesquieu et de Beccaria, et destinées surtout à être répandues en Europe. Traduites immédiatement en latin, en français, en allemand, elles étaient destinées à assurer à Catherine, en Europe, la renommée de législatrice. Cette dernière session des états généraux russes, la seule et unique au dix-huitième siècle en Russie, fut signalée par la présence dans leur sein d'un grand nombre d'hommes distingués et par l'importance des questions qui y furent soulevées. Des plaintes universelles s'élevèrent contre la concentration, dans les mains des gouverneurs de province et des districts, des pouvoirs judiciaire et administratif; les exactions et la tyrannie de ces pachas dé-

es des villes, dont nous parlerons plus
La question du servage fut noblement
par un grand nombre de députés;
aandaient l'abolition de cette odieuse
ion; mais leurs voeux ne trouvèrent
l'écho chez Catherine. Enfin, les plus
ables et les plus intelligents expri-
leur conviction de l'impossibilité ab-
le faire sortir la Russie de cette fange
aire, de vénalité et de dépravation
où elle croupit, sans l'établissement
utions politiques offrant des garanties
et sérieuses. „Après que nous aurons
é le code des lois et qu'il aura été
à exécution, demanda un député, y
-il encore des oukases? — Oui cer-

session, furent prorogés, et leur convocation, remise à une époque indéterminée, n'eut jamais lieu.

Dans cette session des états généraux, la dernière qui ait eu lieu en Russie jusqu'à nos jours, un fait important se produisit pour la première fois. Les états généraux de 1767 s'élevèrent à une hauteur de vues digne d'hommes politiques; ils se gardèrent bien de commettre la faute immense des oligarques de 1730, lesquels, aveuglés par la cupidité et l'orgueil, avaient voulu établir la liberté politique en la faisant reposer sur la base du servage; ils ne tombèrent point non plus dans la faute naïve et enfantine de certains réformateurs, qui se font illusion au point de s'imaginer pouvoir maintenir le servage des classes supérieures tout en abolissant celui de la classe inférieure, et pouvoir reconstruire le rez-de-chaussée sans toucher aux divers étages de l'édifice!

La majorité des états généraux de 1767, composée d'hommes véritablement éclairés, comprit qu'un état monarchique, pour être fort et stable, ne saurait se composer à moitié d'esclaves, à moitié d'hommes libres;

qu'il faut que tous soient libres ou bien que tous soient esclaves, fût-ce même sous des formes d'esclavage plus ou moins variées. Seulement, un état composé d'esclaves, s'il n'arrive point à la liberté, finit par aboutir à une dissolution complète.

Un observateur superficiel, en jetant les yeux sur la Russie à cette époque, aurait pu croire que les serfs se seraient résignés à leur malheureux sort : tout semblait tranquille et calme; mais il se serait grandement trompé : il ne fallait qu'une étincelle pour faire tout éclater. Cette étincelle partit des rives du Don, et alluma un incendie qui menaça sérieusement l'existence du trône de Catherine. Un Cosaque fugitif et sectaire (il appartenait à la catégorie des vieux croyants), Pougatchëw, se fit passer pour Pierre III, et souleva la population de cette immense étendue de pays qui se trouve entre le Don, le Volga, la Kama et la chaîne des monts Ourals. Les serfs, appelés par lui à la liberté, massacraient partout leurs maîtres. Si Pougatchëw avait eu une intelligence politique véritable, il pouvait, en proclamant l'émancipation des serfs, sans leur permettre de

verser le sang des nobles, et en promettant une constitution, marcher sur Moscou et Saint-Pétersbourg, et renverser Catherine. Ses relations secrètes s'étendaient beaucoup plus loin qu'on ne l'a cru généralement; l'on a bien trouvé dans son camp le drapeau de l'un des anciens régiments holsteinois de Pierre III; avec de la modération et de l'habileté, il aurait eu pour lui et tous les mécontents, et toute cette catégorie d'hommes, si nombreuse dans tous les pays, qui épousent toujours la cause du vainqueur, si cette cause ne froisse point leurs intérêts personnels. Mais Pougatchëw, féroce et borné à la fois, dénué d'instruction et d'idées politiques, érigea en principe le massacre des nobles. La noblesse effrayée se rangea autour de Catherine, et l'insurrection fut étouffée, après avoir fait couler cependant des torrents de sang et répandu le fléau de la dévastation sur une immense étendue de pays.

En 1774, le grand-duc Paul, âgé de vingt ans, épousa une princesse de Hesse-Darmstadt, laquelle, en embrassant la religion orientale, prit le nom de Nathalie Alexéievna.

Cette grande-duchesse Nathalie, à peine sortie de l'adolescence, faisait preuve d'une intelligence éminente et d'un caractère fortement trempé. Elle exerçait une immense influence sur son mari, prince très-intelligent, d'un esprit brillant et vif, mais nerveux, bizarre et fantasque. Elle chercha à se faire des partisans, et y réussit. Quel était son but réel? Nul ne peut le savoir aujourd'hui; elle a emporté ce secret dans la tombe; mais il est indubitable que cette princesse nourrissait des projets politiques, et Catherine s'en doutait bien, car elle avait pris sa belle-fille dans une profonde aversion.

L'ancien gouverneur de Paul, le comte Nikita Ivanovitch Panine, président du collége des affaires étrangères à cette époque, l'un des hommes d'état les plus remarquables que la Russie ait jamais eus, avait passé plusieurs années à la cour de Suède en qualité de ministre de Russie; il y avait contracté une grande admiration pour le gouvernement représentatif. Lui et la grande-duchesse Nathalie rédigèrent un projet de constitution, dont le préambule fut écrit par

le sécretaire du comte Panine, le célèbre littérateur Denis Fon-Viesine. Cette constitution plaçait le pouvoir législatif dans le sénat, lequel devait se partager en deux chambres, l'une composée de membres inamovibles nommés par le souverain, l'autre de membres élus par la noblesse. Dans chaque province et dans chaque district, il devait y avoir une assemblée de nobles, ayant le droit de discuter sur les intérêts de leur province ou de leur district, et investis de l'initiative des lois vis-à-vis le sénat, lequel avait, de concert avec le souverain, le pouvoir législatif. Des mesures devaient être prises pour une émancipation progressive des serfs. Cette constitution, assez semblable à celle proposée par la noblesse en 1730, avait également le défaut d'être oligarchique, par conséquent éminemment injuste pour les commerçants et les bourgeois, qui se trouvaient complétement exclus de prendre part au gouvernement, éminemment injuste pour les serfs, auxquels on faisait seulement entrevoir l'affranchissement dans un avenir que l'influence oligarchique aurait fini par éloigner. Bien plus arriérée, sous le rapport de la repré-

tation nationale, que ne l'étaient les états
éraux russes au seizième et dix-septième
les, la constitution Panine n'était point
ıle. Elle trouva beaucoup d'adhérents dans
ıoblesse; mais Catherine, à laquelle ce
et fut communiqué, le repoussa complé-
ent. Le comte Panine ne cessait de ré-
ır à son ancien élève : „Monseigneur,
entreprenez jamais rien contre votre mère;
faut déshabituer la nation russe de l'idée
e la couronne peut toujours devenir le
ix d'une émeute; idée funeste, enracinée
Russie par la conduite de nos souve-
ins eux-mêmes.“ La grande-duchesse Na-
ie mourut bientôt, le 15 [26] avril 1776.
ime elle était morte en couches, l'on fit
ir le bruit que la sage-femme, payée par
ıerine, avait hâté sa mort. Il n'existe
ıne preuve légale à l'appui, mais il est
ıin que cette sage-femme réalisa une
ıde fortune, et que le prince Potemkine,
ıutain et si arrogant envers tout le monde,
t lui faire visite de temps en temps. On
ıra dans les journaux étrangers que la
de-duchesse, par défaut de conformation,
ouvait accoucher, et que ceci avait amené

sa mort. Le baron d'Assebourg, ministre de Russie près la diète du Saint-Empire, qui avait été chargé trois ans auparavant de la recherche d'une fiancée pour le grand-duc, s'indigna de ce bruit, et écrivit une lettre où il déclarait avoir pris d'avance, auprès des médecins et de l'entourage de la princesse, toutes les informations, dont le résultat lui avait appris que la princesse était douée d'une organisation saine et d'une santé excellente.

Paul étant tombé dans un violent désespoir à la suite de la mort de sa femme, Catherine, laquelle, tenant à avoir des héritiers de la couronne, voulait que son fils se remariât, pour l'arracher à son chagrin et à ses regrets, eut la cruauté de lui envoyer une liasse de lettres trouvées dans un tiroir secret; c'étaient des lettres adressées à la grande-duchesse par le comte André Razoumovski, ami d'enfance de Paul, et prouvant jusqu'à l'évidence la liaison de Razoumovski avec la grande-duchesse. A la lecture de ces lettres, Paul éprouva un accès de rage furieuse, et de ce jour date cette fatale disposition à la folie qui assombrit toute l'exis-

tence de ce prince, transforma son règne en une orgie de despotisme tyrannique, et amena sa triste et lugubre fin. Razoumovski fut éloigné dans une ambassade, et Paul épousa, quelques mois après, la princesse Dorothée de Würtemberg (*Marie Fédorovna*), laquelle ne donna jamais à Catherine le moindre ombrage.

Voulant faire quelque chose pour la noblesse, mais en conservant la plénitude du pouvoir autocratique, Catherine accorda à la noblesse le droit de se réunir tous les trois ans en assemblées de districts, puis en assemblées provinciales; d'élire les maréchaux (*prédvoditél*) de la noblesse, chargés de veiller à ses intérêts et d'être ses représentants légaux vis-à-vis du gouvernement; d'élire le principal fonctionnaire de la police administrative pour chaque district (*capitane isprav-nik*); d'élire les juges et les assesseurs des tribunaux de provinces et de districts, et de veiller à la répartition des impôts; enfin de s'occuper, dans ses assemblées triennales, de tout ce qui se rapporte aux intérêts de la province. Ces droits paraissent considérables dans leur énumération : de fait ils se

réduisent à peu de chose. Nous verrons plus loin, comment un maréchal de la noblesse provinciale, pour avoir refusé d'exécuter une ordonnance ministérielle contraire aux termes de la loi, a été destitué de ces fonctions. N'oublions point que cette énormité a eu lieu en décembre 1859, c'est-à-dire sous le règne d'un prince bon et animé d'excellentes intentions, à une époque où depuis trois années consécutives l'on parle sans cesse de réformes (en rejetant, il est vrai, à une échéance plus ou moins longue les réformes les plus indispensables et les plus urgentes en s'en remettant du soin de préparer les améliorations nouvelles à des vieillards encroûtés dans les abus anciens, et redevables à ces abus de leur position et de leur fortune, comme d'un autre côté nous voyons confier à des bureaucrates l'élaboration des moyens propres à arracher la Russie au joug pillard et démoralisateur de la bureaucratie). Les juges de district se trouvent complétement à la merci du gouverneur de la province, lequel, par la plus absurde des confusions entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif, a le droit de reviser

les procès-verbaux des tribunaux et de mettre en jugement les juges eux-mêmes. Le tribunal criminel de la province, en envoyant au sénat, en cas d'appel, le dossier d'une affaire, doit y annexer l'opinion du gouverneur sur cette affaire. Les *ispravnik* des districts, comme nous l'avons dit plus haut, dans le chapitre où il est question de l'administration russe, se trouvent astreints à un tribut annuel, et en cas de non-payement, ont l'inévitable chance de se voir destitués et mis en jugement. Enfin, les voeux émis par les assemblées de la noblesse, relativement aux intérêts de leur province, dorment du sommeil le plus profond dans les cartons du ministère de l'intérieur.

Les personnes peu familières avec l'état de la Russie et les procédés habituels du gouvernement russe, pourraient reprocher à la noblesse de n'avoir point su faire usage des droits qu'elle possédait : ce reproche serait souverainement injuste. En Russie, sur ce sol classique du mensonge officiel, la loi écrite n'est point appliquée, et le gouvernement procède à sa guise, suivant son bon

plaisir. La seule ressource qui reste aux administrés pour échapper au plus odieux arbitraire, c'est de payer les employés, qui alors trompent le gouvernement. D'ailleurs, en Russie, jusqu'à une époque bien récente, ni plus ni moins que jusqu'à l'avénement d'Alexandre II, il n'y avait pour un noble non-seulement d'influence personnelle, mais même de sécurité individuelle vis-à-vis de l'arbitraire, qu'en occupant un certain *tchine* (grade) élevé, ou bien en se trouvant protégé par des ministres ou des membres de la camarilla. L'arbitraire de l'administration n'épargnait que ceux qu'il redoutait, à cause de leur position administrative, ou de leurs relations personnelles. Pour arriver à un *tchine* élevé, l'on ne pouvait point vivre à la campagne; il fallait se consacrer au culte des antichambres de Saint-Pétersbourg, flatter, intriguer, ramper. Des nobles qui s'étaient avisés de prendre au sérieux les soi-disant droits de la noblesse, se sont vus exposés à mille avanies, surtout sous le règne de l'empereur Nicolas, de cet ennemi acharné et implacable de la dignité humaine et de l'indépendance de caractère, lequel,

pendant son règne de trente années, a beaucoup rabaissé dans l'administration russe le niveau de l'intelligence, de la loyauté et de la dignité. Combien de nobles ne se sont-ils pas vus saisis, exilés dans une ville éloignée, placés sous la surveillance de la police, ou bien jetés dans une forteresse, et détenus là sans procès ni jugement (1)!

---

(1) Voici un fait qui nous est arrivé. En 1843, nous avions publié à Paris, sous le pseudonyme de comte d'Almagro, une brochure sur la noblesse russe, où nous avions parlé des états généraux de 1613. L'empereur Nicolas, irrité, nous ordonna de revenir en Russie. Nous y retournâmes. Des espions russes nous avaient dénoncé comme faisant partie de je ne sais plus quelle conspiration. Nos papiers furent visités et la preuve bientôt acquise que nous n'avions jamais conspiré. On nous ordonna, au nom de l'empereur, d'aller occuper un petit emploi administratif à Viatka. Nous refusâmes, en basant notre refus sur le droit accordé par la loi à chaque noble russe de servir ou de ne point servir à son gré. L'empereur ordonna de nous exiler à Viatka, pour y être placé sous la surveillance de la police, et prescrivit, avant notre départ pour l'exil, de nous envoyer un médecin pour constater l'état de santé de notre cervelle : l'empereur supposant que l'ap-

En accordant des droits à la noblesse, Catherine en accorda aussi à la bourgeoisie, mais là également la bureaucratie trouva moyen de les annihiler, comme nous le dirons plus loin, dans le chapitre consacré à la bourgeoisie. Quant au peuple, non-seulement Catherine ne fit rien pour lui, excepté la défense aux propriétaires d'affranchir les serfs devenus vieux et infirmes (édit du 2 décembre 1782), mais encore elle eut l'indignité, pour satisfaire ses favoris et les hommes

---

pel aux droits légaux ne pouvait venir que d'un cerveau malade. Le médecin arriva : nous lui devons la justice d'affirmer qu'il était fort embarrassé de son rôle. Nous lui dîmes que l'une des preuves les plus évidentes de la folie consistait à regarder comme fous les hommes sensés. Il sourit, eut l'air de ne point comprendre, et après cinq minutes d'entretien sur la pluie et le beau temps, se retira après avoir été d'une extrême politesse, et sans s'être permis de nous adresser la moindre question. On a fait courir dans le temps, à Saint-Pétersbourg, le bruit que nous avions été fouetté par ordre de l'empereur, comme plusieurs personnes, hommes et femmes, l'ont indubitablement été sous son règne. Cela n'est point vrai relativement à nous; si cela eût été vrai, jamais nous n'aurions hésité à le pro-

que-là complétement libre. Ce pays, apper au joug polonais et pour con- libre exercice de la religion orien- ait volontairement annexé à la Rus- 1654, moyennant des conditions ré- ment jurées et stipulant des droits ers. Ces droits consistaient dans la ction de tous les colonels et autres qui exerçaient, dans cette république le pouvoir judiciaire et le pouvoir

---

utement, comme nous racontons la visite in; les traitements ignominieux infligés spote aux personnes qu'il tient en son et qui ne peuvent jamais lui en deman- ., sont des actes de la plus insigne lâ- couvrent de déshonneur et d'infamie, non es qui les subissent, mais le tyran qui



administratif à la fois. La direction suprême du gouvernement se trouvait confiée au *hetman*, élu par les colonels et les principaux dignitaires de la république, sous l'approbation du czar de toutes les Russies. Il n'y avait point de différence de caste; tous étaient égaux; le Cosaque le plus humble pouvait arriver à la dignité de hetman, et les fils d'un hetman eux-mêmes, à moins d'arriver à des fonctions par la voie élective, se retrouvaient simples Cosaques. Avec l'introduction par Pierre Ier, en 1722, du système du *tchine*, conférant la noblesse héréditaire, les Petits-Russiens qui occupaient des fonctions dans la grande Russie se trouvèrent nobles heréditaires; les places, en Petite-Russie, cessèrent d'être électives; elles furent conférées au choix du gouvernement, et les titulaires de ces places reçurent toujours des diplômes de noblesse. La dignité de hetman devint vacante en 1722; elle se trouva remplacée par une administration collégiale, composée de membres nommés par le gouvernement; en 1728, Pierre II la rétablit pour le colonel petit-russien Daniel Apostol, dans sa jeunesse brave et intrépide guerrier, mais

à cette époque devenu déjà un vieillard chargé d'infirmités. A la mort d'Apostol, en 1734, la dignité de hetman resta vacante jusqu'en 1750, lorsque l'impératrice Elisabeth, par un dernier simulacre d'élection, fit élire son beau-frère, le comte Cyrille Razoumovski, âgé alors de vingt-deux ans (1). Ce fut le dernier hetman. Après l'avénement au trône de Catherine II, il commença à travailler dans le but de rendre cette dignité héréditaire dans sa famille. Catherine l'ayant appris, supprima la dignité de hetman en 1764. Il y avait déjà à cette époque, en Petite-Russie, une noblesse héréditaire assez nombreuse; mais les paysans, libres et maîtres de passer à leur gré des terres d'un propriétaire

(1) L'impératrice Elisabeth, quelques mois après son avénement au trône, avait épousé Alexis Razoumovski, fils du Cosaque petit-russien Grégoire Razoum. Il avait été chantre de la chapelle de cette princesse, laquelle l'éleva aux dignités de grand-veneur, de comte, et enfin de feld-maréchal. Les enfants nés de ce mariage moururent tous en bas âge. La fameuse Tarakanow n'était qu'une aventurière ayant usurpé le titre de fille d'Elisabeth.

sur les terres d'un autre, voyaient leur sort envié par les paysans des autres parties de l'empire. Catherine, le 3 mai 1783, déclara tous les paysans petits-russiens serfs des propriétaires sur les terres desquels la promulgation de cet oukase les trouverait établis! Les considérants de cet oukase infâme sont curieux. Les voici : „Afin d'assurer une perception certaine d'impôts dans les provinces de Kiew, de Tchernigow et de Novgorod-Séversk, ainsi que pour éviter les inconvénients provenant, pour les propriétaires fonciers et pour les paysans sédentaires, des changements désordonnés de domicile de ceux qui se déplacent, chacun restera fixé dans le lieu et la condition que le dernier recensement aura constatés.“ Plusieurs personnages de la cour et de la haute administration, informés à l'avance de l'intention de l'impératrice de publier cet oukase, eurent l'infamie d'attirer sur leurs terres, par des promesses fallacieuses, le plus grand nombre possible de paysans, lesquels se trouvèrent ainsi les serfs des hommes qui les avaient attirés et trompés. Ce fut l'une des plus grandes taches parmi toutes celles qui

ont terni le règne de Catherine, ce règne qui fut pour la noblesse russe un âge d'or, et pour la Russie l'une des époques les plus glorieuses sous le rapport des guerres, et des plus brillantes, comme succès, sous le rapport de la politique extérieure. Nous disons à dessein „brillantes comme succès“; nous ne pouvons dire comme habileté; au lieu de se borner à reprendre à la Pologne les provinces russes jadis par elles conquises : la Volhynie, la Podolie et la Russie-Blanche, Catherine commit la faute du partage complet de la Pologne. Cette faute fut aggravée encore par son petit-fils Alexandre Ier, lequel, en réunissant à la Russie le royaume actuel de Pologne, attacha au pied de la Russie un boulet qui l'empêche de marcher vers le progrès, et détourne son attention de l'Asie, où est sa véritable vocation politique, où elle semble destinée, par la Providence elle-même, à transmettre et introduire les bienfaits de la civilisation. Devenus geôliers et parfois bourreaux, nous fûmes obligés, nous-mêmes, de rester esclaves.

Deux ans avant la déloyale et indigne

réduction en servage de toute la population rurale de la Petite-Russie, en 1781, Catherine avait publié une loi établissant que tout esclave, musulman ou païen, embrassant la religion chrétienne orientale, devenait libre dès qu'il touchait le sol russe. Ainsi, le monopole du droit de subir l'esclavage se trouvait réservé à la race russe, la race dominante dans l'empire! Privilége aussi bizarre que déplorable!

Le 6 [17] novembre 1796, Catherine mourut, et Paul monta sur le trône. Esprit brillant mais illogique, ce prince offrait le mélange le plus bizarre de qualités et de défauts de sentiments nobles et de penchants sauvages, d'élans chevaleresques et d'accès de despotisme le plus effréné; il avait le fétichisme du pouvoir absolu, et nous avons dit plus haut la cause déplorable qui fut l'origine du constant vacillement de cette intelligence, d'ailleurs brillante, mais soumise à l'influence du tempérament le plus nerveux et le plus irritable. Tout le système du règne de ce prince fut résumé dans ces mots adressés par lui à M. le duc d'Avaray, lequel lui disait avoir dîné la veille chez l'un des

grands seigneurs de Saint-Pétersbourg, le grand-écuyer Narychkine : „Monsieur, il n'y „a ici de grand seigneur que l'homme à qui „je parle et pendant le temps que je lui „parle!“ Catherine, tout en conservant le pouvoir autocratique dans sa plénitude, et ne reculant jamais devant un crime qu'elle croyait utile, traitait ses sujets comme des hommes, et leur témoignait des égards. Paul traita tout le monde en esclave, et jamais souverain ne professa, non en principe, mais de fait, un plus profond mépris pour la dignité humaine. Plus de deux millions de paysans furent distribués par lui à des nobles, ce qui, avec les distributions faites par Catherine et la population rurale de la Petite-Russie réduite tout entière en esclavage par cette princesse, forme environ le tiers du chiffre total des serfs actuels, qui monte à près de vingt-deux millions d'individus. Paul publia une seule loi utile aux serfs, celle du 5 avril 1797, qui prohibait le travail du dimanche et fixait le travail des serfs à trois jours par semaine. Cette loi, dans tous les temps, a été peu observée, comme il en est toujours des lois russes, et

comme il en sera toujours tant que la Russie ne cessera d'être le pays de l'arbitraire et de la vénalité, de l'arbitraire qui engendre la vénalité, et de la vénalité qui est le soutien le plus puissant de l'arbitraire.

En revanche, Paul défendit le mariage des filles des paysans des terres d'apanages, appartenant à la famille impériale, avec les serfs des nobles (édit du 14 juin 1800).

Parmi les chefs de la conspiration qui ôta à Paul le trône et la vie, plusieurs, entre autres le comte Pierre de Pahlen, gouverneur général de Saint-Pétersbourg, et le vice-chancelier comte Nikita Pétrovitch Panine (le neveu du célèbre ministre de Catherine II), avaient l'intention de poser des limites au pouvoir impérial. Le grand-duc Alexandre, l'héritier du trône, avait consenti à ce que l'on exigeât l'abdication de son père, et avait promis, mais *verbalement*, d'accorder une constitution. A peine Paul eut-il été assassiné, Pahlen et les trois frères Zoubow, entrant chez Alexandre, lui annoncèrent son avénement au trône et lui rappelèrent sa promesse; mais alors trois d'entre les conjurés, le lieutenant général Ouvarow, aide

de camp général de l'empereur; le général-major Talyzine, commandant le régiment des gardes Préobrajenski, et le colonel prince Pierre Volkonski, aide de camp et favori d'Alexandre, s'y opposèrent, et en menaçant de faire intervenir sur-le-champ le régiment de Préobrajenski, exigèrent et obtinrent la proclamation d'Alexandre comme souverain autocrate. Talyzine mourut bientôt après, mais Ouvarow et Volkonski, quoique ayant fait partie de la troupe des assassins de Paul, furent comblés des bienfaits de la famille impériale (1).

---

(1) Le prince Pierre Volkonski mourut en 1852, presque octogénaire. Il était feld-maréchal, ministre de la cour impériale et des apanages, chancelier des ordres de Russie. Théodore Ouvarow mourut en 1824, général en chef, commandant la garde impériale et membre du conseil de l'empire. La présence de Volkonski et d'Ouvarow dans la conspiration de 1801 est confirmée par tous les témoignages contemporains, entre autres par les Mémoires de Michel Fon-Viesine, où se trouve la liste des conjurés. Il ne faut point confondre le général Théodore Ouvarow avec le célèbre ministre de l'instruction publique, comte Serge Ouvarow, mort en 1855.

Alexandre Ier avait un bon coeur, quoiqu'il fût d'ailleurs implacable dans ses rancunes; il avait un esprit cultivé, des formes séduisantes, mélange de grâce et de dignité, une intelligence ordinaire, sans étendue et sans grande portée, mais une finesse à nulle autre pareille; très-rusé, il possédait au plus haut point l'art de la dissimulation. Napoléon Ier a dit de lui avec vérité : „qu'il „était faux comme un Grec du Bas-Empire.“ Faible de caractère, il déguisait cette faiblesse sous une tenue pleine de dignité. Sa grande, sa constante préoccupation, était d'avoir pour soi l'opinion publique de l'Europe; en cela, comme par la fausseté de son caractère, il fut le digne petit-fils de Catherine, dont il était loin d'ailleurs d'avoir la haute intelligence (1). Pendant tout son règne, il courut à la recherche de la popularité européenne, et à cette préoccupation le

(1) Lorsque Pahlen et les Zoubow lui annoncèrent l'assassinat de son père, il s'écria : „Quelle page dans l'histoire!“ Pahlen répondit : „Sire, les autres pages feront oublier celle-là.“ Le sécretaire d'état Trostchinski avait été mandé au palais pour

royaume de Pologne fut redevable de sa constitution.

En Russie, Alexandre passa son temps à promettre une constitution; il en fit même rédiger plusieurs, sans jamais avoir eu l'intention réelle d'en promulguer aucune, et de cette manière il ne fit qu'agiter les esprits, et faire surgir des voeux et des aspirations qu'il ne voulut point satisfaire. Pendant les dix-huit premières années de son règne il joua le libéral en Europe et en porta le masque en Russie, mais dans les dernières années, tombé sous l'influence, dans sa politique extérieure, du ministre qui gouvernait l'Autriche à cette époque, et dans son administration intérieure, du cruel et impitoyable Araktchéiéw, il renia les aspirations de sa jeunesse et s'engagea dans une voie complétement réactionnaire, sans y apporter cependant la violence et la brutalité que devait déployer après lui son frère Nicolas.

---

la rédaction du manifeste qui devait annoncer l'avénement d'Alexandre au trône. En entrant chez le nouvel empereur, le premier mot qu'il entendit de lui fut : „Que dira l'Europe?"

Neuf mois après son avénement, Alexandre publia l'une des lois les plus sages de règne : il accorda à tous les individus qui son n'étaient point nobles le droit de posséder des terres sans serfs (édit du 12 décembre 1801, publié le jour même où l'empereur accomplissait sa vingt-quatrième année). Jusques-là, les nobles seuls avaient le droit de posséder des terres; il n'y avait d'exception, depuis Pierre I[er] (édits du 18 janvier 1721 et du 3 décembre 1723), que pour les riches industriels qui étaient à même d'acquérir des terres très-vastes, où se trouvaient des usines ou de grandes fabriques. Ces propriétaires se trouvaient soumis à la surveillance (nominale) du Collége des Mines ou du Collége des Manufactures; mais presque toujours, on leur accordait des lettres patentes de noblesse (comme cela eut lieu pour les Démidow, les Tverdyschew, les Loughinine, etc.).

Deux ans après l'avénement d'Alexandre I[er], le 20 février 1803, parut la loi sur les cultivateurs libres, permettant aux propriétaires d'émanciper des villages entiers. Lors de la promulgation de cette loi si sage, rendue sur la proposition du comte Serge Rou-

t, en toute propriété, une quantité de
ı qui fût de huit arpents pour chaque
ıâle (l'arpent russe se rapporte à l'hec-
français comme 12 à 11, et à l'acre
s à peu près comme 11 à 4). Cette
paralysa l'exécution de la loi, et de
à 1842, il n'y eut point trois cent
serfs émancipés en vertu de cette loi.
ıs les premières années de son règne,
ndre avait eu une idée excellente : celle
gner un million de roubles par an pour
hat des serfs; cette mesure ne reçut
de suite : si elle avait été exécutée,
les paysans aujourd'hui serfs ne l'au-
plus été.

s ce qui honore le plus Alexandre, ce

qui ont été l'opprobre de la dynastie Romanow, l'une des hontes du règne de Catherine, et sous Paul, la conséquence inévitable de sa démence absolutiste.

Les édits du 20 février 1804 et du 28 février 1809 jetèrent les bases de l'émancipation des paysans des provinces baltiques. Les réglements d'émancipation furent sanctionnés par Alexandre : pour la province d'Esthonie, le 23 mai 1816; pour la province de Courlande, le 25 août 1817; pour la province de Livonie, le 26 mars 1819. Cette émancipation fut bien incomplète : les paysans n'eurent le droit de passer d'un bien à l'autre que dans la même paroisse pendant trois années consécutives; ensuite dans les limites du district; enfin, au bout d'un long délai, la province entière leur fut ouverte. De plus, par une mesure aussi inique que contraire à tous les principes de l'économie politique et d'une sage administration, il fut à jamais interdit aux paysans d'acquérir des terres en propriété dans les provinces baltiques. Ces provinces, où la race indigène, la race lette, a subi, au treizième siècle, la conquête et porte depuis le joug d'une noblesse con-

posée, en grande partie, d'éléments allemands et scandinaves, offrent, au milieu de l'Europe du dix-neuvième siècle, un curieux échantillon du moyen-âge, avec ses castes fermées, ses corporations de métiers, sa haine entre les diverses classes, surtout entre la race conquérante, la classe des propriétaires (tous nobles), et la race conquise, la classe rurale. Les réglements défectueux de 1816, 1817 et 1819 furent en partie remaniés dans ces dernières années.

L'un des hommes de confiance d'Alexandre, le sécretaire d'état Spéranski, homme de mérite et d'instruction, aussi libéral dans sa jeunesse et son âge mûr qu'il le fut peu dans sa vieillesse, rédigea, de l'aveu d'Alexandre, un projet de constitution que l'on peut lire dans le troisième volume du livre de M. Nicolas Tourguénew : „La Russie et les Russes.“ C'était une constitution à l'anglaise, avec deux chambres, dont l'une héréditaire. Le ministre de la police Balachow, ennemi secret de Spéranski, dont il était le flatteur apparent, obtint la communication de ce projet, et dit à son auteur : „Mais si „l'empereur, après avoir promulgué cette

„constitution, refuse de l'exécuter, que ferez-„vous?“ Spéranski eut l'imprudence de répondre : „Je sais bien que l'on ne saurait „se fier à la parole de l'empereur, mais une „fois qu'il aura promulgué la constitution, „il lui sera impossible de ne point l'exécu-„ter.“ Ces paroles imprudentes, rapportées à Alexandre, décidèrent l'exil de Spéranski, et il ne fut plus question de cette constitution (1).

---

(1) Spéranski avait été accusé, bien à tort, d'intelligences secrètes avec Napoléon, lequel, à l'entrevue d'Erfurth, où Spéranski avait accompagné Alexandre, lui avait fait l'accueil le plus distingué, et avait beaucoup causé avec lui. Spéranski, sécretaire de l'empire, entretenait, il est vrai, une correspondance avec le baron Locré, sécretaire général du conseil d'état français, mais cette correspondance avait lieu non-seulement de l'aveu, mais par ordre de l'empereur Alexandre, et ne roulait que sur des questions de jurisprudence et d'administration. Balachow, ministre de la police, et le comte d'Armfelt, ce dernier ennemi déclaré de Spéranski, adoptèrent pour le perdre la marche suivante : Armfelt informait souvent l'empereur que Spéranski dans tel endroit, à tel jour et à telle heure, devait avoir un entretien secret avec l'ambassadeur de

Le dégoût profond inspiré par le souvenir du révoltant despotisme de Paul, les idées libérales répandues en Europe, le séjour des officiers russes en Allemagne et en France en 1813, 1814 et 1815, inspirèrent à la jeunesse russe le désir bien naturel de sortir de l'esclavage et d'arriver à la liberté civile et politique. L'empereur Alexandre n'entravait point ce mouvement, et dans le discours prononcé en 1818, à l'ouverture de la diète du royaume de Pologne, il dit :

France. L'empereur chargeait le ministre de la police de la vérification de ce fait complétement mensonger, et Balachow venait affirmer à l'empereur que l'entrevue avait réellement eu lieu. L'empereur ignorant la connivence de Balachow avec Armfelt, et soupçonneux de sa nature, prit Spéranski pour un traître, opinion fortement appuyée par le ministre des finances Gouriew, qui en voulait beaucoup à Spéranski pour son contrôle permanent sur le ministère des finances, et pour les projets financiers présentés par lui à l'empereur. Le sécrétaire de l'empire fut envoyé en exil, et l'on saisit ses papiers, qui ne fournirent aucune trace de culpabilité. Un an après, de son exil de Perm, Spéranski adressait à l'empereur une lettre où il se justifiait complétement.

En mettant en pratique les principes de ces institutions libérales qui n'ont cessé de faire l'objet de ma sollicitude, et dont j'espère, avec l'aide de Dieu, étendre l'influence salutaire sur toutes les contrées que la Providence a confiées à mes soins, vous m'avez offert les moyens de montrer à ma patrie ce que je prépare pour elle depuis longtemps, et ce qu'elle obtiendra, lorsque les éléments d'une oeuvre aussi importante auront atteint le développement nécessaire. Ces paroles eurent un immense retentissement en Russie, et favorisèrent considérablement la propagation des idées libérales. Depuis le retour de l'armée russe dans ses foyers, en 1815, des associations politiques s'étaient formées ; associations si peu secrètes que les noms des membres étaient connus de l'Empereur, et des projets de constitution furent soumis à ce prince, entre autres par Nikita Mouraview, l'un des hommes les plus intelligents et l'un des plus nobles caractères de l'époque. Vers 1820, Alexandre changea de ligne politique ; il se trouva dès lors sous l'influence du prince de Metternich, et suivit désormais une marche complétement rétrograde. A l'aspect de ce changement, les as-

sociations se déclarèrent dissoutes en apparence, afin d'éloigner les membres timides ou indécis, et se réorganisèrent bientôt sur de nouvelles bases, sur le pied de véritables sociétés secrètes. Après 1815, l'on avait cru pouvoir agir d'accord avec l'empereur; à partir de 1820, le mouvement politique fut obligé de se prononcer contre le gouvernement de ce prince, mais, il faut le dire, il n'y avait point de plan bien arrêté; à l'exception du projet de remplacer le gouvernement de l'arbitraire par un gouvernement basé sur des institutions représentatives, il n'y avait rien de décidé encore, ni sur le moment de l'action, ni sur le mode d'exécution du mouvement; il y avait même, entre les diverses sociétés réunies dans un but de changement politique, diversité complète d'opinions sur la forme à donner au nouveau gouvernement. Ainsi, les libéraux de Saint-Pétersbourg et de Moscou, la *Société du Nord*, comme on l'appelait, voulait un gouvernement monarchique constitutionnel; la *Société du Midi* voulait une république fédérative des diverses provinces de la Russie; cette Société du Midi avait à sa tête

un homme qui possédait une intelligence éminente, une audace à toute épreuve, une inébranlable énergie et une ambition sans limites : Paul Pestel. Son esprit vraiment supérieur avait compris, qu'un gouvernement représentatif n'est vraiment solide et durable que lorsqu'il se trouve dirigé de manière à développer le bien-être des masses. Tandis que les membres de la Société du Nord, tout en repoussant l'odieux principe de l'esclavage, n'avaient aucune idée arrêtée sur la forme qu'ils donneraient à l'émancipation des serfs, Pestel avait porté la Société du Midi à décider que les serfs seraient émancipés avec de la terre. Cette idée, aujourd'hui admise en Russie par tous ceux qui veulent des réformes sérieuses et non fictives, se trouvait être, du vivant de Pestel, il y a quarante ans, une innovation d'une hardiesse étonnante.

Enfin, il y avait une troisième société, aux environs de Kiew, celle des *Slaves réunis*, qui se trouvait en communication directe avec la société secrète polonaise, et tendait à une fédération républicaine de tous les pays slaves. Elle avait pour chef, en

Russie, Serge Mouraview-Apostol, intelligence remarquable et l'un des plus nobles coeurs auxquels il ait jamais été donné de battre dans une poitrine humaine.

On sait comment ces sociétés vinrent à échouer sans avoir atteint leur but. L'empereur Alexandre Ier, livré dans ses dernières années à des tendances réactionnaires fortement prononcées, avait disposé de la couronne de Russie comme l'on dispose d'une voiture de voyage. Il avait changé l'ordre de succession au trône, du consentement, il est vrai, de l'héritier présomptif, mais sans se donner la peine de faire connaître de son vivant, à soixante millions d'esclaves, le nom du maître au pouvoir duquel ils allaient tomber après sa mort. Entre l'héritier présomptif et l'héritier désigné, il y eut à cette époque, où il n'avait ni télégraphes, ni chemins de fer, quinze jours de pourparlers : entre Varsovie où se trouvait Constantin, et Pétersbourg où se trouvait Nicolas, pendant quinze jours l'on joua la couronne de Russie au ballon en se la renvoyant mutuellement. Enfin, Constantin ayant maintenu sa renonciation, l'on en reçut l'avis définitif

Le j
ment d
fit dis
personn
de se r
taires, p
états; au
vaient r
avoir qui
une cour
les plus
couraient-
chargés d
Aucune i

servait enc
fut reunie
plus tard,
mais aucun
n'exerç
C'etaient l
jourd'hui p
princes Ma
quatre en 1
en 1521, e
lui princes
apanage jus
depouill s

L'histoire impartiale, jugeant les hommes et les choses à un point de vue élevé, sans prévention aucune et sans esprit de courtisanerie, placera haut les *décembristes* de 1825, et ne prononcera leurs noms qu'avec un sentiment involontaire d'admiration et de respect; si grand fut leur dévouement au pays, si terrible fut le sort qui les atteignit, et si noble fut le courage avec lequel ils subirent leur affreuse destinée. Sortant des rangs de la noblesse, ils avaient tous devant soi des positions sociales; beaucoup d'entre eux portaient de beaux noms, se trouvaient appelés à jouir d'une grande fortune et de tout le bien-être qu'assure la richesse. S'ils avaient été dénués de tout sentiment élevé, ils auraient fait comme beaucoup de leurs pareils : ils auraient flatté, intrigué, rampé, et aujourd'hui, dans leur vieil âge, chamarrés de décorations et stigmatisés par la déconsidération publique, ils auraient dormi sur les fauteuils du conseil de l'empire ou du sénat, ou bien ils auraient figuré aux grandes cérémonies en uniformes d'aides de camp généraux; ils seraient riches, décorés et mépri-

dans la soirée du samedi 12 [24] décembre, et il fut décidé que le lundi 14 [26] décembre 1825, Saint-Pétersbourg prêterait serment de fidélité à l'empereur Nicolas. Le matin de ce jour, les conjurés insurgèrent quelques régiments de la garde et allèrent s'établir, les armes à la main, sur la place du Sénat. Dans leur inexpérience, ils croyaient qu'en s'emparant du bâtiment du sénat et peut-être des sénateurs qu'ils y trouveraient, ils imprimeraient à leur mouvement un cachet de légalité. Ils ne voulaient point, à l'instar des conspirateurs russes du dix-huitième siècle, agir à la faveur des ombres de la nuit. Mus par un patriotisme sincère, ils voulurent opérer leur mouvement au grand jour. L'empereur fit venir des troupes, mais les soldats russes ne sont point habitués à la guerre civile, et le succès n'était point certain pour Nicolas, lorsque son cousin, le prince Eugène de Wurtemberg, lui conseilla de faire venir l'artillerie, lui disant : „que „la mitraille n'a point de compatriotes." Le manque d'ensemble parmi les conjurés empêcha l'exécution de leur plan, et donna

à l'artillerie le temps d'arriver. La victoire resta à Nicolas.

Le plan des conjurés de Saint-Pétersbourg consistait à proclamer un gouvernement provisoire, composé de trois membres : Mgr. Philarète, métropolitain de Moscou, le vieil amiral Mordvinow, et le prince Serge Troubetzkoi. Le colonel Batenkow devait être le sécrétaire général de ce gouvernement provisoire (*pravitel déll*). Un conseil d'état de trente-six membres devait remplacer le conseil de l'empire alors existant, et une proclamation du gouvernement provisoire devait, le jour même, appeler la nation russe à élire une chambre des députés, destinée à doter la Russie d'une constitution et à faire le choix du souverain qui serait appelé au trône. Le manifeste et les actes du futur gouvernement provisoire avaient été imprimés, la nuit précédente, à l'imprimerie de Gretsch, l'un des amis les plus intimes des conjurés, qui devint le lendemain et resta dès ce jour l'un des espions les plus connus de la police politique russe. Après la défaite des conjurés, tous ces imprimés furent brûlés, et le prote qui avait surveillé l'impression et le tirage mourut

subitement. M. Gretsch aurait pu sans doute nous renseigner à cet égard, s'il lui plaisait de le faire avec franchise.... Si les conjurés, au lieu de soulever les troupes à huit heures du matin, d'arriver sur la place du Sénat au grand jour et d'y rester quelques heures dans une inaction complète, avaient soulevé les troupes à une heure du matin, et, profitant de la longueur des nuits de Saint-Pétersbourg à cette époque de l'année, avaient immédiatement marché sur le palais d'hiver, la forteresse de Pierre et Paul et les casernes de l'artillerie; ils se seraient emparés de cette dernière ainsi que de la forteresse, auraient fait la famille impériale prisonnière, et, avec la plus parfaite politesse, l'auraient fait monter dans des voitures de voyage dans lesquelles elle eût été conduite à la frontière, alors l'aube du jour aurait éclairé la Russie sous un gouvernement nouveau. Il a fallu moins de soldats à Elisabeth pour renverser en une nuit la maison de Brunswick, et c'est à cette mémorable nuit du 24 novembre [5 décembre] 1741, que la maison de Holstein-Gottorp se trouve redevable de la couronne de Russie.

par l'empereur Nicolas; et les raisons qui les ont fait échouer.

Nous avons fait voir la noblesse russe dès son origine; nous l'avons vue obtenir du pouvoir souverain la réduction en servage de la plus grande partie de ses compatriotes,

---

ces nobles exilés : mademoiselle Emilie *Ledentu*, qui épousa le capitaine *Ivachew*, et mademoiselle . . . ., qui épousa M. *Annenkow*.

Plusieurs d'entre les décembristes se marièrent en Sibérie : M. *Bassarghine* épousa mademoiselle Olga *Mendel*; M. Pierre *Svistounow* épousa mademoiselle Tatiana *Douronow*; M. *Southoff* épousa mademoiselle Anne *Yanczoukovska*; M. *Zavalichine* épousa mademoiselle *Smolianinow*. Le prince Eugène *Obolenski*, M. *Mozgalevski*, MM. Guillaume et Michel *Küchelbecker* se sont aussi mariés en Sibérie : nous regrettons vivement de ne point connaître les noms de leurs épouses.

La mère et la sœur de M. *Torson*, colonisé à Sélénghinsk, et les sœurs de MM. Nicolas et Michel *Bestoujew*, colonisés dans la même petite ville, vinrent les rejoindre à Sélénghinsk et se fixer auprès d'eux. L'empereur Nicolas eut la cruauté, de n'accorder à ces nobles femmes l'autorisation d'aller rejoindre les pauvres exilés, qu'à la condition barbare de renoncer au droit de retour à leur foyer natal!

et par un de ces justes châtiments que la divine Providence ne manque jamais d'infliger aux grands crimes politiques, elle a porté la peine de ce qu'elle avait fait; elle s'est vue réduite elle-même au servage le plus complet, lequel, sous la forme la plus abjecte, a duré jusqu'en 1762. A partir de cette époque, la noblesse russe, délivrée de ce qu'il y avait de hideux dans la loi qui pesait sur elle, c'est-à-dire délivrée des châtiments corporels, a reçu la jouissance de certains *priviléges* ailleurs appelés des *droits*, et qui, en Russie, sont beaucoup plus apparents et fictifs qu'ils ne sont réels.

Voyons maintenant en quoi consistent les *priviléges* de notre noblesse russe, si pompeusement qualifiée, dans les manifestes officiels et les rescrits impériaux, de „soutien du trône et de la patrie."

1) Un noble russe a le privilége (qu'il partage avec la caste de la bourgeoisie notable et les marchands des deux premières guildes) de ne point subir de châtiments corporels. Il faut espérer que ce privilége, transformé en droit, sera étendu à tous les Russes sans exception, et nous souhaitons

que cela ait lieu le plus promptement possible.

2) Un noble russe a le privilége exclusif de posséder des serfs. Nous souhaitons voir ce privilége supprimé le plus vite possible.

3) Un noble russe a le droit d'entrer au service, si l'on veut bien l'y accepter.

4) Il a le droit de quitter le service, si on veut bien lui accorder sa démission.

5) Il a le droit de voyager, si on ne lui refuse point un passe-port.

6) Il a le droit d'énoncer, aux assemblées triennales de district et de province, son opinion sur tout ce qui concerne les intérêts de la province; mais si son opinion vient à déplaire au gouvernement, il a la chance d'être exilé ou emprisonné sans jugement ni procès.

7) Si un noble russe se trouve lésé dans ses intérêts ou froissé dans sa dignité personnelle par une administration quelconque, il a le droit, comme tout sujet russe, de porter plainte à l'empereur, en adressant sa pétition par l'intermédiaire de la commission des requêtes. Cette commission envoie la pétition au ministre, contre l'administration

dirigée par lequel la plainte est formulée, et ce ministre décide suivant son bon plaisir.

8) Si un noble russe veut publier ses opinions, il a le droit, ainsi que tous les Russes, à l'exception des serfs, de le faire avec le *visa* de la censure. Mais ce *visa* ne l'empêche point, si ses opinions déplaisent au gouvernement, de se voir jeter arbitrairement dans un cachot, comme cela est arrivé, en février 1859, à M. Ogryszko, rédacteur du journal polonais *Slowo,* lequel, de plus, et toujours malgré le *visa* de la censure, s'est vu ruiné par la suppression arbitraire de son journal.

9) Un noble russe a le droit de résider où il veut, à moins d'être exilé, sans jugement ni procès, comme cela nous est arrivé à nous (et à bien d'autres), dans une ville quelconque, où l'on se trouve placé sous la surveillance de la police; ou bien de se voir interdire arbitrairement l'entrée de Saint-Pétersbourg, comme cela a eu lieu à notre égard pendant des années entières; ou bien de se voir interdire, tout aussi arbitrairement, l'entrée des deux capitales, ainsi que

cela a eu lieu souvent à l'égard de bien des personnes (1).

10) Enfin, un noble russe a le droit d'aller et de venir à volonté, à moins qu'il ne soit jeté dans un cachot sans jugement ni procès.

Du reste, point de liberté d'opinions, point de liberté de conscience, pas l'ombre de garanties pour la liberté individuelle. *Les droits civiques du dernier d'entre les portefaix d'un pays constitutionnel surpassent incontestablement, et de beaucoup, les priviléges d'un noble russe!*

Nous le demandons à tout homme franc et loyal, une situation pareille mérite-t-elle le moins du monde que l'on puisse en désirer le maintien et la durée? Ne vaudrait-il point mille fois mieux, pour la dignité et l'honneur de la noblesse russe, renoncer à de prétendus priviléges qui ne sont, en réalité, que les anneaux de la chaîne par laquelle elle se trouve rivée au poteau de l'esclavage? Ne vaudrait-il point mieux avoir des lois

---

(1) Le célèbre poëte Pouchkine a été exilé à la campagne; Spéranski a été exilé à Perm, etc. La liste des personnes arbitrairement exilées est bien longue, surtout sous le règne de Nicolas.

sages et justes, vis-à-vis desquelles tout le monde serait égal, qui seraient faites, non par le caprice d'un homme et les intrigues d'une camarilla, mais par la volonté et le concours indirect de tous les hommes éclairés du pays au moyen de représentants régulièrement élus? Alors il serait possible d'introduire une large publicité, la seule garantie réelle de l'existence d'un contrôle sérieux, en l'absence duquel il n'y aura jamais ni de l'ordre dans l'administration, ni de l'équité dans les tribunaux. Les bonnes intentions seules ne suffisent point à cette immense tâche; l'empereur Alexandre II en est la meilleure preuve; ses intentions sont excellentes, et pourtant les embarras de la position vont croissant tous les jours et mènent la Russie à un cataclysme. Ce cataclysme, elle ne pourra l'éviter qu'au moyen d'un changement dans cette forme de gouvernement qui pèse tant sur elle, même sous le règne d'un souverain aussi bien intentionné que l'empereur Alexandre II.

Un changement pareil est indispensable au salut même de la Russie, et nous trouvons, d'ailleurs, que *la position de citoyen d'un pays*

libre est infiniment au-dessus de celle d'un esclave privilégié!

L'un des plus grands avantages de l'émancipation des serfs, avantage inappréciable, sera de faire passer une quantité considérable de terres, au moyen de ventes et achats, entre les mains des négociants et de la bourgeoisie. Cela fera hausser la valeur de la propriété foncière, contribuera puissamment au développement de l'agriculture et à l'exploitation des immenses richesses que la Russie renferme dans son sein, exploitation entravée par l'influence délétère de l'administration asiatique, sous laquelle gémit encore la Russie. Alors se trouveront établies, sur le même sol et à côté l'une de l'autre, deux catégories de propriétaires: les nobles et ceux qui ne le sont point. Franchement, peut-on ne point opérer une fusion entre eux? Tout homme de bon sens conviendra que le maintien, entre ces deux castes, de toute différence de droits civiques, conduirait infailliblement à une jalousie qui ne manquerait point d'enfanter la haine, et cette haine aboutirait à une révolution. Nous avons vu ce que sont les prétendus priviléges de la

noblesse russe, s'ils ont une réalité vraie, et à quel point ils sont fictifs! Il est urgent, il est indispensable de transformer les assemblées de noblesse en assemblées de propriétaires fonciers (*zémlévladéltsy*), et de leur donner le nom d'assemblées territoriales (*zémskiia sobraniia*), en organisant ces assemblées par provinces et par districts.

L'assemblée de district pourrait être formée de tous les propriétaires, sans distinction d'origine ni de religion, qui posséderaient une certaine quantité de terrain déterminée par la loi, ou bien posséderaient hors des villes, soit un établissement industriel, soit un établissement commercial d'une valeur fixée par la loi. Ils auraient tous *voix virile*. De plus, il serait sage et utile d'accorder des *voix collectives* aux diverses communes du district, ainsi qu'à ceux dont la propriété n'atteindrait ni l'étendue, ni la valeur établie par la loi pour un vote viril. Ces communes et ces petits propriétaires nommeraient un certain nombre de représentants. De cette manière l'assemblée de district serait formée de deux éléments : de la représentation directe en faveur de ceux

qui, jouissant d'une certaine aisance, sont plus éclairés que les masses et plus directement intéressés au maintien pacifique de l'ordre de choses existant, et une représentation indirecte au profit de ces masses. L'assemblée de district ainsi composée élirait tous les trois ans un maréchal de district, qui gouvernerait le district, et un *ispravnik*, qui serait, sous les ordres du maréchal, le chef de la police locale, comme il l'est aujourd'hui. Toutes les élections réservées aujourd'hui exclusivement à la noblesse auraient lieu au sein de cette assemblée de district, laquelle, de plus, élirait un conseil de district composé de dix ou douze membres, chargé de contrôler constamment l'administration du maréchal et celle de l'*ispravnik*, et investi du droit d'initiative en tout ce qui concerne les intérêts du district. Les assemblées de province seraient composées : 1) de tous les propriétaires fonciers et industriels ayant droit de vote viril aux assemblées de district, et 2) d'un tiers des membres siégeant aux assemblées de district, non par droit de représentation directe, mais par la représentation indirecte dont nous venons de parler. Ce tiers

des membres serait élu par ses collègues. L'assemblée provinciale élirait les membres du conseil provincial (*goubernskoié pravlénié*) au nombre de vingt-cinq ou trente, et ce conseil, outre le contrôle sur l'administration, se trouverait investi encore, vis-à-vis du gouvernement, du droit d'initiative en tout ce qui concerne les intérêts de la province.

VII.

DES MESURES
PRISES SOUS LE RÈGNE DE L'EMPEREUR NICOLAS
RELATIVEMENT AU SERVAGE.

L'empereur Nicolas eut toute sa vie le désir, non-seulement d'améliorer la position des serfs, mais encore celui de les émanciper complètement du joug des propriétaires. Mais il avait, sous ce rapport comme sous tous les autres, des idées à lui, émanées du culte, du fétichisme qu'il professait pour le principe du pouvoir absolu en général, et pour sa propre personne en particulier. Il aurait voulu abolir le joug des propriétaires sur les serfs, sans diminuer en rien le joug intolérable que lui-même faisait peser sur toutes les classes de la nation; et c'était de toute impossibilité. Il aurait voulu l'émancipation des serfs, la destruction des abus administratifs, mais il ne voulait point d'un contrôle réel, sérieux, en l'absence du-

quel les abus ont le champ libre pour se développer et pour fleurir; il ne voulait point de la publicité, sans laquelle un contrôle réel et sérieux est impossible. Là où n'existent ni le contrôle, ni la publicité, ne sauraient exister ni l'ordre, ni l'honnêteté dans l'administration; là où règne l'arbitraire le plus effréné, l'équité ne saurait exister dans les tribunaux. L'empereur Nicolas, doué d'une intelligence très-médiocre et d'un orgueil démésuré, d'un orgueil satanique, aurait voulu posséder la jouissance de tous les avantages de la civilisation européenne, sans renoncer en rien aux énormités de son pouvoir asiatique et en continuant à administrer son pays comme un pachalyk : à un arbre greffé et soigné à l'asiatique, il aurait voulu faire produire des fruits européens! C'était impossible; son impuissance à cet égard irritait l'empereur Nicolas, et un jour, dans l'un de ces accès de franchise qui lui arrivaient parfois, il dit à un ambassadeur étranger : *Je sais bien que l'on me vole de tous les côtés; que voulez-vous? Je n'y puis rien. J'ai beau nettoyer ces écuries d'Augias; je vois que cela ne mène à rien!*

Quelques mois après son avénement au trône, encore sous le coup de la profonde terreur que lui avait inspirée l'insurrection du 14 décembre 1825, il publia, le 12 mai 1826, un manifeste dans lequel il prescrivait aux serfs l'obéissance la plus passive envers leurs seigneurs, et pendant six mois consécutifs, ce manifeste fut lu en chaire, à l'église, tous les dimanches et tous les jours de fêtes. Mais peu de temps après, par des rescrits adressés, le 19 juin et le 6 septembre, au ministre de l'intérieur, M. Basile Lanskoi (l'onclè du ministre actuel), il invitait les nobles à agir humainement envers leurs serfs et à ne point les écraser de travaux, menaçant des sévérités de la loi ceux d'entre les nobles qui n'obéiraient point à son injonction.

Les abus horribles, nombreux et si patents, de l'administration, des tribunaux et du servage décidèrent l'empereur Nicolas, sur les sages conseils du prince Kotchoubéi et du comte Pierre Tolstoi, à créer un comité spécial pour élaborer un plan de réformes générales pour tout l'empire. Le prince Kotchoubéi, appelé, peu de temps après, à

la présidence du conseil de l'empire et du comité des ministres, la plus élevée des fonctions de l'état, était un homme d'une intelligence remarquable, d'un esprit fort perspicace et très-fin, courtisan assidu et rusé, fort peu scrupuleux sur le choix des moyens qui pouvaient maintenir ou augmenter son crédit à la cour, alliant une morgue extrême envers le public à une incroyable souplesse envers les hommes puissants, mais toujours prêt à servir la cause de la civilisation et de l'humanité dans toutes les voies, où cette direction politique n'était point de nature à ébranler, fût-ce même le moins du monde, sa position à la cour. Le comte Pierre Tolstoi était tout juste l'opposé du prince Kotchoubéi. Sans être doué d'une intelligence extraordinaire, il avait des idées saines et justes, par la raison toute simple que chez lui ces idées émanaient de leur source la plus noble et la plus pure, c'est-à-dire du coeur. Tout ce qu'il voyait d'injuste, d'ignoble, de lâche, de cupide, tous les abus en un mot, révoltaient profondément sa noble âme et provoquaient des explosions de son caractère très-bon et très-vif à la fois. Il

allait droit à son but, sans apporter la moindre attention aux obstacles, contre lesquels son influence politique finit par se briser, tandis que le prince Kotchoubéi conserva la sienne jusqu'à sa mort. Le comte Tolstoi disait la vérité à tout le monde, depuis l'empereur jusqu'au paysan; aimé des honnêtes gens; redouté et haï par les fripons, respecté par tous, ce fut un vrai chevalier sans peur et sans reproche, et l'un des plus beaux caractères de notre époque.

Le comité secret, créé le 6 décembre 1826 et connu sous le nom de *Comité du 6 décembre*, se composait, sous la présidence du prince Kotchoubéi, du maréchal comte Diebitch, homme d'une haute capacité, mais courtisan assidu; du comte Pierre Tolstoi, du prince Wassiltchikow; du prince Alexandre Galitsyne, incapacité de premier ordre, plat et vil courtisan, et du comte Spéranski. Le prince Wassiltchikow, sans être doué d'une haute intelligence, possédait un esprit droit et juste, des tendances éclairées, et une grande loyauté de caractère. Le comte Spéranski, dont nous avons parlé plus haut, avait beaucoup d'esprit, beaucoup d'instruc-

tion, des instincts éclairés, mais se trouvait, depuis son exil à Perm et depuis sa connivence bien connue avec les conspirateurs de 1825, sous le coup d'une terreur impossible à décrire. Son principal défaut, en administration comme en politique, était la manie de réglementer, de se perdre dans les détails, de trop *paperasser*, si l'on peut s'exprimer ainsi; d'ajouter trop de foi à l'efficacité des lois publiées et des réglements imprimés. Nul, plus que lui, ne contribua à développer en Russie la bureaucratie, cette plaie de notre pays, la bureaucratie, dont l'influence funeste et à peu-près toute-puissante menace la Russie des plus grands dangers.

L'on donna pour sécrétaires à ce comité deux hommes d'une haute distinction, de mérite, de savoir et de la plus rigoureuse probité, tous deux partisans des réformes, et tous deux appelés bientôt au ministère : M. le comte Bloudow et M. Daschkow. Mais les travaux de ce comité étaient mal vus et hautement blâmés par le grand-duc Constantin Pavlovitch, frère aîné de l'empereur Nicolas, prince féroce et à demi-fou; ils

trouvaient une opposition constante et décisive dans trois influences très-puissantes à cette époque : le comte Benckendorff, chef supérieur de la police politique, le comte Zakrevski, ministre de l'intérieur, et le prince Czernyschew, ministre de la guerre, dignitaires d'un esprit très-médiocre, complétement déconsidérés, défenseurs des vieux abus, ennemis de toute réforme, fanatiques du pouvoir absolu et violent. Ces hommes si nuisibles à la Russie avaient pour organe, dans le comité, le prince Alexandre Galitsyne (1), personnage très-peu estimable, comme nous venons de le dire, investi de la confiance intime de l'empereur Nicolas. Ils exerçaient une vive pression sur Spéranski, si poltron de caractère et encore sous le coup de la terreur à lui inspirée par les événements de décembre 1825, ainsi que sur le maréchal Diebitch, homme très-intègre, vaillant

(1) Le prince Alexandre Nicolaïévitch Galitsyne, né en 1773; mort en 1844. Il ne faut point le confondre avec le prince Alexandre Fédorovitch Galitsyne, sécretaire d'état et président de la commission des requêtes, né en 1796.

guerrier sur le champ de bataille, mais très-pusillanime à la cour, et flatteur assidu des hommes puissants. Aussi les travaux de ce comité s'en trouvèrent-ils paralysés, et il n'osa point aborder les trois questions les plus importantes, les plus vitales pour la Russie : l'émancipation complète des serfs, l'introduction de la procédure publique et orale, et l'abolition du *tchine*. Le comité proposa plusieurs mesures sages, lesquelles, toutes incomplètes qu'elles étaient, n'en constituaient pas moins un progrès réel et sérieux. Il proposa :

1) la défense de vendre les serfs pièce par pièce, et la promulgation de la loi qui enjoignait de ne vendre les serfs qu'avec la terre, à la glèbe delaquelle ils se trouvaient attachés;

2) d'engager les propriétés nobles aux établissements de crédit de l'état, non d'après le chiffre des paysans, mais d'après le nombre des arpents de terre;

3) que la noblesse héréditaire ne pourrait plus être acquise d'après le grade, mais uniquement en vertu de lettres-patentes, accordées par l'empereur;

4) la création d'une bourgeoisie notable, exonérée des châtiments corporels;

5) que le *tchine* serait désormais attaché à la fonction que l'on occupe, et ne serait plus conféré pour services ou pour ancienneté de grade;

6) que chaque propriétaire noble aurait le droit de créer des majorats.

Les travaux du comité furent terminés au printemps de 1830; un projet de manifeste impérial fut rédigé; il devait paraître dans le courant de l'année, et les nouvelles mesures devaient avoir force de loi à partir du 1er janvier 1832.

Mais l'empereur Nicolas, du vivant de Constantin, son frère aîné, ne s'était jamais considéré comme le souverain véritable : il se regardait comme le détenteur de la couronne, détenteur d'après le voeu de son frère, mais souverain de fait, et non de droit. Il ne prenait point une seule mesure importante sans l'aveu de Constantin, auquel on avait soin d'adresser les copies de tous les papiers importants, de toutes les dépêches diplomatiques, même les plus secrètes. *Je règne, mais le véritable souverain, le souve-*

rain légitime, c'est Constantin, disait Nicolas. Avant de promulguer les lois élaborées par le comité du 6 décembre, il voulut avoir l'agrément de Constantin, et se mettant en route pour Varsovie et Berlin en mai 1830, il prit avec lui les projets du comité pour les soumettre à son frère. Si modérés, et même incomplets que fussent les projets du comité, Constantin, ennemi de toute réforme, les trouva exorbitants, et se prononça contre eux avec toute la violence de son caractère fougueux. L'empereur Nicolas crut devoir surseoir à la promulgation de ces décrets. Deux mois après arrivait la révolution de juillet; en novembre survenait celle de Varsovie; l'empereur Nicolas, effrayé, se lança dans une voie de réaction, laquelle, dix-huit ans plus tard, sous l'effroi nouveau et plus considérable encore que lui inspirèrent les événements de 1848, le conduisit à ces saturnales de despotisme, qui signalèrent et flétrirent dans l'histoire les sept dernières années de son règne.

Plusieurs des mesures proposées par le comité du 6 décembre furent promulguées isolément. Ainsi, la vente individuelle des

serfs sans terre, ainsi que la vente séparée, même avec terre, des individus formant une seule et même famille (édit du 2 janvier 1841). La caste de la bourgeoisie notable fut créée en 1832 et la loi sur les majorats publiée en 1845. Déjà, le 15 février 1827, l'empereur avait défendu aux propriétaires des biens à serfs, de vendre une parcelle de leur terrain dans toutes les propriétés, où l'étendue du terrain conservé par le propriétaire n'atteindrait point un chiffre fixé par la loi. Ce *minimum* fut établi sur le pied de quatre arpents dans les provinces très-peuplées, et de cinq arpents dans celles qui l'étaient moins (1).

En 1837, l'empereur Nicolas, sur les sages conseils de M. le comte Kissélew (voyez au quatrième chapitre de cet ouvrage), créa, le 1er janvier 1838, le ministère des domaines de la couronne, avec le but, *in petto*, d'arriver à l'émancipation des serfs. Nous avons dit plus haut, au quatrième chapitre ainsi qu'au commencement de celui-ci, les

---

(1) L'arpent russe se rapporte à l'hectare français comme 12 à 11.

raisons qui firent avorter les plans assez incohérents de l'empereur et les projets très-sages du comte Kissélew.

Le même jour où Nicolas appelait le comte Kissélew au ministère, il nommait gouverneur-général de Kiew, de Volhynie et de Podolie M. le général Dmitri Bibikow, l'un des hommes les plus remarquables de la Russie. Le comte Kissélew, le général Bibikow et M. Daschkow, ministre de la justice, sont les trois seuls ministres de l'empereur Nicolas qui aient toujours eu, et constamment, le courage de leurs opinions en présence de ce terrible souverain. M. Bibikow, par la sévérité, l'on peut même dire par la dureté de son administration et de ses formes envers ses administrés, s'est rendu l'un des hommes les plus impopulaires de la Russie. Mais ce que l'histoire impartiale ne lui contestera jamais, c'est un patriotisme sincère, parfois même trop exclusif; une probité rare parmi les hauts dignitaires de la cour semi-asiatique de Saint-Pétersbourg; le courage personnel et le courage civil à un dégré peu commun à cette même cour; enfin, l'ardent et sincère désir d'amé-

liorer le sort de la classe rurale et de la soustraire au joug des propriétaires. Il voulait opérer cette grave réforme par la voie de l'arbitraire et du pouvoir absolu; mais pouvait-on procéder autrement sous le règne d'un souverain comme Nicolas? Le général Bibikow a beaucoup d'ennemis; il a fait des fautes : qui n'en a point commis en ce monde? mais c'est une intelligence remarquable, un caractère digne de respect, auquel nous sommes heureux de pouvoir rendre cet hommage.

Les événements politiques de 1831 avaient grandement compliqué la question du servage dans les provinces de Kiew, Volhynie et Podolie. Dans ces trois provinces, la population rurale est d'origine russe et professe la religion orthodoxe orientale (1); la bour-

(1) On l'appelle à tort ruthénienne; entre ruthénien et russe il n'y a pas plus de différence qu'entre un Allemand et un Teuton; c'est-à-dire aucune. Les provinces de Volhynie et de Podolie furent russes depuis le neuvième siècle jusqu'au quatorzième; ensuite polonaises du quatorzième siècle jusqu'au dix huitième, époque où elles redevinrent russes.

geoisie des villes est composée de polonais-catholiques-romains et d'israélites; la classe noble, propriétaire du sol, est polonaise et catholique-romaine; les russes n'y forment qu'une petite minorité. Les nobles avaient fait preuve, en 1831, d'une grande hostilité vis-à-vis de la Russie; la classe rurale, au contraire, avait témoigné des sympathies très-russes; ils s'en était suivi, entre les propriétaires et leurs serfs, un antagonisme violent, se produisant souvent sous les formes les plus révoltantes. Le général Bibikow proposa à l'empereur Nicolas de réglementer les corvées et les diverses prestations des paysans envers les seigneurs. Ce réglement reçut le nom d'*inventaires,* nom anciennement employé dans ces provinces pour désigner le réglement de la corvée, établi jadis et tombé depuis en désuétude.

Le 16 novembre 1839, l'empereur Nico-

Kiew fut la capitale de la Russie depuis le neuvième siècle jusqu'à la fin du douzième siècle; resta une ville russe jusqu'au quatorzième siècle; tomba alors au pouvoir des Polonais, et fut reprise définitivement par les Russes au dix-septième siècle.

las nomma un comité (le second en date), pour examiner si le système des *inventaires*, que l'on allait introduire en Volhynie et en Podolie, ne devrait point être étendu à tout l'empire. Ce comité se composait du prince Wassiltchikow, président; du comte Orlow, plat courtisan, joignant une très-médiocre capacité à une grande finesse de cour et à une incommensurable paresse, ennemi des réformes; du comte Levaschow, qui était un homme d'esprit, mais à tendances rétrogrades; du prince Menschikow, lequel pendant long-temps eut en Russie la réputation d'un homme de génie, dont il se trouvait redevable à une constante opposition de salon et d'épigrammes, menée toujours par lui avec beaucoup d'habileté contre l'empereur Nicolas, tandis que dans le cabinet de ce prince il se montrait le plus assidu de ses courtisans. Son ambassade à Constantinople en 1853, et sa conduite pendant la dernière guerre le placèrent sous son véritable jour, qui n'est guère brillant : il se montra léger, superficiel, paresseux, dénué d'énergie, envieux de ses collègues et d'un égoïsme rare, même à la cour de Saint-Pétersbourg. Il y avait encore, dans ce se-

cond comité, le comte Kissélew et le comte Bloudow, auxquels nous avons rendu plus haut toute la justice due à leurs talents et à leur caractère; M. Toutchkow, bon et loyal vieillard, homme d'expérience et d'une haute probité; le comte Alexandre Stroganow, honnête homme, mais d'un esprit médiocre, d'un orgueil démesuré, d'un caractère violent et d'une complète incapacité; M. Tanéiéw, un vrai type du bureaucrate, nul, insinuant, paperassier, humble courtisan vis-à-vis des grands et satrape hautain vis-à-vis des petits; enfin le ministre de la justice comte Panine, duquel nous n'avons eu, hélas! que trop souvent à parler .....

Ce comité examina le projet, élaboré par le respectable comte Kissélew, pour organiser la position de la classe rurale en Russie sur le même pied, sur lequel le comte Kissélew l'avait organisée en Valachie, lors de sa célèbre administration des provinces danubiennes. Le comte Kissélew et le comte Bloudow soulevèrent, dans ce comité, la question de l'affranchissement complet des serfs, mais ils rencontrèrent une formidable opposition chez leurs collègues, et un ordre impérial

is au comité par son président le
rier 1841, déclara que S. M. ne son-
oint à rendre l'émancipation des serfs
ire pour les propriétaires. Réduit aux
es proportions *d'une émancipation fa-
e*, le projet fut présenté ainsi au con-
l'empire, où, malgré ses proportions
lines, il fut encore violemment atta-
t ne passa qu'avec peine, grâce à la
n exercée par l'empereur sur les mem-
conseil. Il en résulta la loi informe
ratique du 2 avril 1842.
second comité siégeait encore, qu'un
ne eut le temps d'apparaître et de
ître. Ce troisième comité, créé en
fut chargé de l'examen de deux mé-
présentés à l'empereur par le comte
w : l'un sur la réduction du nombre
fs attachés au service personnel des
(*dvorovyié*); l'autre sur la défense de
, d'engager et d'accorder en don des
s sans terre, en d'autres termes, de
re la vente de l'homme pièce par
L'on composa ce comité, sous la pré-
du prince Wassiltchikow, d'hommes
l'exception du comte Kissélew et du

comte Bloudow, étaient tous opposés aux réformes et défendaient les vieux abus. C'étaient le prince Alexandre Galitsyne, le prince Czernyschew, le comte Benckendorff, le comte Levaschow, le prince Menschikow, le comte Alexandre Stroganow, le comte Panine, le comte de Nesselrode, homme d'esprit, mais d'une médiocre capacité, fort rétrograde dans ses opinions, admirateur fanatique du système autrichien en général et du prince Metternich en particulier, dans lequel il voyait la plus haute incarnation de l'intelligence humaine; enfin le baron Modeste Korff, homme d'esprit et d'instruction, mais d'opinions rétrogrades, encroûté dans les abus; partisan dévoué de l'ancien système à l'ombre duquel il avait grandi et prospéré; le plus humble et le plus obséquieux des courtisans.

Ce troisième comité n'eut que trois séances : les 3, 11 et 18 mars 1840. Il fut clos par un ordre impérial du 26 mars 1840, qui annonçait *que ces réformes étaient remises à un temps plus propice.* Néanmoins, un éd[illegible] du 2 janvier 1841 défendit la vente isol[illegible] des serfs, et prohiba l'acquisition des ser[illegible]

à ceux d'entre les nobles, qui ne possédaient point de biens-fonds. C'est aux comtes Bloudow et Kissélew que revient tout l'honneur de cette noble loi.

Un quatrième comité fut créé en février 1844, sous la présidence de l'empereur lui-même. Il se composait du prince Wassiltchikow, du prince Pierre Volkonski, homme d'une intelligence très-médiocre et à tendances fort arriérées, des princes Czernyschew et Menschikow, des comtes Kissélew, Bloudow, Levaschow, du baron Modeste Korff, du ministre de l'intérieur Léon Pérovski, homme honnête et porté à l'amélioration du sort des serfs, mais doué d'une intelligence ordinaire et fort enclin au système bureaucratique; du ministre des finances Vrontchenko, plat courtisan, bureaucrate nul et incapable, et de M. Bahtine, alors sécretaire de l'empire, homme de mérite, intègre, mais ayant passé sa vie dans les bureaux et nullement doué de la largeur de vues, indispensable pour aborder sérieusement les questions de réformes. Le but de ce comité était de diminuer pour le moment, et d'arriver, à une époque peu éloignée, à l'abolition

complète de la classe des serfs attachés au service personnel des seigneurs (*dvorovyié*). Les mesures proposées à ce comité par le ministre de l'intérieur, d'après les intentions de l'empereur et suivant l'idée du comte Bloudow, rencontrèrent l'opposition la plus vive chez la grande majorité des membres du comité; elles furent considérablement amendées; il en sortit un projet anodin, engageant les propriétaires à émanciper leurs dvorovyié et les autorisant, pour arriver plus vite à ce but, de les émanciper sans leur donner de terrain. L'on présenta ce projet au conseil de l'empire, où l'on eut beaucoup de peine à le faire passer. Il fut publié le 12 juin 1844.

Le voyage de l'empereur Nicolas en Angleterre, en 1844, le spectacle de ce pays civilisé, les entretiens qu'il eut avec les hommes d'état anglais, lui firent entrevoir les bienfaits de cette civilisation qu'il redoutait tant; dont il n'avait voulu accepter que la partie matérielle, la partie industrielle et militaire, et non le côté moral et humanitaire, de crainte de voir le pouvoir absolu échapper, sinon de ses propres mains,

du moins de ceux de ses successeurs. En 1846, il créa un cinquième comité, chargé d'aborder franchement la question de l'émancipation des serfs. Ce comité, composé du prince Wassiltchikow, du comte Orlow et du ministre de l'intérieur Pérovski, sous la présidence du grand-duc Alexandre, héritier de la couronne, ne siégea qu'une seule fois et n'aboutit à rien.

Dans le royaume de Pologne, les serfs avaient obtenu, le 1er janvier 1808, lors de l'introduction du code Napoléon dans le duché de Varsovie, leur liberté pleine et entière, mais sans recevoir un pouce de sol en propriété. Il en était résulté qu'ils se trouvaient complètement à la merci des propriétaires, lesquels, de leur côté, se trouvaient, par l'abolition du servage, exonérés de tous leurs anciens devoirs et de toutes leurs anciennes obligations vis-à-vis de la classe rurale, dispensés de la nourrir en cas de disette et abriter en cas d'incendie. La classe rurale, dans le royaume de Pologne, libre de droit, se trouvait, de fait, plus esclave que jamais : la liberté étant illusoire pour l'homme affamé; celui qui n'a

rien à manger n'est jamais libre. Une loi du 7 juin 1846 établit que les propriétaires, dans le royaume de Pologne, n'avaient point le droit de renvoyer le cultivateur qui leur cultivait exactement trois arpents de terre au minimum, et ne pouvaient modifier, au désavantage du cultivateur, le contrat mutuel qui le liait à eux. Le cultivateur, lui, avait le droit, moyennant l'accomplissement de certaines formalités légales, de quitter la terre du propriétaire chez lequel il vivait, sauf à en prévenir le propriétaire trois mois avant le commencement des travaux agricoles. Le terrain ainsi abandonné par un cultivateur ne pouvait être cultivé par le propriétaire à son profit personnel; il était obligé de le sous-louer à un autre cultivateur, et cela dans le terme de deux ans au plus tard. Il était sévèrement défendu aux propriétaires d'exiger des cultivateurs d'autres travaux et d'autres redevances, que les travaux et redevances stipulés dans le contrat qui les liait l'un à l'autre. Enfin, le conseil d'administration du royaume de Pologne avait l'ordre d'élaborer un nouveau code de procédure rurale; la procédure exis-

tante étant reconnue insuffisante, longue et onéreuse pour les cultivateurs.

Le 8 novembre 1847 il fut permis aux serfs de l'empire de Russie, dans tous les biens vendus à l'encan pour le paiement des dettes du propriétaire, de se libérer en masse et d'acquérir tout le terrain de la propriété, à la condition de verser la totalité de la somme qu'aurait déclarée donner le plus offrant des enchérisseurs. Cette mesure, publiquement promulguée, fut secrètement abolie sous l'influence de la terreur inspirée par les événements européens de 1848.

Le 3 mars 1848 fut promulguée une loi autorisant les serfs, jusques-là inhabiles à posséder légalement quoique ce soit, à acquérir des terres, des maisons, des boutiques, mais toujours sous la réserve de l'autorisation préalable de leurs propriétaires.

Cette loi avait été discutée au conseil de l'empire quelques jours avant la révolution de février, laquelle, ainsi que les conséquences amenées par elle en Europe, terrifièrent l'empereur Nicolas, toujours si craintif en présence de toute révolution.

Le changement de régime, opéré en France en décembre 1851, calma les terreurs de l'empereur Nicolas et le décida à donner suite au projet que lui avait soumis, plus de dix années auparavant, M. le général Dmitri Bibikow : d'introduire le système des inventaires dans toute la Russie. Le 30 août 1852, M. Bibikow fut nommé ministre de l'intérieur, et eut ainsi l'occasion de déployer toute son énergie vis-à-vis du servage, qu'il était bien décidé à abolir. Les provinces qui souffraient le plus de l'état du servage étaient celles de Mohilew et de Vitepsk, qui forment ce que l'on appelle la Russie-Blanche. M. Ignatiew, alors gouverneur-général de ces provinces (le même qui, dans les fonctions de gouverneur-général de Saint-Pétersbourg, vient d'acquérir une si triste célébrité par l'affaire Malkow et par la mercuriale qu'il a adressée au journal l'Invalide Russe), est un homme fort arriéré et appartenant au parti rétrograde, mais en même temps fort courtisan. Désireux de plaire au nouveau ministre de l'intérieur, il présenta à l'empereur, en 1853, un mémoire dans lequel il exposait la déplorable position de la Russie-Blanche, où

'érages d'impôts s'élevaient à une somme
e, et dans certaines propriétés dépas-
la valeur des biens eux-mêmes. Il
it sous des couleurs vives, mais justes,
ıse misère du peuple et à côté d'elle
e des propriétaires. Ce mémoire fut
'é par l'empereur au comité des mi-
, avec la note suivante : *que messieurs*
nistres lisent ce mémoire, et ils auront
la conviction de l'état épouvantable dans
se trouvent ces provinces; ils verront que
sures légales seront insuffisantes pour ra-
le bien-être dans ce pays; que des me-
extra-légales et violentes sont indispensa-
t je charge M. le Ministre de l'intérieur
présenter à cet égard un projet, dans
ıction duquel il peut se dispenser de te-
mpte des lois existantes. Cette note si
éristique peint l'empereur Nicolas. Il
le projet de M. Bibikow d'introduire
'entaires en Russie-Blanche, puis, l'an-
ivante, en Lithuanie; ensuite dans les
ces de Pskow, Smolensk et Twer; de
endre ainsi à tout l'empire, successive-
dans l'espace de six ou sept années
utives, et puis de procéder, par le

moyen de mesures financières, au rachat des serfs et du terrain qui leur serait assigné en toute propriété. M. Bibikow espérait voir l'émancipation complètement accomplie vers 1865 ou 1866, et comme il nous l'a dit une fois, il demandait à Dieu de vivre assez, pour ne fermer les yeux que le jour où il n'y aurait plus un seul serf en Russie. De cette manière, le général Bibikow, qui exerçait le pouvoir absolu avec tant de fermeté et, il faut l'avouer, parfois avec rigueur, aurait déblayé et aplani le terrain pour un futur gouvernement constitutionnel; il aurait rendu à la Russie le service rendu à la France par le cardinal de Richelieu, lequel a incontestablement déblayé et aplani le terrain pour le succès des idées de 1789.

Le grand-duc Alexandre, sous le règne de son père, était complètement opposé à l'émancipation des serfs. Il se trouvait sous une double influence : celle du prince Alexandre Bariatinski, qui voudrait créer en Russie un régime de castes séparées, en conservant à la noblesse le droit de juridiction sur la classe rurale, état de choses

sible à notre époque avec le courant
.ées du siècle, et puis sous l'influence,
plus prédominante encore, du comte
ıdre Adlerberg, ennemi de toute ré-
, parce qu'il est le partisan du pou-
ıbsolu, pour l'excellente raison que
ın pouvoir absolu les favoris du prince
ıt se faire accorder de fortes sommes
ıt, même en présence d'un trésor vide,
que des réformes amènent nécessai-
t la publicité, et la publicité amène
ıblement le contrôle de l'opinion pu-
. Le grand-duc Alexandre, instigué
s alentours, avait voué une profonde
ɔn à M. Bibikow, et ne se faisait
faute de la lui témoigner; il réussit
nir de l'empereur son père la remise,
ntemps de 1855, de l'introduction des
aires en Russie-Blanche, primitivement
au printemps de 1854. Pendant ce
les revers de la guerre de Crimée
t humilié à un tel point l'amour-pro-
ɜ l'empereur Nicolas, avaient porté un
ıi rude à son orgueil vraiment sata-
que la santé de ce terrible despote
ɜsista point, et il mourut à la suite

d'une courte maladie. Ce fut le 18 février (2 mars) 1855, que la Russie eut le bonheur de perdre l'empereur Nicolas. Le bruit courut dans le temps qu'ayant pris la vie en dégoût, il avait, au moyen du poison, mis volontairement fin à ses jours.

FIN DU PREMIER VOLUME.

BIBLIOTHÈQUE RUSSE

NOUVELLE SÉRIE

VOL. V.

DOLGOROUKOW

LA VÉRITÉ SUR LA RUSSIE

VOL. II.

LEIPZIG
A. FRANCK'sche Verlags-Buchhandlung
(Herold & Lindner)
1861

Librairie A. Franck 67, rue de Richelieu Paris.

LA VÉRITÉ

SUR

LA RUSSIE

PAR

LE PRINCE PIERRE DOLGOROUKOW

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

DEUXIÈME VOLUME.

LEIPZIG
A. FRANCK'sche Verlags-Buchhandlung
(Herold & Lindner)
1861

Librairie A. Franck 67, rue de Richelieu Paris.

BIBLIOTHÈQUE RUSSE

NOUVELLE SÉRIE

VOL. V.

DOLGOROUKOW

LA VÉRITÉ SUR LA RUSSIE

VOL. II.

LEIPZIG
A. FRANCK'sche Verlags-Buchhandlung
(Herold & Lindner)
1861

Librairie A. Franck 67, rue de Richelieu Paris.

SOMMAIRE

DU

DEUXIÈME VOLUME.

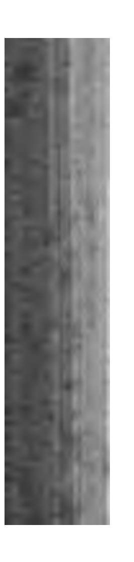
Imprimerie d'Alexandre Wiede à Leipsic.



SOMMAIRE

DU

DEUXIÈME VOLUME.



Russie ne pouvait opprimer les cl
rieures qu'en les laissant opprimer,
la classe inférieure; des finances e
une guerre engagée avec une ins
dresse, conduite avec une insigne r
des généraux dont l'incapacité ét
proverbiale; nos braves soldats,
bles de courage et d'abnégation,
du nécessaire, tandis que leurs
geaient dans le luxe, produit d
plus odieux; une alliance, bas
principes de la politique rétrograd
rée, avec l'Autriche, laquelle,
siècle et demi, n'avait fait que s
la Russie, et qui est notre véritab

npereur Nicolas, à son lit de mort,
son fils et successeur : *je te laisse mon*
dans un état bien différent de celui dans
je l'aurais voulu : mais que faire? Telle
a volonté de Dieu! J'ai eu deux projets
dilection, deux projets que j'ai nourris
t ma vie entière, et il ne m'a été donné
ter ni l'un ni l'autre : c'etait l'émanci-
des chrétiens d'Orient du joug turc, et
ipation de nos serfs du joug des pro-
es. Le moment actuel n'est guère pro-
ur l'accomplissement de la première de
es, mais promets-moi au moins de réali-
seconde? Et l'empereur Alexandre le
, comme il l'a raconté lui-même à un
ire de l'empire, duquel nous tenons
t.

nmoins, six mois après son avénement
ne, en août 1855, sur les intrigues
camarilla, devenue, sous le règne nou-
une force toute-puissante, il ôta le
uille de l'intérieur à M. Bibikow, du-
ous avons parlé plus haut, et le donna
Lanskoi, vieillard septuagénaire (il est
1786), qui a été connu toute sa vie
l'extrême médiocrité de son intelli-

1*

gence, sa complète inaptitude aux affaires, et la faiblesse de son caractère. Ayant mangé sa fortune, criblé de dettes, M. Lanskoi a besoin du traitement considérable affecté aux fonctions ministérielles, et il est prêt à tout signer pour conserver ce traitement le plus long-temps possible. La camarilla le savait, et c'est ce qui avait dicté son choix. Aussi la première circulaire de ce ministre aux gouverneurs de province contenait-elle ces mots : *l'empereur m'a donné l'ordre de veiller à la conservation absolue de toutes les prérogatives actuelles de la noblesse.* Dans une autre circulaire publiée le 1er avril 1856, à la suite du traité de Paris, M. Lanskoi, sans toucher d'un seul mot à la question de l'émancipation, invitait les gouverneurs de province à solliciter les propriétaires à assurer l'existence des vieux soldats, qui revenaient achever leurs jours dans leurs foyers natals (ce qui aurait dû être un devoir sacré pour l'état), et les invitait surtout à veiller à ce que les paysans ne s'écartent point de la soumission la plus absolue envers leurs propriétaires.

Pendant ce temps, les aspirations à l'é-

mancipation continuaient à se développer dans le coeur du peuple. Durant la dernière guerre, lors de la levée de la milice, dont l'organisation, dans les biens seigneuriaux, avait été confiée aux propriétaires, l'on avait fait courir le bruit que tout serf, une fois admis dans la milice, se trouverait affranchi : un nombre immense de serfs se présentèrent pour entrer dans la milice. Lors de la conclusion de la paix de Paris, l'on avait fait courir également le bruit tout aussi erroné, que ce traité comprenait une clause secrète prescrivant au gouvernement russe l'abolition du servage. Ces bruits, quelques erronés qu'ils fussent d'ailleurs, étaient un symptôme éloquent de l'état des esprits.

Dans la noblesse, il y avait trois opinions diverses : tous les hommes éclairés et libéraux voulaient l'émancipation; ils la voulaient par principe politique et moral à la fois, trouvant le servage une chose odieuse en elle-même, complètement contraire et aux principes de l'Evangile et au sentiment de la dignité humaine; ils voulaient aussi l'émancipation, parcequ'avec le maintien du servage toute amélioration réelle, toute réforme

sérieuse deviennent complètement impossibles, et sans amélioration, sans réformes, la Russie se trouvait destinée à déchoir de son rang de puissance du premier ordre, et peut-être même à se dissoudre à la première guerre extérieure. Ce parti comprenait bien que les Russes ne seraient jamais des hommes dignes de ce nom, des hommes civilisés et libres, tant qu'ils continueraient à posséder du bétail sous forme humaine.

Le parti rétrograde, très-nombreux parmi les propriétaires, en province surtout, ne voulait point de l'émancipation. Ignorant les leçons de l'histoire qu'il n'avait jamais étudiée, sourd à la voix de la raison; aveugle en présence des symptômes évidents de la décadence de la Russie qui commençaient déjà à devenir visibles aux esprits clairvoyants, il ne voulait qu'une chose : le maintien de son pouvoir sur ses serfs. Il consentait à croupir lui-même dans un honteux esclavage, pourvu que le gouvernement lui laissât ses propres esclaves. Aujourd'hui, voyant ses esclaves sur le point de lui échapper bientôt, il s'est réuni au parti libéral pour exiger une constitution, laquelle

ıserait des limites au pouvoir autocratique, i-disant concentré dans les mains de l'em- ›reur, mais de fait exercé par la camarilla ; par la bureaucratie.

Enfin, le parti bureaucratique avait ses ues et ses plans à lui, très-arrêtés et pour accomplissement desquels il était décidé à outenir la lutte la plus vive. Pour ce parti, e maintien du pouvoir absolu est une con- lition indispensable pour la durée et la con- olidation du pouvoir tout-puissant de la ureaucratie, laquelle veut bien émanciper es serfs, mais à la condition de les gouver- er elle-même, c'est-à-dire de faire passer s serfs du joug des propriétaires sous le ug bien plus dur encore, sous le joug pil- rd et rapace de la bureaucratie.

En mars 1856, un an après son avéne- ent au trône, et cinq mois avant la céré- onie du sacre, l'empereur Alexandre fit un yage à Moscou, et en donnant audience x maréchaux de noblesse de la province Moscou, il leur adressa ces paroles : *J'ai pris, messieurs, que l'on fait courir le bruit nme si j'avais manifesté l'intention d'abolir servage. Pour éviter des mésentendus dans*

une affaire de cette importance, je crois de mon devoir de vous déclarer, que je ne songe point en ce moment à l'abolition du servage. Mais sans aucun doute vous avez vous-même la conviction, que le droit de posséder des serfs ne saurait ne point subir de changements. Il vaut mieux voir l'abolition du servage venir d'en haut, que de s'attendre à la voir arriver d'en bas. Je vous prie, messieurs, de réfléchir aux moyens d'éxécution de ce projet. Transmettez mes paroles à la noblesse, afin qu'elle y avise.

Ce fut pour la première fois que le principe de l'abolition du servage fut posé par un souverain de Russie vis-à-vis de la noblesse. La très-grande majorité de l'entourage impérial, la plupart des ministres, étaient pour le maintien du servage et faisaient la plus vive opposition à toute réforme sérieuse; ils voulaient le maintien de ces abus qui les faisaient vivre et les enrichissaient. Ils sentaient d'instinct que l'abolition du servage devait nécessairement amener une transformation complète dans tout l'édifice politique de la Russie, et ils s'y opposent de toutes leurs forces, soutenus dans cette

ignoble lutte par la bureaucratie, leur fidèle alliée.

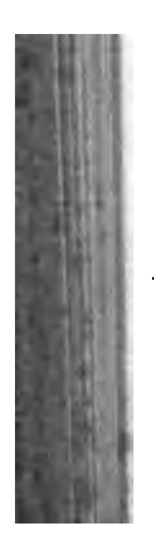
Mais à côté de l'empereur, il y avait une influence qui travaillait en faveur de la civilisation et des idées éclairées, c'était le grand-duc Constantin, prince intelligent et énergique. Ce fut l'influence du grand-duc Constantin qui raffermit, chez l'empereur, l'intention de remplir la promesse faite à son père au lit de mort de celui-ci, et qui conduisit le principe de l'émancipation sain et sauf à travers les nombreux écueils et les guet-à-pens que la camarilla, la bureaucratie et la majorité du ministère ne cessèrent de lui placer sur la route difficile, que ce principe avait à suivre dans une cour aussi complètement démoralisée que la cour semi-asiatique de Saint-Pétersbourg.

Lors du sacre de l'empereur, ce prince, d'après les conseils du grand-duc Constantin, chargea le général Nazimow, gouverneur-général de la Lithuanie, venu à Moscou pour assister à la cérémonie du sacre, d'inviter les nobles des trois provinces lithuaniennes (Vilna, Grodno et Kovno), où l'on travaillait à l'introduction des *inventaires* (régularisation

de la corvée, voyez au chapitre VII), de s'adresser à l'empereur pour solliciter de remplacer les inventaires par l'affranchissement des serfs. Nous verrons plus loin le résultat de cette mission.

En décembre 1856, l'on publia un oukase pour régulariser le mode d'émancipation des serfs, par ceux des propriétaires, qui voulaient les affranchir en leur accordant une certaine quantité de terrain. A peine des exemplaires de cet oukase eurent-ils été mis en vente à l'imprimerie du sénat, le bruit se répandit que le gouvernement venait de publier un oukase d'affranchissement pour tous les serfs. Une foule d'hommes du peuple assiégèrent l'imprimerie du sénat, pour se procurer des exemplaires de cet oukase. Ce fait révéla au gouvernement à quel point l'attente de l'émancipation agitait les esprits, et lui donna en même temps la preuve, à quel point les gouverneurs de province avaient raison d'écrire au ministre de l'intérieur, comme ils le faisaient tous à cette époque, que les esprits dans toutes les provinces étaient fort agités, et qu'une solution, dans un sens ou dans l'autre, devenait indispensable.

Le 2 janvier 1857, l'empereur réunit, dans n cabinet de travail, les onze personnages ıivants : le prince Orlow, le comte Blou- ›w, le comte Adlerberg père, le prince aul Gagarine, M. Lanskoi, ministre de intérieur, le baron Modeste de Korff, le rince Basile Dolgoroukow, chef supérieur le la police politique, M. Michel Moura- riew, appelé, trois mois plus tard, au minis- tère des domaines de la couronne, M. Tchev- kine, ministre des ponts et chaussées, le général Rostovtsow et M. Brock, à cette époque ministre des finances (le grand-duc Constantin voyageait à l'étranger). L'empe- reur annonça à ces onze personnages qu'il était urgent de s'occuper de la question de l'émancipation, et qu'il les nommait mem- bres du comité créé à cet effet, sous sa pro- pre présidence à lui, et en cas de son ab- sence, sous celle du prince Orlow. Par un funeste attachement aux anciennes traditions bureaucratiques, l'on enveloppa de mystère la création de ce comité, déclaré *secret*, au grand ridicule du gouvernement; pendant une année entière que ce comité fut censé *secret*, non-seulement son existence, mais ses



de l'administration militaire (chap
trouvera des renseignements sur
Basile Dolgoroukow, et à l'article
ces (chapitre XI) sur M. Brock,
sur M. Kniajéwicz, qui remplaça
en avril 1858, au ministère d
ainsi que dans le comité supérie
cipation. Ici il nous reste à parle
Adlerberg père, du prince Paul
de MM. Michel Mouraview, Tc
Rostovtsow.

La mère du comte Adlerberg,
fance de l'empereur Nicolas, fut l
ce prince, aux côtés duquel M.
grandit et prospéra. L'absence co
prit et d'intelligence lui valut la

de ministre de la cour impériale, de ministre des apanages, de ministre des postes et de chancelier des ordres de Russie; ayant, aux frais de l'état, maison, table, équipage et un traitement de plus de trois cent mille francs. Sous le règne actuel, le comte Adlerberg a conservé, grâce à la faveur toute-puissante de son fils aîné, les fonctions dont il se trouve revêtu, et dont il est complètement incapable de remplir une seule. On lui a ôté, il est vrai, le ministère des postes, mais *en lui conservant tout le traitement*, au grand scandale de la Russie, dont les finances se trouvent dans l'état le plus déplorable.

Le prince Paul Gagarine est un homme de beaucoup d'esprit, mais dur, méchant et complètement dévoué aux idées rétrogrades.

M. Michel Mouraview, frère du noble et loyal vainqueur de Kars, est un homme d'un mérite très-remarquable, mais le courtisan le plus assidu et le moins scrupuleux qui existe. Bureaucrate dans l'âme, il est dévoué aux idées rétrogrades, et après avoir souvent fait du libéralisme avant d'arriver au ministère, une fois le pouvoir en main, il est opposé

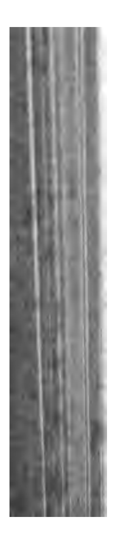
aux réformes; il est le partisan secret e non-avoué, mais décidé, de tous les vieux abus.

Il en est de même de M. Tchevkine, aussi intelligent que M. Michel Mouraview, aussi bureaucrate que lui, et aussi opposé, depuis son arrivée au ministère, aux idées libérales qu'il leur avait paru dévoué avant son élévation au pouvoir.

M. Jacques Rostovtsow était un homme d'une intelligence fort médiocre, mais fin, très-insinuant, très-rusé, et avec cela doué d'un très-bon coeur. Il avait gagné l'affection intime de l'empereur Alexandre et tout marcha bien pour lui, tant que les questions politiques ne vinrent point à surgir en Russie. Une fois le pays entré dans cette voie nouvelle, la finesse seule ne suffisait plus; il fallait une capacité réelle, et cette capacité manquait à M. Rostovtsow. Fin courtisan, voyant que l'empereur désirait l'émancipation, il avait fini par la désirer aussi, et il apportait dans cette carrière, nouvelle pour lui, un zèle dont le mobile véritable était le désir de concentrer dans ses mains la solution de la question de l'émancipation,

ıestion à laquelle toutes les autres réfor-
es se trouvent indissolublement rattachées.
ın concentrant dans ses mains la solution
e la question de l'émancipation, il deve-
ıait, de fait, premier ministre, et c'était à
ce but-là qu'il tendait; aveuglé par son ardente ambition, il ne voyait point que le fardeau était bien au-dessus de ses forces. Désireux de plaire à tout le monde, il voulut, chose impossible, conquérir la réputation de libéral sans trop choquer les rétrogrades. En politique, vouloir plaire à tout le monde et être de l'opinion de chacun, amène inévitablement à se brouiller avec tous, et c'est ce qui arriva à M. Rostovtsow. Dans les derniers jours de sa vie, il n'avait plus pour lui que les ambitieux, voulant s'étayer de son crédit à la cour pour le succès de leurs vues personnelles.

La place de chef de la chancellerie d'un comité est en Russie d'une importance extrême, vu le déplorable développement donné aux formalités bureaucratiques. Les fonctions de chef de la chancellerie de ce nouveau comité furent données, à l'instigation du prince Orlow, au sécretaire de l'empire, M. Boutkow,



de toute la ville de Saint-Pétersbou
tisan assidu de la camarilla, en vra
crate qu'il est, M. Boutkow a fait
possible pour embarrasser et entrave
che de l'émancipation.

Le baron Korff se retira du co
fin de 1857, et il y fut remplacé
nistre de la justice, comte Panine,
mission au comité fut le résultat
intrigues de la part de la camaril
avons déjà parlé, dans les chapitr
dents, de ce ministre déplorable, d
nistre si funeste à l'état et pouvant
sidéré, à juste titre, comme l'un d
de la Russie.

proposa de confier l'émancipation, dans
; province, aux propriétaires, ainsi que
vait eu lieu dans les provinces bal-
, son pays natal, et M. Rostovtsow,
époque-là, pensait encore que la loi
)3 sur les *cultivateurs libres*, et celle de
sur les *paysans obligés* (voyez au pre-
olume, chapitre VI), satisfaisaient com-
ent aux nécessités du temps, et trouvait
ement inutile d'aller au-delà. Le comité,
avoir examiné ces trois opinions, dé-
[ue l'émancipation devait être opérée
is périodes de temps : durant la pre-
période l'on devait réunir les ren-
ments nécessaires pour élucider la ques-
lurant la seconde période l'on devait
les propriétaires à conclure des ar-
ıents avec leurs serfs pour l'émanci-
de ces derniers; durant la troisième
nière période aurait lieu l'émancipation
;oire. Mais par une ruse digne de la
cratie russe, l'on se garda bien de
la durée de chaque période, ce qui
t tout ce projet complètement illusoire
acieux. L'empereur, auquel ce projet
umis, ne sut point en comprendre la

vrai type de bureaucrate, ennemi de toute réforme, de tout progrès, profondément attaché aux vieux abus, et avec cela d'une légèreté de conduite qui le rendait la fable de toute la ville de Saint-Pétersbourg. Courtisan assidu de la camarilla, en vrai bureaucrate qu'il est, M. Boutkow a fait tout son possible pour embarrasser et entraver la marche de l'émancipation.

Le baron Korff se retira du comité à la fin de 1857, et il y fut remplacé par le ministre de la justice, comte Panine, dont l'admission au comité fut le résultat d'actives intrigues de la part de la camarilla. Nous avons déjà parlé, dans les chapitres précédents, de ce ministre déplorable, de ce ministre si funeste à l'état et pouvant être considéré, à juste titre, comme l'un des fléaux de la Russie.

Le comité élut dans son sein une commission, composée du prince Paul Gagarine, de MM. Korff et Rostovtsow, pour élaborer les bases de l'émancipation. Le prince Gagarine demanda que l'affaire fut remise à 25 ans (lui-même en avait déjà soixante-dix à cette époque, étant né en 1787). Le baron

Korff proposa de confier l'émancipation, dans chaque province, aux propriétaires, ainsi que cela avait eu lieu dans les provinces baltiques, son pays natal, et M. Rostovtsow, *à cette époque-là*, pensait encore que la loi de 1803 sur les *cultivateurs libres*, et celle de 1842 sur les *paysans obligés* (voyez au premier volume, chapitre VI), satisfaisaient complètement aux nécessités du temps, et trouvait parfaitement inutile d'aller au-delà. Le comité, après avoir examiné ces trois opinions, décida que l'émancipation devait être opérée en trois périodes de temps : durant la première période l'on devait réunir les renseignements nécessaires pour élucider la question; durant la seconde période l'on devait inviter les propriétaires à conclure des arrangements avec leurs serfs pour l'émancipation de ces derniers; durant la troisième et dernière période aurait lieu l'émancipation obligatoire. Mais par une ruse digne de la bureaucratie russe, l'on se garda bien de fixer la durée de chaque période, ce qui rendait tout ce projet complètement illusoire et fallacieux. L'empereur, auquel ce projet fut soumis, ne sut point en comprendre la

portée et l'astuce, et l'approuva. M. Boutkow se frottait les mains de joie, et disait à ses amis : „nous venons d'enterrer derechef la question de l'émancipation des „serfs!"

Heureusement, la Providence en avait disposé autrement!

Au printemps, le grand-duc Constantin, partisan déclaré de l'émancipation, revint en Russie, et ses intelligents conseils contribuèrent beaucoup à raffermir l'empereur son frère dans la voie qu'il venait d'adopter. Dans le courant de l'été de 1857, l'empereur Alexandre fit deux voyages à l'étranger : l'un pour assister aux fiançailles de son frère cadet, le grand-duc Michel, avec la princesse Cécile de Bade; l'autre pour avoir une entrevue, à Stuttgard, avec l'empereur des Français. Dans ces voyages, l'empereur Alexandre vit le roi de Prusse, le baron de Haxthausen, écrivain allemand très-connu, qui avait visité et étudié la Russie, et le comte Kissélew; tous les trois, par leurs avis et leurs conseils, le raffermirent dans ses projets d'émancipation des serfs. On lui envoyait régulièrement, à l'étranger, les pro-

s-verbaux des séances du comité, lequel ettait beaucoup de soin à ne rien faire, u à faire le moins possible; sur l'un de es procès-verbaux, l'empereur écrivait de sa nain : *je conviens que l'œuvre est difficile, mais je ne veux point que le comité, sous divers prétextes, la remette indéfiniment. M. Haxthausen, avec lequel j'ai causé, a deviné ma pensée : il faut que la réforme vienne d'en haut, afin de l'empêcher d'arriver d'en bas.* Les mots, *sous divers prétextes*, se trouvent, sur l'original, soulignés *trois fois* de la main même de l'empereur. Enfin, mécontent de la mauvaise grâce évidente apportée à l'oeuvre de l'émancipation par la majorité du comité, où l'idée des réformes n'avait pour soutiens que trois membres : le comte Bloudow, par conviction, MM. Lanskoi et Rostovtsow, mus par le désir de faire leur cour au souverain, l'empereur, en août 1857, fit entrer dans le comité le grand-duc Constantin. Dès ce jour les évènements prirent une face nouvelle, une marche décidée et souvent imprévue.

Nous avons parlé plus haut de la mission donnée au général Nazimow auprès de la noblesse des trois provinces lithuaniennes

(Vilna, Grodno et Kovno). Elle n'avait réussi qu'à demi. Les nobles de ces trois provinces consentaient à accorder à leurs serfs la liberté personnelle, mais ils refusaient de leur donner du terrain, et ce principe, s'il avait été admis, aurait amené en Russie l'introduction du prolétariat sur une échelle immense. La noblesse de ces trois provinces consentit à adresser à l'empereur, par l'intermédiaire du général Nazimow, une requête où elle demandait à S. M. de remplacer les *inventaires* qu'on voulait introduire dans ce pays, par l'émancipation définitive des serfs.

Le général Nazimow arriva à Saint-Pétersbourg, en novembre 1857, porteur de cette requête. Le grand-duc Constantin décida l'empereur à accéder à la requête de la noblesse lithuanienne, en lui accordant le droit d'émanciper ses serfs, mais en élargissant les bases de l'émancipation jusqu'à les transformer complètement. Dans le rescrit signé à Czarskoié-Sélo le 20 novembre [2 décembre] 1857, et adressé au général Nazimow, l'empereur accordait aux nobles de Vilna, Grodno et Kovno le droit de former

mités provinciaux pour élaborer les
le l'émancipation des serfs, *auxquels*
de terrain serait accordé en usufruit,
droit de l'acquérir plus tard en toute
é, sur les bases qui seraient ultérieure-
terminées, et en conservant aux pro-
es le droit de police rurale (cette
e idée, reconnue pour complètement
cable, fut abandonnée plus tard).
omité supérieur, terrifié et irrité, n'a-
oint eu le temps de révenir de sa
, lorsque le grand-duc fit signer au
e de l'intérieur, M. Lanskoi, une cir-
adressée à tous les gouverneurs et
les maréchaux de noblesse des pro-
pour leur faire part des mesures
à l'égard de la Lithuanie : „sur la
ade expresse, était-il dit, de la no-
de Vilna, de celle de Grodno et de
de Kovno, demande agréée par l'em-
r avec une satisfaction toute particu-
" L'on y ajoutait que le ministre
niquait cette nouvelle au gouverneur
maréchal de noblesse de la province,
cas où la noblesse de la province
. voudrait songer à émettre un voeu

hiérarchique. M. Lanskoi, lequel, en acceptant le ministère, avait promis au prince Orlow, son ancien patron politique, d'empêcher l'émancipation, s'empressa de signer cette circulaire, craignant, vu le revirement politique nouvellement opéré, de perdre son portefeuille en cas de refus. Il fit plus que cela; la circulaire, signée par lui dans la soirée du 24 novembre, fut mise sous presse à la hâte, pendant la nuit, à l'imprimerie du ministère de l'intérieur, et fut expédiée par la poste, dans la matinée du 25 novembre (7 décembre), à sa destination, c'est-à-dire dans tous les chefs-lieux de provinces (*goubernskie ghoroda*).

Le 5 (17) décembre, un rescrit impérial autorisa la noblesse de Saint-Pétersbourg à organiser un comité, pour élaborer le projet de l'émancipation des serfs. La noblesse de la province de Nijni, sous l'influence du gouverneur de la province, le respectable général Alexandre Mouraview, s'empressa d'adresser à l'empereur la demande de pouvoir émanciper ses serfs, et un rescrit impérial du 24 décembre lui accorda l'autorisation d'organiser un comité. A Moscou, sur

se trouvent fixés d'ordinaire les re-
le la Russie entière, la funeste in-
du gouverneur-général d'alors, le
ble et très-ridicule comte Zakrevski,
ır acharné des vieux abus et ami
du prince Orlow, retarda le mouve-
e réforme, mais ne fut point à même
raver complètement. La noblesse de
ince de Moscou finit enfin par voter
resse à l'empereur, et un rescrit im-
lu 16 [28] janvier 1858 l'autorisa à
ún comité. Toutes les provinces, les
ırès les autres, suivirent cet exemple.
janvier 1858, le gouvernement se
enfin à rendre publique l'existence
ité *supérieur de l'émancipation*, comité
; depuis une année entière (3 jan-
57), censé *secret*, et en même temps
le toute la Russie!!! Un oukase du
er annonça au public la *création* de
ité (lequel existait depuis un an). Cet

oukases impériaux ne doivent point être publiés sans l'autorisation spéciale du ministre de la justice.

Le parti rétrograde, effrayé et furieux, eut recours au moyen qui lui avait constamment réussi sous l'empereur Nicolas; il évoqua le fantôme d'une insurrection, comme si les serfs réjouis par la promesse d'une liberté prochaine, étaient plus disposés à s'insurger que les serfs qui n'ont aucune espérance de liberté! et grâce à cette manoeuvre, il obtint que dans les journaux et dans toutes les communications officielles, le mot d'émancipation fût remplacé par celui *d'amélioration de l'état des paysans*. C'était déjà une reculade, et une reculade ridicule, qu'aucune raison ne justifiait. Ce ne fut point la seule.

Le parti rétrograde avait espéré que la majorité de la noblesse provinciale ne sympathiserait point avec le mouvement nouveau, et trouverait le moyen de l'entraver. Il eut raison sur le premier point: il fut complètement déçu relativement au second. La grande majorité de la noblesse provinciale fut opposée à l'émancipation, mais la minorité éclairée, appuyée par l'opinion publique

ans les deux capitales, par les revues, par es journaux, enfin par tout ce qu'il y a en Russie d'éclairé et d'honnête, se rangea du côté de l'empereur, décidée à le soutenir dans la voie éclairée où il manifestait l'intention de marcher, et grâce à ces belles et nobles tendances, la cause du progrès eut le dessus. Ce fut un magnifique moment dans l'histoire de Russie : à la voix d'un souverain honnête et bien intentionné, une nation d'esclaves se réveillait d'un long sommeil et suivait la route qui devait l'amener à la dignité d'hommes. Ce qui était bien digne d'étonnement et d'admiration, c'est que ce long esclavage n'avait point abruti ce peuple, si richement doué des dons de l'intelligence et de ceux du coeur; confiant dans l'avenir, il assiste aujourd'hui, spectateur muet, calme et tranquille, aux conférences où se décident ses destinées. Mais que les rétrogrades ne s'y trompent point : c'est le calme de la force. Ces esclaves d'hier sont des hommes aujourd'hui, ils attendent leur liberté, et malheur à la Russie si la bureaucratie finissait par voir exaucer ses voeux imprudents et aveugles, qui consistent à essayer de trom-

[illegible] en leur donnant, au lieu de liberté, un demi-servage déguisé sous le nom de travail obligatoire. Nous le disons avec [illegible] mais avec la [illegible] basée sur la connaissance de [illegible] de la Russie: si le [illegible] par la bureaucratie venait à [illegible] malheureux pays se [illegible] de sang.

[illegible] de la bureaucratie se manifesta dans la [illegible] circulaire publiée par le [illegible] le 21 avril 1858, [illegible] au point de vue [illegible] au point de vue [illegible] par les hommes [illegible] avec applaudissement par le parti rétrograde.

[illegible] prescrivait à tous les comités [illegible] chargés de discuter la question de l'émancipation, d'adopter pour base le principe du travail obligatoire, en d'autres termes, le principe de la corvée. La bureaucratie essayait par-là d'entraver l'émancipation, de la confisquer à son profit: la déplorable circulaire du 21 avril avait été rédigée par le ministre des domaines de

couronne, M. Michel Mouraview, l'un des yphées de la bureaucratie.

Au moment où le gouvernement abordait e entreprise aussi colossale que celle de mancipation de vingt-deux millions de serfs, moment où il commençait une oeuvre vant amener la réorganisation de toutes branches de l'administration, qu'y avait-il plus simple, de plus logique, de plus turel, que de faire appel à l'opinion publique par la voie de la publicité? Le plus imple bon sens l'indiquait. Agir autrement, availler dans l'ombre, c'était venir, de gaieté e coeur, se heurter contre les écueils. Mais parti rétrograde, auquel appartiennent et camarilla et la bureaucratie, ne voulait oint de l'émancipation: il cherchait à l'entraver de toutes les manières, et il porta le ouvernement à défendre à la presse d'examiner la question sous un autre point de ue, que celui du travail obligatoire. Cette éfense absurde, plusieurs fois levée, pluieurs fois renouvelée, contribua beaucoup à ntraver la marche de cette grande affaire.

Les comités provinciaux furent composés propriétaires élus par la noblesse; l'or-

ordonnance du 21 avril gardait le silence sur la question de la publicité des séances. Il semblait tout naturel d'y admettre de droit au moins les nobles de la province, desquels les membres du comité tenaient leur mandat. Le bon sens, la logique, auraient exigé d'ailleurs pour ces séances une publicité raisonnable. Il n'en fut rien. L'horreur de la publicité est si grande au sein du parti rétrograde, qu'hormis un petit nombre de provinces comme Tver, Orel, Nijni, Samara, Kharkow, partout ailleurs les séances furent secrètes. Les comités même de Saint-Pétersbourg et de Moscou, de ces deux capitales qui renferment un si grand nombre d'hommes éclairés, procédèrent à leur oeuvre dans l'ombre du mystère officiel le plus illogique et le plus ridicule. Le résultat pouvait être prévu: la plus grande partie des comités provinciaux présentèrent des projets, dictés par le désir secret d'entraver l'émancipation et d'annuler les bienfaits de ce grand acte.

Nous employons à dessein l'expression de „mystère officiel“. Il faut avoir aussi peu d'intelligence politique qu'en a le gouvernement russe, pour s'imaginer que dans une

on aussi intimement liée aux intérêts
qu'aux intérêts généraux, le secret
ssible. Pendant l'époque de la session
mités provinciaux, nous avons traversé
et Moscou, nous avons habité Saint-
bourg, et nous pouvons affirmer que
es détails des séances étaient connus,
eulement des personnes placées dans
ertaine position sociale, mais même de
sse du public. Le mystère avait seu-
t pour double résultat : d'irriter l'opi-
et de permettre aux membres rétro-
des comités de rester sourds à la
le cette opinion, qui se prononçait avec
e contre eux. Il faut le dire à la
e de la minorité des membres des co-
provinciaux; ils demandèrent la publi-
es séances, et n'ayant pu l'obtenir, ils
rent, par de nobles protestations, leur
sabilité devant leur pays et devant
ire

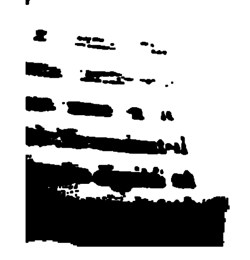
gouvernement donna une nouvelle
de son inintelligence des véritables
s de l'état, en finissant par adopter le
e du mystère pour les séances des
s provinciaux. Une circulaire de M.

dirigée par lequel l
lée, et ce ministre d
plaisir.

8) Si un noble ru
nions, il a le droit, u
ses, à l'exception des
le *visa* de la censure,
pêche point, si ses
gouvernement, de se v
dans un cachot, comm
février 1859, à M. O
journal polonais *Slow*
toujours malgré le *visa*
vu ruiné par la suppr
journal.

9) Un noble russe

aisance.
et plus
einque de
représent
es. L'assem-
étrait
district.
wernal.
d, le
t aujour-
aujour-
traient



sages et justes, vis-à-vis desquelles tout le monde serait égal, qui seraient faites, non par le caprice d'un homme et les intrigues d'une camarilla, mais par la volonté et le concours indirect de tous les hommes éclairés du pays au moyen de représentants régulièrement élus? Alors il serait possible d'introduire une large publicité, la seule garantie réelle de l'existence d'un contrôle sérieux, en l'absence duquel il n'y aura jamais ni de l'ordre dans l'administration, ni de l'équité dans les tribunaux. Les bonnes intentions seules ne suffisent point à cette immense tâche; l'empereur Alexandre II en est la meilleure preuve; ses intentions sont excellentes, et pourtant les embarras de la position vont croissant tous les jours et mènent la Russie à un cataclysme. Ce cataclysme, elle ne pourra l'éviter qu'au moyen d'un changement dans cette forme de gouvernement qui pèse tant sur elle, même sous le règne d'un souverain aussi bien intentionné que l'empereur Alexandre II.

Un changement pareil est indispensable au salut même de la Russie, et nous trouvons, d'ailleurs, que *la position de citoyen d'un pays*

libre est infiniment au-dessus de celle d'un esclave privilégié!

L'un des plus grands avantages de l'émancipation des serfs, avantage inappréciable, sera de faire passer une quantité considérable de terres, au moyen de ventes et achats, entre les mains des négociants et de la bourgeoisie. Cela fera hausser la valeur de la propriété foncière, contribuera puissamment au développement de l'agriculture et à l'exploitation des immenses richesses que la Russie renferme dans son sein, exploitation entravée par l'influence délétère de l'administration asiatique, sous laquelle gémit encore la Russie. Alors se trouveront établies, sur le même sol et à côté l'une de l'autre, deux catégories de propriétaires: les nobles et ceux qui ne le sont point. Franchement, peut-on ne point opérer une fusion entre eux? Tout homme de bon sens conviendra que le maintien, entre ces deux castes, de toute différence de droits civiques, conduirait infailliblement à une jalousie qui ne manquerait point d'enfanter la haine, et cette haine aboutirait à une révolution. Nous avons vu ce que sont les prétendus priviléges de la

18*

noblesse russe, s'ils ont une réalité vraie, et à quel point ils sont fictifs! Il est urgent, il est indispensable de transformer les assemblées de noblesse en assemblées de propriétaires fonciers (*zémlévladéltsy*), et de leur donner le nom d'assemblées territoriales (*zémskiia sobraniia*), en organisant ces assemblées par provinces et par districts.

L'assemblée de district pourrait être formée de tous les propriétaires, sans distinction d'origine ni de religion, qui posséderaient une certaine quantité de terrain déterminée par la loi, ou bien posséderaient hors des villes, soit un établissement industriel, soit un établissement commercial d'une valeur fixée par la loi. Ils auraient tous *voix virile*. De plus, il serait sage et utile d'accorder des *voix collectives* aux diverses communes du district, ainsi qu'à ceux dont la propriété n'atteindrait ni l'étendue, ni la valeur établie par la loi pour un vote viril. Ces communes et ces petits propriétaires nommeraient un certain nombre de représentants. De cette manière l'assemblée de district serait formée de deux éléments : de la représentation directe en faveur de ceux

qui, jouissant d'une certaine aisance, sont plus éclairés que les masses et plus directement intéressés au maintien pacifique de l'ordre de choses existant, et une représentation indirecte au profit de ces masses. L'assemblée de district ainsi composée élirait tous les trois ans un maréchal de district, qui gouvernerait le district, et un *ispravnik*, qui serait, sous les ordres du maréchal, le chef de la police locale, comme il l'est aujourd'hui. Toutes les élections réservées aujourd'hui exclusivement à la noblesse auraient lieu au sein de cette assemblée de district, laquelle, de plus, élirait un conseil de district composé de dix ou douze membres, chargé de contrôler constamment l'administration du maréchal et celle de l'*ispravnik*, et investi du droit d'initiative en tout ce qui concerne les intérêts du district. Les assemblées de province seraient composées : 1) de tous les propriétaires fonciers et industriels ayant droit de vote viril aux assemblées de district, et 2) d'un tiers des membres siégeant aux assemblées de district, non par droit de représentation directe, mais par la représentation indirecte dont nous venons de parler. Ce tiers

des membres serait élu par ses collègues. L'assemblée provinciale élirait les membres du conseil provincial (*goubernskoïé pravlénié*) au nombre de vingt-cinq ou trente, et ce conseil, outre le contrôle sur l'administration, se trouverait investi encore, vis-à-vis du gouvernement, du droit d'initiative en tout ce qui concerne les intérêts de la province.

VII.

DES MESURES PRISES SOUS LE RÈGNE DE L'EMPEREUR NICOLAS RELATIVEMENT AU SERVAGE.

L'empereur Nicolas eut toute sa vie le désir, non-seulement d'améliorer la position des serfs, mais encore celui de les émanciper complètement du joug des propriétaires. Mais il avait, sous ce rapport comme sous tous les autres, des idées à lui, émanées du culte, du fétichisme qu'il professait pour le principe du pouvoir absolu en général, et pour sa propre personne en particulier. Il aurait voulu abolir le joug des propriétaires sur les serfs, sans diminuer en rien le joug intolérable que lui-même faisait peser sur toutes les classes de la nation; et c'était de toute impossibilité. Il aurait voulu l'émancipation des serfs, la destruction des abus administratifs, mais il ne voulait point d'un contrôle réel, sérieux, en l'absence du-

dirigée par lequel la plainte est formulée, et ce ministre décide suivant son bon plaisir.

8) Si un noble russe veut publier ses opinions, il a le droit, ainsi que tous les Russes, à l'exception des serfs, de le faire avec le *visa* de la censure. Mais ce *visa* ne l'empêche point, si ses opinions déplaisent au gouvernement, de se voir jeter arbitrairement dans un cachot, comme cela est arrivé, en février 1859, à M. Ogryszko, rédacteur du journal polonais *Slowo,* lequel, de plus, et toujours malgré le *visa* de la censure, s'est vu ruiné par la suppression arbitraire de son journal.

9) Un noble russe a le droit de résider où il veut, à moins d'être exilé, sans jugement ni procès, comme cela nous est arrivé à nous (et à bien d'autres), dans une ville quelconque, où l'on se trouve placé sous la surveillance de la police; ou bien de se voir interdire arbitrairement l'entrée de Saint-Pétersbourg, comme cela a eu lieu à notre égard pendant des années entières; ou bien de se voir interdire, tout aussi arbitrairement, l'entrée des deux capitales, ainsi que

cela a eu lieu souvent à l'égard de bien des personnes (1).

10) Enfin, un noble russe a le droit d'aller et de venir à volonté, à moins qu'il ne soit jeté dans un cachot sans jugement ni procès.

Du reste, point de liberté d'opinions, point de liberté de conscience, pas l'ombre de garanties pour la liberté individuelle. *Les droits civiques du dernier d'entre les portefaix d'un pays constitutionnel surpassent incontestablement, et de beaucoup, les priviléges d'un noble russe!*

Nous le demandons à tout homme franc et loyal, une situation pareille mérite-t-elle le moins du monde que l'on puisse en désirer le maintien et la durée? Ne vaudrait-il point mille fois mieux, pour la dignité et l'honneur de la noblesse russe, renoncer à de prétendus priviléges qui ne sont, en réalité, que les anneaux de la chaîne par laquelle elle se trouve rivée au poteau de l'esclavage? Ne vaudrait-il point mieux avoir des lois

---

(1) Le célèbre poëte Pouchkine a été exilé à la campagne; Spéranski a été exilé à Perm, etc. La liste des personnes arbitrairement exilées est bien longue, surtout sous le règne de Nicolas.

la présidence du conseil de l'empire et du comité des ministres, la plus élevée des fonctions de l'état, était un homme d'une intelligence remarquable, d'un esprit fort perspicace et très-fin, courtisan assidu et rusé, fort peu scrupuleux sur le choix des moyens qui pouvaient maintenir ou augmenter son crédit à la cour, alliant une morgue extrême envers le public à une incroyable souplesse envers les hommes puissants, mais toujours prêt à servir la cause de la civilisation et de l'humanité dans toutes les voies, où cette direction politique n'était point de nature à ébranler, fût-ce même le moins du monde, sa position à la cour. Le comte Pierre Tolstoi était tout juste l'opposé du prince Kotchoubéi. Sans être doué d'une intelligence extraordinaire, il avait des idées saines et justes, par la raison toute simple que chez lui ces idées émanaient de leur source la plus noble et la plus pure, c'est-à-dire du coeur. Tout ce qu'il voyait d'injuste, d'ignoble, de lâche, de cupide, tous les abus en un mot, révoltaient profondément sa noble âme et provoquaient des explosions de son caractère très-bon et très-vif à la fois. Il

allait droit à son but, sans apporter la moindre attention aux obstacles, contre lesquels son influence politique finit par se briser, tandis que le prince Kotchoubéi conserva la sienne jusqu'à sa mort. Le comte Tolstoi disait la vérité à tout le monde, depuis l'empereur jusqu'au paysan; aimé des honnêtes gens; redouté et haï par les fripons, respecté par tous, ce fut un vrai chevalier sans peur et sans reproche, et l'un des plus beaux caractères de notre époque.

Le comité secret, créé le 6 décembre 1826 et connu sous le nom de *Comité du 6 décembre*, se composait, sous la présidence du prince Kotchoubéi, du maréchal comte Dicbitch, homme d'une haute capacité, mais courtisan assidu; du comte Pierre Tolstoi, du prince Wassiltchikow; du prince Alexandre Galitsyne; incapacité de premier ordre, plat et vil courtisan, et du comte Spéranski. Le prince Wassiltchikow, sans être doué d'une haute intelligence, possédait un esprit droit et juste, des tendances éclairées, et une grande loyauté de caractère. Le comte Spéranski, dont nous avons parlé plus haut, avait beaucoup d'esprit, beaucoup d'instruc-

tion, des instincts éclairés, mais se trouvait, depuis son exil à Perm et depuis sa connivence bien connue avec les conspirateurs de 1825, sous le coup d'une terreur impossible à décrire. Son principal défaut, en administration comme en politique, était la manie de réglementer, de se perdre dans les détails, de trop *paperasser*, si l'on peut s'exprimer ainsi; d'ajouter trop de foi à l'efficacité des lois publiées et des réglements imprimés. Nul, plus que lui, ne contribua à développer en Russie la bureaucratie, cette plaie de notre pays, la bureaucratie, dont l'influence funeste et à peu-près toute-puissante menace la Russie des plus grands dangers.

L'on donna pour sécrétaires à ce comité deux hommes d'une haute distinction, de mérite, de savoir et de la plus rigoureuse probité, tous deux partisans des réformes, et tous deux appelés bientôt au ministère : M. le comte Bloudow et M. Daschkow. Mais les travaux de ce comité étaient mal vus et hautement blâmés par le grand-duc Constantin Pavlovitch, frère aîné de l'empereur Nicolas, prince féroce et à demi-fou; ils

trouvaient une opposition constante et décisive dans trois influences très-puissantes à cette époque : le comte Benckendorff, chef supérieur de la police politique, le comte Zakrevski, ministre de l'intérieur, et le prince Czernyschew, ministre de la guerre, dignitaires d'un esprit très-médiocre, complétement déconsidérés, défenseurs des vieux abus, ennemis de toute réforme, fanatiques du pouvoir absolu et violent. Ces hommes si nuisibles à la Russie avaient pour organe, dans le comité, le prince Alexandre Galitsyne (1), personnage très-peu estimable, comme nous venons de le dire, investi de la confiance intime de l'empereur Nicolas. Ils exerçaient une vive pression sur Spéranski, si poltron de caractère et encore sous le coup de la terreur à lui inspirée par les événements de décembre 1825, ainsi que sur le maréchal Diebitch, homme très-intègre, vaillant

(1) Le prince Alexandre Nicolaïévitch Galitsyne, né en 1773; mort en 1844. Il ne faut point le confondre avec le prince Alexandre Fédorovitch Galitsyne, sécretaire d'état et président de la commission des requêtes, né en 1796.

de terrain, la liberté personnelle, ajoutèrent-ils avec une vraie sagesse, se trouvant incompatible avec la servitude imposée à la propriété de ces individus. Ils exposèrent également cette vérité incontestable, que la position de toutes les classes de la société ne pourrait jamais se trouver améliorée sans la réforme complète de l'administration, de la police locale et des tribunaux; en conséquence, ces cinq citoyens si éclairés sollicitaient respectueusement Sa Majesté de vouloir bien ordonner :

1) Que les serfs fussent émancipés avec une certaine quantité de terrain en toute propriété, et les seigneurs immédiatement indemnisés au moyen de mesures financières;

2) Que l'administration locale, rendue commune à toutes les classes de la société, fût basée sur le principe électif;

3) Que les tribunaux, réorganisés, fussent placés dans une indépendance complète vis-à-vis du pouvoir administratif, avec l'introduction du jury et de la procédure publique et orale, et que les autorités locales fussent, en cas d'abus, justiciables des tribunaux;

4) la création d'une bourgeoisie notable, exonérée des châtiments corporels;

5) que le *tchine* serait désormais attaché à la fonction que l'on occupe, et ne serait plus conféré pour services ou pour ancienneté de grade;

6) que chaque propriétaire noble aurait le droit de créer des majorats.

Les travaux du comité furent terminés au printemps de 1830; un projet de manifeste impérial fut rédigé; il devait paraître dans le courant de l'année, et les nouvelles mesures devaient avoir force de loi à partir du 1er janvier 1832.

Mais l'empereur Nicolas, du vivant de Constantin, son frère aîné, ne s'était jamais considéré comme le souverain véritable : il se regardait comme le détenteur de la couronne, détenteur d'après le voeu de son frère, mais souverain de fait, et non de droit. Il ne prenait point une seule mesure importante sans l'aveu de Constantin, auquel on avait soin d'adresser les copies de tous les papiers importants, de toutes les dépêches diplomatiques, même les plus secrètes. *Je règne, mais le véritable souverain, le souve-*

rain légitime, c'est Constantin, disait Nicolas. Avant de promulguer les lois élaborées par le comité du 6 décembre, il voulut avoir l'agrément de Constantin, et se mettant en route pour Varsovie et Berlin en mai 1830, il prit avec lui les projets du comité pour les soumettre à son frère. Si modérés, et même incomplets que fussent les projets du comité, Constantin, ennemi de toute réforme, les trouva exorbitants, et se prononça contre eux avec toute la violence de son caractère fougueux. L'empereur Nicolas crut devoir surseoir à la promulgation de ces décrets. Deux mois après arrivait la révolution de juillet; en novembre survenait celle de Varsovie; l'empereur Nicolas, effrayé, se lança dans une voie de réaction, laquelle, dix-huit ans plus tard, sous l'effroi nouveau et plus considérable encore que lui inspirèrent les événements de 1848, le conduisit à ces saturnales de despotisme, qui signalèrent et flétrirent dans l'histoire les sept dernières années de son règne.

Plusieurs des mesures proposées par le comité du 6 décembre furent promulguées isolément. Ainsi, la vente individuelle des

serfs sans terre, ainsi que la vente séparée, même avec terre, des individus formant une seule et même famille (édit du 2 janvier 1841). La caste de la bourgeoisie notable fut créée en 1832 et la loi sur les majorats publiée en 1845. Déjà, le 15 février 1827, l'empereur avait défendu aux propriétaires des biens à serfs, de vendre une parcelle de leur terrain dans toutes les propriétés, où l'étendue du terrain conservé par le propriétaire n'atteindrait point un chiffre fixé par la loi. Ce *minimum* fut établi sur le pied de quatre arpents dans les provinces très-peuplées, et de cinq arpents dans celles qui l'étaient moins (1).

En 1837, l'empereur Nicolas, sur les sages conseils de M. le comte Kissélew (voyez au quatrième chapitre de cet ouvrage), créa, le 1er janvier 1838, le ministère des domaines de la couronne, avec le but, *in petto*, d'arriver à l'émancipation des serfs. Nous avons dit plus haut, au quatrième chapitre ainsi qu'au commencement de celui-ci, les

(1) L'arpent russe se rapporte à l'hectare français comme 12 à 11.

raisons qui firent avorter les plans assez incohérents de l'empereur et les projets très-sages du comte Kissélew.

Le même jour où Nicolas appelait le comte Kissélew au ministère, il nommait gouverneur-général de Kiew, de Volhynie et de Podolie M. le général Dmitri Bibikow, l'un des hommes les plus remarquables de la Russie. Le comte Kissélew, le général Bibikow et M. Daschkow, ministre de la justice, sont les trois seuls ministres de l'empereur Nicolas qui aient toujours eu, et constamment, le courage de leurs opinions en présence de ce terrible souverain. M. Bibikow, par la sévérité, l'on peut même dire par la dureté de son administration et de ses formes envers ses administrés, s'est rendu l'un des hommes les plus impopulaires de la Russie. Mais ce que l'histoire impartiale ne lui contestera jamais, c'est un patriotisme sincère, parfois même trop exclusif; une probité rare parmi les hauts dignitaires de la cour semi-asiatique de Saint-Pétersbourg; le courage personnel et le courage civil à un dégré peu commun à cette même cour; enfin, l'ardent et sincère désir d'amé-

liorer le sort de la classe rurale et de la soustraire au joug des propriétaires. Il voulait opérer cette grave réforme par la voie de l'arbitraire et du pouvoir absolu; mais pouvait-on procéder autrement sous le règne d'un souverain comme Nicolas? Le général Bibikow a beaucoup d'ennemis; il a fait des fautes : qui n'en a point commis en ce monde? mais c'est une intelligence remarquable, un caractère digne de respect, auquel nous sommes heureux de pouvoir rendre cet hommage.

Les évènements politiques de 1831 avaient grandement compliqué la question du servage dans les provinces de Kiew, Volhynie et Podolie. Dans ces trois provinces, la population rurale est d'origine russe et professe la religion orthodoxe orientale (1); la bour-

(1) On l'appelle à tort ruthénienne; entre ruthénien et russe il n'y a pas plus de différence qu'entre un Allemand et un Teuton; c'est-à-dire aucune. Les provinces de Volhynie et de Podolie furent russes depuis le neuvième siècle jusqu'au quatorzième; ensuite polonaises du quatorzième siècle jusqu'au dix-huitième, époque où elles redevinrent russes.

geoisie des villes est composée de polonais-catholiques-romains et d'israélites; la classe noble, propriétaire du sol, est polonaise et catholique-romaine; les russes n'y forment qu'une petite minorité. Les nobles avaient fait preuve, en 1831, d'une grande hostilité vis-à-vis de la Russie; la classe rurale, au contraire, avait témoigné des sympathies très-russes; ils s'en était suivi, entre les propriétaires et leurs serfs, un antagonisme violent, se produisant souvent sous les formes les plus révoltantes. Le général Bibikow proposa à l'empereur Nicolas de réglementer les corvées et les diverses prestations des paysans envers les seigneurs. Ce réglement reçut le nom d'*inventaires*, nom anciennement employé dans ces provinces pour désigner le réglement de la corvée, établi jadis et tombé depuis en désuétude.

Le 16 novembre 1839, l'empereur Nico-

Kiew fut la capitale de la Russie depuis le neuvième siècle jusqu'à la fin du douzième siècle; resta une ville russe jusqu'au quatorzième siècle; tomba alors au pouvoir des Polonais, et fut reprise définitivement par les Russes au dix-septième siècle.

las nomma un comité (le second en date), pour examiner si le système des *inventaires*, que l'on allait introduire en Volhynie et en Podolie, ne devrait point être étendu à tout l'empire. Ce comité se composait du prince Wassiltchikow, président; du comte Orlow, plat courtisan, joignant une très-médiocre capacité à une grande finesse de cour et à une incommensurable paresse, ennemi des réformes; du comte Levaschow, qui était un homme d'esprit, mais à tendances rétrogrades; du prince Menschikow, lequel pendant long-temps eut en Russie la réputation d'un homme de génie, dont il se trouvait redevable à une constante opposition de salon et d'épigrammes, menée toujours par lui avec beaucoup d'habileté contre l'empereur Nicolas, tandis que dans le cabinet de ce prince il se montrait le plus assidu de ses courtisans. Son ambassade à Constantinople en 1853, et sa conduite pendant la dernière guerre le placèrent sous son véritable jour, qui n'est guère brillant : il se montra léger, superficiel, paresseux, dénué d'énergie, envieux de ses collègues et d'un égoïsme rare, même à la cour de Saint-Pétersbourg. Il y avait encore, dans ce se-

cond comité, le comte Kissélew et le comte Bloudow, auxquels nous avons rendu plus haut toute la justice due à leurs talents et à leur caractère; M. Toutchkow, bon et loyal vieillard, homme d'expérience et d'une haute probité; le comte Alexandre Stroganow, honnête homme, mais d'un esprit médiocre, d'un orgueil démesuré, d'un caractère violent et d'une complète incapacité; M. Tanéiéw, un vrai type du bureaucrate, nul, insinuant, paperassier, humble courtisan vis-à-vis des grands et satrape hautain vis-à-vis des petits; enfin le ministre de la justice comte Panine, duquel nous n'avons eu, hélas! que trop souvent à parler . . . . .

Ce comité examina le projet, élaboré par le respectable comte Kissélew, pour organiser la position de la classe rurale en Russie sur le même pied, sur lequel le comte Kissélew l'avait organisée en Valachie, lors de sa célèbre administration des provinces danubiennes. Le comte Kissélew et le comte Bloudow soulevèrent, dans ce comité, la question de l'affranchissement complet des serfs, mais ils rencontrèrent une formidable opposition chez leurs collègues, et un ordre impérial,

transmis au comité par son président le 26 février 1841, déclara que S. M. ne songeait point à rendre l'émancipation des serfs *obligatoire* pour les propriétaires. Réduit aux modestes proportions *d'une émancipation facultative*, le projet fut présenté ainsi au conseil de l'empire, où, malgré ses proportions si anodines, il fut encore violemment attaqué, et ne passa qu'avec peine, grâce à la pression exercée par l'empereur sur les membres du conseil. Il en résulta la loi informe et impratique du 2 avril 1842.

Le second comité siégeait encore, qu'un troisième eut le temps d'apparaître et de disparaître. Ce troisième comité, créé en 1840, fut chargé de l'examen de deux mémoires présentés à l'empereur par le comte Bloudow : l'un sur la réduction du nombre des serfs attachés au service personnel des maîtres (*dvorovyié*); l'autre sur la défense de vendre, d'engager et d'accorder en don des paysans sans terre, en d'autres termes, de défendre la vente de l'homme pièce par pièce. L'on composa ce comité, sous la présidence du prince Wassiltchikow, d'hommes qui, à l'exception du comte Kissélew et du

comte Bloudow, étaient tous opposés aux réformes et défendaient les vieux abus. C'étaient le prince Alexandre Galitsyne, le prince Czernyschew, le comte Benckendorff, le comte Levaschow, le prince Menschikow, le comte Alexandre Stroganow, le comte Panine, le comte de Nesselrode, homme d'esprit, mais d'une médiocre capacité, fort rétrograde dans ses opinions, admirateur fanatique du système autrichien en général et du prince Metternich en particulier, dans lequel il voyait la plus haute incarnation de l'intelligence humaine; enfin le baron Modeste Korff, homme d'esprit et d'instruction, mais d'opinions rétrogrades, encroûté dans les abus; partisan dévoué de l'ancien système à l'ombre duquel il avait grandi et prospéré; le plus humble et le plus obséquieux des courtisans.

Ce troisième comité n'eut que trois séances : les 3, 11 et 18 mars 1840. Il fut clos par un ordre impérial du 26 mars 1840, qui annonçait *que ces réformes étaient remises à un temps plus propice.* Néanmoins, un édit du 2 janvier 1841 défendit la vente isolée des serfs, et prohiba l'acquisition des serfs

à ceux d'entre les nobles, qui ne possédaient point de biens-fonds. C'est aux comtes Bloudow et Kissélew que revient tout l'honneur de cette noble loi.

Un quatrième comité fut créé en février 1844, sous la présidence de l'empereur lui-même. Il se composait du prince Wassiltchikow, du prince Pierre Volkonski, homme d'une intelligence très-médiocre et à tendances fort arriérées, des princes Czernyschew et Menschikow, des comtes Kissélew, Bloudow, Levaschow, du baron Modeste Korff, du ministre de l'intérieur Léon Pérovski, homme honnête et porté à l'amélioration du sort des serfs, mais doué d'une intelligence ordinaire et fort enclin au système bureaucratique; du ministre des finances Vrontchenko, plat courtisan, bureaucrate nul et incapable, et de M. Bahtine, alors sécretaire de l'empire, homme de mérite, intègre, mais ayant passé sa vie dans les bureaux et nullement doué de la largeur de vues, indispensable pour aborder sérieusement les questions de réformes. Le but de ce comité était de diminuer pour le moment, et d'arriver, à une époque peu éloignée, à l'abolition

complète de la classe des serfs attachés au service personnel des seigneurs (*dvorovyié*). Les mesures proposées à ce comité par le ministre de l'intérieur, d'après les intentions de l'empereur et suivant l'idée du comte Bloudow, rencontrèrent l'opposition la plus vive chez la grande majorité des membres du comité; elles furent considérablement amendées; il en sortit un projet anodin, engageant les propriétaires à émanciper leurs *dvorovyié* et les autorisant, pour arriver plus vite à ce but, de les émanciper sans leur donner de terrain. L'on présenta ce projet au conseil de l'empire, où l'on eut beaucoup de peine à le faire passer. Il fut publié le 12 juin 1844.

Le voyage de l'empereur Nicolas en Angleterre, en 1844, le spectacle de ce pays civilisé, les entretiens qu'il eut avec les hommes d'état anglais, lui firent entrevoir les bienfaits de cette civilisation qu'il redoutait tant; dont il n'avait voulu accepter que la partie matérielle, la partie industrielle et militaire, et non le côté moral et humanitaire, de crainte de voir le pouvoir absolu échapper, sinon de ses propres mains,

du moins de ceux de ses successeurs. En 1846, il créa un cinquième comité, chargé d'aborder franchement la question de l'émancipation des serfs. Ce comité, composé du prince Wassiltchikow, du comte Orlow et du ministre de l'intérieur Pérovski, sous la présidence du grand-duc Alexandre, héritier de la couronne, ne siégea qu'une seule fois et n'aboutit à rien.

Dans le royaume de Pologne, les serfs avaient obtenu, le 1er janvier 1808, lors de l'introduction du code Napoléon dans le duché de Varsovie, leur liberté pleine et entière, mais sans recevoir un pouce de sol en propriété. Il en était résulté qu'ils se trouvaient complètement à la merci des propriétaires, lesquels, de leur côté, se trouvaient, par l'abolition du servage, exonérés de tous leurs anciens devoirs et de toutes leurs anciennes obligations vis-à-vis de la classe rurale, dispensés de la nourrir en cas de disette et abriter en cas d'incendie. La classe rurale, dans le royaume de Pologne, libre de droit, se trouvait, de fait, plus esclave que jamais : la liberté étant illusoire pour l'homme affamé; celui qui n'a

poléon. Les paysans obtinrent la liberté personnelle, mais ils se trouvèrent en même temps complètement à la merci des propriétaires, tandis qu'en Prusse, où les paysans, lors de leur émancipation, obtinrent de la terre, leur position prospéra, les biens des seigneurs eux-mêmes haussèrent de valeur, par suite de la sécurité générale qui s'ensuivit, de la prospérité qui en fut le fruit et de l'amélioration du système des travaux agricoles. Le serf, en Russie, ne se trouvait point dans la position d'un homme; il était dans celle d'un bétail bien soigné, mais au moins ses besoins physiques se trouvaient-ils satisfaits; il ne manquait ni de nourriture, ni de vêtements, ni d'abri; lui donner la liberté en l'exposant à manquer d'abri, de vêtements et de nourriture n'aurait point été améliorer son sort, mais l'empirer; et il s'agit du tiers de la population de l'empire! D'ailleurs, nous l'avons dit plus haut, le paysan russe est bien déterminé à ne point se laisser émanciper sans terre, et l'émancipation une fois devenue aussi nécessaire qu'inévitable, l'on ne saurait assez louer l'empereur Alexandre II d'avoir absolument

tante étant reconnue insuffisante, longue et onéreuse pour les cultivateurs.

Le 8 novembre 1847 il fut permis aux serfs de l'empire de Russie, dans tous les biens vendus à l'encan pour le paiement des dettes du propriétaire, de se libérer en masse et d'acquérir tout le terrain de la propriété, à la condition de verser la totalité de la somme qu'aurait déclarée donner le plus offrant des enchérisseurs. Cette mesure, publiquement promulguée, fut secrètement abolie sous l'influence de la terreur inspirée par les événements européens de 1848.

Le 3 mars 1848 fut promulguée une loi autorisant les serfs, jusques-là inhabiles à posséder légalement quoique ce soit, à acquérir des terres, des maisons, des boutiques, mais toujours sous la réserve de l'autorisation préalable de leurs propriétaires. Cette loi avait été discutée au conseil de l'empire quelques jours avant la révolution de février, laquelle, ainsi que les conséquences amenées par elle en Europe, terrifièrent l'empereur Nicolas, toujours si craintif en présence de toute révolution.

dix années auparavant, M. le général I
Bibikow : d'introduire le système des i
taires dans toute la Russie. Le 30 août
M. Bibikow fut nommé ministre de l'inté
et eut ainsi l'occasion de déployer tout
énergie vis-à-vis du servage, qu'il étai
·décidé à abolir. Les provinces qui souff
le plus de l'état du servage étaient
de Mohilew et de Vitepsk, qui forme
que l'on appelle la Russie-Blanche. M.
tiew, alors gouverneur-général de ces
vinces (le même qui, dans les fonctio
gouverneur-général de Saint-Pétersbourg,
d'acquérir une si triste célébrité par l'a
Malkow et par la mercuriale qu'il a a
sée au journal l'Invalide Russe), est un h

les arrérages d'impôts s'élevaient à une somme énorme, et dans certaines propriétés dépassaient la valeur des biens eux-mêmes. Il peignait sous des couleurs vives, mais justes, l'affreuse misère du peuple et à côté d'elle le luxe des propriétaires. Ce mémoire fut renvoyé par l'empereur au comité des ministres, avec la note suivante : *que messieurs les Ministres lisent ce mémoire, et ils auront acquis la conviction de l'état épouvantable dans lequel se trouvent ces provinces; ils verront que les mesures légales seront insuffisantes pour ramener le bien-être dans ce pays; que des mesures extra-légales et violentes sont indispensables, et je charge M. le Ministre de l'intérieur de me présenter à cet égard un projet, dans la rédaction duquel il peut se dispenser de tenir compte des lois existantes.* Cette note si caractéristique peint l'empereur Nicolas. Il adopta le projet de M. Bibikow d'introduire les inventaires en Russie-Blanche, puis, l'année suivante, en Lithuanie; ensuite dans les provinces de Pskow, Smolensk et Twer; de les étendre ainsi à tout l'empire, successivement, dans l'espace de six ou sept années consécutives, et puis de procéder, par le

moyen de mesures financières, au rachat des serfs et du terrain qui leur serait assigné en toute propriété. M. Bibikow espérait voir l'émancipation complètement accomplie vers 1865 ou 1866, et comme il nous l'a dit une fois, il demandait à Dieu de vivre assez, pour ne fermer les yeux que le jour où il n'y aurait plus un seul serf en Russie. De cette manière, le général Bibikow, qui exerçait le pouvoir absolu avec tant de fermeté et, il faut l'avouer, parfois avec rigueur, aurait déblayé et aplani le terrain pour un futur gouvernement constitutionnel; il aurait rendu à la Russie le service rendu à la France par le cardinal de Richelieu, lequel a incontestablement déblayé et aplani le terrain pour le succès des idées de 1789.

Le grand-duc Alexandre, sous le règne de son père, était complètement opposé à l'émancipation des serfs. Il se trouvait sous une double influence : celle du prince Alexandre Bariatinski, qui voudrait créer en Russie un régime de castes séparées, en conservant à la noblesse le droit de juridiction sur la classe rurale, état de choses

impossible à notre époque avec le courant des idées du siècle, et puis sous l'influence, bien plus prédominante encore, du comte Alexandre Adlerberg, ennemi de toute réforme, parce qu'il est le partisan du pouvoir absolu, pour l'excellente raison que sous un pouvoir absolu les favoris du prince peuvent se faire accorder de fortes sommes d'argent, même en présence d'un trésor vide, tandis que des réformes amènent nécessairement la publicité, et la publicité amène inévitablement le contrôle de l'opinion publique. Le grand-duc Alexandre, instigué par ses alentours, avait voué une profonde aversion à M. Bibikow, et ne se faisait point faute de la lui témoigner; il réussit à obtenir de l'empereur son père la remise, au printemps de 1855, de l'introduction des inventaires en Russie-Blanche, primitivement fixée au printemps de 1854. Pendant ce temps, les revers de la guerre de Crimée avaient humilié à un tel point l'amour-propre de l'empereur Nicolas, avaient porté un coup si rude à son orgueil vraiment satanique, que la santé de ce terrible despote n'y résista point, et il mourut à la suite

BIBLIOTHÈQUE RUSSE

NOUVELLE SÉRIE

VOL. V.

DOLGOROUKOW

LA VÉRITÉ SUR LA RUSSIE

VOL. II.

LEIPZIG
A. FRANCK'sche Verlags-Buchhandlung
(Herold & Lindner)
1861

Librairie A. Franck 67, rue de Richelieu Paris.

LA VÉRITÉ

SUR

LA RUSSIE

PAR

LE PRINCE PIERRE DOLGOROUKOW

DEUXIÈME ÉDITION

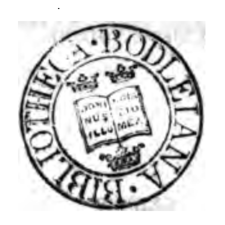
REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

DEUXIÈME VOLUME.

LEIPZIG
A. FRANCK'sche Verlags-Buchhandlung
(Herold & Lindner)
1861

Librairie A. Franck 67, rue de Richelieu Paris.

Imprimerie d'Alexandre Wiede à Leipsic.



SOMMAIRE

DU

DEUXIÈME VOLUME.

écrasant ceux qu'elle ne pouvait rançonner; le servage, que le souverain avait plus d'une fois voulu abolir, maintenu à la suite de cette maxime politique, qu'un empereur de Russie ne pouvait opprimer les classes supérieures qu'en les laissant opprimer, à leur tour, la classe inférieure; des finances en désordre; une guerre engagée avec une insigne maladresse, conduite avec une insigne maladresse; des généraux dont l'incapacité était devenue proverbiale; nos braves soldats, si admirables de courage et d'abnégation, manquant du nécessaire, tandis que leurs chefs nageaient dans le luxe, produit des vols les plus odieux; une alliance, basée sur les principes de la politique rétrograde et arriérée, avec l'Autriche, laquelle, depuis un siècle et demi, n'avait fait que se jouer de la Russie, et qui est notre véritable ennemie naturelle; la guerre avec nos alliés naturels, et l'opinion de l'Europe entière exaspérée contre la Russie, parce qu'il avait plu à notre souverain de se poser en ennemi de tous les nobles instincts de l'humanité; voilà la position de la Russie à l'avénement au trône d'Alexandre II.

L'empereur Nicolas, à son lit de mort, dit à son fils et successeur : *je te laisse mon empire dans un état bien différent de celui dans lequel je l'aurais voulu : mais que faire? Telle a été la volonté de Dieu! J'ai eu deux projets de prédilection, deux projets que j'ai nourris pendant ma vie entière, et il ne m'a été donné d'exécuter ni l'un ni l'autre : c'etait l'émancipation des chrétiens d'Orient du joug turc, et l'émancipation de nos serfs du joug des propriétaires. Le moment actuel n'est guère propice pour l'accomplissement de la première de ces idées, mais promets-moi au moins de réaliser la seconde?* Et l'empereur Alexandre le promit, comme il l'a raconté lui-même à un dignitaire de l'empire, duquel nous tenons ce récit.

Néanmoins, six mois après son avénement au trône, en août 1855, sur les intrigues de la camarilla, devenue, sous le règne nouveau, une force toute-puissante, il ôta le portefeuille de l'intérieur à M. Bibikow, duquel nous avons parlé plus haut, et le donna à M. Lanskoi, vieillard septuagénaire (il est né en 1786), qui a été connu toute sa vie pour l'extrême médiocrité de son intelli-



fonctions ministérielles, et il est pr
signer pour conserver ce traitement
long-temps possible. La camarilla l
et c'est ce qui avait dicté son choi
la première circulaire de ce minis
gouverneurs de province contenait-
mots : *l'empereur m'a donné l'ordre d*
à la conservation absolue de toutes le
gatives actuelles de la noblesse. Dans
tre circulaire publiée le 1er avril 18
suite du traité de Paris, M. Lansk
toucher d'un seul mot à la question
mancipation, invitait les gouverneurs
vince à solliciter les propriétaires à
l'existence des vieux soldats, qui re

mancipation continuaient à se développer dans le coeur du peuple. Durant la dernière guerre, lors de la levée de la milice, dont l'organisation, dans les biens seigneuriaux, avait été confiée aux propriétaires, l'on avait fait courir le bruit que tout serf, une fois admis dans la milice, se trouverait affranchi : un nombre immense de serfs se présentèrent pour entrer dans la milice. Lors de la conclusion de la paix de Paris, l'on avait fait courir également le bruit tout aussi erroné, que ce traité comprenait une clause secrète prescrivant au gouvernement russe l'abolition du servage. Ces bruits, quelques erronés qu'ils fussent d'ailleurs, étaient un symptôme éloquent de l'état des esprits.

Dans la noblesse, il y avait trois opinions diverses : tous les hommes éclairés et libéraux voulaient l'émancipation; ils la voulaient par principe politique et moral à la fois, trouvant le servage une chose odieuse en elle-même, complètement contraire et aux principes de l'Evangile et au sentiment de la dignité humaine; ils voulaient aussi l'émancipation, parcequ'avec le maintien du servage toute amélioration réelle, toute réforme

sérieuse deviennent complètement impossibles, et sans amélioration, sans réformes, la Russie se trouvait destinée à déchoir de son rang de puissance du premier ordre, et peut-être même à se dissoudre à la première guerre extérieure. Ce parti comprenait bien que les Russes ne seraient jamais des hommes dignes de ce nom, des hommes civilisés et libres, tant qu'ils continueraient à posséder du bétail sous forme humaine.

Le parti rétrograde, très-nombreux parmi les propriétaires, en province surtout, ne voulait point de l'émancipation. Ignorant les leçons de l'histoire qu'il n'avait jamais étudiée, sourd à la voix de la raison; aveugle en présence des symptômes évidents de la décadence de la Russie qui commençaient déjà à devenir visibles aux esprits clairvoyants, il ne voulait qu'une chose : le maintien de son pouvoir sur ses serfs. Il consentait à croupir lui-même dans un honteux esclavage, pourvu que le gouvernement lui laissât ses propres esclaves. Aujourd'hui, voyant ses esclaves sur le point de lui échapper bientôt, il s'est réuni au parti libéral pour exiger une constitution, laquelle

t des limites au pouvoir autocratique, nt concentré dans les mains de l'em- mais de fait exercé par la camarilla la bureaucratie.

ı, le parti bureaucratique avait ses ; ses plans à lui, très-arrêtés et pour plissement desquels il était décidé à r la lutte la plus vive. Pour ce parti, ıtien du pouvoir absolu est une con- ındispensable pour la durée et la con- on du pouvoir tout-puissant de la :ratie, laquelle veut bien émanciper ès, mais à la condition de les gouver- e-même, c'est-à-dire de faire passer 's du joug des propriétaires sous le en plus dur encore, sous le joug pil- rapace de la bureaucratie.

ıars 1856, un an après son avéne- u trône, et cinq mois avant la céré- du sacre, l'empereur Alexandre fit un à Moscou, et en donnant audience ıréchaux de noblesse de la province ·cou, il leur adressa ces paroles : *J'ai messieurs, que l'on fait courir le bruit si j'avais manifesté l'intention d'abolir ıge. Pour éviter des mésentendus dans*

une affaire de cette importance, je crois de mon devoir de vous déclarer, que je ne songe point en ce moment à l'abolition du servage. Mais sans aucun doute vous avez vous-même la conviction, que le droit de posséder des serfs ne saurait ne point subir de changements. Il vaut mieux voir l'abolition du servage venir d'en haut, que de s'attendre à la voir arriver d'en bas. Je vous prie, messieurs, de réfléchir aux moyens d'exécution de ce projet. Transmettez mes paroles à la noblesse, afin qu'elle s'y avise.

Ce fut pour la première fois que le principe de l'abolition du servage fut posé par un souverain de Russie vis-à-vis de la noblesse. La très-grande majorité de l'entourage impérial, la plupart des ministres, étaient pour le maintien du servage et faisaient la plus vive opposition à toute réforme sérieuse; ils voulaient le maintien de ces abus qui les faisaient vivre et les enrichissaient. Ils sentaient d'instinct que l'abolition du servage devait nécessairement amener une transformation complète dans tout l'édifice politique de la Russie, et ils s'y opposent de toutes leurs forces, soutenus dans cette

ignoble lutte par la bureaucratie, leur fidèle alliée.

Mais à côté de l'empereur, il y avait une influence qui travaillait en faveur de la civilisation et des idées éclairées, c'était le grand-duc Constantin, prince intelligent et énergique. Ce fut l'influence du grand-duc Constantin qui raffermit, chez l'empereur, l'intention de remplir la promesse faite à son père au lit de mort de celui-ci, et qui conduisit le principe de l'émancipation sain et sauf à travers les nombreux écueils et les guet-à-pens que la camarilla, la bureaucratie et la majorité du ministère ne cessèrent de lui placer sur la route difficile, que ce principe avait à suivre dans une cour aussi complètement démoralisée que la cour semi-asiatique de Saint-Pétersbourg.

Lors du sacre de l'empereur, ce prince, d'après les conseils du grand-duc Constantin, chargea le général Nazimow, gouverneur-général de la Lithuanie, venu à Moscou pour assister à la cérémonie du sacre, d'inviter les nobles des trois provinces lithuaniennes (Vilna, Grodno et Kovno), où l'on travaillait à l'introduction des *inventaires* (régularisation

eût été payée, il est clair que la plupart d'entre eux se trouveraient soumis à l'expropriation dans le courant de quelques années, et le but que la législation aurait voulu atteindre serait complètement manqué.

Dans cette grande mesure de l'émancipation, il y a trois tendances venues à surgir. La bureaucratie a aussi ses *ultrà*; ceux-là auraient bien voulu assimiler les serfs émancipés aux paysans de la couronne, et, en conservant leur autorité sur ceux-ci, l'étendre également sur les serfs émancipés; en d'autres termes, piller tout le monde. Les bureaucrates plus modérés consentent à voir les serfs émancipés administrés autrement que ne le sont les paysans de la couronne. Mais nous, libéraux, nous croyons qu'il est éminemment impolitique d'établir deux administrations, complètement différentes, pour les deux tiers de la population de l'empire; nous avons l'intime conviction, que l'assimilation des serfs aux paysans de la couronne mènerait uniquement à l'accroissement de ce pouvoir, si exorbitant, déjà de la bureaucratie, qui entraîne la Russie vers une révolution. Augmenter le pouvoir de la bureau-

ınvier 1857, l'empereur réunit, dans
ıet de travail, les onze personnages
: le prince Orlow, le comte Blou-
comte Adlerberg père, le prince
garine, M. Lanskoi, ministre de
r, le baron Modeste de Korff, le
asile Dolgoroukow, chef supérieur
ılice politique, M. Michel Moura-
ɔelé, trois mois plus tard, au minis-
domaines de la couronne, M. Tchev-
nistre des ponts et chaussées, le
Rostovtsow et M. Brock, à cette
ıinistre des finances (le grand-duc
a voyageait à l'étranger). L'empe-
onça à ces onze personnages qu'il
ınt de s'occuper de la question de
ation, et qu'il les nommait mem-
ɔomité créé à cet effet, sous sa pro-
lence à lui, et en cas de son ab-
ıus celle du prince Orlow. Par un
ttachement aux anciennes traditions
tiques, l'on enveloppa de mystère
n de ce comité, déclaré *secret*, au
licule du gouvernement; pendant
e entière que ce comité fut censé
n-seulement son existence, mais ses

les tendances éclairées de ce prince compléteront les mesures dont il a jeté les bases. Pour les lecteurs étrangers, nous devons raconter ici l'origine de ces apanages. Ce ne sont point, comme on aurait pu le croire, des paysans acquis et des terres achetées par la famille impériale. Loin de là. L'empereur Paul, un beau matin, d'un trait de plume, déclara que tels et tels villages de paysans des domaines de la couronne deviendraient une propriété privée de la famille impériale, sous le titre de *paysans des apanages*. Peu après, en 1798, il créa un ministère des apanages, le premier ministère créé en Russie (1). Sous le règne

(1) En 1798 fut créé également le ministère du commerce, aboli en 1812 et réuni alors au ministère des finances. En 1802, le 8 [20] septembre, furent créés les sept ministères de la justice, de l'intérieur, de l'instruction publique, des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et des finances. En 1809 fut créé le ministère de la police, aboli en 1819, rétabli en 1826 sous le titre de chef de corps des gendarmes, chef supérieur de la troisième section de la chancellerie impériale; en

de l'empereur Nicolas, un grand nombre de paysans des domaines de la couronne furent déclarés paysans des apanages.

Un jour, lors de la création du ministère des domaines, en 1838, l'un des principaux dignitaires de l'empire ayant dit à l'empereur Nicolas, que l'on faisait courir dans le public le bruit de l'assimilation des paysans des apanages aux paysans de la couronne, en reçut cette reponse bien digne de réflexion : „L'on est dans l'erreur : je „ne le ferai jamais. Nul ne peut prévoir „l'avenir. Un jour, la forme du gouvernement peut changer en Russie, — non pas „sous mon règne, bien entendu, — mais „sous mes successeurs. Il est bon, à tout

---

1811 fut établi le contrôle général, dont le chef eut le rang de ministre; la direction générale des postes et celle des ponts et chaussées furent élevées au rang de ministères, la première en 1823, la seconde en décembre 1825; le ministère de la maison impériale fut créé le 22 août [3 septembre] 1826, et celui des domaines de la couronne le 1er [13] janvier 1838.

„événement, pour la famille impériale, de „posséder des propriétés privées.“

Ces mémorables paroles du champion le plus ardent de l'absolutisme méritent d'être mûrement pesées.

IX.

DE LA BOURGEOISIE.

termes de la loi municipale (*gorodo-ojénié*), promulguée par Catherine II 5, tous les habitants des villes n'ap-nt point à la noblesse, mais possé-le maison, exerçant le commerce ou rie, formaient le corps municipal (*go-obstchéstvo*) de chaque ville, et avaient d'élire leurs maires (*golova*), leurs (*starschina*), et des assesseurs dans ers tribunaux. Déjà Pierre Ier avait la bourgeoisie en deux classes : les ıds et la bourgeoisie proprement dite, divisé les marchands en trois caté-appelées *guildes*, entre lesquelles les ıds se trouvaient répartis suivant l'é-de leur commerce et la quotité de payé par eux pour leurs patentes. ıe II accorda aux deux premières

guildes seulement le privilége d'être exemptées des châtiments corporels. Ainsi, un négociant riche, estimé pour son caractère personnel, se voyait-il atteint subitement dans sa fortune par l'une de ces grandes crises, si fréquentes dans le commerce et auxquelles n'échappent point les hommes les plus honorables, il se trouvait réduit à descendre de la première guilde dans la troisième, et se voyait immédiatement exposé aux avanies les plus abjectes. Il en résulta que tous les marchands ne cessèrent d'employer tous leurs efforts pour faire arriver leurs fils à la noblesse, en les faisant entrer au service de l'état. La carrière si honorable de négociant fut l'objet du dédain de ceux mêmes qui l'exerçaient et lui devaient leur fortune. On a beaucoup blâmé les marchands russes de ce dédain qu'ils professaient pour leurs occupations, et de leur ambition de voir arriver leurs fils à la noblesse. On a eu tort; ce ne sont point les marchands qu'il faut blâmer, il faut les plaindre. Ils se sont vus obligés de vouloir sortir d'une position intolérable. C'est le gouvernement russe qu'il faut blâmer du long

ien de cet ordre de choses; le gouver-
nt russe voulant s'assimiler à l'Europe
ir des avantages de la civilisation euro-
e, tout en conservant un régime semi-
que et le droit d'exercer son pouvoir
-fait à l'asiatique.

1832, l'on créa les castes de la bour-
e notable héréditaire et de la bourgeoi-
otable personnelle (*potchétnoi grajdanine*),
rées des châtiments corporels et de la
tion. Le gouvernement faisait entrer à
ré, dans l'une de ces deux castes, les
iants, les artistes, les bourgeois. De
tout négociant ayant figuré dix ans
la première guilde, sans faillite et sans
s, avait le droit de devenir bourgeois
le héréditaire, et ce titre appartient
de droit aux enfants de tous ceux
e les employés qui ne font point par-
la noblesse héréditaire. Mais en pu-
cette loi l'on commit une grande
: celle d'interdire aux bourgeois nota-
le droit de tenir une petite boutique ou
telier; le commerce en gros leur fut
accessible.

1846, comme nous l'avons dit au

de faire tomber les barrières surannées de la loi russe, et d'introduire le droit de libre exercice de tout genre de commerce, industrie et métiers, pour tout le monde sans exception, moyennant une redevance légale.

Il faudrait admettre les corps municipaux des diverses villes à concourir à l'élection des membres du conseil provincial (*goubernskoié pravlénié*), dont nous avons parlé au premier volume de ce livre.

Enfin, l'on ne saurait assez désirer de voir l'administration des villes enlevée aux mains ignobles et avides de la bureaucratie, représentée par les *gorodnitchyi*, les maîtres de police, etc., et de la voir confiée à des corps municipaux sérieusement électifs, soustraits à l'arbitraire de la bureaucratie qui pèse aujourd'hui sur eux.

---

s, la municipalité de Saint-Pétersbourg,)ien peu influente et médiocrement in-.dante, au point d'avoir vu l'un de ses ›res, M. Malkow, insulté par le gou-ur général de la ville, M. Ignatiew, se :efuser toute satisfaction, fut, à la suite déplorable épisode, placée vis-à-vis de ;me gouverneur général dans une posi-le complète dépendance, à tel point la ;puissante bureaucratie redoute le con-de l'assemblée la moins indépendante! n ne saurait se figurer en Europe le s, avec lequel les municipalités et leurs électifs se trouvent traités par la bu-ratie. Dans la plupart des villes de ıce et dans presque toutes les villes strict, les maires (*golova*) ne sont reçus ›u convenablement, par les autorités su-ıres de la ville, qu'en leur faisant des ıx, et malheur à celui qui refuserait ›age; il se verrait exposé à mille ava-Les assesseurs élus par les municipa-pour siéger aux tribunaux de province district, y sont traités avec un mépris lifiable; on en a vu, à l'arrivée du prési-du tribunal, se précipiter dans l'anti-

chambre pour ôter la pelisse et les bottes fourrées de leur chef, lequel recevait ces soins serviles avec une impassibilité, pouvant faire croire aux étrangers que ces malheureux assesseurs accomplissaient le devoir légal de leur charge. Le gouverneur général de Moscou, le comte Zakrevski, ce satrape ridicule et odieux dont nous avons déjà parlé dans cet ouvrage, qui trouvait que rien ne gênait l'administration autant que les lois, arrivant pour la première fois dans la province qu'il devait ensuite opprimer pendant onze années consécutives, reçut dans la ville du district qui se trouva sur son passage (Kline), la municipalité venant en corps lui présenter ses hommages. Il l'accueillit par cet étrange discours : „Messieurs, je sais que vous êtes „des fripons! Soyez bien sur vos gardes; je „vous préviens que je serai d'une extrême „sévérité envers tout le monde.“ Sous l'empereur Nicolas, le maire de Kharkow ayant refusé de souscrire à l'arbitraire avec lequel le gouverneur général, M. Serge Kokoschkine, voulait disposer du budget de la ville fut exilé par l'empereur à la demande de M. Kokoschkine. On croira peut-être que ce digni-

taire, qui prenait le budget municipal pour sa cassette particulière, fut éloigné du service? Pas le moins du monde. Il fut placé au second des garde-meubles de la couronne, c'est-à-dire au sénat, et se considéra comme offensé de n'avoir point été placé au premier des garde-meubles, c'est-à-dire au conseil de l'empire, où il aurait également trouvé des collègues dignes de lui et tout aussi utiles à la Russie.

Il est urgent de transformer les municipalités de toutes les villes de la Russie, en les mettant sur le pied de celle de Saint-Pétersbourg, avec cette modification (que l'on devrait également introduire à Saint-Petersbourg), de ne point faire délibérer séparément les réprésentants des diverses catégories, ce qui est le moyen le plus sûr de faire naître l'esprit de jalousie, de rivalité, de haine, et d'aboutir à des conflits. Il est de mauvaise politique d'introduire dans le corps municipal d'autres distinctions, que celles basées sur la différence du cens électoral.

Il serait bien temps de supprimer les guildes, en les remplaçant par des patentes individuelles, comme dans les pays civilisés;

monter à ses véritables auteurs, l'empereur Nicolas et l'officier général qui, pendant un quart de siècle (1827-1852) a rempli les fonctions de ministre de la guerre. Cet officier général, le prince Czernyschew, d'une médiocre capacité administrative, était l'un des plus habiles intrigants de cour qui aient existé, et cette qualité, prisée, en Russie, bien au-dessus de l'esprit et du mérite, avait fini par l'élever au plus haut poste de l'administration, celui de président du conseil de l'empire et du comité des ministres. Plat courtisan vis-à-vis de son souverain, le plus obséquieux de ses flatteurs, tremblant devant ses colères, il était, vis-à-vis de ses subordonnés, hautain comme un parvenu, insolent comme un esclave distingué par son maître, dur et méchant jusqu'à la cruauté. Il ne voulait que deux choses : de la faveur à la cour et de l'argent, et pour arriver à ces deux buts, tous les moyens lui semblaient bons. Ses subordonnés tremblaient devant lui, et par une suite naturelle de la crainte, s'entendaient à le tromper, comme lui de son côté, tremblant devant l'empereur, trompait son souverain. Les hommes

X.

DE L'ADMINISTRATION MILITAIRE.

N'étant point militaire, nous ne touche- ɔns dans ce chapitre ni à l'organisation de armée, ni à la stratégie, etc. Nous parle- ɔns uniquement de l'entretien des soldats, e la manière de les habiller et de les ourrir, et de la position qui leur est faite is-à-vis de leurs chefs. La dernière guerre révélé les abus les plus affreux, les plus égoûtants; l'opinion publique s'en est in- ignée, le gouvernement s'en est ému, une nquête solennelle a été ordonnée; le soin 'opérer cette enquête fut confiée au prince ictor Wassiltchikow, officier général dont dernière guerre avait mis en évidence la ravoure et l'éminente loyauté, très-popu- ire dans l'armée et le digne fils de l'un s hommes les plus respectables de la

Russie (1). Nous n'avons nul besoin d'ajouter que le zèle le plus loyal et l'équité la plus stricte ont présidé à cette enquête solennelle. Mais les divers rouages de la bureaucratie se tiennent si bien entre eux, se trouvent si parfaitement engrenés les uns dans les autres, que les efforts les mieux combinés ne purent réussir à amener devant la justice tous ceux qui auraient dû lui être livrés; parmi le très-petit nombre d'individus traduits, à la suite de l'enquête, devant le tribunal militaire nommé par le gouvernement, tous ne furent point condamnés, et le principal coupable, celui qui avait dirigé l'administration militaire dans la der-

---

(1) Le père du prince Victor Wassiltchikow, le prince Hilarion Wassiltchikow, était mort, en 1847, dans le poste le plus élevé de l'empire, celui de président du conseil de l'empire et du comité des ministres. Vrai type d'honneur et de loyauté, il avait offert le rare exemple d'un homme ayant passé un demi-siècle à la cour de Saint-Pétersbourg sans jamais déchoir d'une loyauté à toute épreuve et d'une tenue, empreinte du cachet de la plus admirable dignité. Il fut du très-petit nombre d'hommes qui ont eu le rare courage de faire entendre la vérité à l'empereur Nicolas.

re guerre et avait été la source comme protecteur de tous les abus, le général ler, fut seulement renvoyé du service! te sentence fut prononcée trois années et nie après la fin de la dernière guerre, it les désastres et la honte paraissent s les jours et de plus en plus s'effacer la mémoire du gouvernement; la toute-ssante bureaucratie, après une forte com-tion, rentre dans son existence ordinaire, les leçons du passé paraissent n'avoir vi à rien. Profiter de l'absence de la pu-:ité, seule garantie d'un contrôle réel, pour er et piller sans pudeur ni vergogne, et 'on est découvert, faire en apparence beau-p de bruit pour aboutir en définitive à ver les coupables et empêcher toute ré-ne sérieuse, tel est le système constant la bureaucratie russe. Dépourvue com-tement d'honneur et de conscience, elle redoute qu'une chose au monde : la publi-. Eh bien, il faut la clouer au pilori de la licité, jusqu'à ce que l'on soit arrivé à enir les réformes indispensables.

?our expliquer l'état hideux de l'admi-tration militaire en Russie, il faut re-

frère Woronicz une place dans l'administration. L'on put ainsi administrer en famille. Les troupes recevaient des biscuits moisis, de la viande pourrie; plusieurs d'entre les colonels étaient payés par Zatler pour tolérer ce brigandage; ceux qui se conduisaient en honnêtes gens et portaient plainte, voyaient leurs doléances infructueuses, Zatler se trouvant puissamment appuyé et protégé par toute la bureaucratie.

Les chefs des „compagnies des boeufs" (*volovii roty*), choisis par Zatler, en recevant de lui, par exemple, cinq cents boeufs, signaient un reçu pour six cents. Il ne leur restait plus qu'à compléter ce chiffre, en s'emparant des boeufs qui leur tomberaient sous la main dans les localités traversées par les troupes, et c'est ce qui eut lieu. En même temps, les petites autorités locales, pour un pot-de-vin de cinq ou six roubles, délivraient facilement un certificat constatant la mort d'un boeuf qui n'avait jamais existé. Lors de la retraite de nos troupes des rives du Danube jusqu'en Russie, le chef de l'une des compagnies de boeufs conduisit pendant plusieurs centaines de verstes,

obles et loyaux furent mis à l'écart; les ommes à caractère indépendant furent l'ob-t des persécutions; la platitude et la bas-esse tinrent lieu de mérite, ce dernier of-usquant un ministre médiocre; la vénalité t le vol furent des moyens d'avancement, n colonel ou un officier général honnête tant un reproche vivant pour un ministre révaricateur. Cela dura ainsi un quart de iècle, et l'armée russe fut moralement dés-rganisée. Le ministre de la guerre voyait empereur plus souvent que tous ses col-lègues; il travaillait tous les jours avec lui. 'empereur Nicolas abîmait tout ce à quoi l touchait : le ministère de la guerre fut bîmé plus qu'un autre, par la raison bien imple que l'empereur s'en occupait tous les ours.

En 1852, un an avant l'ouverture de cette uerre si maladroitement engagée, par l'em-ereur Nicolas, contre des adversaires dont alliance lui aurait été si éminemment utile, ndis qu'il s'obstinait à conserver une alliance, u'il croyait intime, avec l'Autriche, l'adver-aire naturel et l'ennemi permanent de la Rus-e, en 1852 l'empereur Nicolas appela au mi-

nistère de la guerre l'un des officiers généraux qu'il distinguait le plus et dans lequel, avec cette constante erreur de jugement et de coup d'oeil qui formaient le trait distinctif de ce souverain, il croyait voir un homme d'état. Le prince Basile Dolgoroukow, connu pour son intégrité, est complètement dénué non-seulement de mérite, mais de toute espèce de capacité, même de la plus médiocre. Son sourire perpétuel et banal, adressé à tous et à chacun, lui sert aux yeux de ceux qui ne le connaissent point à déguiser une absence complète d'idées. Les affaires d'état, les grands intérêts de la patrie, n'existent point pour ce ministre uniquement occupé et préoccupé des relations de cour, des invitations au palais, et l'homme le plus heureux du monde lorsqu'il lui est possible de ne point donner son temps aux affaires sérieuses; du reste, ne comprenant rien du tout à la marche de l'administration, se perdant dans les détails et les minuties, ne sachant jamais s'élever aux considérations générales, et tremblant toute sa vie devant tout ce qui est réforme et progrès. Pendant la dernière guerre, sa plus grande préoccu-

ion consistait à cacher à l'empereur Ni-
as d'abord, à l'empereur Alexandre en-
te, toute la portée de nos désastres, *pour
point les affliger,* disait-il, mais en réalité
ır éviter leurs reproches. Si les courriers
ivés de l'armée et interrogés par le sou-
ain lui révélaient la vérité, ils étaient
s de se trouver ensuite exposés aux re-
ches du ministre de la guerre.

La dernière guerre (1853-1856) vint ré-
er, dans toute son horreur, l'affreux état
l'administration militaire russe, complè-
ıent livrée à cette bureaucratie qui con-
ère le vol comme sa propriété. L'on ne
rait, dans l'intérêt du pays, donner assez
publicité, assez de retentissement aux
s odieux qui se produisirent à cette épo-
, afin d'en éviter le retour à l'avenir,
ıtant plus que les réformes en Russie
complissent bien lentement, et d'une ma-
re beaucoup plus nominale et apparente
sérieuse et réelle.

Le général Zatler, appelé à la direction
érale de l'administration de l'armée, fit
ımer son beau-père Schahow chef de l'in-
lance militaire, et donna à son beau-

pines de la bureaucratie militaire, rapines protégées et couvertes par l'influence de la bureaucratie de Saint-Pétersbourg ? Que pouvaient-ils contre la déplorable incapacité d'un ministre de la guerre, personnellement intègre il est vrai, mais complètement dénué d'intelligence, toujours préoccupé des invitations à la cour et de l'accueil qu'il y recevait, et songeant avant tout à cacher à l'empereur l'état désastreux de l'armée, *pour ne point affliger Sa Majesté.*

Si le ministère de la marine, dont le chef venait seulement d'entrer en fonctions, pouvait veiller au bien-être de ses subordonnés, pourquoi le ministère de la guerre ne pouvait-il en faire autant? C'est que M. le ministre de la guerre, appelé à ce poste par l'empereur Nicolas, dont il était l'homme de choix et la meilleure preuve de l'inhabileté de Nicolas dans le choix des hommes, offrait le type le plus achevé de l'incapacité la plus complète, et se trouvait sous le poids d'une préoccupation exclusive : celle de se bien maintenir en cour. Le jeune et intelligent chef du ministère de la marine

un chariot, un boeuf mort, et à chaque
chée il se faisait délivrer un certificat
statant la mort de l'un de ses boeufs.
général, dans la dernière guerre, les
eufs ont formé l'une des branches les
s lucratives des exactions bureaucratiques.
nsi, un jour le gouvernement reçut un
port officiel l'informant, que dans la par-
de la province de Crimée située en deçà
la presqu'île, l'on venait d'organiser un
uveau dépôt de dix-huit cents boeufs (les-
els n'ont jamais existé)! Ces dix-huit cents
eufs, après avoir été censés achetés, furent
nsés être nourris pendant plusieurs mois;
bout de ce temps, ils furent censés avoir
tués, ils furent censés avoir été salés;
ns ce but l'on fut censé avoir acheté du
l, et chacun de ces boeufs mythologiques
pporta aux inventeurs de ce procédé en-
ron trois cents roubles (douze cents francs).
Lors de l'occupation des provinces danu-
ennes par nos troupes, en 1853, l'ordre
t donné de Saint-Pétersbourg de faire, à
re de réserve, de grands achats de seigle,
avoine, de foin, etc. Zatler n'employa à
us ces achats qu'une faible partie de l'ar-

gent à lui envoyé. Lors de l'évacuation précipitée des provinces danubiennes par nos troupes, en 1854, Zatler présenta au général en chef un rapport, où il exposait l'impossibilité absolue de faire voiturer en Russie les immenses magasins de réserve qu'il était censé avoir organisés. L'ordre fut donné de les brûler, et comme il n'y avait à peu près rien à brûler, l'on n'hésita point à mettre le feu aux greniers de blé de quelques malheureux propriétaires moldaves et valaques. Le tour fut fait et accompli.

Des deux capitales et de toutes les parties de la Russie, des personnes de toutes les classes de la nation envoyaient à l'armée des habillements et des objets de première nécessité; rien n'arrivait jusqu'aux soldats de l'armée de terre; ils manquaient souvent des objets les plus indispensables. Les envois arrivés en Crimée, à peine remis à l'administration militaire, se trouvaient, soit partagés entre les divers chefs pour leur usage personnel, soit vendus aux marchands, qui les mettaient en circulation à leur profit.

Les marins étaient plus heureux. Une

stration intelligente et probe veillait bien-être. Les objets envoyés pour ṡage ne s'égaraient point, grâce à la ŝ des officiers de la marine russe, à l'intelligence distinguée et à la intégrité du jeune homme spéciale-ṁnvoyé en Crimée à cet effet, M. .Bo-.nsourow (aujourd'hui sécrétaire d'é-

deux personnages envoyés successi-; pour surveiller la distribution, aux de l'armée de terre, des effets que fraient le patriotisme de la nation et .pathie publique, avaient été choisis M. l'impératrice Marie, cette ver-princesse au coeur si noble et au . droit, l'objet du respect général en Ces deux personnages, le comte Mi-'ielhorski et le prince Grégoire Dol-ow, tous deux distingués par les plus tes qualités du coeur, apportèrent dans :ce de leurs fonctions un zèle qui leur a vie : tous deux succombèrent à un gagné dans les visites aux hôpitaux. ue pouvaient les efforts de ces deux s, si loyaux et si zélés, contre les ra-

parmi leurs collègues. La majeure partie des colonels, comme la majeure partie des officiers généraux commandant les régiments de la garde impériale russe, s'enrichissent de la manière la plus honteuse et la plus indigne, aux dépens du bien-être des soldats dont le sort leur est confié.

Voici comment ils y procèdent. Les soldats sont mal et insuffisamment nourris. La farine pour la confection du pain leur étant allouée par le gouvernement en quantité suffisante, une partie de cette farine est confisquée par le colonel, et vendue à son profit. Les colonels s'arrangent de manière à opérer, à leur propre profit, des économies sur le drap destiné à l'habillement des soldats, sur le cuir destiné à leurs bottes. Dans les régiments de cavalerie, les revenus des colonels sont bien plus considérables que dans ceux de l'infanterie; ils font des économies sur la ration des chevaux en foin comme en avoine. Enfin, l'une des branches les plus lucratives du revenu des colonels consiste dans les *prix officiels* (*spravoschnyia tsény*), c'est-à-dire le chiffre, établi chaque semaine, des prix de tout ce qui peut servir

ui, droit aux abus, et les attaquait plus grande énergie.

malheureux soldats, admirables de , d'abnégation, de résignation, ve-s à être blessés de manière à pou-oir le transport dans des hôpitaux éloignés du théâtre de la guerre, plaçait sur des charrettes, en leur les habits chauds qui leur avaient ;nés. A peine recouverts de vieilles militaires trouées et déchirées, ils ent conduits en route, par un hiver x, à travers des souffrances et des is de tous genres. Dans les villes rincipaux bourgs, il y avait des hô-iilitaires provisoires, dont les chefs, de veiller au bien-être des malheu-on leur amenait, les laissaient gé-les charrettes pendant des heures souvent par le froid le plus rigou-s'en allaient eux-mêmes faire bonne oire du vin de Champagne et jouer l'enfer. Les malheureux venaient-ils r, on les inscrivait sur la liste de , on déposait les cadavres dans des . le froid pouvait les préserver pen-

dant un certain temps de la décomposition, et puis l'on portait sur la liste des dépenses de l'hôpital le prix de la nourriture, soi-disant délivrée à ces malades décédés, et le prix des médicaments censés avoir été employés à leur traitement. Lorsqu'il venait à s'accumuler beaucoup de cadavres dans les caves, on les jetait dans des bières faites à la hâte et on les conduisait au cimetière. Plus d'une fois l'on vit, pendant le trajet, ces bières mal faites s'entr'ouvrir et les cadavres rouler sur le sol dans un état de nudité complète....; ils n'étaient même point enveloppés de linceuls, dont le prix se trouvait également volé par l'administration militaire !.....

Les talents administratifs de M. le ministre de la guerre furent recompensés par les cordons de Saint-Wladimir et de Saint-André.

Lors du jugement du petit nombre d'entre les misérables qui, malgré tous les subterfuges de la bureaucratie, ne purent échapper aux suites d'une enquête loyalement opérée, l'on vit, au grand scandale et à l'inexprimable indignation de l'opinion publique, le principal coupable, Zatler, voir alléger la peine

ɜ le tribunal l'avait condamné, par
ɪion des généraux qui avaient com-
. chef l'armée, et, le croirait-on! par
ɪion, entre autres, du prince Michel
ɔw, si connu pour son intégrité
ɾe!!! Sans l'habileté de Zatler, dit-
ɪée serait morte de faim!!! Mais
peut-on maintenir un pareil ordre
ɪ et ne point le remanier de fond
e?.... A quoi la Russie se voit-elle
ɪite par cette forme de gouverne-
.e, un pays si vaste, si riche de
s inexploitées, habitée par une na-
i intelligente? Cette Russie, il y a
s encore si puissante à l'extérieur,
ujourd'hui paralysée par les vices
ministration, et se trouve dans l'im-
ɜ de faire la guerre sans livrer le
et la vie de ses défenseurs à la
ɪ plus misérables fripons dont l'his-
e mention! Voilà les fruits de l'ab-
contrôle et de la publicité, les fruits
ais inévitables du despotisme.
ɔertainement dans l'armée russe plu-
loncls loyaux et intègres, d'autant
orables qu'ils forment la minorité



manière la plus honteuse et la
aux dépens du bien-être des s
sort leur est confié.

Voici comment ils y procède
dats sont mal et insuffisammen
farine pour la confection du pa
allouée par le gouvernement en
fisante, une partie de cette fa
fisquée par le colonel, et vend
fit. Les colonels s'arrangent d
opérer, à leur propre profit, d
sur le drap destiné à l'habillen
dats, sur le cuir destiné à leurs
les régiments de cavalerie, les
colonels sont bien plus consi

la nourriture des hommes et des chevaux ns la localité occupée par le régiment. Ce iffre se trouve établi en commun par le lonel et les autorités locales; les prix sont ujours exagérés au-dessus de la réalité; le lonel donne un pot-de-vin aux autorités cales, et empoche le reste de la différence ntre le prix réel et le prix véritable.

Dans le système russe, non-seulement pour partie militaire, mais encore pour toute administration, un chef ne saurait jamais avoir rt vis-à-vis de son inférieur; un inférieur saurait jamais avoir raison vis-à-vis de n supérieur. Le gouvernement a bien étai ce que l'on appelle des *revues d'inspection* (*nspéktorskoi smotr*), où l'on voit un officier néral, désigné à cet effet, venir non-seument examiner l'habillement et l'équipement s soldats, mais encore leur demander s'ils ont point de plaintes à formuler contre urs chefs. Malheur au soldat qui essayerait proférer la moindre plainte, de faire enndre la moindre doléance! L'affaire serait umise à l'examen des chefs supérieurs, le le colonel trouvera moyen de gagner r des cadeaux, et à peine l'officier général

inspecteur sera-t-il parti, que le colonel saisira le premier prétexte venu, même le plus futile, pour faire appliquer à ce soldat hardi cinq cents coups de bâton, sauf, après que le dos du malheureux aura guéri, à lui faire appliquer encore une nouvelle volée de ce genre. Que peuvent faire ces infortunés?.... Souffrir et se taire, voilà leur lot! Impossible de voir une créature humaine plus remplie d'abnégation que le soldat russe. Bon, humain, toujours prêt à venir à l'aide d'un malheureux, capable de partager avec lui son dernier morceau de pain, à la guerre courageux comme un lion, et après le combat, compatissant envers l'ennemi désarmé; d'une résignation absolue basée sur la foi religieuse; offrant dans son caractère un mélange admirable de stoïcisme et de bonté, le soldat russe, pour peu que le sort lui ait accordé un chef humain et loyal, adore ce chef, et se trouve prêt à donner sa vie pour lui.

Les officiers eux-mêmes ne sont point à l'abri du despotisme et des vexations de leurs colonels, lesquels s'occupent activement de maquignonnage, et, tirant de là une source de revenus, obligent les officiers riches à

ıèter chez eux des chevaux à des prix ıgérés. Dans chaque régiment, il y a un lcier chargé des fonctions de trésorier, et autre chargé de celles de maréchal des ;is. Tous les deux doivent être élus, suint l'usage, par le corps des officiers du ;iment; mais en réalité ils sont désignés r le colonel. Si des officiers, qui ne connnent point au colonel, osaient accepter choix de leurs collègues, ils s'en repenaient bien vite, leur chef ayant à sa dissition tous les moyens de leur causer mille sagréments. Aussi le trésorier et le maréıl des logis du régiment sont-ils, d'ordiire, les deux bras du colonel dans les ıcussions et les exactions de ce dernier. Un jour, à une station de poste, nous ɔns rencontré un soldat libéré du service rès la dernière guerre, et qui nous disait: 'ai vu en Crimée les soldats français et ɜs soldats sardes : voilà des gens heureux! ls sont bien nourris, et traités avec humaité et convenance (*po tchélovétchéski*). Nous, ous manquions souvent du nécessaire; nous ommes constamment volés, et puis encore attus par ceux qui nous volent!"

Le ministre actuel de la guerre, le général Nicolas Souhozanneth, est un officier général intègre, d'une grande expérience, animé des meilleures intentions; mais il est âgé, souvent infirme et presque aveugle. Malheureusement la bureaucratie russe est plus forte et plus puissante que les ministres : ceux d'entre ces derniers qui ne consentent point à devenir les instruments de l'odieuse horde bureaucratique, et veulent sincèrement le bien de leur pays, voient tous leurs efforts paralysés par la bureaucratie. Il ne suffit point de changer les hommes : ils ne servent que de palliatifs; le mal va en s'aggravant tous les jours, et sans un changement complet de système, sans la réforme sérieuse des institutions, l'on marche à une catastrophe à laquelle, nous le craignons fort, l'on arrivera d'ici à peu d'années.

XI.

DES FINANCES.

La Russie, nous l'avons dit plus haut, est le pays classique du mensonge officiel. Le fronton de l'édifice tourné du côté de l'Europe a un aspect européen; mais entrez à l'intérieur, portez vos regards autour de vous, et vous vous trouverez en pleine Asie. Ainsi le principe de la nécessité de la publicité du budget, devenu aujourd'hui en Europe un principe élémentaire de la science du gouvernement, se trouve contesté par la toute-puissante et toute pillarde bureaucratie russe. Cette bureaucratie, enfant de l'idiotisme et de la rapacité, dominant les ministres qui lui servent d'organes et d'instruments, dominant la camarilla si incapable et si déconsidérée qui lui sert d'appui, empêche la publicité du budget, et les fonctionnaires employés à la confection de ce dernier se

mais s'imagine que l'état et les fonctions publiques se trouvent créés pour son usage à elle. Wrontchenko remplaça le comte Cancrine, et se mit à chercher un adjoint plus incapable encore que lui-même, en d'autres termes, dénué de toute capacité. Son choix tomba d'abord sur un sénateur, M. Oréous, lequel, au bout d'un certain temps, eut la loyauté de reconnaître son peu d'aptitude pour ces fonctions, et se retira pour rentrer obscurément dans le sein du sénat. Alors Wrontchenko prit pour adjoint M. Brock, fonctionnaire dénué de toute capacité, un vrai type de bureaucrate, et à la mort de Wrontchenko, en 1852, M. Brock devint ministre des finances. Pendant toute la durée de son ministère, il fut constamment sous la double influence de quelques obscurs employés de ses bureaux et du baron Stieglitz, lequel, ayant hérité de la maison de banque et de la fortune de son père, sans avoir nullement hérité de son mérite, se trouvait lui-même sous l'influence du principal de ses associés, M. Fehleisen. Voilà comment le ministère des finances marcha de 1852 à 1858, et ceci explique la raison

ute administration russe, où un homme de
rite arrive bien rarement au ministère,
le mérite et la dignité du caractère ser-
nt le plus souvent d'obstacles à toute car-
re élevée. Il va sans dire qu'il était l'en-
mi acharné de toute publicité et de tout
ntrôle. La loi prescrivant au ministre de
senter le budget à l'empereur, *après exa-
n au conseil de l'empire*, au plus tard le
décembre, le ministre se garda bien de
senter son budget au conseil dans la
ance du lundi 30, où l'on aurait pu jeter
yeux dessus, et sinon l'examiner, au
ins le parcourir. D'accord avec le prési-
nt du conseil, le prince Orlow, ennemi éga-
nent acharné de toutes les réformes et
rtisan obstiné de tous les abus, il fit con-
quer pour mardi, dix heures du matin,
e séance extraordinaire du conseil de l'em-
re, dont les ministres font partie, en pré-
nant à l'avance les membres du conseil,
'à midi et demi le comité des ministres
vait tenir sa séance hebdomadaire, et que
ns l'intervalle des deux séances, le bud-
t devait être présenté à l'empereur, après
oir été approuvé par le conseil de l'em-

une époque de rénovation complète pour la Russie; au moment où la civilisation se fait jour, dans notre pays, à grandes trouées; au moment où l'opinion publique est devenue une puissance, une grande puissance, avec laquelle il faut sérieusement compter, M. Kniajévicz désire se mettre au mieux avec l'opinion publique : néanmoins, il ne parvient pas toujours à rompre avec ces funestes traditions bureaucratiques qui font le malheur de la Russie. Parmi les faits qui honorent M. Kniajévicz, il faut citer l'appel à des fonctions importantes, dans le ministère des finances, de quelques hommes connus par leur mérite et leur intégrité; la création de plusieurs comités chargés de l'examen de diverses questions économiques et financières, comités composés non de bureaucrates, suivant l'antique usage, mais d'hommes connus par leurs études spéciales et leur honorabilité personnelle; plusieurs d'entre eux, n'occupant aucune fonction publique, se trouvent aussi indépendants par leur position que par leur caractère; enfin, l'essai aujourd'hui entrepris de la réorganisation des établissements de crédit de l'état. Pour un

homme d'un âge avancé, ayant passé sa vie dans les bureaux, rompre avec les vieilles traditions bureaucratiques et entrer dans la voie des réformes, constitue déjà un vrai mérite. D'un autre côté, la maladresse insigne apportée dans la conclusion des deux emprunts de 1859, l'emprunt intérieur comme l'emprunt extérieur, ne parle point en faveur de la capacité du ministre. Il y a pis encore; la déplorable circulaire relative à la prohibition des sociétés de tempérance (voyez le chapitre XII de cet ouvrage) déconsidère complètement les trois ministres qui ont eu le malheur de la signer (ceux des finances, de l'intérieur et des domaines de la couronne).

En ce moment, une terrible crise financière s'appesantit sur la Russie. Si l'on se reporte à 1858, à une époque éloignée de moins de trois années; si l'on se rappelle le grand nombre d'associations industrielles qui se formaient alors journellement, la facilité extrême avec laquelle ces associations trouvaient de l'argent; comment, pour un million de capitaux demandés, on voyait le public souscrire pour huit ou dix millions,

mais s'imagine que l'état et les fonctions publiques se trouvent créés pour son usage à elle. Wrontchenko remplaça le comte Cancrine, et se mit à chercher un adjoint plus incapable encore que lui-même, en d'autres termes, dénué de toute capacité. Son choix tomba d'abord sur un sénateur, M. Orćous, lequel, au bout d'un certain temps, eut la loyauté de reconnaître son peu d'aptitude pour ces fonctions, et se retira pour rentrer obscurément dans le sein du sénat. Alors Wrontchenko prit pour adjoint M. Brock, fonctionnaire dénué de toute capacité, un vrai type de bureaucrate, et à la mort de Wrontchenko, en 1852, M. Brock devint ministre des finances. Pendant toute la durée de son ministère, il fut constamment sous la double influence de quelques obscurs employés de ses bureaux et du baron Stieglitz, lequel, ayant hérité de la maison de banque et de la fortune de son père, sans avoir nullement hérité de son mérite, se trouvait lui-même sous l'influence du principal de ses associés, M. Fehleisen. Voilà comment le ministère des finances marcha de 1852 à 1858, et ceci explique la raison

ur laquelle le ministre des finances, au
ment où les caisses d'échange du trésor
trouvaient fermées à tout le monde,
ordait à la seule maison Stieglitz le
it d'échanger dans ces caisses, dans des
portions colossales, le papier contre l'or
cette maison exportait sur les marchés
ingers. Les plaintes des négociants contre
monopole si injuste, la réprobation de
inion publique, ne firent point dévier le
nistre de cette ligne de conduite si cou-
le.

Le ministre actuel des finances, M. Knia-
icz, appelé à ces fonctions en avril 1858,
un septuagénaire, suivant l'usage si ridi-
e du gouvernement pétersbourgeois d'ap-
er aux fonctions ministérielles les hommes
ont atteint l'âge du repos. Dans son âge
r, il avait occupé, et pendant de longues
ées, des fonctions élevées au ministère
finances; il a de l'intelligence, une lon-
expérience, un esprit fin et rusé. Dans
âge mûr, il avait eu la réputation de
ter la main à de nombreux abus, à ces
is sur lesquels repose toute l'administra-
n russe. Appelé au ministère en 1858, à

nement au trône, au lieu de chasser ce ministre comme il méritait de l'être, l'ait encore maintenu aux affaires pendant trois années consécutives, et ne l'ait congédié qu'en 1858. Encore, lors de son congé, reçut-il, avec un siége au conseil de l'empire, une pension viagère de 12,000 roubles (48,000 francs) et un rescrit pompeux, dans lequel on énumérait, comme rendus par lui, tous les services qu'il aurait pu rendre s'il avait été un homme capable au lieu d'être le type de l'inapacité. Les mauvais plaisants de Saint-Pétersbourg, en lisant ce rescrit, disaient avec raison qu'un homme qui ne connaîtrait point ce fonctionnaire et les résultats de son administration, pourrait dire, à la lecture du rescrit, qu'il ne saurait comprendre comment on a pu se décider à se séparer d'un personnage ayant rendu des services aussi éminents. Ce déplorable usage d'adresser des rescrits pompeux aux individus qui les méritent le moins, est le résultat de ce mensonge officiel si profondément enraciné dans les moeurs et les usages de l'administration russe. (N'a-t-on pas vu des rescrits faisant l'éloge de sa sagesse et de

d'un âge avancé, ayant passé sa vie
es bureaux, rompre avec les vieilles
ıns bureaucratiques et entrer dans la
es réformes, constitue déjà un vrai
D'un autre côté, la maladresse in-
ıpportée dans la conclusion des deux
ıts de 1859, l'emprunt intérieur comme
ınt extérieur, ne parle point en fa-
e la capacité du ministre. Il y a pis
; la déplorable circulaire relative à la
ition des sociétés de tempérance (voyez
pitre XII de cet ouvrage) déconsi-
omplètement les trois ministres qui
le malheur de la signer (ceux des
s, de l'intérieur et des domaines de
ronne).
ce moment, une terrible crise finan-
'appesantit sur la Russie. Si l'on se
à 1858, à une époque éloignée de
de trois années; si l'on se rappelle
ıd nombre d'associations industrielles
formaient alors journellement, la fa-
extrême avec laquelle ces associations
ient de l'argent; comment, pour un
ı de capitaux demandés, on voyait le
souscrire pour huit ou dix millions,

et toutes les actions des sociétés industrielles se négocier à la bourse de Saint-Pétersbourg avec des primes énormes, l'on reste stupéfait en voyant le changement si complet survenu en seize mois, et l'on se demande si des événements extraordinaires, des calamités hors ligne, la guerre, la peste, la famine, sont venues opérer une transformation pareille. Le commerce est en état d'indicible souffrance; des faillites considérables ont éclaté; des liquidations importantes ont eu lieu; les actions des diverses compagnies industrielles sont pour la plupart discréditées et considérablement tombées depuis; les actions mêmes de celles d'entre les compagnies qui se trouvent investies de la garantie gouvernementale sont à la baisse; l'or et l'argent ont complètement disparu, et l'agio sur eux a pris des proportions énormes; le cuivre lui-même tend à disparaître, et l'agio se produit déjà sur l'échange de ce modeste métal; les capitaux émigrent, le crédit de la Russie à l'étranger est ébranlé, le change, qui commençait à baisser depuis 1857, a pris des proportions de baisse rapides. D'où vient cette crise épouvantable?

Elle n'est point produite par des catastrophes extraordinaires, mais par une calamité permanente en Russie: celle d'une administration remarquable par son incapacité, par l'absence de tout système général, par le mauvais vouloir de laisser arriver aux postes élevés les hommes de mérite au lieu de nullités plates et basses protégées par la camarilla; voilà les causes qui ont produit l'effet que l'on aurait pu attendre de l'action combinée de trois grands fléaux comme la guerre, la peste et la famine.

La crise financière nous apparaît sous le double aspect d'une crise monétaire et d'une crise commerciale.

La crise monétaire est le produit direct d'une grande émission de papier-monnaie (billets de crédit) pendant la dernière guerre. En 1850, il y avait pour 301,578,000 roubles de billets de crédit; en 1856, au moment de la paix de Paris, il y en avait pour plus de 690,000,000 de roubles. M. Brock, dans sa complète ineptie, voyait dans l'émission du papier-monnaie un moyen gratuit de continuer la guerre. Il est fort à regretter que S. M. l'empereur Alexandre, à son avé-

paresse innée à notre race slave. Peu d marchands russes savent diriger un commerce en gros, à l'intérieur même du pays, avec cette habileté et cette persévérance inhérentes, par exemple, à la race anglosaxonne, la plus pratique qui existe sur le globe. Bien moins encore de négociants russes savent diriger un commerce extérieur. Jusqu'à ce jour, nous avons surtout échangé des produits bruts contre des produits fabriqués, et très-souvent fabriqués avec les articles mêmes de notre exportation. En même temps l'initiative fait complètement défaut à la plupart des négociants; ils n'ont guère l'habitude de s'enquérir, comme le font les négociants anglais, américains, hollandais, des nécéssités de tel ou tel pays, des prix qui règnent sur les divers marchés; le plus souvent ils vendent à des commissionnaires étrangers qui se réservent la direction à donner aux produits acquis par eux, et réalisent les bénéfices que l'incurie et la paresse des marchands russes laissent échapper. Enchantés de recevoir de la part des maisons de commerce étrangères des arrhes de payement, ils s'engagent à leur livrer à

us, adressés au comte Adlerberg père,
›nnu par sa complète incapacité que
légèreté de sa conduite, légèreté si
э chez un haut fonctionnaire, si ridi-
ez un vieillard, et qui le rend la fa-
toute la Russie?)
›ul moyen de parer à la crise moné-
'est de conclure à l'étranger un fort
t, non en roubles, vu le discrédit ac-
ces derniers, mais en francs ou bien
s sterling, avec l'engagement de payer
rêts aussi en francs ou en livres ster-
›t emprunt permettrait de rouvrir les
d'échange, aujourd'hui fermées non
;, mais de fait, vu les difficultés ex-
apportées à l'échange de la monnaie.
avons par notre propre expérience,
'e au mois de mai 1859 un voya-
rtant pour l'étranger, ayant besoin
pouvait en recevoir à la caisse d'é-
plus de soixante demi-impériales
ubles), et encore devait-il pour cela
r son passe-port. Pour toucher une
d'or plus considérable, il fallait s'a-
directement au ministre des finances
onne, et on ne pouvait la toucher

qu'au moyen d'une ordonnance signée *par le ministre lui-même!*

La réouverture des caisses d'échange amènerait naturellement la hausse du rouble et son acheminement vers sa valeur réelle, qui est de 4 francs, au lieu de le laisser osciller autour du chiffre de 3 francs 65 centimes, comme cela a lieu aujourd'hui avec toutes les chances d'une dépréciation encore plus forte pour l'avenir, si l'on s'obstine à rester dans la voie d'un système arriéré et fatal.

Les journaux ont appris au public que MM. de Rothschild avaient manifesté le désir d'acheter le chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Moscou, au prix de 80 millions de roubles payables en or. Cela aurait été une affaire magnifique pour la Russie. On hésite à vendre ce chemin à MM. de Rothschild, non, comme on l'assure, à cause du prix de 80 millions offert pour un chemin dont la construction, grâce aux vols et aux concussions de la bureaucratie, a coûté 120 millions de roubles, et qui, grâce aux mêmes désordres ainsi qu'à l'incapacité de l'administration, rapporte bien peu. On hésite, par

a raison que la bureaucratie russe ne se oucie nullement de voir prendre pied en ussie à une maison aussi puissante que elle de MM. de Rothschild, lesquels ne se isseraient ni malmener, ni pressurer, ni oler par la bureaucratie, et qui, au premier ssai d'exaction, traduiraient l'administration sse au tribunal de l'opinion publique de Europe, où cette bureaucratie serait flétrie omme elle le mérite bien, et, nous l'avons éjà dit, c'est le seul châtiment qu'elle reoute.

Une somme de 80 millions de roubles ersée en or au tresor de l'état, et combiée avec un emprunt de 150 millions de ubles en or, permettraient la réouverture nmédiate des caisses d'échange, et la crise onétaire disparaîtrait. La hausse du change ır l'étranger compenserait, et avec avantage, obligation de payer par an les 7 à 8 milons de roubles exigibles par les intérêts nnuels de l'emprunt.

La crise commerciale, malheureusement, a es racines bien plus profondes, et tient en artie à l'incontestable incurie du caractère ave pour les affaires matérielles, et à la

paresse innée à notre race slave. Peu de marchands russes savent diriger un commerce en gros, à l'intérieur même du pays, avec cette habileté et cette persévérance inhérentes, par exemple, à la race anglo-saxonne, la plus pratique qui existe sur le globe. Bien moins encore de négociants russes savent diriger un commerce extérieur. Jusqu'à ce jour, nous avons surtout échangé des produits bruts contre des produits fabriqués, et très-souvent fabriqués avec les articles mêmes de notre exportation. En même temps l'initiative fait complètement défaut à la plupart des négociants; ils n'ont guère l'habitude de s'enquérir, comme le font les négociants anglais, américains, hollandais, des nécessités de tel ou tel pays, des prix qui règnent sur les divers marchés; le plus souvent ils vendent à des commissionnaires étrangers qui se réservent la direction à donner aux produits acquis par eux, et réalisent les bénéfices que l'incurie et la paresse des marchands russes laissent échapper. Enchantés de recevoir de la part des maisons de commerce étrangères des arrhes de payement, ils s'engagent à leur livrer à

rme la marchandise sur laquelle ces maions étrangères réaliseront ensuite des béfices considérables; la plupart de nos mariands russes sont des vendeurs : ils ne ivent point être des négociants dans le ns élevé, réel et pratique de ce nom. n pareil état de choses devait infailliblement aboutir, dans un temps plus ou moins ng, à une crise commerciale des plus viontes.

Déjà, avant la dernière guerre, il y avait plus souvent, entre le commerce d'exportion et celui d'importation, une balance éfavorable à la Russie. La dernière guerre int aggraver cet état de choses et précipir la crise. L'importation pendant la guerre e diminua point, mais la mer nous étant rmée, les objets importés nous arrivèrent ar la voie de terre, toujours si coûteuse en absence des chemins de fer. Cette absence, ous en étions redevables à l'opposition que administration des ponts et chaussées faiait aux entreprises particulières, dont l'administration régulière et honnête aurait mis n évidence les dilapidations de la bureauratie sur le chemin de fer de Moscou, con-

struit et exploité par elle (1). L'exploitation de nos produits diminua par la raison toute naturelle, que le transport par voie de chariots auquel nous étions réduits, fit considérablement hausser le prix de tous les articles. Nos acheteurs ordinaires cherchèrent ailleurs le blé, le suif, le chanvre, le lin, les cordages, dont ils s'approvisionnaient chez nous jusqu'à cette époque; nous vîmes surgir la concurrence de l'Amérique, de l'Aus-

---

(1) A l'époque de la construction du chemin de fer entre Saint-Pétersbourg et Moscou, des marchés furent officiellement ouverts pour l'adjudication de l'entretien et du graissage des roues des wagons. Deux compagnies se présentèrent aux enchères; l'une, ayant à sa tête un américain, M. Winens, demandait une somme énorme, d'une exagération inouïe; l'autre demandait un prix moindre. Celle-ci avait à sa tête M. Ogarew, aide de camp général de l'empereur, neveu du comte Kleinmichel, ministre des ponts et chaussées. Ce dernier espérait que, vu la grande différence des prix, la préférence serait accordée à la compagnie dirigée par son neveu. L'empereur Nicolas trouva inconvenant de déférer le graissage des roues à un aide de camp général, et donna la préférence à M. Winens, lequel a réalisé des bénéfices énormes.

alie, de l'Afrique, et une fois cette con-
ırrence ayant pris pied sur les marchés
ommerciaux, on la vit se développer dans
ne formidable progression. Après la guerre
; la funeste émission d'une masse énorme
e billets de crédit, le papier-monnaie subit
ne dépréciation graduelle qui va toujours
n augmentant, et grâce à l'incapacité in-
royable de notre administration, à son aveu-
le obstination à contrecarrer les réformes
ésirées par l'empereur et l'opinion publi-
ue, on peut en prévoir l'inévitable et fatal
ésultat, qui sera la banqueroute. La baisse
u papier-monnaie amène inévitablement à
ı suite la hausse de toutes choses; ainsi,
vec l'augmentation de la somme d'impor-
ıtion et la diminution de celle d'exporta-
on, avec la disparition des métaux, avec la
aisse progressive et constante du papier-
ıonnaie, qui du même coup diminue natu-
ellement la valeur réelle de tous les reve-
us de l'état, comme les impôts, les contri-
utions, les douanes, la crise commerciale
'aggrave de jour en jour, et se combinant
vec la crise monétaire, engendre cette ter-
ible crise financière générale, qui, en pe-

cèrent à être rédigés comme ils l'avaient été du temps de Volkonski.

Croirait-on, par exemple, que pour chacun des grands-ducs, dès qu'il se marie, l'on bâtit un palais spécial, et cela au moment où les finances de l'état, vu l'impéritie de l'administration, marchent à une banqueroute? Il y a un demi-siècle, l'empereur Alexandre Ier avait trois frères, dont un seul a eu des fils : aujourd'hui l'empereur Alexandre II a six fils, trois frères et cinq neveux, en tout, quatorze grands-ducs. En suivant cette progression, la Russie peut s'attendre, à la fin de ce siècle, à voir plus de cinquante grands-ducs. Il ne faut point oublier que sous Pierre Ier, il y a un siècle et demi, il y avait dix-neuf princes Galitsyne, dont sept seulement ont aujourd'hui des descendants en lignée masculine, et à l'heure qu'il est il y a plus de cent vingt princes Galitsyne. Faudra-t-il continuer à bâtir un palais spécial pour chaque grand-duc?

Si à la cour de Russie l'on s'imagine, par ces dépenses exorbitantes et impardonnables, produire en Europe un effet digne

ıre se verrait signalé par la bureaucratie, surtout par la camarilla, comme un re-le digne d'être envoyé aux travaux for- en Sibérie. Et cependant la publicité du lget est promise à la Russie par la pa- ɜ impériale, dans l'oukase d'Alexandre Ier, 2 [14] février 1810, qui augmentait les ›ôts. Voilà un demi-siècle que la parole ›ériale continue à être violée! Les deux ons qui font repousser au gouvernement se la mesure salutaire et indispensable la publicité du budget, consistent dans lésir de soustraire à la connaissance du ılic les énormes dépenses de la liste ci- ›, et dans le désir de la camarilla de tinuer à percevoir les gratifications se-tes fréquemment accordées, et s'élevant fois, pour certains personnages, jusqu'à la ıme de 100,000 roubles. Il existe en ısie deux petits livres, l'un relatif aux ciers généraux, l'autre aux fonctionnaires érieurs de l'ordre civil, réimprimés tous ans, et tirés à un très-petit nombre cemplaires, destinés à l'empereur et aux fs des diverses administrations de l'état. ıs ces livres se trouve la liste des ré-

compenses accordées à ces officiers généraux et à ces fonctionnaires, avec l'énumération des diverses sommes d'argent à eux données à diverses époques. Parmi nos papiers et documents, déposés en Angleterre, se trouve le petit livre des fonctionnaires de l'ordre civil pour l'année 1846; nous l'imprimerons un jour, et l'on verra à quel point le gouvernement russe a toujours été prodigue de l'argent de l'état.

Dans ces dernières années, les dépenses de la cour impériale se sont élevées au chiffre d'à peu près vingt-quatre millions de roubles (environ quatre-vingt-dix millions de francs), ce qui, sur un budget d'environ 275 millions de roubles, absorbe plus du douzième du budget. Ainsi le chiffre des dépenses de la cour de Russie dépasse, de plus de 60 0/0, le chiffre réuni des deux listes civiles de France et d'Angleterre, deux pays dans lesquels les petits fonctionnaires ne se trouvent point placés, par l'exiguïté de leurs appointements, entre la faim et le vol, comme c'est le cas en Russie. En 1852 mourut le feld-maréchal prince Pierre Volkonski, homme d'un caractère dur, mais

une incontestable intégrité, et très-économe
ɔs deniers de l'état à lui confiés. Après
i, les dépenses du ministère de la cour
ıpériale ont pris le caractère d'un vérita-
e gaspillage. Des bâtisses sans cesse re-
ɔuvelées, des achats d'objets parfaitement
utiles se succèdent sans cesse. Dans l'hi-
ɪr de 1858-1859, l'on présenta à la signa-
re impériale le projet de remplacer les
ıciens lustres du palais d'hiver par des
stres nouveaux, pour une somme de 260,000
ubles (1,040,000 francs). L'empereur ap-
'ouva ce projet et le signa; mais le mi-
stre des finances eut l'honorable courage
: refuser de mettre cette somme à la dis-
ɔsition du ministère de la cour impériale,
léguant le vide du trésor, et l'empereur
;it noblement en retirant l'ordre qu'il avait
ɔnné à cet égard. Croirait-on que depuis
mort du maréchal Volkonski jusqu'en 1858,
ɔndant six années consécutives, l'on ne ré-
gea point l'inventaire, jusque-là annuelle-
ent rédigé, du mobilier, des effets et de
vaisselle des palais impériaux! Ce ne fut
ı'en 1858, que ces inventaires commen-

cèrent à être rédigés comme ils l'avaient été du temps de Volkonski.

Croirait-on, par exemple, que pour chacun des grands-ducs, dès qu'il se marie, l'on bâtit un palais spécial, et cela au moment où les finances de l'état, vu l'impéritie de l'administration, marchent à une banqueroute? Il y a un demi-siècle, l'empereur Alexandre Ier avait trois frères, dont un seul a eu des fils : aujourd'hui l'empereur Alexandre II a six fils, trois frères et cinq neveux, en tout, quatorze grands-ducs. En suivant cette progression, la Russie peut s'attendre, à la fin de ce siècle, à voir plus de cinquante grands-ducs. Il ne faut point oublier que sous Pierre Ier, il y a un siècle et demi, il y avait dix-neuf princes Galitsyne, dont sept seulement ont aujourd'hui des descendants en lignée masculine, et à l'heure qu'il est il y a plus de cent vingt princes Galitsyne. Faudra-t-il continuer à bâtir un palais spécial pour chaque grand-duc?

Si à la cour de Russie l'on s'imagine, par ces dépenses exorbitantes et impardonnables, produire en Europe un effet digne

e la puissance d'un vaste empire, l'on se
·ouve plongé dans une complète erreur;
est l'effet contraire qui est produit. Ces
épenses, empreintes du cachet d'un luxe
riental et tout asiatique, servent de risée
l'Europe entière, qui nous prend pour des
ommes à demi civilisés, ayant l'idée, digne
e l'Asie, d'éblouir par notre luxe. Consi-
érer l'argent d'une nation comme la pro-
riété particulière du gouvernement, et le
ter au vent par une vanité mal entendue
ı par une insouciance coupable, pouvait
voir lieu au seizième ou au dix-septième
ècles. Mais de nos jours, les contribuables
ui payent, ont bien le droit de savoir com-
ent leur argent se trouve employé et d'en
ontrôler la dépense, surtout dans un pays
ui, après avoir figuré, il y a trente ans
ncore, au rang des puissances du premier
rdre, se trouve aujourd'hui, malgré sa vaste
tendue et ses immenses ressources, en pré-
ence d'une redoutable crise financière et
olitique à l'intérieur, et dans l'impossibi-
té, vu le manque absolu d'argent, de faire
ı guerre à l'extérieur, en d'autres termes,
e trouve descendu temporairement au ni-

(*ispravnik*) des districts; les chefs de la police de cercle (*stanovoi pristav*), et les employés du ministère des domaines. Enfin, ces dépenses prévaricatrices, de la part d'un fermier de toute une province, ne s'élèvent jamais à moins de 50,000 roubles (200,000 francs) par an, et de la part des fermiers de district, à moins de 5,000 roubles (20,000 francs) par an pour chaque district. Aussi toute la police locale se trouve-t-elle complètement à la disposition des fermiers. Pour ces derniers, ni les lois, ni les ordonnances, ni les plus simples notions d'équité, n'existent en aucune manière. Ils prélèvent sans le moindre scrupule, 30 et 40 0/0 de plus sur le prix légal de l'eau-de-vie, qu'ils vendent encore frelatée. Les agents chargés par eux de tenir les divers cabarets ont recours à tous les moyens, à toutes les ruses pour engager les hommes du peuple à boire. Un homme ne boit-il jamais jusqu'à l'ivresse, on tâche de lui donner de l'eau-de-vie à crédit, pour lui présenter, au bout d'un certain temps, un compte faux et exagéré. On tâche de faire boire à crédit les paysans, afin de leur présenter leur compte au mo-

ment aussi critique, aussi solennel,
erait coupable envers son pays de
a vérité, lorsqu'on se trouve en posi-
e pouvoir la faire entendre. C'est le
sacré de tout bon citoyen.

---

des volontés du souverain, et n'exécute, parmi les lois et ordonnances, que celles dont elle peut tirer un gain pécuniaire.

Cet état de choses si hideux amena, en 1858, un événement qui étonna tout le monde et dépassa l'attente de ceux mêmes qui avaient le plus de foi dans les qualités admirables du peuple russe, qualités conservées par lui précieusement, même à travers le joug terrible d'un esclavage de plusieurs siècles de durée. Les paysans, s'apercevant de l'exploitation indigne dont ils étaient l'objet de la part des fermiers, et voyant la coupable connivence de l'administration avec ces derniers, prirent en beaucoup d'endroits le parti de résister à cette horde, en s'obligeant à observer une tempérance absolue et à renoncer à l'emploi de toute boisson spiritueuse, jusqu'au moment où les fermiers leur vendraient de l'eau-de-vie de bonne qualité et à bon marché. L'on vit, dans un grand nombre de localités, des villages entiers se réunir, se former en sociétés de tempérance, jurer l'observation de cette règle sous la foi du serment, imposer d'un accord général une forte amende à celui qui violerait cette pro-

messe, puis, — fait digne de remarque et d'admiration, — se diriger en masse vers l'église du village, solliciter le prêtre de dire un *Te Deum* pour demander à Dieu de leur donner la force nécessaire pour tenir leur serment, et faire le voeu d'offrir à l'église le produit des amendes que l'on serait dans le cas de percevoir! Dans cette occasion, le peuple russe donna la preuve la plus évidente de la fausseté de la calomnie, inventée contre lui par le parti rétrograde, qu'il n'était point mûr pour la liberté. Pour qui connaît le climat de la Russie et la nécessité, sous ce climat, de la consommation d'une certaine quantité de boissons spiritueuses, l'on ne saurait assez admirer la force de caractère qui amenait les paysans russes à s'imposer cette rude privation, l'énergie de la persévérance indispensable à l'accomplissement de ce voeu, et le magnifique sentiment religieux qui amenait des villages entiers à placer leurs promesses et leurs serments sous la protection divine. Une pareille nation est bien digne de la liberté, bien capable de la pratiquer, d'en

jouir d'une manière paisible et raisonnable à la fois.

Les fermiers furent frappés de terreur; ils voyaient la diminution considérable de leurs revenus. La police locale, la bureaucratie tout entière entrèrent dans la plus violente fureur; elles voyaient le bon sens et l'énergie de ce peuple opprimé et pillé par elles, leur tarir la source la plus lucrative de leurs exactions. Tout fut mis en jeu contre les sociétés des tempérance : l'or fut répandu à profusion dans les sphères où il était possible d'agir avec succès; les cadeaux ne furent point épargnés à tous ceux qui pouvaient être utiles à cette ligue des ténèbres et de la dépravation.

Le gouvernement, dont le principal revenu se trouvait basé depuis longtemps sur l'institution immorale et odieuse des fermes d'caux-de-vie, se trouvait dans le plus grand embarras; tant il est vrai que par l'admirable équité de la divine Providence, les crimes ne peuvent jamais, même en politique, échapper à trouver un jour leur châtiment. D'un côté, si le gouvernement laissait les sociétés de tempérance suivre leur dévelop-

ment de la moisson, et le pauvre cultivateur, n'ayant point d'argent comptant, se trouve obligé de livrer à vil prix une partie des grains nécessaires à la nourriture de sa famille. Un homme du peuple s'enivre-t-il dans un cabaret au point de tomber sans connaissance, à son réveil, s'il était venu dans une charrette attelée d'un cheval, le cheval a disparu; s'il était venu à pied, une partie de ses habits a disparu; on lui présente encore un compte exagéré, pour une quantité de boisson plus grande que celle réellement consommée par lui, et il se trouve obligé de payer. Après avoir été maintes fois dupe, il finit par devenir fripon et par duper les autres. Les cabarets sont le quartier général des voleurs et le point de départ de presque tous les crimes. Le pouvoir du gouvernement expire au seuil des cabarets; la police payée par les fermiers y laisse commettre toutes les horreurs possibles, et comment en serait-il autrement sous la forme de gouvernement qui régit la Russie? Le pouvoir autocratique, nominalement dévolu au souverain, se trouve de fait entre les mains de la bureaucratie, laquelle se moque

la sobriété est une qualité, ils déclar..ient que nulle association ne peut être formée sans l'autorisation du gouvernement, *lequel n'a jamais admis les sociétés de tempérance,* et ils ajoutaient, qu'une certaine quantité de boissons spiritueuses étant nécessaire à l'hygiène des populations, les employés ne devaient point permettre aux sociétés de tempérance de s'établir et de prendre racine.

Mais si l'on voit souvent des hommes portés à faire le mal, l'on en voit peu qui aient le courage de faire le mal au grand jour. Ce courage fit défaut aux trois ministres dont nous venons de parler. Entre les obsessions fort pressantes de la bureaucratie et des fermiers, et la crainte de la publicité européenne, ils agirent comme le font ordinairement les hommes dénués d'énergie et de courage, c'est-à-dire avec une insigne maladresse. Ils eurent la naïveté d'envoyer leurs circulaires, adressées à plusieurs milliers de fonctionnaires, sous le sceau du secret, ce qui d'ailleurs, en Russie, est le meilleur moyen de faire connaître une ordonnance à tout le monde. Confier ainsi un

secret à soixante-cinq millions d'individus aurait été, certes, le fait le plus ridicule que l'on puisse voir, s'il ne s'appliquait à une chose aussi odieuse que l'ivrognerie organisée et propagée par les soins de l'administration.

La bureaucratie, ravie de sa victoire, se mit à poursuivre avec acharnement les sociétés de tempérance. On vit, en 1859, la police locale accourir dans les villages et contraindre les paysans, à coups de verges et de bâton, à boire de l'eau-de-vie. Dans certaines localités, les paysans, indignés et poussés à bout, démolirent les cabarets. La bureaucratie fit marcher les troupes, et l'on vit la force armée employée au maintien de cette institution odieuse du fermage des eaux-de-vie, de cette institution qui pille et déprave le peuple pour remplir le trésor de l'état et enrichir la horde insatiable des fonctionnaires russes. Pour compléter ce spectacle hideux, la bureaucratie obtint l'interdit à la censure de laisser passer le moindre article où l'immoralité du fermage des eaux-de-vie serait signalée.

En 1858, lors de la dernière adjudication

des fermes d'eaux-de-vie (laquelle a lieu tous les quatre ans), l'empereur Alexandre énonça son regret de voir l'accroissement considérable du chiffre de cette branche honteuse du revenu public. Nobles paroles, dignes de l'excellent souverain qui les a prononcées. Mais la toute-puissante bureaucratie, tant qu'elle ne sera point brisée par l'empereur, ne permettra jamais à ce prince si bien intentionné d'accomplir les réformes désirées par son coeur. En Russie, la plupart des réformes s'accomplissent en paroles et sur le papier, mais n'entrent point dans le domaine des faits. Trop de fortunes colossales ont été réalisées dans le bourbier des vieux abus; elles ont inspiré à trop de monde le désir de marcher sur les traces de leurs acquéreurs (1),

(1) L'on ne saurait se faire une idée du chiffre colossal des fortunes acquises en Russie par le fermage des eaux-de-vie, et souvent par de véritables filous, par exemple, le sieur K..., l'un des charlatans les plus hardis et l'un des fripons les plus éhontés qui aient jamais existé. La biographie de cet individu contient des données caractéristiques, relativement à l'administration russe. Nous la raconterons un jour.

ment régulier, il s'exposait à compromet-
e les deux cinquièmes de son revenu; s'il
nait à interdire ces sociétés, il s'exposait,
vant l'opinion publique de l'Europe (cette
te de Méduse pour l'administration russe),
devant le tribunal de l'histoire, au juste
proche de favoriser la dépravation de la
isse la plus nombreuse de ses sujets, de
s démoraliser systématiquement pour en
er le plus d'argent possible. On a vu des
mmes, comme Tchinghiz-Khan, comme Ta-
erlan, élever leur fortune sur le carnage;
ais ici il y avait l'exemple, peut-être uni-
e dans l'histoire, d'une administration éta-
ssant les bases de sa prospérité sur un
stème complet, dont la tendance était de
moraliser, dépraver et ruiner la nation à
e confiée par la Providence.

Trois ministres, ceux de l'intérieur, des
ances et des domaines de la couronne,
M. Lanskoi, Kniajévicz et Michel Moura-
ew, acceptèrent le rôle triste et odieux
faire la guerre aux sociétés de tempé-
nce. Ils envoyèrent à leurs employés, en
ovince, des circulaires où, après avoir éta-
i le principe (d'ailleurs incontestable) que

	Roubles.	Francs.
Report . .	6,000	24,000
à des objets d'utilité publique, à des salles d'asile, etc. : les gouverneurs peu scrupuleux, qui sont en majorité, la mettent dans leur poche.		
A la chancellerie du gouverneur de la province . . .	1,200	4,800
Au chef de la police du chef-lieu de province. . . .	1,200	4,800
Au sécrétaire du bureau de police du chef-lieu de la province	300	1,200
Aux chefs (*gorodnitchyi*) des villes de district, 600 roubles à chacun	6,000	24,000
Aux sécrétaires des bureaux de police des villes de district, 200 roubles à chacun	2,000	8,000
Aux trois officiers supérieurs de police (*tchasnyi pristav*) du chef-lieu de province et à l'officier supé-		
A reporter . . .	16,700	66,800

à soixante-cinq millions d'individus
été, certes, le fait le plus ridicule
on puisse voir, s'il ne s'appliquait à
10se aussi odieuse que l'ivrognerie or-
e et propagée par les soins de l'admi-
ion.
bureaucratie, ravie de sa victoire, se
poursuivre avec acharnement les so-
de tempérance. On vit, en 1859, la
locale accourir dans les villages et
indre les paysans, à coups de verges
bâton, à boire de l'eau-de-vie. Dans
les localités, les paysans, indignés et
s à bout, démolirent les cabarets. La
icratie fit marcher les troupes, et l'on
force armée employée au maintien de
nstitution odieuse du fermage des eaux-
, de cette institution qui pille et dé-
le peuple pour remplir le trésor de
et enrichir la horde insatiable des fonc-
ires russes. Pour compléter ce specta-
leux, la bureaucratie obtint l'interdit
censure de laisser passer le moindre
où l'immoralité du fermage des eaux-
serait signalée.
1858, lors de la dernière adjudication

	Roubles.	Franc
Report . .	35,620	142,4
Aux inspecteurs de l'administration des eaux-de-vie dans chaque district (*vinnyi pristav*), par 600 roubles à chacun	6,600	26,4
Aux chefs de cercle dans chaque district (*stanovoi pristav*), en prenant comme chiffre moyen le nombre de trois par district, 250 roubles à chacun	8,250	33,0
Au président de la chambre des finances de la province (*kazennaia pallata*).	6,000	24,0
A celui des conseillers de cette chambre qui administre la section des boissons	2,000	8,0
Au sécrétaire de la chambre des finances	1,000	4,0
Aux employés de cette chambre . . . . , ...	1,000	4,0
Total . .	60,470 roubles ou	241,8 francs

	Roubles.	Francs.
Report . .	16,700	66,800
police de chaque listrict, 240 rou- acun	3,120	12,480
x officiers infé- police (*kvartalnyi*,) du chef-lieu de e, et aux deux of- érieurs de police ie des villes de ar 100 roubles à	2,600	10,400
iefs de police lo- *avnik*), des onze e la province, par es à chacun . . .	6,600	26,400
sesseurs des tribu- olice locale (*népré- ssédatel*) des onze e la province, par es à chacun . . .	3,300	13,200
crétaires de ces naux, par 300 chacun	3,300	13,200
A reporter . .	35,620	142,480

	Roubles.	Francs.
Report . .	35,620	142,480
Aux inspecteurs de l'administration des eaux-de-vie dans chaque district (*vinnyi pristav*), par 600 roubles à chacun	6,600	26,400
Aux chefs de cercle dans chaque district (*stanovoi pristav*), en prenant comme chiffre moyen le nombre de trois par district, 250 roubles à chacun	8,250	33,000
Au président de la chambre des finances de la province (*kazennaia pallata*).	6,000	24,000
A celui des conseillers de cette chambre qui administre la section des boissons	2,000	8,000
Au sécrétaire de la chambre des finances	1,000	4,000
Aux employés de cette chambre	1,000	4,000
Total . .	60,470 ou roubles	241,880 francs

›ots-de-vin pour les autorités locales de
rovince, sans compter ce que le fermier
rouve obligé de payer, à Pétersbourg,
employés du ministère des finances!

XIII.

DE LA POLICE POLITIQUE.

L'une des plus grandes naïvetés du gouvernement russe consiste à s'imaginer, que la police politique lui sert à savoir ce qui se passe. Il est dans une complète erreur. Les espions employés par lui prennent son argent, ne lui disent que ce qu'ils veulent dire, et calomnient leurs ennemis personnels. En un mot, le gouvernement dépense beaucoup d'argent pour ne rien savoir, ouvrir la porte à tous les abus, et servir les rancunes personnelles des agents de sa police. Et comment en serait-il autrement? Un misérable qui accepte de l'or pour se faire espion et délateur est toujours prêt à mentir; est-il possible de se fier à sa parole? Est-il possible de croire à sa véracité? Est-il possible d'ajouter foi à ses assertions?

La chancellerie secrète, cette terrible in-

ion politique dont nous avons parlé
ıapitre VI, nominalement abolie sous
› III, fut maintenue de fait pendant
le règne de Catherine II, mais avec
oup de mystère et de modération. Sous
elle joua derechef un rôle terrible (1),
.'avénement d'Alexandre, fut définitive-
abolie. En 1809, Alexandre créa un
tère de la police qui exista jusqu'en
mais fonctionna avec une grande mo-

Paul, en montant sur le trône, avait ordonné
ver en briques la construction de la cathé-
d'Isaac, dont la moitié se trouvait déjà bâtie
rbre sous le règne de Catherine. Un homme
ı sur cet édifice un distique où il disait :
nencé en marbre, achevé en briques, cet
:e est le fidèle représentant des deux règnes."
cé à la police, il fut envoyé en Sibérie,
avoir eu *les oreilles et la langue coupées*,
nière à ne pouvoir comprendre ce qu'on lui
qu'en le faisant écrire sur une ardoise, con-
ent suspendue à son cou, et pour répliquer,
rouvait obligé d'écrire sa réponse sur l'ar-
Cette cathédrale d'Isaac se lézarda bientôt.
. démolit, et près de la place où elle se
it, l'on éleva la magnifique cathédrale ac-

et aux tendances éclairées; ensuite il effrayait Nicolas, ce prince médiocre et si craintif devant l'ombre de chaque idée libérale, en lui faisant voir partout des conspirations et des sociétés secrètes qui n'existaient point; il s'emparait de son esprit et arrivait à le gouverner; enfin, il tirait parti des abus pour s'enrichir et du mensonge officiel pour déguiser ses exactions. Il possède entre autres un talent qui lui fut maintes fois d'une grande utilité : celui de contrefaire admirablement les écritures....

En 1844, le comte Benckendorff, épuisé par la débauche, fut obligé par l'état de sa santé de quitter les affaires, et mourut bientôt après. Il eut pour successeur le prince Orlow, lequel, grâce à sa finesse et à l'habile souplesse de son caractère, avait joui de l'estime publique tant qu'il ne fut point aux affaires, et une fois arrivé au pouvoir, tomba dans la déconsidération et le mépris général. Plat courtisan, égoïste jusqu'à la dureté, avide jusqu'à la rapacité, il est en même temps d'une paresse sans égale. Il lui avait échappé de dire un jour, en pleine séance du conseil des ministres, que *tout*

tence de cette administration, le principal fonctionnaire, M. Mordvinow, lequel, vu l'incapacité et l'étourderie du chef supérieur, avait tout le pouvoir en main, était un homme d'un caractère rude, mais intelligent et intègre. En 1837, il fut renversé par l'une de ces intrigues bureaucratiques si fréquentes en Russie, et remplacé par le général Doubelt, un homme doué d'une intelligence remarquable, mais pour lequel le but de la vie consistait à s'enrichir à tout prix. Le meilleur moyen de faire fortune étant de profiter des abus pour s'enrichir, et du mensonge officiel pour dissimuler ses concussions, M. Doubelt se constitua le protecteur et le défenseur le plus ardent de tous les abus, de toutes les saletés bureaucratiques. Ennemi acharné de toute idée généreuse et noble, faisant la guerre la plus vive à la presse, il énonça à haute voix (en pleine séance de l'administration supérieure de la censure) cette maxime, que : *tout écrivain est un ours qu'il fallait tenir enchaîné.* En suivant cette ligne politique, il arrivait à un triple résultat : il faisait la cour à l'empereur Nicolas, en donnant la chasse aux idées généreuses

et aux tendances éclairées; ensuite il effrayait Nicolas, ce prince médiocre et si craintif devant l'ombre de chaque idée libérale, en lui faisant voir partout des conspirations et des sociétés secrètes qui n'existaient point; il s'emparait de son esprit et arrivait à le gouverner; enfin, il tirait parti des abus pour s'enrichir et du mensonge officiel pour déguiser ses exactions. Il possède entre autres un talent qui lui fut maintes fois d'une grande utilité : celui de contrefaire admirablement les écritures....

En 1844, le comte Benckendorff, épuisé par la débauche, fut obligé par l'état de sa santé de quitter les affaires, et mourut bientôt après. Il eut pour successeur le prince Orlow, lequel, grâce à sa finesse et à l'habile souplesse de son caractère, avait joui de l'estime publique tant qu'il ne fut point aux affaires, et une fois arrivé au pouvoir, tomba dans la déconsidération et le mépris général. Plat courtisan, égoïste jusqu'à la dureté, avide jusqu'à la rapacité, il est en même temps d'une paresse sans égale. Il lui avait échappé de dire un jour, en pleine séance du conseil des ministres, que *tout*

littérateur est un conspirateur né. Cette calomnie était d'autant plus injuste et d'autant plus inconcevable, que son propre fils, un homme éclairé et estimable, a publié un très-bon livre, et ne sera jamais un conspirateur, tandis que son père et ses oncles, qui savaient à peine lire et écrire, ont été au dix-huitième siècle des conspirateurs et même des régicides.

Le prince Orlow livra toutes les affaires à l'arbitraire complet de M. Doubelt, et alors commença pour la Russie une époque de sinistre mémoire, qui dura jusqu'à la mort de l'empereur Nicolas, et à laquelle nous ne saurions penser sans un profond sentiment de dégoût et d'horreur, nous autres contemporains, ayant passé les plus belles années de notre vie sous ce régime stupide, dégradant pour la dignité humaine, sous ce régime qui érigeait en crimes d'état toutes les idées éclairées, toutes les tendances nobles et généreuses du coeur humain. La Russie fut mise par la police politique en coupe réglée; il n'y avait point de crimes dont on ne pût se racheter, point de noirceur ni de mal que l'on ne pût com-

mettre en payant cette police. Dans les rapports qu'elle adressait au souverain, elle calomniait les hommes les plus honorables; elle prenait le parti des fripons les plus éhontés, des voleurs les plus connus. M. Doubelt faisait sa société habituelle des hommes les plus tarés, des escrocs les plus signalés, et c'est par le canal de ces êtres immondes que l'on traitait les affaires les plus graves, celles qui concernaient la fortune et l'honneur des individus.

Dans chaque province, il y avait un colonel de gendarmerie chargé de la police politique, et la Russie était divisée en cercles, ayant chacun à sa tête un officier général de gendarmerie; ces officiers généraux et ces colonels étaient tenus de payer chaque année, et avec la plus grande exactitude, à M. Doubelt, un tribut fixé par lui, et qui variait suivant l'importance de la province et sa position politique. Les provinces de l'ouest, les ci-devant provinces polonaises, constituaient pour la police politique une véritable Californie. Là, presque tous les propriétaires polonais étaient taxés : suivant le chiffre de leur fortune, ils devaient payer

à la gendarmerie un tribut annuel, et malheur à celui qui osait se montrer payeur inexact. Saisi la nuit, jeté en prison, soumis à un interrogatoire secret, il devait, pour racheter sa faute, payer à la police une amende considérable, à défaut de laquelle il était exilé en Sibérie, soi-disant pour *crime politique*. Or, dans ces provinces, l'exil en Sibérie pour crimes politiques entraînait la confiscation des biens, et par conséquent la ruine des familles : la confiscation, cette peine odieuse, avait été abolie par Catherine II en Russie, mais constamment maintenue dans les provinces de l'ouest et dans le royaume de Pologne. Dans ce royaume et dans ces provinces, elle n'est point encore abrogée de nos jours!

Dans le reste de l'empire, l'on ne confisquait point les biens, mais l'on rançonnait les individus. Quand nous avons été arrêté en 1843, un certain Marc, valet de chambre de M. Doubelt, vint nous dire que nous serions immédiatement mis en liberté si nous consentions à payer 25,000 roubles (100,000 francs). Sur notre refus, nous

A Varsovie, surtout dans les années qui suivirent la révolution de 1831, le royaume

---

ceptions. M. Jean Annenkow a vu ses cousins, parmi lesquels se trouve le ministre contrôleur-général de Russie, le général Nicolas Annenkow, refuser déloyalement de lui restituer ses biens. M. Nicolas Tourguénew a été également volé par ses neveux, les fils de son cousin M. Boris Tourguénew, de la possession de deux terres à lui échues par héritage de son frère. Le devoir de l'opinion publique est de flétrir de pareils procédés, que la haute position du général Nicolas Annenkow rend plus indignes encore. L'on ne saurait donner assez de publicité, assez de retentissement à ces actes de la plus vile spoliation.

Il y eut encore, pendant l'exil de ces malheureux, deux oncles qui se couvrirent d'infamie. Le sénateur Paul Divow s'empara des biens de son neveu exilé, et laissa celui-ci dans la misère, en refusant de lui envoyer les plus légers secours. Le malheureux lui ayant demandé, vu son dénûment absolu, une légère somme d'argent, le misérable n'eut point honte de lui faire savoir, *par la police politique*, qu'il ne reconnaissait point un rebelle pour son neveu (tout en jouissant de la fortune qui aurait dû appartenir à ce dernier). Le sénateur Dmitri Lanskoi, dont la femme était la tante et l'héritière du prince Alexandre Odoiévski, trahit et livra à la police ce dernier, qui s'était présenté chez lui en

dénonciation, sur la base de laquelle l'on arrêtait et l'on jetait en prison des individus riches ou aisés, désignés d'avance. Ces malheureux avaient le choix entre le payement d'une rançon considérable et l'avenir le plus affreux. S'ils refusaient de payer, alors ils se voyaient chargés de chaînes, mis à la question, livrés aux tortures les plus épouvantables, et martyrisés jusqu'au moment où la douleur leur arrachait un *oui* fatal à un interrogatoire insidieusement dirigé; alors on les ramenait dans leur cachot, les membres tout disloqués. Un médecin était appelé pour leur donner ses soins, et parfois pour les préparer à subir une torture nouvelle. Ils étaient envoyés en Sibérie; s'ils étaient Russes, leurs biens passaient à leurs héritiers légitimes; mais s'ils étaient Polonais, leurs biens étaient confisqués, et leurs familles réduites à la misère (1).

(1) Les exilés russes de 1826 et leurs enfants ont vu, à leur retour de Sibérie, leurs biens loyalement restitués par les parents qui s'en trouvaient les détenteurs involontaires; ce fut une belle page de l'histoire de Russie, et il n'y eut que deux ex-

A Varsovie, surtout dans les années qui suivirent la révolution de 1831, le royaume

---

ceptions. M. Jean Annenkow a vu ses cousins, parmi lesquels se trouve le ministre contrôleur-général de Russie, le général Nicolas Annenkow, refuser déloyalement de lui restituer ses biens. M. Nicolas Tourguénew a été également volé par ses neveux, les fils de son cousin M. Boris Tourguénew, de la possession de deux terres à lui échues par héritage de son frère. Le devoir de l'opinion publique est de flétrir de pareils procédés, que la haute position du général Nicolas Annenkow rend plus indignes encore. L'on ne saurait donner assez de publicité, assez de retentissement à ces actes de la plus vile spoliation.

Il y eut encore, pendant l'exil de ces malheureux, deux oncles qui se couvrirent d'infamie. Le sénateur Paul Divow s'empara des biens de son neveu exilé, et laissa celui-ci dans la misère, en refusant de lui envoyer les plus légers secours. Le malheureux lui ayant demandé, vu son dénûment absolu, une légère somme d'argent, le misérable n'eut point honte de lui faire savoir, *par la police politique*, qu'il ne reconnaissait point un rebelle pour son neveu (tout en jouissant de la fortune qui aurait dû appartenir à ce dernier). Le sénateur Dmitri Lanskoi, dont la femme était la tante et l'héritière du prince Alexandre Odoiévski, trahit et livra à la police ce dernier, qui s'était présenté chez lui en

de Pologne tout entier avait été mis en coupe réglée d'exactions. Voici comment l'on

---

fugitif, demandant asile pour une nuit. Après l'avoir livré, il s'empara de ses biens, et ne lui envoya que les secours les plus modiques. Le prince Odoiévski et le jeune Divow moururent tous deux en exil au Caucase.

Il y eut encore deux cas de non-restitution de biens, mais ceux-là fort involontaires. Le majorat, le nom et le titre du comte Czernyschew ayant passé à sa sœur, madame Krouglikow, cette dame respectable, après avoir été, ainsi que ses autres sœurs, la providence de son frère pendant les années de malheur de celui-ci, lui restitua à son retour de l'exil tous les biens ne faisant point partie du majorat; mais il lui fut impossible, comme de raison, de restituer ce dernier, la loi ne permettant ni la cession ni la vente d'un majorat.

L'autre cas s'est présenté à l'égard du général prince Serge Volkonski. Sa fortune avait passé à ses deux frères, le prince Nicolas Répnine et le prince Nikita Volkonski; tous deux moururent pendant l'exil de leur frère, laissant chacun un fils. Au retour du général prince Serge de son exil, en 1856, le prince Alexandre Volkonski (le même qui fut ministre à Dresde et à Naples) s'empressa de restituer à son oncle tout ce qui devait appartenir à ce dernier. Le prince Basile Répnine aurait voulu suivre l'exemple de son cousin; mais toute sa for-

Il y a en Russie plusieurs sortes d'exil. Celui par lequel nous avons passé consiste à habiter soit une ville désignée (comme c'était notre cas), soit à vivre dans sa propre terre, sans pouvoir quitter pour vingt-quatre heures la ville ou la terre dans laquelle on se trouve rélégué. Les autorités locales ont le droit de procéder, quand il leur plaît, à l'examen des papiers de l'exilé, en opérant chez lui une visite domiciliaire. Il y a ensuite trois sortes d'exils en Sibérie : 1) l'exil dans une ville avec privation de tous les droits civiques; 2) la colonisa-

---

jeune homme du caractère le plus noble, appartenant à l'une des plus grandes familles de la Pologne, et propriétaire d'une immense fortune, c'était déjà bien assez crüel de se voir privé de sa fortune et de ses droits civiques, et de se voir condamné à l'exil en Sibérie. Mais la cruauté de l'empereur Nicolas n'en fut point satisfaite. Il écrivit sur l'arrêt soumis à son approbation : *Sangouszko sera envoyé en Sibérie comme un forçat ordinaire, à pied, et rivé à la chaîne des forçats.* Cet ordre barbare reçut son exécution. Le noble et malheureux prince Roman Sangouszko fut obligé de faire *plusieurs milliers de verstes à pied, rivé à la chaine des forçats.*

gent (plus ou moins considérable, suivant la position de fortune du prisonnier), il obtiendrait sa liberté immédiate. Il payait, et se trouvait libre sur-le-champ.

Dans les provinces occidentales, les propriétaires se trouvaient astreints à des payements permanents et annuels en faveur des fonctionnaires de tout genre. Les récalcitrants avaient en perspective la Sibérie et la ruine. Que devaient penser les malheureux Polonais, conduits en exil, lorsqu'ils venaient à passer à Moscou devant le monument de Minine et du prince Pojarski, ces deux héros illustres, dont la mémoire vénérable et vénérée ne s'éteindra jamais chez nous en Russie, précisément parce qu'il leur a été donné d'accomplir pour notre pays ce qu'avaient voulu faire pour le leur ces malheureux qui, outragés, torturés, ruinés, passaient les fers aux pieds devant ce monument, pour aller en Sibérie y subir un exil ne devant finir qu'avec leur vie (1)!

(1) En 1831, le prince Roman Sangouszko, pris les armes à la main dans les rangs de l'armée polonaise, fut condamné à l'exil en Sibérie. Pour un

prince Serge Troubetskoi, le prince Eugène Obolenski, le colonel Artamon Mouraview (mort en Sibérie), le colonel Basile Davydow (mort en Sibérie un an avant l'amnistie de 1856), le capitaine Jakoubovitch, les deux frères Borissow (tous les trois morts en Sibérie); le baron Benjamin Soloview, MM. Bystritski, Mozolevski (mort en Sibérie) et Souhinow. Ce dernier ayant projeté une tentative d'évasion, fut découvert; jugé comme un forçat, condamné au *knout*, il s'étrangla en prison pour ne point subir cet arrêt si atroce. Ces malheureux passaient toute la matinée au travail; se trouvaient, pour la nuit, enfermés sous clef dans des réduits étroits et malsains, et ne pouvaient voir leurs femmes que dans le lieu indiqué par les chefs des galériens et aux heures désignées par ces chefs. La princesse Volkonski et la princesse Troubetskoi suivirent leurs maris dans cet horrible exil. Ces deux nobles femmes, élevées dans le luxe, acceptèrent volontairement l'existence la plus pénible, et se placèrent de leur plein gré dans la dure condition des femmes de forçats. La princesse Troubetskoi mourut en 1854, deux

tion, c'est-à-dire que l'exilé, privé de tous les droits civiques, relégué dans un village en Sibérie, est inscrit parmi les paysans des domaines de la couronne; 3) enfin, l'envoi aux travaux forcés, soit aux diverses fabriques de la couronne, soit aux mines, ce qui constitue le plus terrible des châtiments. Beaucoup d'exilés polonais, distingués par leur naissance, leur éducation, leur caractère personnel, furent envoyés aux mines, et obligés de travailler comme de simples forçats, les fers aux pieds. Plusieurs d'entre les exilés russes de 1826 furent envoyés aux mines, et y travaillèrent les fers aux pieds pendant une année entière; après quoi ils furent réunis avec leurs collègues d'infortune, également chargés de chaînes et astreints au travail, dans le bourg nouvellement créé de Tchita (aujourd'hui ville de province); ensuite transférés à Pétrovski, l'une des usines de la couronne, et plus tard colonisés dans les diverses parties de la Sibérie. Parmi ces exilés de 1826, les plus maltraités par l'empereur Nicolas, qui les fit envoyer aux mines et travailler les fers aux pieds, furent : le général prince Serge Volkonski, le colonel

prince Serge Troubetskoi, le prince Eugène Obolenski, le colonel Artamon Mouraview (mort en Sibérie), le colonel Basile Davydow (mort en Sibérie un an avant l'amnistie de 1856), le capitaine Jakoubovitch, les deux frères Borissow (tous les trois morts en Sibérie); le baron Benjamin Soloview, MM. Bystritski, Mozolevski (mort en Sibérie) et Souhinow. Ce dernier ayant projeté une tentative d'évasion, fut découvert; jugé comme un forçat, condamné au *knout*, il s'étrangla en prison pour ne point subir cet arrêt si atroce. Ces malheureux passaient toute la matinée au travail; se trouvaient, pour la nuit, enfermés sous clef dans des réduits étroits et malsains, et ne pouvaient voir leurs femmes que dans le lieu indiqué par les chefs des galériens et aux heures désignées par ces chefs. La princesse Volkonski et la princesse Troubetskoi suivirent leurs maris dans cet horrible exil. Ces deux nobles femmes, élevées dans le luxe, acceptèrent volontairement l'existence la plus pénible, et se placèrent de leur plein gré dans la dure condition des femmes de forçats. La princesse Troubetskoi mourut en 1854, deux

ans avant l'amnistie; la princesse Volkonski, plus heureuse, revint après l'amnistie en Russie, où la vénération générale entoure cette femme vraiment héroïque (1).

L'empereur Nicolas apportait souvent un raffinement spécial de cruauté à aggraver les peines des prisonniers. Ainsi, en 1847, un sieur Pétrow, fils d'un officier de gendarmes, dénonça plusieurs littérateurs, habitant la ville de Kiew, comme ayant formé une société secrète; parmi les personnages si faussement dénoncés se trouvaient : M. Kostomarow, historien distingué, M. Koulesz, romancier très-connu, M. Tchijow, l'un des hommes les plus versés dans la connaissance

---

(1) La princesse Marie Volkonski est la fille de M. Raievski, l'un des généraux russes les plus célèbres. La princesse Catherine Troubetskoi était la fille d'un émigré français établi en Russie, M. Jean-Étienne Laloubrerie de Laval, ancien officier, avant 1789, au régiment de Berchiny, créé comte de Laval par lettres patentes de Louis XVIII, en 1815.

Nous avons donné, au premier volume (chapitre VI), les noms des nobles et courageuses femmes qui ont suivi leurs maris dans l'exil, en 1826.

des pays slaves, et M. Schevtchénko, poëte et peintre à la fois. Ils furent tous exilés, et M. Schevtchénko fut envoyé, en qualité de soldat, à Orenbourg, sur les frontières de l'Asie, avec *la défense d'écrire et de dessiner!* N'était-ce point un affreux raffinement de cruauté?

Combien de jeunes gens, dans les universités, pour un mot imprudent, étaient arrêtés, exilés, et voyaient leur avenir brisé! M. Herzen, dans ses mémoires si intéressants et si véridiques, nous raconte ce qui se passait à l'université de Moscou de 1831 à 1834; il nous raconte comment on voulut transformer en une conspiration quelques propos un peu lestes, tenus par des jeunes gens à un dîner nombreux; comment l'honnête et loyal général de Staal, commandant de place à Moscou, refusa de prêter les mains à cette infamie, et ne voulut point présider la commission d'enquête; comment le comte Benckendorff, chef de la police politique, envoya de Saint-Pétersbourg, pour diriger cette enquête, l'un de ses agents, un misérable portant l'un des plus beaux noms de la Russie, le prince Alexandre Galitsyne, sécrétaire d'état, et les

malheureux jeunes gens, placés en présence d'une véritable inquisition politique, interrogés insidieusement, se virent condamnés, la plupart à l'exil, et quelques-uns même à une détention perpétuelle dans la forteresse de Schlüsselbourg (1).

Un propriétaire de la province de Moscou, M. Soungourow, d'une famille noble et d'une éducation distinguée, ayant été condamné, pour des correspondances politiques, à l'exil en Sibérie, avec privation des droits civiques,

---

(1) M. Herzen, en parlant de son exil à Perm, puis à Viatka, en 1834, 1835, 1836 et 1837, raconte des actions peu honorables commises à Perm par un exilé, le prince Dolgoroukow. M. Herzen n'ayant point indiqué le nom de baptême par lequel se distinguent ordinairement entre eux, en Russie, les membres de familles nombreuses, plusieurs de ses lecteurs, ne nous connaissant point personnellement, et sachant que nous avions été exilé à Viatka, ont cru qu'il s'agissait de nous. Nous tenons à rectifier cette erreur des lecteurs. Le prince Michel Dolgoroukow, dont parle M. Herzen, a été exilé à Perm, et il est mort en 1841, dans la ville de Verhotourié, province de Perm. Nous, nous avons été exilé à Viatka, en 1843, et le récit de M. Herzen ne nous concerne en rien

tique d'entre les mains ignobles des chefs supérieurs qui la dirigeaient, le prince Orlow et le général Doubelt, et plaça à sa tête l'ancien ministre de la guerre, prince Basile Dolgoroukow, dont nous avons parlé au chapitre X de cet ouvrage. C'est un homme intègre, de formes excellentes, mais dénué de toute capacité, appartenant par ses opinions au parti rétrograde, craignant toute amélioration, tout progrès, et n'ayant point assez d'intelligence pour comprendre que sans les réformes les plus sérieuses, la Russie marche à un cataclysme. La place de principal fonctionnaire de la police politique fut donnée au général Timaschew, très-connu par son talent pour la caricature, mais nullement par ses capacités politiques. Le général Timaschew est un homme d'esprit et un homme intègre, deux qualités bien rares parmi la camarilla de Saint-Pétersbourg; il a des formes excellentes, mais en même temps il est enclin à un despotisme et à une violence de compression politique lesquelles, si on le laissait faire, dépasseraient en rudesse et en sévérité le système de l'empereur Nicolas lui-même. Ayant fait, en

si nous aimions l'empereur? Jamais nous ne saurions oublier ce moment solennel; notre trouble fut extrême : dire la vérité, c'était se faire renvoyer à Viatka; et nous n'en avions nul désir. Mentir est toujours une indignité; d'ailleurs, l'on ne saurait tromper Dieu, qui voit le fond de la conscience humaine, et connaît les pensées les plus secrètes. Après un moment de réflexion, nous adressâmes à Dieu cette prière mentale : „Seigneur, vous voyez à quels individus j'ai „affaire en ce pays : pardonnez-moi, dans „votre miséricorde infinie, l'indigne mensonge „que je me vois obligé de commettre!" Et le prêtre réitérant sa question : Aimez-vous l'empereur? nous répondîmes : *Oui!* C'était mal agir, nous le savons, et pour nous en punir, nous en faisons l'aveu public, mais nous n'avions nulle envie de retourner en exil; et n'était-ce point un atroce gouvernement que celui qui voulait avilir la religion, au point de la transformer en une branche de l'espionnage et de l'inquisition politique?

En 1856, l'empereur Alexandre II, animé des meilleures intentions, ôta la police poli-

tique d'entre les mains ignobles des cl
supérieurs qui la dirigeaient, le prince
low et le général Doubelt, et plaça à
tête l'ancien ministre de la guerre, pri
Basile Dolgoroukow, dont nous avons pa
au chapitre X de cet ouvrage. C'est
homme intègre, de formes excellentes, m
dénué de toute capacité, appartenant par
opinions au parti rétrograde, craignant to
amélioration, tout progrès, et n'ayant pc
assez d'intelligence pour comprendre que s
les réformes les plus sérieuses, la Rus
marche à un cataclysme. La place de pı
cipal fonctionnaire de la police politique
donnée au général Timaschew, très-co
par son talent pour la caricature, mais ı
lement par ses capacités politiques. Le
néral Timaschew est un homme d'esprit
un homme intègre, deux qualités bien ra
parmi la camarilla de Saint-Pétersbourg;
a des formes excellentes, mais en mê
temps il est enclin à un despotisme et
une violence de compression politique l
quelles, si on le laissait faire, dépasserai
en rudesse et en sévérité le système
l'empereur Nicolas lui-même. Ayant fait,

1859, un voyage en Europe et un séjour en France, il y tenait des propos éclairés : il lui arrivait même parfois d'énoncer des maximes tant soit peu libérales; mais voyez cet homme en Russie, dans le pays qu'il administre (le pouvoir ne se trouvant que nominalement dans les mains de l'empereur, et la Russie étant gouvernée par la bureaucratie, dont la police politique est le bras, et la camarilla le moyen d'influence près du souverain), voyez le général Timaschew en Russie; voyez son aversion pour les idées éclairées, sa haine pour toute réforme; la franchise souvent naïve, à force de brutalité, avec laquelle cet éteignoir politique énonce ses idées de compression. Le général Timaschew est un véritable Tartare déguisé en Européen : son système politique, triple extrait de despotisme, en fait un de ces hommes qui paraissent être nés pour perdre les dynasties. Un jour, en causant avec nous, il disait : „L'attitude de la presse russe est „affreuse : elle fait l'éloge de l'empereur „tout en blâmant l'administration; c'est attaquer l'empereur!“ — „Il me semble, général, lui répondîmes-nous, que c'est vous

que la Russie a échappé au règne sauvage de l'empereur Nicolas. Cette situation déplorable que nous venons de signaler, cette lutte incessante, offre un danger réel pour l'avenir. Saint-Pétersbourg, théâtre d'intrigues depuis la fondation de cette ville, en est plus rempli que jamais; dans un moment d'une gravité aussi solennelle que celui des importantes réformes abordées par l'empereur et l'opinion publique, des questions de personnes, des rivalités d'amour-propre, et, plus que tout cela, la rapacité individuelle, viennent sans cesse entraver et souvent vicier la marche des affaires. Le gouvernement russe, en ce moment, ressemble parfaitement à un vaisseau qui vogue sur l'Océan, au hasard, sans direction aucune; le capitaine est animé des meilleures intentions; mais les contre-maîtres et les pilotes sont d'un béotisme incroyable. Entre eux et les passagers du vaisseau règnent une aversion profonde et une lutte incessante. Le capitaine ne se décide point à les remplacer par des hommes capables; il préfère attendre que les contre-maîtres et les pilotes viennent à mourir, et que les

ıngers les plus sérieux pour un avenir ès-prochain. Ces dangers ne peuvent être rités que si l'empereur Alexandre, comme ous aimons encore à l'espérer, prenait le arti bien résolu d'entrer dans une voie e réformes *réelles* et *sérieuses*, de réformes aises en pratique, et non pas énoncées seuement en paroles ou couchées sur le papier, omme cela avait lieu la plupart du temps usqu'à ce jour.

Si nos lecteurs européens venaient à nous lemander quel est le parti, quelle est l'opiion qui gouverne aujourd'hui la Russie, nous erions bien embarrassé de leur répondre. a marche actuelle des choses en Russie ffre le spectacle d'une lutte permanente, uotidienne, de la bureaucratie appuyée sur ı camarilla et la police politique, contre opinion publique et les véritables intérêts u pays, représentés et soutenus par la pare éclairée de la noblesse, par tous les ommes sérieux et honnêtes de la Russie, t par la presse russe, laquelle, par sa aute intelligence et son éminente loyauté, trouvé moyen de rendre les plus grands ervices au pays depuis les cinq années

que la Russie a échappé au règne sauvage de l'empereur Nicolas. Cette situation déplorable que nous venons de signaler, cette lutte incessante, offre un danger réel pour l'avenir. Saint-Pétersbourg, théâtre d'intrigues depuis la fondation de cette ville, en est plus rempli que jamais; dans un moment d'une gravité aussi solennelle que celui des importantes réformes abordées par l'empereur et l'opinion publique, des questions de personnes, des rivalités d'amour-propre, et, plus que tout cela, la rapacité individuelle, viennent sans cesse entraver et souvent vicier la marche des affaires. Le gouvernement russe, en ce moment, ressemble parfaitement à un vaisseau qui vogue sur l'Océan, au hasard, sans direction aucune; le capitaine est animé des meilleures intentions; mais les contre-maîtres et les pilotes sont d'un béotisme incroyable. Entre eux et les passagers du vaisseau règnent une aversion profonde et une lutte incessante. Le capitaine ne se décide point à les remplacer par des hommes capables; il préfère attendre que les contre-maîtres et les pilotes viennent à mourir, et que les

s habiles arrivent à l'âge de la vieil-
t du repos, pour leur confier la ma-
e du bâtiment; en attendant, le vais-
eut donner sur des récifs..... Voilà,
de mots, l'état actuel de la Russie....
r en finir, nous citerons un fait pouvant
l'idée de ce que l'influence du parti
ade peut se permettre sous le règne
ouverain animé des meilleures inten-
L'année dernière, un ordre de l'auto-
ıprême interdit aux étudiants toute
station de leurs sentiments vis-à-vis
ofesseurs. A l'Université de Kasan,
ulitch, professeur très-distingué et fort
śré, se vit, à la fin d'une leçon, ap-
par les étudiants. Le nouveau cura-
le l'Université de Kasan, le prince
Viazemski, appartenant au parti rétro-
très-grossier envers les professeurs
-protégé par la camarilla, décida que
plaudissements étaient une violation
elle de l'ordre donné par le gouver-
t d'interdire toute manifestation. Huit
ıts furent renvoyés de l'Université. A
e de cela, huit professeurs et près
ıx cents étudiants ayant envoyé leur

sa bonté et sa loyauté, il est le premier à déplorer; jamais il n'arrivera à l'accomplissement réel des réformes par lui entreprises et si indispensables à la sécurité de l'avenir en Russie.

M. les chefs des compagnies, qu'ils
:esponsables de tous les bruits faux
ıisemblables, répandus par suite de
respondances. Les sous-officiers et
qui émettraient des assertions er-
relativement à l'émancipation des
oivent être sévèrement punis."
ın gouvernement éclairé et sérieux,
souverain animé d'aussi excellentes
s que l'empereur Alexandre II, la
: des polices, le moyen le plus sûr
: tout ce qui se passe, ne réside
l'indigne violation des secrets de
, ni dans les rapports mystérieux
ignobles, lesquels, prenant de l'or
ıoncer, n'hésiteront jamais à mentir
le leurs intérêts ou de leurs pas-
dans la compression violente des
ıs légitimes de tout un pays, la-
: saurait enfanter que la haine. Il
dans une large publicité, limitée
lois répressives, sages et fortes,
anchie de toute censure préalable.
censure préalable, jamais l'empe-
rivera à connaître tous les abus qui
ettent en son nom, et que, dans

sie; il fallait affirmer que c'était celle des Romanow (éteinte dans les mâles en 1730, et dont la dernière représentante, l'impératrice Elisabeth, était morte le 25 décembre 1761 [5 janvier 1762]). Il était sévèrement défendu de raconter l'histoire véridique de l'élection nationale des Romanow; ils étaient censés avoir hérité du trône après la branche de la maison de Rurik qui avait régné à Moscou.

De 1833 à 1849, le poste de ministre de l'instruction publique fut occupé par le comte Serge Ouvarow, esprit supérieur, savant distingué, écrivain élégant. Courtisan fin, rusé et peu scrupuleux, il tenait beaucoup à son crédit à la cour; mais il était en même temps un homme trop éclairé pour ne point désirer se faire une place honorable dans l'histoire de son pays. Il y réussit en réorganisant les universités, en y attirant la jeunesse, en améliorant les gymnases et les établissements d'éducation. La plupart des hommes qui honorent aujourd'hui en Russie la carrière des lettres et celle des sciences, ainsi que plusieurs fonctionnaires d'un mérite sérieux, ont étudié aux universités sous

XIV.

DE LA PRESSE.

L'on ne saurait se faire une idée de ce qu'était la censure en Russie sous l'empereur Nicolas, surtout dans les sept dernières années du règne de ce prince, de 1848 à 1855. Les livres publiés sous le règne d'Alexandre Ier, avec le *visa* de la censure, ne pouvaient plus être réimprimés qu'avec des suppressions; il était défendu de donner l'épithète de tyran à Néron et à Caligula, et surtout au czar Jean IV; dans un livre d'histoire ancienne, publié à l'usage des écoles, il était dit que les Romains vivaient en république, par la raison qu'*ils n'avaient point encore été assez heureux pour apprendre à connaître le pouvoir bienfaisant de l'autocratie d'un seul souverain.* Il était sévèrement défendu de dire que c'était la maison de Holstein-Gottorp qui régnait en Rus-

sie; il fallait affirmer que c'était celle des Romanow (éteinte dans les mâles en 1730, et dont la dernière représentante, l'impératrice Elisabeth, était morte le 25 décembre 1761 [5 janvier 1762]). Il était sévèrement défendu de raconter l'histoire véridique de l'élection nationale des Romanow; ils étaient censés avoir hérité du trône après la branche de la maison de Rurik qui avait régné à Moscou.

De 1833 à 1849, le poste de ministre de l'instruction publique fut occupé par le comte Serge Ouvarow, esprit supérieur, savant distingué, écrivain élégant. Courtisan fin, rusé et peu scrupuleux, il tenait beaucoup à son crédit à la cour; mais il était en même temps un homme trop éclairé pour ne point désirer se faire une place honorable dans l'histoire de son pays. Il y réussit en réorganisant les universités, en y attirant la jeunesse, en améliorant les gymnases et les établissements d'éducation. La plupart des hommes qui honorent aujourd'hui en Russie la carrière des lettres et celle des sciences, ainsi que plusieurs fonctionnaires d'un mérite sérieux, ont étudié aux universités sous

le ministère d'Ouvarow. Il sut avec une rare habileté, sous le règne sauvage de Nicolas, faire progresser l'éducation, procurer un développement considérable aux études de la jeunesse, et même semer des graines d'idées éclairées, qui depuis ont porté leurs fruits. L'ambition du courtisan, très-développée chez lui, n'étouffa jamais le germe des sentiments libéraux qui avaient signalé et honoré ses jeunes années. Le comte Serge Ouvarow avait des défauts très-caractérisés, mais il a rendu à notre pays des services qui lui assurent une place immortelle dans l'histoire de la civilisation en Russie. Il lui a fallu en même temps une immense habileté, pour suivre une ligne aussi éclairée sous le règne du prince le plus opposé à toutes les idées de progrès, comme l'était l'empereur Nicolas.

Le contre-coup des événements de 1848 produisit en Russie une recrudescence de despotisme. Le comte Ouvarow fut renversé : l'on vit installer à sa place le prince Platon Schihmatow, d'une famille tartare, et un vrai tartare par ses principes et sa ligne politique, comme il l'était par la naissance.

Esprit étroit jusqu'à la niaiserie, plat courtisan, il rendit le régime de la censure odieux à la Russie. A cette époque, l'on vit un censeur, M. Yélaghine, faire des difficultés pour laisser dire dans un livre que l'armée russe avait remporté dans la guerre de sept ans, à Kounersdorf, une victoire sur le roi de Prusse lui-même; ce fait ne pouvait être imprimé dans un livre russe, par la raison, comme le très-peu spirituel censeur le disait, que la maison royale de Prusse se trouve aujourd'hui alliée à la maison impériale de Russie. Ce même censeur, d'accord avec la police politique, nous empêcha, dans un livre généalogique que nous publiâmes en Russie à cette époque, de placer les noms des exilés de 1826; il n'y eut d'exception que pour un seul d'entre eux, le prince Shahovskoi, dont les enfants, nés avant l'exil de leur père, avaient conservé leurs titres et la jouissance de leurs droits civiques. Encore le censeur avait-il longuement insisté d'abord, pour obtenir de nous que les deux jeunes gens dont il s'agit fussent placés dans le livre généalogique en qualité, non de fils de leur père, mais de

petits-fils de leur grand-père, sans qu'il soit fait mention de leur père! La police politique elle-même trouva l'idée du censeur trop absurde et l'y fit renoncer.

A cette époque, il fut défendu de donner aux chevaux les noms des saints et des saintes du calendrier, et l'on discuta en pleine séance du comité de censure, si cette défense était applicable seulement au calendrier de l'Eglise d'Orient, ou bien également au calendrier de l'Eglise d'Occident. La dernière opinion finit par prévaloir. Voici encore deux faits. Le mot de *volnoi douh* fut rayé des livres de cuisine, par la raison que tout en signifiant *bain-marie*, il voulait dire en même temps *esprit libre*. Un homme dont le chien s'appelait *Tyran* ayant perdu son caniche et le faisant réclamer par la voie des journaux, la censure ne permit point l'impression du nom de *Tyran*, et obligea les journaux à insérer, que l'on promettait une récompense honnête à celui qui ramènerait un caniche répondant au nom de *Fidèle!!!*

Les censeurs, les espions et autres serviteurs de l'empereur Nicolas ne se doutaient

nenkow (le même qui a volé son cousin le décembriste : voyez plus haut), aussi arriéré que Boutourline, et complètement dénué de toute intelligence; ensuite, par le baron Modeste Korff, homme d'esprit et d'instruction, mais véritable caméléon politique, se pliant à toutes les exigences du pouvoir et des hommes en crédit à la cour, le plus obséquieux des courtisans; déguisant, sous des formes douces et mielleuses, une aversion instinctive pour le progrès et un attachement réel aux vieux abus du régime, sous lequel il avait grandi et prospéré. L'esprit de courtisanerie domine et aveugle le baron Korff au point de lui faire commettre les maladresses les plus insignes; ainsi, dans un livre écrit par lui sur l'avénement au trône de l'empereur Nicolas, il a eu la gaucherie de desservir tous ceux à qui il voulait plaire, et de rendre ridicules les personnes dont il voulait capter la bienveillance, tout en ayant le triste courage de jeter l'injure à des victimes qui gémissaient encore en Sibérie....

Avec la création de ce comité d'inquisition littéraire, l'on vit des ouvrages, ayant obtenu le *visa* préalable de plusieurs cen-

ıussées, et si l'auteur était connu pour
; idées libérales, son livre, quelque in-
;nifiant qu'il fût, et sans distinction de la
ture du sujet traité dans l'ouvrage, se trou-
it encore soumis à l'examen de la police
litique.

Toutes ces entraves, toutes ces rigueurs
parurent point suffisantes à l'empereur
colas. En 1848, il créa un comité spécial
argé de surveiller et de dénoncer aux ri-
eurs de la police politique, après l'appa-
ion des livres et des écrits périodiques,
; passages qui pouvaient avoir encore
happé à la vigilance simultanée de toutes
; censures que nous venons d'énumérer,
ısi que la tendance politique de chaque
rivain en particulier. A la tête de ce co-
té fut placé M. Dmitri Boutourline, homme
esprit, mais très-connu pour ses idées ar-
írées, sa platitude de courtisan et la du-
té de son caractère. Il travaillait à ren-
rser le comte Ouvarow du ministère pour
remplacer, mais il mourut en 1849, quel-
ıes semaines avant la chute du célèbre
inistre. Il fut remplacé dans la présidence
ce comité, d'abord par le général An-

filous et des escrocs, et l'exila ensuite dans ses terres.

En 1853, mourut le prince Shihmatow, ce ministre si incapable; il eut pour successeur M. Abraham Norow, un homme tout à fait recommandable pour la loyauté de son caractère et ses bonnes intentions, ayant les formes les plus bienveillantes, du commerce le plus agréable, littérateur lui-même, et parfaitement disposé pour la presse; mais d'une distraction inconcevable, oubliant et brouillant toutes les affaires; complètement dénué de toute énergie, qualité si indispensable à Saint-Pétersbourg pour lutter contre l'influence de la camarilla, influence si délétère et si odieuse à toute la Russie. M. Norow est fort érudit; il sait, jour par jour, tout ce que faisaient Cicéron et Périclès, mais il n'a jamais su ce que devait faire, en Russie, un ministre de l'instruction publique.

En 1855, l'avénement de l'empereur Alexandre II modifia et améliora considérablement la position de la presse en Russie, et lui ouvrit de nouveaux et larges horizons. Dans les dernières années de cette guerre de

trente ans contre la civilisation et le bon sens, connue sous le nom de règne de l'empereur Nicolas, il n'était point permis de faire paraître de nouveaux journaux ou revues. Cette défense absurde fut levée par l'empereur Alexandre, et l'on vit paraître de nouvelles et excellentes revues.

L'on ne saurait se faire une idée des obstacles, apportés par la camarilla et la bureaucratie au développement de la presse en Russie. Dès qu'un journal, une revue, se permettaient de trouver que tout n'était point pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, à peine avaient-ils fait entendre que telle ou telle administration demandait quelques réformes (et cela dans un pays comme la Russie, où toute l'administration, de haut en bas, est le vol organisé, et de bas en haut, le mensonge officiel), que les chefs et les employés de cette administration criaient à la rébellion. Attaquer l'administration, — mais c'est attaquer l'empereur, comme nous l'a dit le général Timaschew (voyez au chapitre précédent). Cette lutte fatigua M. Norow, ministre honnête homme, mais dénué d'énergie. Il se retira

filous et des escrocs, et l'exila ensuite dans ses terres.

En 1853, mourut le prince Shihmatow, ce ministre si incapable; il eut pour successeur M. Abraham Norow, un homme tout à fait recommandable pour la loyauté de son caractère et ses bonnes intentions, ayant les formes les plus bienveillantes, du commerce le plus agréable, littérateur lui-même, et parfaitement disposé pour la presse; mais d'une distraction inconcevable, oubliant et brouillant toutes les affaires; complètement dénué de toute énergie, qualité si indispensable à Saint-Pétersbourg pour lutter contre l'influence de la camarilla, influence si délétère et si odieuse à toute la Russie. M. Norow est fort érudit; il sait, jour par jour, tout ce que faisaient Cicéron et Périclès, mais il n'a jamais su ce que devait faire, en Russie, un ministre de l'instruction publique.

En 1855, l'avénement de l'empereur Alexandre II modifia et améliora considérablement la position de la presse en Russie, et lui ouvrit de nouveaux et larges horizons. Dans les dernières années de cette guerre de

: ans contre la civilisation et le bon
connue sous le nom de règne de l'em-
r Nicolas, il n'était point permis de
paraître de nouveaux journaux ou re-
Cette défense absurde fut levée par
ereur Alexandre, et l'on vit paraître de
›lles et excellentes revues.

›n ne saurait se faire une idée des ob-
›s, apportés par la camarilla et la bu-
ratie au développement de la presse en
e. Dès qu'un journal, une revue, se
ettaient de trouver que tout n'était point
le mieux dans le meilleur des mondes
›les, à peine avaient-ils fait entendre
elle ou telle administration demandait
ues réformes (et cela dans un pays
ıe la Russie, où toute l'administration,
ıut en bas, est le vol organisé, et de
n haut, le mensonge officiel), que les
et les employés de cette administra-
criaient à la rébellion. Attaquer l'admi-
ıtion, — mais c'est attaquer l'empe-
comme nous l'a dit le général Tima-
r (voyez au chapitre précédent). Cette
fatigua M. Norow, ministre honnête
ıe, mais dénué d'énergie. Il se retira

en 1858, et le sénateur Kovalevski lui succéda.

M. Kovalevski est un homme d'une intelligence sérieuse, d'études vastes et fortes, un homme à tendances éclairées, libéral modéré et sincère, un homme rempli de bienveillance et de bonté, patriote et homme de bien dans l'acception la plus complète de ces mots. Malheureusement, l'énergie lui fait complètement défaut. D'ailleurs, eût-il même cette qualité, elle ne lui aurait servi à rien dans un pays comme la Russie. Nous avons fait voir, au chapitre IV de cet ouvrage, l'exemple du comte Kissélew, ministre des domaines de la couronne, un homme bien plus éminent que M. Kovalevski, complètement paralysé par la bureaucratie et la camarilla. En Russie, comme nous l'avons dit, le pouvoir, nominalement dévolu à l'empereur, se trouve de fait dans les mains de la bureaucratie, et tant que cette dernière sera la maîtresse de notre pays, la Russie ne cessera point d'être le champ des abus, des vols, de l'oppression et de toutes les infamies bureaucratiques. Entre l'Europe et l'Asie, il ne saurait y avoir de milieu : si

›us ne voulez point d'institutions européen-
:s, résignez-vous à subir un régime asia-
ĵue.

En faisant l'éloge personnel de M. Kova-
vski, nous sommes obligé de juger sévère-
ent son administration.

En arrivant au ministère, il voulait pren-
e pour adjoint (sous-sécrétaire d'état) le
ince Grégoire Stcherbatow, alors curateur
l'université de Saint-Pétersbourg, et en
te qualité chef de la censure pétersbour-
oise. Le prince Stcherbatow est un homme
ns la force de l'âge, d'une intelligence
ieuse, d'une modération éclairée et pleine
sagesse, portant dignement l'un des plus
ux noms de la Russie. Un homme pareil
it une acquisition précieuse pour le gou-
rnement. Mais le prince Stcherbatow, trop
airé et trop loyal pour la camarilla, fut
urté par cette dernière, et M. Kovalevski
; la faiblesse de ne point insister. On lui
nna pour adjoint ministériel M. Nicolas
›uhanow, qui avait parcouru diverses car-
res, laissant partout le souvenir d'une dé-
›rable nullité; il avait été, tour à tour,
icier, aide de camp, diplomate, voyageur,

ce fut le papier officiel adressé par M. Kovalevski au comité de censure de Moscou, dans les derniers mois de 1859, où il lui défend de laisser la presse parler de vols et d'exactions, à moins que les preuves juridiques n'en soient acquises. Dans ce papier, M. Kovalevski s'oublie au point de proférer ces paroles, pour lesquelles il aura à rendre un compte sévère au tribunal de l'histoire : „*Le gouvernement trouve la publicité complètement inutile, et croirait déroger à sa dignité en accordant la moindre attention aux plaintes contre les abus, énoncées par la presse périodique, et aux récits faits par elle de ces abus.*"

Pour qu'un papier de ce genre, impossible à qualifier convenablement, ait pu avoir été signé par un homme intelligent et éclairé comme M. Kovalevski, il faut se dire que l'atmosphère du pouvoir, en Russie, exerce une influence bien délétère sur l'esprit et sur le coeur. Dans cette haute sphère administrative de Saint-Pétersbourg, l'esprit se rapetisse, les idées deviennent rétrécies, la vue devient courte, le sens moral se trouble, la dignité disparaît et le bon sens s'obscurcit.

ssements. On ne saurait assez le blâmer n'avoir point empêché la ridicule circu-re, récemment publiée par le très-ridicule nistre de l'intérieur M. Lanskoi, pour *dé-ndre à qui que ce soit de voyager en Rus-, dans le but de recueillir des renseignements tistiques ou éthnographiques, sans l'autorisa-n spéciale du gouvernement.* Cette sotte cir-laire fut émise à la suite d'une aventure rivée à un littérateur russe, M. Yakouch-ne, lequel, accomplissant dans l'intérieur pays un voyage d'érudition, avait revêtu costume national russe, celui des habi-nts des campagnes. La police de la ville Pskow, l'ayant pris à son costume pour homme du peuple, le jeta en prison et i fit endurer des vexations, dont le récit imprimé par M. Yakouchkine dans les urnaux. La bureaucratie, furieuse, fit pu-er cette incroyable circulaire, digne en is points de mandarins chinois ou de nctionnaires japonais. Il était réservé à la reaucratie russe d'ériger en délits de po-e l'amour de l'étude et la soif des con-issances!....

Mais ce qu'il y eut de plus incroyable,

Alexandre Adlerberg, l'homme le plus influent de la camarilla, un homme dont les talents politiques et les travaux littéraires se sont uniquement bornés, jusqu'à ce jour, à la signature d'une quantité considérable de lettres de change, appartenant à ses nombreux créanciers. Ce comité fut chargé de surveiller la presse et de lui donner une impulsion conforme aux vues du gouvernement, ce qui, en Russie, veut dire de la bureaucratie. Pour remplir ce rôle important, la finesse de cour ne suffisait point : il fallait avoir un mérite réel et distingué, entretenir des rélations fréquentes avec les écrivains, et jouir d'une haute considération. Toutes ces trois qualités faisaient complètement défaut aux membres du comité. A l'honneur da la presse russe, aucun écrivain sérieux, aucun homme distingué ne voulut se rallier à ce comité et en subir la direction et le patronage. Le nouveau comité, à la disposition duquel se trouvaient placés des fonds considérables, voulut créer un journal, voulut fonder une revue, en attirant à soi les écrivains par l'appât d'honoraires élevés. Il faut dire, à la gloire de la litté-

Tel est le résultat du contact immédiat et journalier avec le haute bureaucratie et avec la camarilla. En lisant le papier signé par M. Kovalevski, l'on se demande si ce papier n'est point émané d'un cacique de l'une des tribus américaines des Peaux-Rouges....

En décembre 1858, le gouvernement russe, ne voulant point avoir l'air d'étouffer la presse, par la crainte de voir crouler cette réputation de libéralisme qu'il s'est faite en Europe et à laquelle il tient par-dessus tout (puisque les chefs eux-mêmes de la police politique, dans leurs voyages en Europe, émettent des maximes libérales), mais voulant comprimer et dominer cette presse dont la voix si faible lui paraît cependant si importune, eut recours à un moyen singulier. Non content de la censure préventive, représentée par un grand nombre de censeurs et par les yeux d'Argus de toutes les branches de l'administration, il créa un comité spécial, présidé par le grand-écuyer-tranchant dont nous avons parlé, et composé de deux aides de camp généraux, le général Timaschew, cité plus haut, et le comte

Alexandre Adlerberg, l'homme le plus influent de la camarilla, un homme dont les talents politiques et les travaux littéraires se sont uniquement bornés, jusqu'à ce jour, à la signature d'une quantité considérable de lettres de change, appartenant à ses nombreux créanciers. Ce comité fut chargé de surveiller la presse et de lui donner une impulsion conforme aux vues du gouvernement, ce qui, en Russie, veut dire de la bureaucratie. Pour remplir ce rôle important, la finesse de cour ne suffisait point : il fallait avoir un mérite réel et distingué, entretenir des rélations fréquentes avec les écrivains, et jouir d'une haute considération. Toutes ces trois qualités faisaient complètement défaut aux membres du comité. A l'honneur da la presse russe, aucun écrivain sérieux, aucun homme distingué ne voulut se rallier à ce comité et en subir la direction et le patronage. Le nouveau comité, à la disposition duquel se trouvaient placés des fonds considérables, voulut créer un journal, voulut fonder une revue, en attirant à soi les écrivains par l'appât d'honoraires élevés. Il faut dire, à la gloire de la litté-

rature russe contemporaine, que les offres les plus brillantes furent repoussées et dédaignées par des hommes dont la plume constituait l'unique moyen d'existence. L'on voit qu'aujourd'hui, en Russie, l'opinion publique n'est plus un vain mot, mais une puissance avec laquelle il faut compter. Après le spectacle dégoûtant de notre bureaucratie ignoble, l'on se voit soulagé et consolé à l'aspect de l'incorruptible désintéressement de la presse, de la littérature, des hommes de pensée et de plume en Russie, et l'on redevient fier d'être Russe!

M. le ministre actuel de l'instruction publique, comme nous l'avons entendu plus d'une fois de sa bouche, voit dans la censure le véritable écueil de sa carrière ministérielle, et n'avait pas de souci plus vif que celui d'éviter cet écueil, en faisant passer la censure dans les mains d'une administration spéciale, dont il ne ferait point partie. Dans ce but, il proposa la création d'un ministère pour la censure; le projet fut d'abord adopté, et le baron Modeste Korff, l'ancien président du comité de censure occulte à la fin du règne de l'empereur Nico-

quels on peut s'abonner aux bureaux des postes!

En Russie, les journaux et les revues ne peuvent arriver de l'étranger sous bande, par la voie de la poste. Il faut absolument s'abonner aux bureaux des postes. Un voyageur, fût-il Russe ou étranger, arrive-t-il à la frontière, tous les livres qu'il a avec lui, même les guides de voyageurs, les abécédaires, toutes les gravures qui se trouvent dans ses malles, sont enlevés et envoyés au bureau de censure le plus voisin, qui les restitue ou non, suivant son bon plaisir. Un étranger arrivant à Saint-Pétersbourg doit aller se présenter au bureau de la police politique, où il est interrogé sur le but de son voyage, sur les personnes qu'il connaît, et sur les lettres de recommandation dont il se trouve muni. Nous conseillons aux étrangers, auxquels ces sottes questions seraient adressées par la police politique, de répondre toujours qu'ils viennent uniquement pour voir le pays, qu'ils ne connaissent personne et ne sont munis de lettres de recommandation que pour leur banquier. Sous l'empereur Nicolas, un Anglais ennuyé de ques-

universités, qui étaient parfois, grâce à heureux hasard, des hommes distingués, à livrer complètement, pour l'avenir, la érature aux razzias du général Timaschew, Tartare déguisé en Européen.

La censure pour les livres et les jour- ax étrangers a été, sous l'empereur Nico- , d'une sévérité poussée jusqu'à l'absurde au grotesque. Sous l'administration actuelle, te censure se trouve en proie à des ac- intermittents de rigueur et de mansué- le, de logique et d'absurdité. Il y a des hibitions incroyables. Ainsi, dans les der- res années du règne de l'empereur Nico- , le comte Panine, ministre de la justice, fait interdire l'accès, en Russie, au jour- l français la *Gazette des tribunaux*; ce fonc- nnaire n'ayant point, ainsi que nous l'a- ns dit plus haut, l'intelligence complète- nt saine, ne voulait point qu'un Russe t se permettre de douter que la législa- n de son pays ne fût la plus parfaite monde. Croirait-on que cette prohibition icule n'a point été levée jusqu'à ce jour, que la *Gazette des tribunaux* ne figure int encore sur la liste des journaux aux-

A la suite d'une convention conclue avee l'administration des postes prusiennes et dont le terme n'expire que d'ici à plusieurs années, les journaux et les revues de France, d'Angleterre et d'Allemagne ne peuvent arriver en Russie que par l'intermédiaire des postes prussiennes; les journaux et les revues russes doivent également suivre cette voie pour aller à l'étranger. Le prix de transport est énorme, cette convention si injuste ayant été conclue par le gouvernement russe dans le but de diminuer la circulation des journaux en Russie. La conclusion de cette convention remonte à l'époque néfaste du règne de l'empereur Nicolas, à cette époque où le ministère des affaires étrangères avait à sa tête, en Russie, le comte de Nesselrode, homme médiocre et paresseux, ennemi de la presse, des lumières, de tout progrès, lequel, pendant les trente-cinq années de son ministère, a maintenu notre pays, au détriment de tous nos vrais intérêts, dans le système absurde de la Sainte-Alliance, à la remorque de l'Autriche, notre ennemie naturelle et permanente. L'administration des postes ne se trouvait point sous

tions sur le but de son voyage, répondit au général Doubelt que son voyage n'avait pas précisément de but politique. „Et pourquoi venez-vous ici?‚ demanda le général. — Pour me faire guérir des écrouelles", répondit l'Anglais.

Toutes ces sévérités ridicules n'empêchent point l'entrée et la circulation en Russie de tous les livres défendus, et plus un livre est sévèrement prohibé, mieux il se vend. L'immense étendue des frontières russes coupe court à toute possibilité de mettre obstacle à la contrebande : les livres prohibés coûtent beaucoup plus cher que ceux dont la circulation est autorisée; néanmoins tout le monde les achète, et l'on voit même des gens qui ne lisent jamais se former une bibliothèque de livres prohibés : il est de bon genre d'en avoir. C'est ainsi que les armes du despotisme finissent toujours par tourner contre lui (1).

---

(1) Tous les livres relatifs à la Russie, ainsi que tous les livres russes imprimés à l'étranger, se trouvent chez M. Franck, à Paris, rue Richelieu, 67. M. Franck est lui-même l'éditeur d'un grand nombre d'ouvrages sur la Russie.

où la police politique faisait planer la terreur sur la Russie, il n'y avait point de livre défendu que l'on ne pût se procurer et faire circuler, grâce à la vénalité de la police et de l'administration; nous en parlons par expérience.

L'organe le plus retentissant de la presse russe à l'étranger, ce sont les publications de MM. Herzen et Ogarew, à Londres. Le nom de M. Herzen a acquis dans toute l'Europe une renommée parfaitement justifiée par le talent vraiment distingué et le caractère si loyal de cet écrivain éloquent, au style si vif et si mordant. Nous sommes loin de partager les convictions politiques de M. Herzen et de M. Ogarew, son intelligent et loyal collaborateur; ils sont socialistes; nous, nous considérons la monarchie constitutionnelle et modérée comme le meilleur des gouvernements. Mais il est impossible de ne point rendre une éclatante justice, non-seulement aux talents si remarquables de MM. Herzen et Ogarew, mais encore à leur haute loyauté et à leur désintéressement, si peu commun à l'époque où nous vivons. La bureaucratie russe et la camarilla se seraient estimées

heureuses d'acquérir à tout prix, si elles le pouvaient, la condescendance de MM. Herzen et Ogarew, et encore plus de leur voir cesser leurs publications. Encore une fois, malgré la différence de nos opinions politiques, nous ne saurions assez rendre justice à leurs talents, leur loyauté et leur persévérance. Ils publient de temps en temps un recueil intitulé : *Voix venues de la Russie*, où ils impriment les articles qu'on leur envoie. Depuis 1855, ils publient tous les ans un volume intitulé : l'*Etoile polaire.* Tous les quinze jours ils font paraître à Londres, en russe, un journal intitulé la *Cloche* (*Kolokol*), auquel, depuis les derniers mois de 1859, se trouve annexée de temps en temps une feuille intitulée : *La mise en jugement* (*Pod soud*), où ils signalent et livrent à l'opprobre de l'opinion publique les actes d'injustice et de malversation, commis en Russie et arrivés à leur connaissance. Dans l'état de barbarie et de vénalité où se trouvent plongés, en Russie, les tribunaux et l'administration, le journal la *Cloche* est devenu la cour de cassation de l'opinion publique : les jugements iniques des tribunaux y sont soumis à examen; la

Cloche poursuit les malversations des fonctionnaires, quels que soient leur position élevée et leur crédit à la cour. MM. Herzen et Ogarew, avec une parfaite loyauté, en imprimant les pièces de l'accusation, ne se refusent jamais à imprimer celles de la défense; ils se constituent noblement les rapporteurs des affaires en question auprès de l'opinion publique. Les malheureux, les opprimés, ne trouvant point justice en Russie, ont recours à la *Cloche*, laquelle fait parvenir à l'opinion publique l'exposé de leurs griefs et de leurs malheurs. Aussi n'y a-t-il point de province en Russie, si éloignée qu'elle soit, où il ne circule un nombre plus ou moins considérable des publications de M. Herzen, lequel jouit dans notre pays de la popularité la plus étendue et la mieux méritée (1).

---

(1) Il a paru dernièrement, en russe, un plat et sot pamphlet contre M. Herzen. Cette publication de cabaret, payée par la police, est due à la plume du ci-devant censeur dont nous avons parlé à la page 182, l'un des hommes les plus bêtes de la Russie. L'on y reconnaît le débit considérable des

Le gouvernement russe aura beau changer et modifier ses règlements de censure; il aura beau varier dans sa politique intérieure cinq ou six fois par an, comme c'est le cas aujourd'hui; il aura beau émettre en paroles et faire imprimer dans les journaux étrangers les phrases libérales, tout en conservant chez lui une administration et une soi-disant justice, vénales et odieuses toutes les deux: tout cela ne conduira qu'à un développement, toujours de plus en plus croissant, de la presse russe à l'étranger. L'exemple des dernières années, si néfastes, du règne de l'empereur Nicolas prouve jusqu'à la dernière évidence que la sévérité, les rigueurs, les cruautés même, n'ont jamais pu mettre obstacle à l'introduction et à la circulation des livres pro-

---

publications de M. Herzen; mais ne voulant point avouer leur introduction en Russie par la frontière européenne, M. Yéloghine a eu l'idée comique de dire que ces livres avaient été apportés par les vaisseaux américains et anglais, venus à l'embouchure du fleuve Amour. Nous pouvons assurer M. Yéloghine que les publications de M. Herzen se trouvent en vente à Saint-Pétersbourg même, pour ainsi dire sous le nez des chefs de la police.

hibés. Au lieu de continuer une lutte impossible et peu digne d'un gouvernement sérieux, il vaudrait mille fois mieux accorder aux Russes le droit de discuter, avec modération et convenance, toutes les questions relatives au bien du pays. Supprimer la censure préventive, accorder la liberté de la presse avec une loi répressive et même sévère, serait bien plus intelligent et bien plus digne que de s'épuiser, vis-à-vis de la presse étrangère, en efforts stériles et par conséquent ridicules. La bureaucratie et la camarilla craignent la presse, qui aurait contrôlé leurs actions et mis leurs méfaits au grand jour. Tant que la censure préalable existera en Russie, jamais l'empereur Alexandre n'arrivera à connaître toutes les infamies commises en son nom par ceux auxquels il délègue son autorité, et dont, en réalité, le pouvoir surpasse le sien.

XV.

…ERGÉ RUSSE.

…uvent et vivement le clergé
… il y a bien des choses à
… la position de ce clergé est
…t-il juste, est-il loyal de s'en
…time, au lieu de demander
…able de sa conduite? Le cou-
… le gouvernement russe. En
…oit à tort que l'empereur de
… est le chef de la religion
… C'est une idée complètement
…reur est le protecteur tem-
… mais le chef de l'Eglise, —
…st (1). Le pouvoir d'interpré-

…rivé qu'à un seul souverain russe
…omme le chef de la religion, et
…r, en cette qualité, l'intention de
… Ce fut à l'empereur Paul; mais

ter les dogmes réside dans les conciles oecuméniques, et celui d'administrer l'Eglise, dans la religion d'Orient, est déféré aux patriar-

---

ce malheureux prince, on le sait, n'avait point l'intelligence saine. Les personnes de son entourage n'osaient s'opposer à ses lubies, et souvent il leur arrivait d'exploiter ces dernières à leur propre profit. Heureusement il y avait à la cour de Paul un homme d'une intelligence supérieure, dont le dévouement à son souverain et bienfaiteur reposait, non sur un calcul d'intérêt privé, mais sur le sentiment de la reconnaissance. C'était le comte Rostoptchine (depuis si célèbre par le patriotisme qui, en 1812, lui fit brûler Moscou et mettre le feu à ses propres maisons). Rostoptchine, sachant qu'en attaquant de front la lubie de Paul, il ne l'y ferait point renoncer, prit un moyen habile. Il lui dit : „Sire, un prêtre, dans notre religion, ne saurait „être marié qu'une seule fois; vous êtes marié „pour la seconde fois, il vous est donc impossi„ble de pouvoir célébrer la messe.“ Paul lui répondit : „Vous avez raison, mon cher,“ et renonça à son projet.

L'empereur Nicolas, même dans les moments où le fétichisme de sa propre personne arrivait chez lui à un point culminant, ne s'est pourtant jamais considéré comme le chef de l'Eglise. Il est vrai qu'il lui arrivait d'agir comme s'il l'avait été.

XV.

DU CLERGÉ RUSSE.

On attaque souvent et vivement le clergé
se : en effet il y a bien des choses à
e, mais aussi la position de ce clergé est
t pénible. Est-il juste, est-il loyal de s'en
ndre à la victime, au lieu de demander
npte au coupable de sa conduite? Le cou-
ble, — c'est le gouvernement russe. En
rope, l'on croit à tort que l'empereur de
tes les Russies est le chef de la religion
ıs son pays. C'est une idée complètement
onée. L'empereur est le protecteur tem-
el du clergé, mais le chef de l'Eglise, —
st Jésus-Christ (1). Le pouvoir d'interpré-

---

(1) Il n'est arrivé qu'à un seul souverain russe
se considérer comme le chef de la religion, et
me de témoigner, en cette qualité, l'intention de
ébrer la messe. Ce fut à l'empereur Paul; mais

affaires civiles, ainsi que dans toutes les affaires criminelles non politiques. L'antique droit de l'Eglise primitive de procéder à l'élection des prêtres et des évêques, s'était en partie maintenu en Russie, dans les provinces qui avaient appartenu à l'ancienne république de Novgorod. Là, jusqu'au dix-septième siècle, les paroissiens procédaient à l'élection de leurs prêtres, et le chef du diocèse les confirmait ou bien les repoussait. Dans ce dernier cas, il y avait lieu à une nouvelle élection. Les évêques et les abbés des couvents, dans toute la Russie, étaient nommés par le patriarche, suivant son bon plaisir; mais le patriarche lui-même était élu, et son élection avait lieu dans des formes solennelles. A la mort d'un patriarche, les métropolitains, les archevêques, les évêques, les abbés des couvents de première classe (*stavropighialnyii monastyri*) se réunissaient à Moscou, élisaient trois candidats et déposaient leurs noms, chacun sur un bulletin séparé, sur le maître-autel de la cathédrale de l'Assomption. Après une messe solennelle, le doyen des métropolitains, administrateur (*ad interim*) du patriarcat, pre-

ches, représentés en Russie par le synode, sous l'autorité duquel l'Eglise se trouve administrée par l'ordre sacré le plus élevé, celui de l'épiscopat. (Il y a dans la religion orthodoxe orientale trois degrés d'ordres sacrés : le diaconat, la prêtrise, l'épiscopat, et ce dernier ordre se trouve partagé en quatre catégories : les évêques, les archevêques, les métropolitains et les patriarches.) Depuis l'introduction du christianisme en Russie, en 988, le métropolitain de toutes les Russies fut, pendant sept siècles, le suffragant du patriarche de Constantinople. Le 23 janvier 1589, le métropolitain de Moscou et de toutes les Russies fut élevé, par les patriarches d'Orient, à la dignité de patriarche et en acquit tous les droits. Jusqu'à Pierre I[er], le pouvoir spirituel, placé sous la protection temporelle des souverains, souvent influencé par eux, conserva cependant une indépendance complète pour tout ce qui touchait à l'administration intérieure de l'église. Non-seulement le clergé, mais encore les nombreux serfs appartenant à ce dernier, se trouvaient soumis exclusivement à la juridiction spéciale du patriarche dans toutes les

pour une année. Une administration ainsi composée ne renferme guère d'éléments d'indépendance et ne saurait apporter d'obstacles à la volonté du gouvernement : mais Pierre Ier ne s'en contenta point. Il plaça auprès du synode un fonctionnaire laïque, amovible et révocable à volonté, comme tous les dignitaires russes, et *sans le contre-seing duquel aucune mesure prise par le synode, aucune opinion émise par lui, n'a de valeur ni d'effet.* Les biens du clergé, placés depuis 1708 sous une administration spéciale composée de fonctionnaires laïques, furent confisqués par Pierre III en 1762. Cette mesure fut l'une des causes de la chute si rapide et si facile de Pierre III : le clergé en masse ayant pris parti contre lui en faveur de l'impératrice Catherine. Cette princesse, en montant sur le trône, s'empressa de restituer au clergé tous ses biens ; mais

---

diocèse, et qu'il ne devait point le quitter. Or, le synode résidant à Saint-Pétersbourg, l'illustre prélat se vit privé par le fait de son droit d'y siéger, et resta dans cette position tant qu'il plut à l'empereur de l'y laisser.

nait au hasard l'un des trois bulletins, et celui dont le nom s'y trouvait inscrit était proclamé patriarche de toutes les Russies.

A la mort d'Adrien, le onzième et dernier patriarche de Russie, décédé en 1699, Pierre I[er] nomma un administrateur du patriarcat, et laissa la dignité de patriarche vacante pendant vingt-deux années. Au moment de conclure la paix avec la Suède, libre de soucis extérieurs et raffermi à l'intérieur, il se décida à abolir le patriarcat, et le remplaça, le 25 janvier 1721, par un synode composé de membres inamovibles et de membres temporaires. Il y a aujourd'hui trois membres inamovibles de droit : ce sont les métropolitains de Saint-Pétersbourg, de Kiew et de Moscou (1); il y a des membres nommés à vie, ce qui veut dire, en Russie, tant qu'il plaîra au gouvernement de les laisser siéger; enfin il y a des membres nommés

(1) Il faut entendre : *inamovibles à la russe.* Sous le règne de l'empereur Nicolas, S. Em. Mgr. Philarète, métropolitain de Moscou, ayant émis des opinions qui déplaisaient à l'empereur, reçut l'avis officiel que sa présence était indispensable dans son

Le clergé russe est complètement livré à la merci du gouvernement; non-seulement aucune indépendance ne lui est accordée, mais encore les délits commis par ses membres sont punis arbitrairement. Les prélats les plus haut placés sont exposés à se voir brisés par la main de fer du despotisme. Il y a une trentaine d'années, Mgr. Irénée, archevêque d'Irkoutsk, s'étant pris de discussion avec le gouverneur général de la Sibérie orientale, Lavinski, un colonel aide de camp de l'empereur, M. Gogel, et un colonel de gendarmerie, M. Briantchaninow,

---

rebelle au pouvoir souverain, à être dégradé de ses dignités ecclésiastiques, et l'envoyèrent, en qualité de simple moine, en exil perpétuel dans un couvent éloigné. Ayant continué à protester, il fut ensuite déchu du titre de moine, exclu des ordres, déclaré laïque, et, sous le nom d'André *Vral* (le *radoteur*), enfermé à la forteresse de Réval, en Esthonie, dans une casemate froide et humide où il passa environ quinze années, jusqu'à sa mort. Sur la fenêtre de son cachot se trouvait en permanence un bâillon de fer, pour le lui appliquer sur la bouche s'il osait continuer à protester. Voilà le libéralisme de Catherine II.

deux ans après, en 1764, elle gagna, par le don de sommes considérables, la plupart des archevêques et des évêques russes, qui lui adressèrent une pétition, pour la prier de leur épargner les soucis mesquins de l'administration de biens temporels. Cette pétition fut acceptée par Catherine à titre de voeu unanime du clergé; les biens de ce dernier, comptant plus de deux millions de serfs (environ 1,100,000 serfs mâles), furent définitivement réunis aux domaines de la couronne; une partie de ces serfs furent distribués aux favoris de Catherine et aux personnages influents de sa cour, et le clergé eut un budget payé par l'état (1).

---

(1) Il y avait en Russie des couvents immensément riches; celui de la Trinité, fondé par saint Serge, à soixante-quatre verstes de Moscou, possédait plus de cent mille serfs mâles.

En 1764, dans tout le haut clergé, une seule voix s'éleva contre la confiscation des biens ecclésiastiques : ce fut celle d'Arsène Maçéiéwicz, métropolitain de Rostow et de Jaroslaw, doué d'une énergie inébranlable. Ses collègues, auxquels il reprochait de s'être laissé corrompre, lui firent son procès en plein synode, le condamnèrent, comme

celui-ci à observer en toute occasion, vis-à-vis d'eux, non l'attitude d'un fils envers son père, mais celle des esclaves envers leurs maîtres tout-puissants. La morgue, la hauteur insolente déployée par les prélats envers le clergé, envers celui des campagnes surtout, ne saurait s'exprimer : elle révolte l'âme. L'absence de l'indépendance engendre bien des vices. Obligés de flatter les hommes puissants de l'état, de ramper devant eux, les prélats se consolent par la vénalité, et trouvent dans le confort de la vie privée un adoucissement aux blessures de leur amour-propre. Il y a des prélats dont l'avidité est devenue proverbiale, et leurs exactions font scandale, même en Russie. Nous aurons des faits curieux à citer là-dessus dans nos mémoires. La bureaucratie, qui s'infiltre partout en Russie, a pris complètement possession des consistoires diocésains (*éparhialnyia konsistorii*), où se trouve concentrée l'administration des diocèses. Là tout se vend et tout s'achète, suivant le beau modèle de l'administration russe. Les tournées accomplies dans leurs diocèses par les évêques, accompagnés de leur suite, se transforment

furent envoyés de Saint-Pétersbourg pour mettre d'accord les chefs des deux pouvoirs, spirituel et temporel, dans la Sibérie orientale. La négociation ne fut point longue; l'aide de camp de l'empereur fit saisir l'archevêque, lequel, enfermé *sous clef* dans une voiture à quatre places, fut conduit ainsi, par le colonel de gendarmerie, à travers cinq mille verstes, dans un couvent de la province de Vologda, où il fut relégué pour le reste de ses jours. On voit que si l'empereur Nicolas consentait à reconnaître Notre Seigneur Jésus-Christ pour le chef unique de l'Eglise, il agissait de manière à faire croire que le vicariat lui appartenait à lui-même!

Les prélats russes se trouvent sous la dépendance la plus complète du gouvernement. Placés dans la position de n'oser rien faire sans la permission de celui-ci; exposés, à la moindre velléité d'indépendance, à se voir exilés et emprisonnés, la plupart ont adopté pour ligne de conduite l'obséquiosité la plus humble envers le gouvernement et ses agents. Mais ils prennent amplement leur revanche sur le clergé de leurs diocèses, obligeant

clave; un pauvre prêtre, souvent chargé d'une nombreuse famille et n'ayant pour vivre que ses modestes revenus, se trouve exposé, au moindre caprice de son évêque, à perdre sa place, à devoir remplir, suivant le bon plaisir de l'évêque et tant qu'il plaira à ce dernier, les humbles fonctions de sous-diacre; enfin, à voir sa famille réduite à la mendicité. Sans appui, sans ressources, il est obligé de se prosterner en tremblant devant son chef tout-puissant, et de baiser la main de celui qui le traite avec la hauteur la plus dédaigneuse. Peut-on blâmer ces malheureux? Est-il juste, est-il loyal de leur adresser des reproches, de leur jeter l'outrage? Non, il faut les plaindre et prier Dieu d'éclairer le gouvernement russe, qui ne comprend point que la déconsidération dans laquelle il a plongé le clergé rejaillit sur la religion, et contribue à ébranler les plus fortes d'entre les colonnes sur lesquelles repose l'ordre social. Il y a à ce sujet les détails les plus curieux dans une brochure russe anonyme, écrite par un membre éclairé et honorable du clergé russe, et imprimée à

ouvent, pour le pauvre clergé inférieur, en éritables *razzias*.....

La position du clergé inférieur est bien pénible. Dans les villes elle est encore tant soit peu tolérable, mais la position du clergé des campagnes est affreuse. Pauvre, éloigné de toute ressource intellectuelle, souvent traité par les propriétaires voisins avec un manque d'égards véritablement indigne, son existence n'est qu'une longue suite de souffrances. Jusqu'à nos jours, les prêtres des campagnes ont dû cultiver eux-mêmes leurs terres, ou bien recevoir une pension de leurs paroissiens. Depuis une dizaine d'années, on introduit successivement dans les diverses provinces l'usage de faire rétribuer les prêtres par l'état. Cette mesure est excellente en principe; mais le chiffre des émoluments assignés est insuffisant, et ne saurait soustraire les prêtres des campagnes à la dure dépendance de leurs paroissiens.

Soumis, sans restriction ni réserve, sans garanties aucunes, au bon plaisir des évêques, le clergé inférieur est traité par eux, ainsi que nous l'avons dit, en véritable es-

breuse famille. De plus, un prêtre, à moins de devenir veuf, de quitter le clergé séculier et de se faire moine, ne pouvant aspirer à l'episcopat, l'évêque, son chef tout-puissant, le regarde comme un être d'une nature inférieure, et le traite avec hauteur et dédain.

Dans l'Eglise primitive, les évêques étaient pris indistinctement parmi les moines comme parmi les prêtres mariés, et l'on a vu souvent des évêques engagés dans les liens du mariage. Pourquoi, en Russie, interdirait-on aux prêtres mariés l'accès à la dignité épiscopale? L'on est d'autant moins fondé à le faire, qu'un évêque se trouve nécessairement et inévitablement en contact avec les intérêts temporels de ce monde, auxquels le moine a fait le voeu solennel de renoncer pour se considérer comme civilement mort, tandis qu'un prêtre, dans l'église d'Orient, ne profère point ce voeu; il est obligé d'être marié, il a le droit d'acquérir et de posséder des biens temporels. Enlever aux moines la chance d'arriver à l'épiscopat serait un moyen infaillible de diminuer considérablement le nombre des moines, classe

eipzig (1). Nous regrettons vivement que ›tte brochure n'ait point été traduite en fran-ıis : elle aurait fait rougir le gouverne-ıent russe, aux yeux de l'Europe civilisée, e l'état indigne dans lequel il a plongé le ergé de son pays, au grand détriment de ı religion et de sa propre sécurité.

L'une des causes de l'aversion mutuelle es évêques et du clergé de leurs diocèses ›nsiste en ce que les prêtres et les diacres, est-à-dire le clergé séculier, appelés en ısse *clergé blanc* (*béloié douhovénstvo*), doivent re mariés, tandis que les évêques sont ris exclusivement parmi les moines, dans › clergé régulier, en russe *clergé noir* (*tchër-oié douhovénstvo*), voué au célibat. Un évê-ue, le plus souvent, n'ayant point été ma-é avant son entrée dans les ordres, ne ıurait comprendre ni apprécier les besoins t les exigences de l'existence d'un prêtre ıarié, d'un prêtre souvent chargé d'une nom-

(1) *La description du clergé des campagnes* (*opis-ınié sélskaho douhovénstva*), brochure publiée par [. Franck, libraire-éditeur. Paris, rue Richelieu, 67.

[illegible] plus, un prêtre, à moins
[illegible] le clergé sécu-
[illegible] ne pouvant aspi-
[illegible] son chef tout-
[illegible] comme un être d'une
[illegible] le traite avec hauteur
[illegible]

[illegible] les évêques étaient
[illegible] les moines comme
[illegible] a vu sou-
[illegible] dans les liens du
[illegible] Russie, interdirait-on
[illegible] à la dignité épis-
[illegible] fondé à le
[illegible] nécessairement
[illegible] avec les inté-
[illegible] auxquels le
[illegible]
[illegible]
[illegible] l'Orient
[illegible] est obligé de
[illegible] et de
[illegible] Enlever aux
[illegible] à l'épiscopat se-
[illegible] de diminuer con-
[illegible] le nombre des moines, classe

fainéante, dépravée, et, après la bureaucratie, la plus nuisible qui existe en Russie.

Il serait également bon, à notre avis, de revenir aux principes de l'Eglise primitive, et de ne plus imposer aux prêtres du culte oriental orthodoxe l'obligation expresse de contracter mariage. Pourquoi ne leur serait-il point permis de garder le célibat, si cela peut leur convenir?

L'une des principales causes de l'infériorité morale du clergé russe vis-à-vis du clergé des autres cultes chrétiens, réside dans l'organisation défectueuse des séminaires, où les études sont incomplètes, insuffisantes, dirigées d'après un système tout à fait arriéré. Il faudrait abolir les séminaires, et instituer des cours de théologie aux universités et aux gymnases, en accordant à tous ceux d'entre les moines et les prêtres qui se trouveraient munis d'un diplôme universitaire, le droit de pouvoir arriver à l'épiscopat, droit réservé aujourd'hui exclusivement aux élèves des académies ecclésiastiques.

Le gouvernement russe, dans l'intérêt bien entendu de la religion orthodoxe orientale

5) Tous les six ans, à Moscou, se réunirait un concile général de toutes les Russies, composé de tous les métropolitains, archevêques et évêques, d'abbés (*igoumène*) des principaux couvents, et d'un certain nombre de prêtres, élus par le clergé des villes et par celui des campagnes. Le synode rendrait compte au concile de son administration.

6) Il faudrait abolir les séminaires, et instituer des cours de théologie aux universités et aux gymnases.

7) Il faudrait déclarer aptes à être élevés à l'épiscopat, tous les ecclésiastiques, moines ou prêtres, qui se trouveraient munis d'un diplôme universitaire.

Il va sans dire qu'il faudrait pratiquer la liberté de conscience la plus large, la conscience devant rester un sanctuaire inaccessible à tout pouvoir humain, un sanctuaire dont Dieu seul a la clef, et dont il est le seul et unique juge. Les persécutions, les mesures de rigueur, n'ont jamais converti personne, et ont toujours eu pour résultat infaillible de relever la croyance contre laquelle elles se trouvaient exercées, de lui donner une force et une vie nou-

dats présentés par le clergé du diocèse, qui pourrait élire à volonté, soit des membres du clergé séculier, soit des moines.

2) Un évêque, à moins d'une démission volontaire, ne pourrait jamais être privé de ses fonctions, ni éloigné de son diocèse, sans un arrêt du synode, prononcé par un jugement en séance solennelle.

3) Le synode serait composé des trois métropolitains de Saint-Pétersbourg, de Kiew et de Moscou, comme c'est le cas aujourd'hui, et de plus, de six ou sept archevêques ou évêques, élus par leurs collègues au scrutin public. Une fois élus, ces six ou sept prélats devraient renoncer à leurs diocèses, deviendraient membres du synode à vie, et recevraient le titre et les honneurs de métropolitains, avec des émoluments considérables, afin de pouvoir convenablement soutenir leur rang.

4) Le procureur du synode devrait avoir pour unique soin de veiller à empêcher l'immixtion du clergé dans les affaires politiques et temporelles, sans pouvoir se mêler en rien de l'administration de l'Eglise, et encore moins des questions relatives au pouvoir spirituel

XVI.

DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

Le gouvernement russe procède, en fait de liberté de conscience, comme il agit en général dans toutes les branches de l'administration, par bonds et caprices, et, en définitive, avec l'arbitraire le plus absolu. La liberté de conscience se trouve inscrite dans les lois, et même dans les lois fondamentales de l'empire, mais de toutes ces lois fondamentales il n'y en a qu'une seule d'observée : celle qui confère à l'empereur le droit de faire tout ce qui lui plaît. Le gouvernement russe, au lieu d'adopter la liberté de conscience pour maxime politique et pour règle de conduite, ainsi qu'il incombe à tout gouvernement véritablement civilisé et conforme aux besoins de l'époque, en prend ce qu'il veut, l'accorde en partie aux uns et la refuse aux autres, suivant son bon plaisir.

velles. Dévoué de coeur et de conviction à notre sainte mère l'Eglise orthodoxe orientale, la vraie Eglise de Jésus-Christ, nous aurions cru lui adresser l'injure la plus cruelle, lui faire l'outrage le plus sanglant, si nous pouvions supposer un seul instant que pour son maintien et sa prospérité elle puisse avoir besoin de gendarmes, de geôliers et de bourreaux! Elle n'a besoin que de la protection divine et de la liberté civile, cette liberté dont l'Evangile est la source sacrée comme il en est l'expression la plus sublime.

Nous supplions le gouvernement russe de porter enfin une attention sérieuse sur l'état déplorable du clergé, état dont la responsabilité, devant le tribunal de l'Eternel, n'incombe point à ce clergé, mais au gouvernement lui-même. Nous le supplions de faire sortir enfin le clergé russe de la situation pénible et humiliante où il l'a réduit, et de le placer dans une position convenable, une position digne des serviteurs de Dieu.

Nous ne parlerons point ici du règne de l'empereur Nicolas, de son intolérance, de ses cruautés, de sa demi-folie. Son règne appartient à l'histoire, et nous ne parlons que du temps présent. Le dualisme qui existe dans le gouvernement russe depuis les six années de règne du nouveau monarque, cette lutte permanente entre les bonnes intentions du souverain et les tendances détestables de la bureaucratie et de la camarilla, se reproduit dans la question de la liberté de conscience comme dans les autres. L'empereur veut le bien, et par conséquent les réformes, qui seules peuvent faire sortir la Russie du bourbier où elle croupit; la bureaucratie et la camarilla veulent à tout prix la maintenir dans ce bourbier, qui pour eux équivaut à une véritable Californie. C'est une lutte à mort, où l'empereur ne pourra triompher définitivement qu'en brisant la camarilla, en abattant la bureaucratie, et en introduisant en Russie un régime nouveau, un régime basé sur l'opinion publique. Si l'empereur ne se décidait point à le faire, si les forces lui en manquaient, les événements de l'avenir, dans leur marche irrésistible,

Ainsi les luthériens, les musulmans, les païens jouissent d'une liberté de conscience complète; les catholiques romains, tout en exerçant librement leur culte, se voient souvent en butte à des persécutions; les israélites, avec une complète liberté de culte, se voient privés de la plupart des droits civiques, si peu nombreux cependant, accordés à tous les sujets russes, même aux païens; enfin, les sectaires de l'Eglise orientale, auxquels le libre exercice de leur culte est interdit, se voient obligés de le pratiquer en cachette, en payant la police. En réalité, la liberté de conscience en Russie existe sous le manteau de la vénalité bureaucratique, jusqu'au moment d'une *razzia* administrative, qui passe comme un ouragan, semant le désastre et la ruine sur son passage, et une fois l'ouragan passé, la vénalité reprend ses droits ordinaires. C'est un ordre de choses odieux, indigne d'un grand pays, indigne d'un prince honnête homme comme l'empereur Alexandre II. La liberté de conscience constitue le droit le plus sacré de l'homme, le droit le plus inaliénable : Dieu seul peut lui en demander compte.

Nous ne parlerons point ici du règne de l'empereur Nicolas, de son intolérance, de ses cruautés, de sa demi-folie. Son règne appartient à l'histoire, et nous ne parlons que du temps présent. Le dualisme qui existe dans le gouvernement russe depuis les six années de règne du nouveau monarque, cette lutte permanente entre les bonnes intentions du souverain et les tendances détestables de la bureaucratie et de la camarilla, se reproduit dans la question de la liberté de conscience comme dans les autres. L'empereur veut le bien, et par conséquent les réformes, qui seules peuvent faire sortir la Russie du bourbier où elle croupit; la bureaucratie et la camarilla veulent à tout prix la maintenir dans ce bourbier, qui pour eux équivaut à une véritable Californie. C'est une lutte à mort, où l'empereur ne pourra triompher définitivement qu'en brisant la camarilla, en abattant la bureaucratie, et en introduisant en Russie un régime nouveau, un régime basé sur l'opinion publique. Si l'empereur ne se décidait point à le faire, si les forces lui en manquaient, les événements de l'avenir, dans leur marche irrésistible,

briseront le régime actuel, et cet excellent souverain, qui pouvait et qui peut encore se placer à la tête des événements pour les diriger, sera emporté par le flot des circonstances. Heureux alors s'il parvient à surnager!

Pour faire voir ce que peuvent se permettre la bureaucratie et son instrument, la police politique, même à une époque où le gouvernement russe travaille à l'émancipation des serfs, et où les journaux européens sont remplis d'éloges adressés à ses tendances libérales, nous citerons un fait arrivé en 1858, dans la province de Vitebsk, en Russie-Blanche. Nous en empruntons le récit au numéro du 15 février 1860 du journal russe de Londres, *la Cloche.*

„Dans la province de Vitebsk, les paysans du village de Dziernowicz, appartenant à M. Antoine Korsak, ayant professé jadis la religion grecque-unie, avaient embrassé, au dix-huitième siècle, la religion catholique romaine. En 1848, l'église de leur village fut transformée par le gouvernement en une église de la religion orientale, et les paysans déclarés orthodoxes. Ils se mirent alors

gendarmerie fit réunir les paysans chefs de familles, et leur dit : „Le czar veut absolument vous voir devenir orthodoxes; pourquoi y apportez-vous tant d'obstination?" Les paysans répliquent : „Nous sommes les sujets fidèles du czar; nous acquittons les impôts; nous prenons part à la conscription; au besoin nous aurions donné notre sang pour le czar, mais nous voulons rester fidèles à la religion de nos pères. — Alors vous êtes des rebelles, s'écrie le colonel de gendarmerie, vous ne voulez point obéir au czar! Livrez-moi, sur-le-champ, les chefs de cette rébellion, sinon vous irez tous en Sibérie, et vous ne reverrez ni vos femmes ni vos enfants!" Les paysans répondent : „Nous sommes tous chefs de la rébellion, nous sommes tous catholiques, nous sommes tous prêts à aller en Sibérie et même à mourir, mais nous ne changerons point de religion." Le colonel s'écria : „Mais vous avez été à l'église! vous avez reçu la sainte communion de la religion orthodoxe!" — „Je crois bien que nous avons été à l'église, répliquent les paysans, l'on nous a entourés de troupes; l'on nous a poussés vers l'église,

rieur. Le ministre ordonna à M. Kolokoltsow, gouverneur de Vitebsk, d'arranger cette affaire. Le gouverneur, après en avoir conféré avec l'archevêque, envoya à Dziernowicz le colonel de gendarmerie de la province, M. Losew, et l'un des conseillers de la régence provinciale, M. Govorovitch, auxquels l'archevêque adjoignit plusieurs prêtres. Cette mission arriva à Dziernovicz, et, soutenue par la police locale, procéda à une enquête, accompagnée de coups de poing, de coups de bâton et de coups de verges. Le nommé Vikénti, aide-chirurgien de l'hôpital du village, ayant avoué être l'auteur des pétitions adressées à l'empereur, eut une dent cassée à coups de poing et fut fouetté de manière à ne pouvoir marcher pendant plusieurs jours. Sa femme, enceinte, fut soumise à un interrogatoire et fit une fausse couche. Une autre femme du village, également enceinte, après avoir subi un interrogatoire, fit une fausse couche et mourut le lendemain. Vikénti et trois autres furent envoyés à la prison de la ville de district, et condamnés aux travaux forcés dans une forteresse. Pendant cette enquête, le colonel de

sans, réunis par ordre et entourés de troupes, virent paraître devant eux Stcherbinine en costume de sénateur, entouré de fonctionnaires revêtus de leurs uniformes. Stcherbinine annonça aux paysans que l'empereur ne leur permettait point d'être catholiques romains; qu'ils devaient professer la religion orthodoxe, et il ajouta : „La volonté du czar est sacrée. Le czar est le représentant de Dieu. Ce que Dieu est au ciel, — le czar l'est sur la terre. Ne point obéir au czar — veut dire désobéir à Dieu. Ainsi, mes enfants, vous ne devez point lutter contre la volonté divine, qui vous est exprimée par ma bouche. Le czar veut que vous soyez tous orthodoxes, par conséquent Dieu le veut. Obéissez." Les paysans, après avoir écouté cet étrange missionnaire entouré de la force armée, et l'avoir laissé professer jusqu'au bout son catéchisme à la fois mongol et bureaucratique (mais certes point orthodoxe), répondirent : „Excellence, nous avons toujours obéi au czar, nous avons toujours respecté sa volonté en tout ce qui ne touche point à notre conscience. Nous supplions qu'on nous permette de professer notre

l'on nous y a fait entrer les baïonnettes dans les reins; ceux d'entre nous qui se cramponnaient aux portes pour ne point entrer, ont reçu des coups de baïonnettes : ils en portent les traces que vous pouvez voir. Pour ce qui en est de la communion, une fois dans l'église, l'on nous battait, l'on nous saisissait par la tête; après nous avoir souffletés, l'on nous ouvrait la bouche, et l'on y introduisait de force la communion, sans faire attention qu'aucun de nous n'avait été à confesse, et que nous avions déjeuné le matin!"

En juin de la même année 1858, l'on vit arriver dans la province de Vitebsk le sénateur Stcherbinine, chargé d'inspecter cette province en général, et d'amener à une solution satisfaisante l'affaire de Dziernowicz en particulier. Il engagea M. Lopaçinski, maréchal de noblesse du district où cette orgie de despotisme avait eu lieu, à l'accompagner et à lui prêter aide : M. Lopaçinski eut le noble courage de refuser. Alors M. Stcherbinine se rendit à Dziernowicz, accompagné de six fonctionnaires. Dans la matinée du samedi 12 [24] juillet, les pay-

Sainte Eglise que d'admettre un seul instant qu'elle puisse jamais avoir besoin de gendarmes, de geôliers et de bourreaux. L'ignoble catéchisme du sénateur Stcherbinine est celui de la bureaucratie, mais non point de l'église orthodoxe, animée de l'esprit de charité et de douceur chrétiennes.

L'un des points où le gouvernement russe est le plus inconséquent, et où son inconséquence entraîne les suites les plus graves pour l'avenir du pays, c'est dans sa conduite et ses procédés envers les dissidents de l'église russe.

---

religion, comme on le permet aux luthériens et même aux israélites, sans les poursuivre pour cela!"

Les fonctionnaires qui entouraient Stcherbinine s'approchèrent des paysans, et leur dirent : „Rendez hommage au czar dans la personne de son sénateur; allez vous agenouiller devant lui et lui baiser la main." Les paysans s'approchèrent, l'un après l'autre, du sénateur, s'agenouillant et lui baisant la main, et Stcherbinine donnait sa bénédiction à chacun d'entre eux. Après la fin de cette scène d'infâme sacrilége, tous ceux qui avaient baisé la main du sénateur et reçu sa bénédiction, furent déclarés orthodoxes et considérés comme ayant librement embrassé la religion orthodoxe. Le sénateur parti, la gendarmerie et la police locale restèrent sur les lieux, pour fouetter les récalcitrants et leur faire endurer toutes sortes de violences.

En notre qualité de fils dévoué de l'Eglise orientale orthodoxe, nous croyons de notre devoir sacré de publier des actions pareilles, afin de les mettre au pilori de l'opinion publique du monde civilisé. Comme nous l'avons dit plus haut, ce serait outrager notre

vaient, peu-à-peu, entraînés vers les sectes dissidentes de l'église russe.

Depuis l'introduction du christianisme en Russie, en 988, et jusqu'au dix-septième siècle, il avait surgi plusieurs sectes dissidentes, mais toutes se trouvaient éteintes au dix-septième siècle, lorsqu'un fait inattendu donna naissance aux sectes, qui, aujourd'hui, jouent en Russie un rôle secret, mais influent, et en échange de l'intolérance dont le gouvernement russe fait preuve à leur égard, menacent d'ébranler les colonnes de l'ordre social en Russie. Le patriarche Nikone, ami intime du czar Alexis et très-influent sur l'esprit de ce prince, était l'objet de la haine des boyards influents, lesquels, outre la jalousie qu'ils portaient au crédit du patriarche, ne pouvaient pardonner à ce dernier l'orgueil et la dureté dont il faisait preuve à leur égard. Nikone, trouvant, avec raison, que de graves erreurs s'étaient glissées dans la traduction des Livres Saints en slavon, faite au neuvième siècle, et que certains signes extérieurs de la foi avaient subi une modification arbitraire, voulut revenir aux traditions de l'Eglise primitive et

XVII.

DES DISSIDENTS DE L'ÉGLISE RUSSE.

La tendance à créer des sectes dissidentes, à y entrer, à en adopter les croyances avec énergie et fanatisme, a été de tout temps l'un des traits caractéristiques du peuple russe. Comprimé, depuis l'invasion mongole au treizième siècle et jusqu'à nos jours, sous un rude despotisme, l'opposition religieuse, chez lui, a toujours emprunté sa principale importance à ce sentiment d'opposition politique lequel le poussait à protester, d'une manière ou d'une autre, contre le joug qu'on lui imposait. Des hommes énergiques, à caractère indépendant et décidé à la fois, irrités contre le joug qui pesait sur eux, cherchaient une issue à leur mécontentement, un aliment à la haine qu'ils portaient à leurs oppresseurs, et se trou-

autre croyance. Ils diffèrent avec nous dans leur manière d'apprêter le pain de la sainte communion, et de faire le tour extérieur de l'Eglise lors des processions religieuses. Après cela, l'impartialité nous oblige à dire qu'ils ont, généralement, plus de moralité que nos coreligionnaires de l'église orthodoxe russe; ils sont sobres, très-assidus aux offices religieux, quoique ces offices chez eux aient conservé la longue durée des offices religieux de l'ancienne Russie; enfin ils observent, avec le plus grand scrupule, les jeûnes si nombreux et si sévères de l'église d'Orient.

Les vieux croyans se trouvent partagés en *croyans qui ont des prêtres (popovstchintsy)* et en *croyans n'ayant point de prêtres* (*bézpopovstchintsy*). La grande difficulté qu'éprouvaient les dissidents, depuis Pierre I jusqu'en 1847 (époque de l'installation d'une métropole dissidente en Bukovine sur les frontières mêmes de la Russie), à avoir des prêtres, a donné naissance à la secte qui se passe des prêtres, ayant admis une fois pour toutes, que chaque chrétien se trouve apte.

it corriger les erreurs qui s'étaient glissées lans la traduction des Saintes-Ecritures en slavon. De hauts personnages de la cour de Moscou (comme les princes Havanski, Lvow, Myschetski), irrités contre l'orgueilleux et dur patriarche, attisèrent en secret le feu du mécontentement populaire, et une masse de peuple se prononça contre les réformes de Nikone. Il y eut même une levée d'armes dont le gouvernemeut eut peine à se rendre maître : ainsi le couvent de Solovetsk, situé sur une île de la Mer Blanche, soutint un siège de sept années contre les troupes du czar.

Nous commencerons par examiner la position actuelle de la secte, dite des *vieux croyans.* La secte des *vieux croyans* (*staro-véry*) prit naissance à l'occasion des réformes du patriarche Nikone; elle n'est séparée de l'église orthodoxe russe que par des divergences ne touchant en rien aux dogmes; ainsi ils font le signe de la croix avec deux doigts au lieu de le faire avec trois doigts, comme nous le faisons, nous; ils considèrent comme un péché de se raser et comme un crime de se marier avec une personne d'une

croître tant qu'il n'y aura point en Russie de régime régulier et civilisé, et il constitue un danger sérieux pour la religion de l'état, pour la religion orthodoxe. Possesseurs d'un nombre considérable de fabriques et d'établissements industriels, les vieux croyans tiennent sous leur influence, par l'appui du travail et du salaire, une partie de la population rurale et la grande majorité des ouvriers dans les villes. La police des villes et celle des campagnes, vénales au-delà de toute expression, non-seulement connaissent les lieux de refuge des individus protégés par les vieux croyans, mais encore les autorités de l'intérieur de la Russie portent-elles envie à ceux d'entre leurs confrères, qui ont beaucoup de vieux croyans dans le ressort de leur localité. „*Est-il heureux*, *NN.*, *d'avoir chez lui tant de starovéry!*" disent les *tchinovniks* (employés russes) (1).

---

(1) Pour donner une idée des sentiments inspirés par les *tchinovniks* au peuple russe, nous citerons une anecdote. Un enfant, le petit-fils d'un paysan, disait à son aïeul : „Grand-papa, tu me dis que „le diable est bien méchant et bien mauvais :

à tour de rôle, à exercer les fonctions de ministre de Dieu.

Fortement attachés à leurs croyances, comme le sont toujours toutes les sectes persécutées, les vieux croyans mènent en général une vie retirée, sobre, austère, économe pour leurs propres besoins. Ceci leur fournit les moyens d'amasser des fortunes considérables, et quelques-uns d'entre eux possèdent même des fortunes immenses. Fanatiques comme le deviennent tous les gens condamnés à une lutte journalière et sourde en faveur de leurs idées, ces hommes si sobres, si économes, ne ménagent point l'argent lorsqu'il s'agit de propager leurs principes. Un serf fuyant le pouvoir de son maître, un bourgeois fuyant ses créanciers, un soldat déserteur, un criminel, un assassin même, trouvent chez les vieux croyans abri et nourriture, à la seule condition de professer la foi de leurs nouveaux protecteurs. De cette manière, le chiffre des vieux croyans est monté aujourd'hui à environ neuf millions, le septième de la population totale de l'empire. Ce nombre s'accroît tous les jours; il continuera à s'ac-

des souterrains habitables et bien aménagés, des communications souterraines d'une maison à l'autre; des corridors souterrains parfaitement bien combinés et donnant issue sur les champs, de manière à pouvoir permettre aux sectaires de communiquer entr'eux d'une maison à l'autre, et de pouvoir se sauver sans être vus. Les cours des maisons se trouvent fermées par des portes larges, épaisses, lourdes, garnies à l'extérieur de gros anneaux de fer dont le son retentit au loin. Le gouvernement envoie-t-il un fonctionnaire pour opérer une descente chez de vieux croyans, en admettant même que la police locale, ignorant la mesure prise par les autorités supérieures, n'ait point le temps de prévenir à l'avance les sectaires, comme elle le fait d'habitude — le fonctionnaire arrive, il frappe de l'anneau contre la porte : le son retentit au loin; une tête se montre à la fenêtre, aperçoit le fonctionnaire; soudain tous les sectaires qui ne sont point censés officiellement habiter la maison se cachent dans les réduits, dont les portes et les ouvertures sont immédiatement bien closes. Quelques minutes après, la porte-cochère est

Depuis les frontières de l'Autriche et des provinces danubiennes jusqu'au fin fond de la Sibérie, depuis le Caucase jusqu'à la Mer Blanche, les vieux croyans se trouvent répandus sur toute la surface de l'empire; ils ont leurs moyens de communication entr'eux; ils ont leurs itinéraires, leurs centres de réunion, leurs lieux de repos pour ceux d'entre leurs coreligionnaires qui voyagent. Le gouvernement russe est dans l'ignorance la plus complète de ces moyens de communication, de ces centres de réunion, de ces lieux de repos : la police urbaine et la police rurale les connaissent et se font payer cher leur discrétion par les sectaires. Les foires locales, si nombreuses en Russie, leur servent aussi de lieux de réunion, surtout les principales de ces foires, celles de Nijni sur le Volga et d'Irbite dans la province de Perm. Dans les villes, comme dans les bourgs, les maisons des riches sectaires sont bâties sur un plan tout particulier; il y a des réduits secrets,

---

„qu'est-ce donc que le diable?" — „Mon enfant, „répondit le vieillard, le diable, c'est le principal „d'entre tous les *tchinovniks!*"

notable du clergé orthodoxe se trouve, malheureusement, à la solde des sectaires. Nous avons parlé, au quinzième chapitre de cet ouvrage, de la position dure et humiliante où le clergé russe, celui des campagnes surtout, se trouve plongé par le despotisme du gouvernement et par celui, peut-être plus lourd encore, de ses propres évêques; beaucoup d'entre les membres de ce malheureux clergé en sont, hélas, arrivés à perdre assez le sentiment de la dignité sacerdotale et de la crainte de Dieu pour se décider à trafiquer de leurs fonctions sacrées!

Les vieux croyans possèdent, dans toute l'étendue de l'empire, un nombre immense de chapelles secrètes, dont l'existence extralégale est une branche de revenu considérable pour la police. De plus ils possèdent, aux portes de Moscou, sous les noms officiels *d'hospices* et de *cimetières*, deux couvents véritables, les seuls où le gouvernement *tolère* ouvertement leur culte, tout en refusant cependant des prêtres et la hiérarchie ecclésiastique aux *Popovstchintsy* (vieux croyans avec prêtres). L'établissement de ces derniers, situé à la porte de Rogojsk, se

ouverte, le fonctionnaire reçu avec force salutations, il entre dans la maison, il la parcourt, et n'y trouve rien d'insolite . . . . .

Les municipalités des villes, en Russie, étant électives, les marchands sectaires, pour la plupart fort riches, se font élire maires des villes (*gholova*), et en cette qualité ils exercent une grande influence sur leurs concitoyens : cette influence, ils la mettent complètement au service de leurs coreligionnaires; dans un pays de vénalité comme la Russie, ils font gagner à leurs coreligionnaires les procès qu'ils peuvent avoir; ils leur font décerner les fournitures que ces derniers désirent obtenir; ils leur évitent les vexations de police auxquelles tout homme pauvre se trouve exposé en Russie.

La presque totalité des sectaires se trouve inscrite, officiellement, sur les rôles des orthodoxes de l'église d'Orient. La loi russe exigeant de chaque orthodoxe d'aller à confesse et de communier au moins une fois tous les sept ans, ils paient le clergé orthodoxe pour les inscrire comme ayant soi-disant été à confesse et à la communion; les riches paient pour les pauvres, et une partie

Il y a des vieux croyans en Gallicie (où ils ont fondé, comme nous allons le raconter, leur métropole); il y en a dans les provinces danubiennes, dans les environs de Constantinople et dans l'Asie Mineure, sur les rivages de la Mer Noire. Enfin il en existe dans la Prusse Orientale, sur les frontières du royaume de Pologne; ils y occupent un bourg appelé Alexandrovsk, et se trouvent en communication fréquente avec les sectaires de Saint-Pétersbourg et du nord de la Russie, tandis que les vieux croyans de la Gallicie et des provinces danubiennes ont des relations permanentes avec les sectaires de Moscou, avec ceux du centre et du midi de l'empire.

Pierre I avait, suivant son habitude, rudement sévi contre les sectaires, d'autant plus que la plupart des strélitz, la majeure partie de cette milice qui lui était si hostile, professaient le culte des vieux croyans. Ce fut sous Catherine II, seulement, qu'ils obtinrent le droit de porter témoignage devant la justice (en 1769); l'exemption de payer le double impôt, que leur avait imposé Pierre I (exemption accordée en 1782); enfin

nomme le *cimetière de Rogojsk* (*Rogojskoié kladbistché*). L'établissement des *Bézpopovstchintsy* (vieux croyans sans prêtres) se trouve près de la barrière de Préobrajensk, et porte le nom de *cimetière de Préobrajensk* (*Préobrajenskoié kladbistché*).

Enfin, pour donner une idée de l'impossibilité où se trouve le gouvernement russe, avec son administration vénale et sa police vénale, d'arriver à connaître tout ce qui concerne un nombre aussi considérable de ses sujets, nous ajouterons qu'au su du gouvernement et de toute la Russie, les vieux croyans possèdent une imprimerie secrète et un dépôt central secret, mais qui doit être fort volumineux, de livres d'église. Le bruit public assure, comme si l'imprimerie serait située dans la province de Yaroslaw, et le dépôt central de librairie sectaire à Saint-Pétersbourg même, c'est-à-dire sous les yeux des chefs supérieurs de cette police politique qui coûte si cher à l'état, vexe tellement les citoyens et n'est d'aucune utilité réelle, ni politique ni sociale, tandis qu'avec la publicité le gouvernement russe serait arrivé à connaître tout ce qui se passe.

Il y a des vieux croyans en Gallicie (où ils ont fondé, comme nous allons le raconter, leur métropole); il y en a dans les provinces danubiennes, dans les environs de Constantinople et dans l'Asie Mineure, sur les rivages de la Mer Noire. Enfin il en existe dans la Prusse Orientale, sur les frontières du royaume de Pologne; ils y occupent un bourg appelé Alexandrovsk, et se trouvent en communication fréquente avec les sectaires de Saint-Pétersbourg et du nord de la Russie, tandis que les vieux croyans de la Gallicie et des provinces danubiennes ont des relations permanentes avec les sectaires de Moscou, avec ceux du centre et du midi de l'empire.

Pierre I avait, suivant son habitude, rudement sévi contre les sectaires, d'autant plus que la plupart des strélitz, la majeure partie de cette milice qui lui était si hostile, professaient le culte des vieux croyans. Ce fut sous Catherine II, seulement, qu'ils obtinrent le droit de porter témoignage devant la justice (en 1769); l'exemption de payer le double impôt, que leur avait imposé Pierre I (exemption accordée en 1782); enfin

› droit d'admission aux fonctions électives ans les municipalités des villes et des ourgs (en 1785). Ce dernier droit leur fut etiré, ainsi que l'autorisation de faire par- ie des deux premières guildes de la caste es marchands, par l'empereur Nicolas, en 853. Ce prince alla plus loin encore : il éclara nuls tous les mariages des vieux royans, et déclara illégitimes les enfants és de ces unions. Ces mesures si rigoureu- es furent rapportées sous le règne d'Alexan- lre II, mais l'on persiste toujours à refuser ux vieux croyans la reconnaissance légale t publique de leur hiérarchie ecclésiastique.

Sous Pierre I, les vieux croyans obtin- ent, en 1724, du métropolitain orthodoxe es provinces danubiennes, la consécration l'un évêque qu'ils se donnèrent, et qui s'ap- elait Epiphanius. Après lui ils eurent, suc- essivement, trois autres évêques, sacrés hors le Russie : 1) Anphinogène, 2) Anphimius t 3) Raphaël. A mesure que l'influence de a Russie s'étendait au loin, il leur devenait oujours de plus en plus difficile d'obtenir, les prélats orthodoxes residant à l'étranger, a consécration d'un évêque : la politique

ils restèrent eux-mêmes à Moscou, et lorsque Napoléon entra au Kremlin, une députation de vieux croyans se présenta devant lui, et déclara : *qu'ils étaient les vrais chrétiens de l'ancienne église orthodoxe, orientale et apostolique; persécutés par le gouvernement de Saint-Pétersbourg, gouvernement tombé dans le schisme depuis le dix-septième siècle, ils venaient se réclamer de la protection du czar des Français.* L'empereur Napoléon leur garantit sécurité et tolérance, les recommanda au maréchal duc de Trévise, gouverneur-général de Moscou, et à leur demande, fit placer dans leur couvent un détachement de troupes pour les protéger contre les maraudeurs. Quelques jours après, l'on vit arriver à la porte du couvent de Préobrajensk une brillante cavalcade : c'était Napoléon, accompagné du roi de Naples, du vice-roi d'Italie, du prince de Neuchatel, des ducs de Vicence et de Trévise, et de plusieurs officiers-généraux. Arrivés à la porte du couvent, ils mirent pied à terre; Napoléon fut reçu par les anciens de la communauté, ayant à leur tête le premier des anciens, Alexis Nikoforow, qui présenta à l'empereur des

yans-unis le droit d'avoir des évêques spéciaux; l'ordre à eux donné, par l'empereur, de se soumettre à la direction spirituelle des prélats orthodoxes; enfin les refus si impolitiques de Paul d'autoriser le métropolitain Platon à accorder une amnistie complète à ceux d'entre les prêtres orthodoxes, qui avaient abjuré leur culte pour embrasser celui des vieux croyans, et la défense aux vieux croyans qui se faisaient passer, moyennant finance, pour orthodoxes, de déclarer leur culte publiquement pour prendre place dans les rangs de la nouvelle *union*. Cette union, si impolitiquement organisée, a reçu des vieux croyans une épithète fort juste : ils l'appellent *un piège* (*lovouschka*).

Justement irrités de l'oppression religieuse qui pesait sur eux, les vieux croyans ne cherchèrent qu'une occasion pour en secouer le joug. En 1812, lors de l'occupation de Moscou par les Français, tous les habitants de la vieille capitale la quittèrent, sauf un bien petit nombre. Les vieux croyans qui habitaient leur couvent de Préobrajensk firent partir, pour la province de Vladimir, leurs femmes, leurs filles et leurs trésors, mais

les hommes vraiment intelligents. Parmi ceux qui conseillaient au gouvernement russe une tolérance sage et éclairée, se trouvait l'un des prélats les plus éminents, l'un des prédicateurs les plus célèbres de l'église d'Orient, Mgr. Innocent, archevêque de Kherson et de la Tauride : nous l'avons entendu dire plus d'une fois à cet homme illustre, qui nous honora de son amitié.

Repoussés par le gouvernement russe, les vieux croyans, à force de chercher, ont fini par arriver à obtenir ce qu'ils voulaient : une hiérarchie ecclésiastique régulière.

A la fin du dix-septième siècle, plusieurs familles de vieux croyans avaient émigré de Russie en Moldavie, et s'étaient fixées en Bukovine (qui faisait alors partie de la Moldavie). Ils y fondèrent, à 7 kilomètres de la ville de Souczava, un bourg appelé en russe *Sokolintsy*, et en moldave Mittoka-Dragomirna; ils conservaient religieusement, avec leur culte, les moeurs, les habitudes, le langage et jusqu'au costume national russe, et à la suite du traité de Koutchouk-Kainardji, en 1775, la Porte ayant cédé la Bukovine à l'Autriche, cette puissance la réunit à la

'rançais le pain et le sel, suivant l'antique ısage russe . . . . .

Nous livrons ce fait aux méditations du ;ouvernement russe, en lui rappelant encore ıne fois qu'aucun gouvernement au monde ı'a le droit de rien exiger de ceux, dont il ›pprime et violente les croyances religieuses, ›t qu'il dépend du gouvernement russe, en ıccordant aux vieux croyans une tolérance ›omplète et la liberté publique de leur culte, le transformer, d'un trait de plume, neuf nillions d'ennemis intérieurs, d'ennemis ;minemment dangereux et animés d'une ıaine d'ailleurs parfaitement légitime, en :itoyens paisibles, dévoués au gouvernement ›t utiles à la patrie. Qu'il y refléchisse bien! Vous ne demandons pour les vieux croyans, ›t d'ailleurs eux-mêmes ne demandent que a liberté accordée, à juste titre, aux luthé-iens : celle d'exercer leur culte au grand our et d'avoir des ministres de Dieu sui-'ant leur rite.

Le gouvernement russe persistait toujours › refuser aux vieux croyans la reconnais-ance publique de leur culte, malgré les ıvis et les conseils à lui donnés par tous

francs) par famille, et ne sont tenus à aucune autre redevance.

Ce fut sur cette petite commune de coreligionnaires aujourd'hui composée de cinq à six mille habitants, que les vieux croyans de Russie, si nombreux et si riches, jetèrent les yeux pour la réalisation de leurs voeux. Mais aucun prélat orthodoxe, en Orient, ne voulait ordonner un évêque pour les vieux croyans. Ils arrivèrent, néanmoins, à leur but : ils commencèrent par obtenir du gouvernement autrichien l'autorisation d'avoir un métropolitain de leur rit. Cette autorisation leur fut accordée à la condition préalable de constituer pour ce prélat, sans aucune intervention de la part de l'Autriche, un revenu annuel, assuré, de douze mille florins. Les vieux croyans de Russie s'empressèrent de fournir bien au-delà de la somme demandée, et de plus ils firent bâtir un hôtel pour le prélat, et envoyèrent de riches dons à l'église du couvent de Biélokiérnitsa, dans lequel l'hôtel du métropolitain se trouve situé. Un archevêque grec, nommé Ambroise, qui avait occupé un siège épiscopal orthodoxe dans les provinces de

ılicie qu'elle avait acquise trois ans auravant, par le premier partage de la Po-gne, en 1772. Peu de temps après, d'autres ssidents russes qui avaient cherché un fuge en Turquie, voulant un abri plus sûr plus civilisé, demandèrent et obtinrent, Joseph II, en 1781, l'autorisation de nir se fixer en Bukovine, où ils fondèrent, une trentaine de kilomètres du bourg dont ›us avons parlé, et à une distance égale la ville de Czernovicz, deux nouveaux ›urgs, situés à un kilomètre environ l'un l'autre, et à dix kilomètres de la ville Séreth. Ces deux bourgs furent appelés, ın *Klimovtsy*, et l'autre *Biélokiérnitsa* (source anche, en moldave Fontana-Alba). Enfin, ut récemment, un quatrième bourg vient de šlever à une trentainede kilomètres de Biélo-érnitsa : il est situé sur la petite rivière de *šhidra*, dont il a pris le nom. Le gouverne-ent autrichien leur accorda le droit d'ex-ıption de la conscription, celui d'élire eux-êmes les anciens de leurs communes, et les soumit qu'à un impôt d'une modicité buleuse : ils paient en tout et pour tout viron un florin et demi (moins de quatre

but long-temps désiré par eux : celui d'avoir des prêtres et des évêques.

A l'époque où le comte Zakrevski était gouverneur-général de Moscou (1848-1859), les vieux croyans lui faisaient une forte pension; aussi l'archevêque Antoine, les évêques Sofronius et Konone venaient-ils souvent à Moscou, et y résidaient des semaines, quelquefois des mois. De temps en temps, la police faisait, bruyamment et avec le plus d'éclat possible, une descente chez quelque sectaire connu, en ayant bien soin de prévenir les prélats de ne s'y point trouver ce jour-là . . . . .

L'empereur Nicolas, furieux du tour que sa bonne et fidèle alliée l'Autriche venait de lui jouer suivant les habitudes de sa politique traditionnelle, jeta feu et flammes, cria, menaça et obtint enfin du cabinet de Vienne l'expulsion du métropolitain Ambroise et la suppression du couvent de Biélokiérnitsa. L'ordre en fut donné de Vienne, à la date du 22. février 1848, mais quelques semaines après une revolution éclatait dans la capitale de l'Autriche, lè prince Metternich prenait la fuite, une constitution était

la Turquie d'Europe, et avait été déchu de ce siège par le patriarche de Constantinople, pour avoir, à ce qu'il disait, mis trop d'avarice dans ses dons aux pachas turcs, consentit à embrasser le rit des vieux croyans. En sa qualité d'archevêque légalement sacré, Ambroise n'avait plus besoin d'une ordination nouvelle; il arriva à Vienne, se fit reconnaître par le gouvernement autrichien en qualité de métropolitain des vieux croyans, et le 25 septembre 1846 il faisait son entrée solennelle à Biélokiérnitsa. Ayant pris immédiatement possession de son siège, il se hâta d'ordonner trois archevêques et deux évêques ; l'archevêque Cyrille, qui resta auprès de lui et le remplaça deux ans après; Antoine, nommé archevêque de Vladimir et de toutes les Russies; Arcadius, nommé archevêque des vieux croyans en Turquie; Sofronius, nommé évêque de Simbirsk, et Konone, nommé évêque de Novo-Zybkovo. Les prélats Antoine, Sofronius et Konone s'introduisirent secrètement en Russie, et la parcoururent dans tous les sens procédant à l'ordination des prêtres de leur rit; de cette manière les vieux croyans arrivèrent au

„oui, grand et très-gracieux czar, nous prions „pour toi et pour toute ton auguste famille : „que Dieu repande sur toi ses bénédictions „pour la protection dont nous jouissons à „l'abri de ton sceptre!" François-Joseph lui exprima sa satisfaction, et lui dit qu'il pouvait continuer à vivre tranquille et à professer son culte en toute sécurité.

Le gouvernement russe n'a point su, jusqu'à ce jour, apprécier ni même comprendre toute la valeur, toute l'immense importance des faits que nous venons de raconter.

Maintenant, passons aux autres sectes : il y en a plusieurs.

Les *Douhobortsy* (lutteurs de l'esprit) et les *Malakany* (buveurs de lait), disent : *Dieu est un esprit; par conséquent il doit être adoré en esprit et en vérité;* ils n'admettent ni les images, ni les temples; ils ne reconnaissent point de souverains et professent le dogme de l'égalité la plus absolue. Les *Malakany* diffèrent des *Douhobortsy* en ce qu'ils s'abstiennent complètement de vin, de viande et de toute volaille.

Les *Obstchié* (*communistes*) admettent non seulement tous les dogmes des Douhobortsy,

promulguée, et la liberté des cultes proclamée. Sur la base de cette constitution, la métropole de Biélokiérnitsa se trouva rétablie; seulement, le métropolitain Ambroise, peu considéré par son troupeau, se retira et fut remplacé par l'archevêque Cyrille. Ambroise était l'instrument dont les vieux croyans s'étaient servis pour arriver au rétablissement, dans leur rit, d'une hiérarchie ecclésiastique : une fois le but atteint, l'instrument fut brisé.

Le couvent de Biélokiérnitsa est, dit-on, splendide; le métropolitain, les prêtres et les moines mènent une existence largement défrayée; ce sont les vieux croyans de Russie, si nombreux et si riches, qui font les frais de ces dépenses. Le couvent de Biélokiérnitsa, but de leurs pélérinages, est vénéré par eux comme une Jérusalem nouvelle.

En décembre 1852, l'empereur François-Joseph, en parcourant ses états, visita la ville de Czernovicz. Le métropolitain Cyrille se présenta devant lui en grands habits pontificaux pour lui offrir ses hommages. François-Joseph lui demanda, par la voie d'un interprète, s'il priait pour lui? Cyrille répondit :

tirent *par couples* dans une chambre voisine si la scène se passe dans une maison, dans un taillis voisin si la scène se passe dans une forêt, et s'y livrent au libertinage, genre d'occupation non seulement toléré, mais encore complètement admis et légitimé par leurs croyances.

Les *Coureurs* (*Beghouny*), qui s'appellent eux-mêmes *Stranniki* (voyageurs). Cette secte, aujourd'hui très-nombreuse dans tout le nord de la Russie et dans toute la Sibérie, a pris naissance à la fin du dix-huitième siècle, dans le village de Sopelki, au district de Yaroslaw. Son fondateur Efimii, moine défroqué, se mit à enseigner que l'antéchrist régnait en Russie sous l'apparence des souverains russes, que tous les fonctionnaires et tous les nobles étaient les enfants de l'antéchrist, qu'il fallait se faire rebaptiser, et ensuite, autant que possible, fuir les villes, qui toutes faisaient partie du domaine de l'antéchrist. Ils n'admettent point le mariage; ils exigent la communauté des femmes, observent entr'eux l'égalité la plus absolue, et tout nouveau adepte, admis dans la secte, doit commencer par jeter au feu

ais encore ils ne reconnaissent point le ariage, et ils exigent la communauté des ens et celle des femmes.

Les *Chercheurs du Christ* (*Iskateli Hrista*), poussant toute hiérarchie ecclésiastique, admettent point de prêtres; ils vont au nd des forêts chercher le Christ dont ils tendent l'apparition. Cette secte, encore sez peu connue, existe en Sibérie et dans province de Perm.

Les *Sauteurs* (*Skakouny*) qui repoussent s rites de l'église, n'admettent ni le maage, ni le baptême. Ils se réunissent ıtr'eux, formant un cercle, et l'un d'eux, *instituteur*, comme ils l'appellent (*nastavnik*), lacé au milieu du cercle, vêtu d'une robe lanche longue et flottante, commence à citer des prières ou des psaumes, d'une oix d'abord fredonnante, et finit par chanr. A mesure que son chant s'élève, les ectateurs, rangés en cercle, se sentent pris 'une espèce de vertige; ils se mettent à auter, et finissent par se livrer, en rond e cercle, à une danse frénétique. Au bout 'un certain temps, les uns, épuisés, vont e reposer; d'autres, moins fatigués, se re-

coureurs. L'on peut aisément se figurer tous les éléments de désordre que peut offrir, dans un moment de révolution politique, cette secte si nombreuse, et si dangereuse en même temps par l'appât brutal qu'elle offre à tous les appétits matériels et physiques des classes inférieures....

La secte des *Hlysty* (*flagellants*) a pris naissance au dix-septième siècle. Ils croient que Dieu le Père et Jésus-Christ ont apparu sur la terre au dix-septième siècle, y ont séjourné de longues années, Dieu le Père sous le nom de *Daniel Filippovitch*, Jésus-Christ sous celui d'*Ivan Timoféiévitch*; ils croient que Dieu le Père est remonté au ciel, tandis que Jésus-Christ, disent-ils, mourut à Moscou, se laissa enterrer, et puis de sa tombe remonta au ciel. Cette secte n'admet point le mariage; elle proscrit rigoureusement l'usage du vin et du tabac; elle déconseille l'usage de la viande et de la volaille; elle ne permet point de mettre par écrit les dogmes de sa croyance, qui se trouvent transmis, verbalement, de génération en génération. Les adhérents de cette secte, qui n'a point de prêtres, se réunis-

tous ses actes d'état civil sans exception, et par renoncer à sa famille. Il y a quelques années, un fonctionnaire, voyageant pour affaires du service de l'état dans la province de Yaroslaw, rencontra deux paysans auxquels il demanda divers renseignements. Choqué de leur familiarité et du titre de *frère* qu'ils lui donnaient, il leur en fit l'observation. Les deux paysans répliquèrent : „*Chez vous* „*autres* „*nikoniens*" (1) *il y a un czar, il y* „*a des généraux, des nobles, mais chez nous* „*autres stranniki, vrais chrétiens, tout le monde* „*est égal; nous nous traitons tous de frères!*" Toute femme mariée, admise dans cette secte, prend le nom de *soeur* et se livre, ainsi que les jeunes filles de la secte, à la promiscuité. Ce dévergondage, ainsi que l'assurance, pour tout *coureur*, de trouver, dans bien des provinces de l'empire, abri et nourriture chez ses nombreux co-sectaires, contribue considérablement à augmenter le nombre des

---

(1) *Nikoniantsy*, c'est ainsi que tous les dissidents nous appellent, nous autres orthodoxes, en souvenir des réformes du patriarche Nikone au dix-septième siècle.

rites de cette secte, tout commerce entre les deux sexes, fût-il même sanctifié par le mariage, compromet le salut de l'âme et ferme les portes du royaume des Cieux. Aussi non seulement, à l'instar des Hlysty, des Coureurs, des Lutteurs de l'Esprit, des Buveurs de Lait, n'admettent-ils point le mariage, mais encore vont-ils bien plus loin dans leurs dogmes antisociaux : le principal de ces dogmes consiste dans la mutilation de l'individu. Ils proscrivent aussi l'usage du vin, de la viande et de la volaille : ils ne reconnaissent point le gouvernement, ni les autorités, mais ils observent avec soin les rites extérieurs de l'église orthodoxe afin de ne point éveiller les soupçons du gouvernement. Un castrat (*Skopetz*) vient-il à mourir ils commencent par réciter leurs prières à eux, et ensuite, ils font venir un prêtre orthodoxe. Dans leurs réunions, ils dansent et se livrent à toutes sortes de contorsions, au point de tomber par terre épuisés de fatigue.

Cette secte odieuse prit naissance au dix-huitième siècle dans les provinces de Toula, d'Orel et de Tambow. Les fondateurs de la

à des jours désignés pour accomplir it, tous revêtus, par-dessus leurs ha-le longues chemises blanches, en sou-du prétendu martyre d'Ivan Timofééi-lequel, suivant les traditions menson-de leur secte, après avoir été écorché ; par ordre du gouvernement, aurait ensuite de longues années. Dans ces ns ils récitent des prières à haute baisent la croix, et ensuite un ou urs des sectaires, se croyant inspirés Esprit Saint, se mettent à prophétiser, aguent à qui mieux. La réunion finit s scènes de prostitution générale, sou-xercées publiquement. Les *Hlysty* com-nt avec de l'eau puisée dans un puits llage de Staroy. Ce village, situé à verstes de Kostroma, fut long-temps par Daniel Filippovitch, et les *Hlysty*, oute la Russie, font venir l'eau de ce pour la boire à certaines époques de e : ils appellent cela communier.

secte encore plus étrange et encore nombreuse que celle des Hlysty, est la des *Skoptsy* (*castrats*), la plus mon-se qui ait jamais existé. D'après les

vivant, comme ils appellent ce misérable Sélivanow. Il vécut à Pétersbourg tranquillement : honoré, adoré, pour ainsi déifié par ses sectateurs, au point que l'eau qui avait servi à sa toilette, ainsi que les bouts d'ongles qu'il se coupait, étaient recueillis par ces fanatiques et considérés comme des reliques. En 1820, la secte ayant pris une assez grande extension, Sélivanow fut arrêté et enfermé au couvent orthodoxe Spasso-Efimiévsk, dans la ville de Souzdal, province de Vladimir. Il y mourut en 1832, mais les *Skoptsy* ne croient point à sa mort; ils le considèrent comme immortel; ils voient en lui l'incarnation du Père Eternel, ils s'imaginent qu'il s'est retiré au fond de la Sibérie, qu'il habite les environs d'Irkoutsk; qu'un jour il reviendra en Russie, arrivera à Moscou, montera au Kremlin, sonnera la grande cloche de la cathédrale de l'Assomption, qu'au son de cette cloche l'on verra tomber le gouvernement russe, et les *Skoptsy* accourir de tous les coins de l'univers pour se ranger autour de leur Dieu. Alors, disent-ils, le règne des *Skoptsy* commencera; la justice, la paix, la mansuétude règneront sur la terre.....

secte furent deux paysans : Sélivanow et Schilow; ils prêchaient que Dieu s'était incarné en Pierre III; qu'un étranger avait péri sous ce nom, mais que Sélivanow était le véritable Pierre III et Schilow son précurseur sur la terre. Ils furent arrêtés, jugés et knoutés; Schilow fut exilé à Riga, ensuite jeté dans la forteresse de Dünamünde, et enfin dans celle de Schlüsselbourg, où il mourut. Il fut enterré aux portes de cette ville, sur le mont de Préobrajensk, où les Skoptsy lui élevèrent un monument. Dans la pierre tumulaire se trouve pratiquée une ouverture, à travers laquelle l'on descend dans la tombe des liasses de craqueleins, et après les avoir sanctifiés, disent les *Skoptsy*, par cette dégoûtante cérémonie, on les emploie à titre de communion!

Sélivanow, après avoir été knouté, fut envoyé en Sibérie. Paul I, monté sur le trône, le fit revenir à Saint-Pétersbourg, causa avec lui, et le fit enfermer dans une maison de fous. Après l'avènement au trône d'Alexandre I, les *Skoptsy*, au moyen de riches cadeaux faits par eux à l'administration, obtinrent l'élargissement de leur *Dieu*

mesure inouïe, l'on reconnaît bien les procédés habituels du gouvernement russe : outre les lois publiées, il se réserve de prendre des mesures extra-légales, d'après son caprice, et ces mesures extra-légales se trouvent soustraites au tribunal supérieur, au sénat, et ce tribunal supérieur, ce sénat, se trouve soumis au bon plaisir du ministre de la justice, devenu le régent de ces vieux écoliers appelés en Russie, par dérision, du nom pompeux de sénateurs. Nous demanderons également au gouvernement russe, pourquoi il a pris à l'égard des sectaires de toutes les croyances la mesure si violente de ne leur accorder, sous aucun prétexte, de passe-ports pour l'étranger (ordre impérial secret du 24 décembre 1856, énoncé dans la circulaire secrète adressée par le ministre de l'intérieur aux gouverneurs des provinces à la date du 29 du même mois)?

La véritable cause de l'intolérance, contraire à toutes les notions d'équité et de bon sens, dont le gouvernement russe fait preuve à l'égard des sectaires, réside dans l'influence de la bureaucratie, laquelle ne veut point renoncer à une source aussi abon-

Les adhérents de cette infâme secte disposent de capitaux immenses : beaucoup de riches marchands s'y trouvant agrégés. Ils paient largement la police et l'administration pour acheter leur tolérance et les décider à fermer les yeux. Pendant les vingt années que le général Doubelt dirigea la police secrète, il fut, dit-on, à la solde de ces sectaires, et l'on assure qu'il leur coûtait cher.

Le gouvernement ne saurait certainement, d'aucune manière, autoriser l'existence de la secte infâme des *Skoptsy* : il ne pourrait admettre, qu'avec de graves restrictions civiles, l'existence publique des sectes des *Hlysty*, des Coureurs, et même des Lutteurs de l'Esprit et des Buveurs de Lait. Mais pourquoi, le demandons-nous, refuse-t-il aux vieux croyans la reconnaissance publique de leur culte, lequel diffère si peu de notre religion orthodoxe? Pourquoi prend-il des mesures absurdes à faire pitié, comme celle de défendre au sénat (ordre impérial secret du 14 novembre 1856) d'exiger la communication des mesures prises à l'égard des sectaires, *sans la permission spéciale, pour chaque fois, du ministre de la justice?* Dans cette

Ce serait transformer plusieurs millions d'ennemis intérieurs, aussi acharnés que dangereux, en citoyens paisibles et tranquilles. Le meilleur moyen de diminuer le nombre des dissidents, et même, nous l'espérons, d'arriver avec le temps à l'extinction complète de toutes ces sectes, serait de leur accorder la liberté de la presse. Alors, entre eux et le clergé orthodoxe, s'engagerait une lutte vive, par le moyen des journaux et des livres. La raison d'existence des sectes résidant dans la persécution, dont le résultat est de transformer des hommes égarés en victimes et de les élever à la dignité de martyrs, dans le mystère auquel elles se trouvent condamnées, dans la position anormale et semi-mystérieuse que le gouvernement leur a faite, leurs erreurs, comme la plupart des erreurs humaines, ne supporteraient point la lumière du grand jour de la publicité.

Si le gouvernement russe continue à marcher dans la voie fatale de laquelle il n'a ni le courage ni l'habileté de sortir, sait-il ce qui arrivera? Si, à la première guerre, l'ennemi, quel qu'il soit, en mettant le pied



dante de gains illicites. Si les vieux croyans, qui sont, entre tous les sectaires, les plus nombreux et les plus riches, obtenaient la reconnaissance publique de leur culte, ils ne se verraient plus obligés, comme c'est le cas aujourd'hui, d'acheter, à prix d'or, la protection de la bureaucratie, laquelle y perdrait une notable partie de ses revenus. Mais (nous le répétons pour la centième fois dans cet ouvrage), est-il donc décidé qu'on laissera la bureaucratie entraîner la Russie à sa perte? Ne voit-on point que la tolérance serait aussi utile au gouvernement qu'aux sectaires, et peut-être au gouvernement plus encore qu'à ces derniers? Arracher plusieurs millions de compatriotes à l'influence d'un prélat établi sur le sol de notre ennemie naturelle, l'Autriche; couper court, par la reconnaissance publique du culte des vieux croyans sur le même pied que les autres confessions chrétiennes, à une propagande qui n'existe que grâce au voile de mystère dont elle se trouve recouverte, ne serait-ce point, sans parler déjà des droits sacrés et imprescriptibles de la conscience humaine, d'une suprême habileté politique?

XVIII.

CONCLUSION.

Les Anglais, nation essentiellement pratique, et à laquelle on n'a jamais adressé le reproche de manquer de patriotisme, ont l'habitude de signaler tout haut — et le plus haut possible — les abus qui viennent à se glisser chez eux. A peine un fait anormal, un fait nuisible vient-il à se produire, à frapper les yeux, la publicité britannique, la plus large publicité de l'univers, fait entendre sa voix sonore et retentissante; l'attention publique est tenue en éveil; l'abus est attaqué, et les forces vives et intelligentes du pays travaillent à le déraciner. Aussi l'Angleterre est-elle grande, prospère et libre.

Nous autres Russes, nous avons pendant long-temps suivi un système diamétralement opposé. Tout ce que nous avions de mauvais,

r le sol russe, proclamait la liberté de
nscience pour tout le monde, sans réserve
restriction, les vieux croyans, qui for-
ent la septième partie de la population de
mpire, se joindraient à l'ennemi. Il ne
ut point oublier non plus que les révoltes
Stenko-Razine au dix-septième siècle, de
ugatchëw au dix-huitième, qui ont em-
assé une si vaste étendue de pays, et dont
a eu tant de peine à se rendre maître,
t trouvé, chez les sectaires, un appui
ergique.

Le gouvernement russe, placé aujourd'hui
tre une voie de prospérité et un abîme,
ut-il se sauver par des réformes, ou bien
laisser entraîner dans l'abîme par l'avi-
té et l'impéritie de la bureaucratie et de
camarilla? Toute la question est là : nous
lons l'examiner dans le dernier chapitre
notre ouvrage.

---

tiens qui ne demandent qu'une chose : le secret! Ils consentent à se laisser fouler aux pieds, pourvu que l'Europe l'ignore!

Il faut en finir; il faut rompre avec ces traditions asiatiques, avec ce mystère qui nous empêche de sortir du bourbier où nous sommes; il faut se décider à entrer franchement et résolûment en Europe, à devenir enfin des Européens vrais et sérieux.

Voyons où nous ont amenés cet amour du mystère, cette terreur de la publicité, ce mensonge officiel et organisé. Voyons l'état actuel de la Russie, de ce pays où la nation est, en grande majorité, si intelligente, si perspicace, si bonne, et douée de si admirables qualités d'esprit et de coeur.

Le pouvoir suprême, en Russie, se trouve en ce moment, *nominalement*, dans les mains d'un prince honnête et bon, mais *de fait*, le pouvoir, en Russie, se trouve entre les mains de la bureaucratie et de la camarilla. La bureaucratie a recouvert le pays entier de son funeste réseau; elle exploite la Russie comme les hordes mongoles l'exploitaient au treizième siècle; elle a érigé toutes les nécessités de la vie sociale et administrative

au lieu de le signaler pour le détruire, nous voulions le cacher à la publicité, le soustraire aux regards de l'Europe. Nous avons caressé nos défauts, conservant avec amour nos abus dans la serre-chaude d'un mystère aussi malentendu que funeste à notre patrie; nous avons offert à ces abus l'occasion de germer, de mûrir et de s'épanouir à larges feuilles. Notre gouvernement a donné au mensonge une organisation officielle, et l'a élevé à la hauteur d'une institution politique. Dans un aveuglement à peu-près général, nous avons confondu le patriotisme avec la servilité, oubliant complètement que ces deux sentimens sont l'opposé l'un de l'autre, et même s'excluent mutuellement.

Chez nous, en Russie, la propriété, la sécurité, la vie et jusqu'à l'honneur des individus, se trouvent complètement livrés aux caprices du pouvoir. Un homme seul peut se trouver investi, de droit, d'un pouvoir illimité, mais il lui est matériellement impossible de l'exercer de fait; ce sont les fonctionnaires qui s'en emparent, gouvernent au nom du souverain, et commettent tous les abus possibles. Et il se trouve des béo-

stance, au bon plaisir impérial. Alexandre II est un honnête homme, mais enfin un homme comme nous tous, il n'est point une institution; il est mortel comme nous, et nous n'avons nul besoin de remonter loin dans l'histoire de Russie pour nous retrouver à une époque où le bon plaisir du souverain, cet *alpha* et *oméga* de notre gouvernement, n'était que le caprice d'un tyran! L'administration est un bouge de vénalité, de la vénalité la plus infâme; tout se vend et tout s'achète. Pour ce qui en est du clergé russe, nous voyons la plupart des évêques se montrer courtisans obséquieux vis-à-vis du pouvoir, tyrans vis-à-vis de leurs subordonnés, et concussionnaires sans pudeur. Le clergé inférieur, pauvre, humilié, écrasé, verse des larmes en silence, et supplie Dieu de le tirer de l'oppression où il gémit. La liberté de conscience est foulée aux pieds suivant le bon plaisir du pouvoir. La presse est enchaînée par une censure qui procède par bonds et par caprices, et dont le seul résultat favorable à la Russie a été l'établissement de plusieurs imprimeries russes à l'étranger, imprimeries établies hors du pays

en branches de revenus à son profit personnel; avide et ignoble, elle vole partout, elle pille tout le monde. La camarilla entoure l'empereur, se place entre lui et la nation, isole le souverain du pays, et apporte le plus grand soin à ne point laisser approcher de l'empereur les hommes intelligens, capables, honnêtes et loyaux. Pour la camarilla, tout homme de mérite, de loyauté, d'énergie, est un ennemi personnel. La bureaucratie et la camarilla se donnent la main, se soutiennent mutuellement; la chute de l'une entraînerait celle de l'autre; placées entre un souverain honnête homme et une nation intelligente et digne d'affection, la camarilla et la bureaucratie, ces deux forces malfaisantes si unies entre elles, mettent obstacle à toute réforme sérieuse, à toute amélioration réelle, et entraînent le gouvernement russe vers un abîme.

En jetant les yeux sur ce vaste empire de Russie, qui occupe la neuvième partie du globe terrestre, que voyons-nous? Point de justice; il faut traverser dix instances successives, le plus souvent la bourse à la main, pour aboutir, en définitive, en onzième in-

cela dans un pays doué d'une masse de ressources inexploitées. Grâce à cette crise financière qui va toujours en s'aggravant, il serait impossible à la Russie, à l'heure qu'il est, de tenir cent cinquante mille hommes de troupes hors du pays pendant une seule année entière, par la raison toute simple que, hors du pays, l'on ne saurait payer les dépenses en papier-monnaie; l'or manque, le crédit fait défaut, et ferait surtout défaut pour une dépense aussi improductive que la guerre. D'ailleurs, l'administration militaire, en Russie, est dans un état de désorganisation complète. Voilà où est tombé notre pays, si fort et si puissant à l'époque de l'avénement au trône de l'empereur Nicolas; il est déchu de sa puissance par l'impéritie de Nicolas et par celle des hommes qu'il avait choisis, placés au pouvoir et légués à son successeur. La Russie, grâce à une guerre de trente années contre la civilisation et le bon sens, *est tombée au niveau des puissances du second ordre, et compte aujourd'hui pour bien peu en Europe, aux yeux de tous ceux qui connaissent le véritable état des choses.* Les béotiens de Saint-Pétersbourg, pour les-

à la suite des ridicules sévérités de la censure en Russie. La noblesse est en proie au mécontentement le plus vif; tous ceux d'entre les nobles qui ont un coeur d'homme et ne sont point affligés de sentiments de valets — comprennent parfaitement qu'ils ne sont que des esclaves privilégiés; ils veulent s'élever à la dignité d'hommes libres, et remplacer par des institutions sérieuses ces soi-disant priviléges, que le pouvoir foule aux pieds suivant son bon plaisir. La bourgeoisie, constamment humiliée et pillée par la bureaucratie, soupire avec ardeur après un ordre de choses basé sur la légalité. Les serfs émancipés du joug des propriétaires, frémissent d'impatience, de même que les paysans de la couronne, de se voir émancipés du joug pillard des *tchinovniks* (fonctionnaires). Dans l'armée, les soldats, mal soignés, mal nourris, soumis aux coups de bâton, soupirent après un meilleur sort. Enfin, les finances, grâce à l'impéritie de l'administration, à la haine nourrie par la camarilla contre tout ce qui est talent et capacité, ont été amenées au point de menacer l'état, d'ici à quelques années, d'une banqueroute, et

„venez nous délivrer de ce fléau!" Après une existence millénaire, après avoir épuisé toutes les formes du despotisme, la Russie se retrouve sur le bord d'un abîme, et nous disons à l'empereur Alexandre : „Sire, notre „pays est vaste et fertile, mais l'arbitraire „et la vénalité y règnent : délivrez-nous de „ces fléaux; accordez-nous un gouvernement „fondé sur les lois et conforme aux besoins „de l'époque."

Nous allons résumer maintenant les réformes, proposées par nous dans les divers chapitres de notre ouvrage:

1) La suppression de tous les châtimens corporels, pour tout le monde sans exception;

2) L'égalité générale devant la loi;

3) L'abolition du ministère des domaines de la couronne;

4) Le droit, à tous les Russes, de ne pouvoir être arrêtés que d'après les formes prescrites par la loi, et de ne pouvoir être ni détenus, ni exilés sans jugement régulier et légal;

5) L'abolition des juridictions exceptionnelles et arbitraires;

quels le mystère et le mensonge officiel sont la panacée universelle, s'imaginent que les hommes d'état de l'Europe ignorent ces détails. Qu'ils se détrompent : ces détails sont connus, et ce n'est point par des mensonges qu'il sera possible de se dégager d'un bourbier pareil. L'on ne saurait en sortir que par le renvoi des nullités et des voleurs, par l'éloignement de la camarilla, par l'appel aux hommes capables, par l'appel à la publicité; par des réformes réelles, couronnées d'un système de garanties politiques, lesquelles, tout en permettant au pays l'expression sérieuse de son opinion, lui assurent, dans les limites tracées par la loi, un légitime concours au gouvernement; établissent en même temps sur une base solide le pouvoir impérial, aujourd'hui tout-puissant de nom et réduit presque à rien par l'action envahissante de la bureaucratie et de la camarilla, ces deux lèpres dont il faut se hâter de guérir la Russie.

Il y a dix siècles, en 862, les Slaves du Nord envoyèrent des ambassadeurs à Rurik et à ses frères, pour leur dire : „Notre pays „est vaste et fertile, mais l'anarchie y règne;

10) Institution de l'inamovibilité pour les sénateurs;

11) Pour épargner aux plaideurs des provinces éloignées de longs voyages dans les capitales, établissement de départemens du sénat, outre les capitales où il en existe maintenant : à Kiew, à Kazan, à Tiflis et à Irkoutsk;

12) Liberté de choix, pour chaque sénateur, de la ville où il voudrait siéger;

13) Division des districts en cantons (*voloste*) et des cantons en communes (*obstchina*);

14) Tout habitant de la commune, sans distinction de naissance, d'origine, ni de religion, âgé de vingt-et-un ans, possédant un enclos (cabane, *oussadba*), avec un terrain de cinq cents sagènes carrées (à peu-près un quart de hectare français), aurait dû avoir le droit de vote à l'assemblée communale;

15) L'assemblée cantonale aurait été composée de tous les habitants du canton, sans distinction de naissance, d'origine, ni de religion, âgés de vingt-et-un ans, possédant

6) La séparation du pouvoir judiciaire d'avec : pouvoir administratif, et la défense, aux ouverneurs des provinces, de s'ingérer dans :s décisions des tribunaux, ni dans la marche es affaires judiciaires;

7) L'abolition de la procédure écrite et ecrète; l'introduction de la procédure publiue et orale, du jury et des avocats;

8) Réduction des instances judiciaires à rois : *a*) le tribunal du district (*ouiézdnoi oud*); *b*) le tribunal civil de la province *rajdanskaia pallata*), ou bien le tribunal riminel de la province (*ougholovnaia pallata*), t *c*) le département du sénat, duquel relève province où l'affaire serait jugée. Dans les ffaires civiles il ne devrait y avoir appel, u tribunal de district à celui de province, ue pour les affaires de trois cents roubles t au-dessus, et du tribunal de province au énat, que pour les affaires de deux mille oubles et au-dessus.

9) Institution, à Moscou, d'une cour de assation (*verhovnaia soudebnaia pallata*), à instar de la cour de cassation française, omposée de sénateurs, élus, à vie, par leurs ollègues, les autres sénateurs;

gestion du maréchal ainsi que celle de l'*ispravnik*;

19) L'assemblée provinciale élirait les membres de la régence ou du conseil provincial (*goubernskoié pravlenié*), au nombre de vingt-cinq ou trente. Le président et le vice-président de ce conseil seraient, comme aujourd'hui, le gouverneur et le vice-gouverneur de la province, lesquels, tous les deux, continueraient à être nommés par l'empereur;

20) L'on devrait adopter un système de décentralisation. Toutes les affaires qui ne concernent point la Russie en général, mais une province seulement, pourraient être décidées par l'assemblée de cette province, et toutes les assemblées provinciales seraient investies du droit d'initiative, vis-à-vis du gouvernement, sur toutes les questions législatives et administratives. Toutes les affaires qui ne concernent point une province en général, mais un district seulement, pourraient être décidées par l'assemblée de ce district, et toutes les assemblées de district seraient investies du droit d'initiative, envers l'assemblée de leur province, sur toutes les questions législatives et administra-

une maison avec dix arpents de terrain. De plus, les électeurs de la commune auraient envoyé des délégués à l'assemblée cantonale, au nombre d'un délégué sur dix électeurs.

16) Toutes les autorités de la commune et du canton auraient été nommées par voie d'élection.

17) L'assemblée de district et l'assemblée provinciale auraient dû être composées de tous ceux, sans distinction de naissance, d'origine, ni de religion, âgés de vingt-et-un ans, qui possèdent ; *a*) en ville une maison de la valeur de mille roubles, *b*) hors des villes trente arpents de terrain, ou bien un établissement industriel quelconqueestimé à trois mille roubles.

18) L'assemblée du district élirait tous les administrateurs du district, à commencer par le principal d'entre eux, le maréchal du district (*ouiezdnoi predvoditel*); elle procèderait aussi à l'élection du chef de la police locale (*ispravnik*), et à celle d'un conseil de district (*ouiezdnoié pravlénié*), composé de dix ou douze membres, et destiné à contrôler la

23) Le *tchine* aurait dû être aboli, au grand désespoir de tous les intrigants, de tous les sots, de tous les fripons qui encombrent l'administration russe, et forment une barrière entre l'empereur et la nation;

24) La troisième section de la chancellerie impériale, l'une des créations les plus malheureuses du règne sombre et farouche de l'empereur Nicolas, aurait dû être abolie, et la police secrète placée dans le ressort du ministère de l'intérieur. Il serait bien temps, pour la Russie, de ne plus voir élever à la hauteur d'une institution d'état ce qu'il y a de plus vil dans l'humanité, — l'espionnage.

25) Le nombre des ministres aurait dû être fixé à dix :

Le ministre de la justice;
Le ministre de l'intérieur;
Le ministre de l'instruction publique;
Le ministre des affaires étrangères;
Le ministre de la guerre;
Le ministre de la marine;
Le ministre des finances;
Le ministre de l'agriculture et du commerce;

tives. Ce serait à l'assemblée provinciale à décider, si la requête de celle du district doit être transmise au gouvernement;

21) La chambre des finances (*kazënnaia pallata*), qui existe dans chaque province, et se trouve chargée de la perception des revenus de l'état, aurait dû être abolie, ainsi que le comité des perceptions et redevances locales (*komitétt zemskih povinnostéi*), et la commission des routes et bâtisses (*stroitelnaia i dorojnaia kommissiia*). Toutes ces branches de l'administration devraient être concentrées dans les mains du conseil provincial, rendu électif; il en résulterait une grande diminution dans le nombre des employés et une notable économie;

22) Le nombre des employés (*tchinovnik*), cette lèpre de la Russie, serait diminué dans tous les ministères, en prenant pour base l'excellent système, adopté au ministère de la marine par S. A. I. le grand amiral de Russie, système dont l'adoption n'a été permise par cet aréopage béotien que l'on appelle le conseil de l'empire de Russie, qu'après une longue lutte, et seulement à titre d'*essai*;

29) Le procureur du synode aurait dû veiller seulement à ce que le synode ne s'immisçât point dans les questions civiles et politiques; mais le procureur ne doit se mêler en rien de l'administration de l'Église, et encore moins de ce qui concerne le pouvoir spirituel.

30) Il aurait dû y avoir à Moscou, à des époques déterminées, des conciles de l'Église orthodoxe de toutes les Russies, auxquels le synode rendrait compte de son administration. Ces conciles devraient être composés de tous les métropolitains, archevêques et évêques, de tous les abbés des couvents, et d'un certain nombre de députés, élus par le clergé des villes et par celui des campagnes.

31) Il faudrait abolir les séminaires, instituer des cours de théologie aux universités et aux gymnases, et déclarer aptes à être élevés à l'épiscopat tous ceux d'entre les moines et les prêtres, qui se trouveraient munis d'un diplôme universitaire.

32) Une liberté de conscience complète aurait dû être accordée à tous les cultes, sauf les sectes anti-sociales, desquelles nous avons fait mention au chapitre précédent.

Le ministre des travaux publics (chemins de fer, ponts et chaussées, etc.);

Le ministre de la maison impériale.

Les postes pourraient redevenir une direction générale, comme elles l'ont été jusqu'en 1823, et pour ce qui est du contrôle, une expérience d'un demi-siècle a démontré que dans son organisation actuelle il n'est bon à rien. Il est indispensable d'instituer une cour des comptes, sur le modèle de celle de France.

26) Le budget aurait dû être publié, et la liste civile fixée, sans pouvoir être dépassée.

27) Les évêques de l'Église orthodoxe orientale auraient dû être nommés par le gouvernement, sur une liste de trois candidats élus par le clergé du diocèse. Une fois nommés, ils ne pourraient être éloignés de leurs fonctions sans un arrêt solennel, prononcé par le synode après jugement.

28) Le synode aurait dû être composé : 1) des trois métropolitains de Saint-Pétersbourg, Kiew et Moscou; 2) de six ou sept prélats, élus par les autres prélats au scrutin public, et investis de l'inamovibilité.

personne impériale aux hommes qui, connaissant leur pays, auraient pu donner de bons conseils. Investi d'une toute-puissance nominale, objet d'une adoration extérieure, flatté et encensé, mais de fait, réduit à une impuissance à peu près complète de faire le bien, trompé de tous les côtés, l'empereur de toutes les Russies se trouve dans l'impossibilité de pouvoir empêcher la bureaucratie et la camarilla de commettre en son nom toutes sortes d'infamies, dont il ignore les détails et les particularités. Est-ce une position tolérable? Nous sommes convaincus que si l'empereur Alexandre venait un jour à connaître sa position *réelle*, son coeur honnête la lui ferait repousser avec indignation, et il s'empresserait d'entourer son nom d'une auréole immortelle dans l'histoire, en accordant à la Russie un gouvernement représentatif. Aujourd'hui, sous un régime de souveraineté soi-disant absolue, nous voyons la bureaucratie et la camarilla exécuter, constamment et journellement, des *razzias* sur le domaine du pouvoir impérial, l'envahir et s'arroger la part du lion; ils enlèvent à l'empereur la plus grande partie de son au-

33) La secte des *vieux croyans* de l'Église orientale (*starovéry*) aurait dû avoir la pleine liberté de l'exercice de son culte, avec une hiérarchie ecclésiastique librement élue par les membres de cette secte.

34) La censure préventive aurait dû être abolie, et la liberté do la presse accordée, avec une législation pénale pour en réprimer les excès.

Mais une fois ces réformes décrétées, où est la garantie qu'elles seront exécutées, qu'elles ne subiront point le sort ordinaire des lois russes, — celui de rester des feuilles de papier imprimé? L'on aurait beau décréter les réformes les plus sages : avec le mode de gouvernement qui régit la Russie, l'on n'arrivera jamais à les faire mettre à exécution; la bureaucratie et la camarilla y sont trop intéressées; leurs intérêts sont en opposition trop directe, trop flagrante, trop irrémédiable avec les intérêts de la Russie. La bureaucratie administre, opprime et pille le pays; la camarilla se trouve placée comme une muraille entre l'empereur et la nation; elle empêche l'empereur de connaître la Russie; elle ne permet point l'approche de la

qui se fait accorder si souvent des sommes si fortes sur un trésor à peu près vide, elle ne pourrait plus ni se faire donner de l'argent, ni constituer, comme elle le fait aujourd'hui en Russie, une caste intermédiaire entre la famille impériale et le reste de la nation. Aussi est-il concevable que la camarilla épuisera tous ses efforts, mettra en jeu toute son immense influence, pour empêcher toute modification dans la forme du gouvernement en Russie.

Sans un gouvernement représentatif, sans une constitution, aucune réforme en Russie ne pourra aboutir, ni porter de fruits. Nous avons vu l'absolutisme dans les mains de souverains dont l'intelligence n'était point saine, comme l'empereur Paul et l'empereur Nicolas; l'on pouvait attribuer les funestes effets de l'absolutisme à ceux qui l'exerçaient. Aujourd'hui nous voyons ce même pouvoir dans les mains d'un honnête homme, d'un homme animé de bonnes intentions : pourquoi donc tout va-t-il si mal? C'est que l'absolutisme porte en lui-même un germe de décadence : avec lui, point de publicité; sans publicité, point de contrôle, et sans

torité, et ils lui laissent la responsabilité de leurs propres méfaits devant Dieu et devant l'histoire. A peu près impuissant pour le bien, l'empereur se trouve responsable de tout le mal, de toutes les horreurs commises par la bureaucratie et la camarilla. Avec un gouvernement représentatif, il en serait autrement. L'empereur, après avoir compris qu'un pouvoir illimité est un non-sens, qu'il est matériellement impossible à un homme de l'exercer, aurait posé des limites à son autorité; il aurait tracé une ligne de démarcation bien nette et bien précise entre son pouvoir et celui de la représentation nationale, et ne serait, à l'avenir, responsable que de ses propres actes, en dégageant complétement sa responsabilité pour les faits et gestes des misérables qui, aujourd'hui, oppriment et pillent la Russie en son nom.

Oui, l'empereur ne saurait que gagner à l'établissement d'un gouvernement représentatif. Ceux qui y perdraient seraient la bureaucratie et surtout la camarilla. La bureaucratie, cette souveraine actuelle et absolue de la Russie, se verrait obligée d'abdiquer. Pour la camarilla, ce serait pis encore : elle

bien être exposée à voir la question orientale, si importante pour elle, résolue sous ses yeux, sans elle et malgré elle. Le mécontentement général, l'indignation publique, arrivés à leur apogée, feront explosion et amèneront un changement violent dans la forme du gouvernement. Quel sera ce changement? Nul ne saurait le prévoir. Au lieu de courir dans l'avenir à des dangers certains, il serait prudent, il serait sage de les éviter, de les prévenir, en accordant aujourd'hui une constitution. En donnant, de bonne grâce, à temps, l'on peut mesurer ce que l'on accorde : une fois l'ère des révolutions arrivée, qui pourrait prévoir ce que l'on se verrait obligé de concéder?.....

Les bureaucrates et les hommes de la camarilla ont l'habitude de dire que la nation russe n'est point mûre pour une constitution. Mais les Serbes, les Valaques, les Moldaves, sont-ils plus mûrs que les Russes? Et pourtant ils ont des gouvernements représentatifs. La Russie, à l'heure qu'il est, n'est pas moins civilisée que l'Espagne, le Portugal ou la Grèce moderne, et ces trois pays ont des constitutions.

contrôle, les abus, la vénalité, la corruption, envahissent un pays, le rongent, paralysent ses forces, et le minent comme une fièvre lente parvient à miner l'homme le plus robuste.

Mais si l'empereur Alexandre n'accorde point une constitution, qu'arrivera-t-il? Sans aborder le domaine de l'imprévu, si fréquent dans l'histoire de Russie, et pour ne s'en tenir qu'aux chances les plus probables, on peut dire que la désorganisation, aujourd'hui patente, du corps social en Russie marchera à grands pas; la désaffection générale, déjà visible aux moins clairvoyants, ira en augmentant; les relations mutuelles des diverses classes de la société entre elles s'aigriront davantage; la banqueroute, en atteignant plus ou moins les fortunes privées, en atteignant les émoluments des employés, paralysera complétement les ressources de l'état. En même temps, à la première guerre, l'ennemi, en mettant le pied sur le sol russe, proclamera la liberté de conscience pour tous les sectaires. Dans l'éventualité si prochaine d'une crise en Orient, la Russie, paralysée par les vices de son administration, pourrait

entre les souverains et leurs sujets; elles ont raffermi ces dynasties, dont les chefs ont eu assez d'intelligence et assez de coeur pour s'élever à cette idée, incompréhensible aux natures vulgaires, que le pouvoir absolu est au-dessus des forces humaines, et ne sert que d'aliment aux instincts sauvages de ceux qui l'exercent, tandis qu'un pouvoir limité et sagement pondéré, en investissant le souverain du droit de faire le bien, l'exonère de la responsabilité pour tout le mal qui peut être commis dans son pays.

Si une constitution venait à être octroyée à la Russie, il faudrait nécessairement avoir deux chambres, afin d'éviter les immenses inconvénients que pourrait amener un vote précipité, arrivé à la suite d'une vive émotion ou de l'un de ces entraînements irréfléchis, auxquels les majorités des assemblées se laissent aller parfois. Avec deux chambres, ce danger ne serait point à craindre.

De toutes les constitutions, la plus admirable, celle qui a donné les preuves les plus fortes de sa vitalité, c'est la constitution anglaise. Mais en Russie elle est impossible : la constitution anglaise exigeant

Plusieurs personnes voudraient assurer que la Russie ne saurait avoir de constitution, faute de tiers-état. C'est une grande erreur. Le tiers-état existe en Russie, et il est même très-nombreux. Nous comprenons sous ce nom la bourgeoisie notable, les marchands, la bourgeoisie ordinaire, enfin tous ceux d'entre les nobles qui n'appartiennent point à de grandes familles, possèdent une fortune très-médiocre, ou même n'en possèdent aucune, et ces nobles forment la majorité de leur caste.

Une constitution octroyée à temps, et loyalement exécutée, rattache un souverain à son peuple par des liens indissolubles. Un monarque, en accordant une constitution dans le plein exercice de sa prérogative souveraine, acquiert l'amour de son peuple et raffermit sa dynastie. Les constitutions octroyées : en Bavière en 1818, en Wurtemberg en 1819, en Espagne en 1833, en Portugal en 1834, en Prusse en 1847, et en Piémont en 1848, n'ont certainement diminué en rien le prestige attaché au pouvoir royal dans ces pays, pourtant si différents entre eux. Elles ont, au contraire, resserré les liens d'affection

crimes, et acheva de rendre l'idée du majorat odieuse à la nòblesse russe. A l'avénement d'Anne, en 1730, la noblesse sollicita et obtint l'abrogation de la loi de 1714, et le partage des biens fut rétabli. En 1845, l'empereur Nicolas publia une loi qui engageait la noblesse à créer des majorats, et réglait les conditions d'érection. On sait que Saint-Pétersbourg est la ville des courtisans par excellence, et malgré cela il n'y eut pas dix majorats de créés! Tant est vive l'antipathie contre cette institution, sans laquelle il ne saurait y avoir de pairie héréditaire sérieuse.

Une autre raison non moins grave s'oppose également à la création d'une pairie héréditaire en Russie. De quels éléments le gouvernement composerait-il une chambre haute héréditaire? Il y ferait entrer les membres du conseil de l'empire, les généraux en chef, les sénateurs, les conseillers privés, et avant tout les membres de la camarilla. Tout ce monde, sauf un petit nombre d'hommes intelligens et honorables, peut être divisé en deux catégories. Ce sont, ou des hommes que leur naissance appelait à être

une pairie héréditaire, appuyée sur des majorats.

Les majorats n'ont jamais pu prendre racine en Russie : ils sont trop antipathiques au caractère et aux tendances des nations slaves, caractère essentiellement démocratique, tendances à l'égalité générale. Dans l'ancienne Russie, l'on ne connaissait même pas ce qu'était un majorat. Pierre Ier, en mars 1714, avec cette violence qui formait le fond de son caractère, déclara majorats forcés tous les biens des nobles alors existants, et alla jusqu'à casser et annuler tous les actes de partage conclus depuis le 1er de janvier 1714. A cette époque, Pierre Ier songeait déjà à déshériter son fils Alexis; dans le but de préparer la Russie à cette éventualité, il eut la bizarre et inconcevable idée, au moment de la transformation en majorats de tous les biens nobiliaires, d'ériger en loi qu'un père, ayant plusieurs enfants, pouvait choisir à son gré celui d'entre eux auquel il laisserait son majorat! Si le père mourait sans avoir fait de choix, le majorat passait au fils aîné. Cette loi sauvage fut la source de nombreuses haines de famille, engendra plusieurs

les diverses catégories d'individus que nous venons d'énumérer. Avec ces hommes-là, l'on ne saurait même composer une pairie viagère qui puisse jouir de la moindre considération. Il faut à la Russie deux chambres, et non point une antichambre.

Pour les premières années du gouvernement représentatif, nous ne saurions comprendre, en Russie, un autre régime que celui de deux chambres électives. La chambre des communes, à laquelle on pourrait donner le nom de *douma zemskaia*, pourrait être composée, au nombre de cinq à six cents membres, de députés élus par les assemblées de district (voyez plus haut), et la chambre haute, à laquelle on pourrait donner le nom de chambre des boyards (*douma boiarskaia*), pourrait être composée de deux cent cinquante à trois cents membres, élus pour quatre années d'abord, ensuite de nouveau pour quatre années, par les mêmes assemblées de district. Seulement, pour entrer à la chambre des communes, il ne faudrait exiger aucun cens d'éligibilité; il suffirait d'avoir vingt-cinq ans d'âge, et de n'être frappé d'aucune incapacité légale. Pour entrer à la

chambre des boyards, il faudrait avoir quarante ans et posséder des propriétés foncières jusqu'à un chiffre déterminé par la loi. Après huit années de pratique du gouvernement représentatif, l'on verrait surgir dans les deux chambres des hommes, auxquels leur intelligence et leur caractère auraient conquis l'estime générale. Alors, avec ces hommes, l'on pourrait organiser une chambre de boyards viagère et inamovible, nommée, en partie par le souverain, en partie par la chambre des communes, sans aucune limite d'âge ni de fortune, ce qui permettrait d'y donner accès à toutes les illustrations et à toutes les sommités sociales du pays.

En donnant une constitution à la Russie, il faudrait y placer un article qui en permettrait toujours la révision, en l'entourant de certaines garanties, comme, par exemple : une proposition signée de cent membres serait nécessaire pour pouvoir procéder à la révision d'un chapitre de la constitution, et les changements demandés ne pourraient s'opérer que s'ils étaient votés, non à la majorité absolue, comme toutes les autres

mesures législatives, mais aux trois quarts des voix des membres présents ce jour-là.

Enfin, une raison toute spéciale devrait porter l'empereur Alexandre à octroyer, de plein gré, une constitution à son peuple, avant que l'on ne vienne, d'ici à quelques années, lui en imposer une.

L'origine du pouvoir de la maison de Holstein-Gottorp ne se perd point dans la nuit des temps. Ce pouvoir ne tire sa source ni d'un principe de légitimité transmis à travers plusieurs siècles, ni du principe de l'élection nationale. La maison Romanow (éteinte en 1730) avait été placée sur le trône par l'élection nationale, avec un pacte librement accepté et juré sur l'Evangile par le czar Michel ; ce serment solennel fut bientôt violé, et le gouvernement russe devint un gouvernement de fait, ne reposant depuis sur aucun principe. Après la mort du dernier des Romanow, l'empereur Pierre II, décédé le 19 [30] janvier 1730, le trône de Russie fut occupé pendant dix années par l'impératrice Anne, fille du czar Jean V, et tante-germaine de Pierre II. Anne mourut le 17 [28] octobre 1740, léguant la couronne de

ıssie, sans consulter la nation et comme
l s'agissait d'un immeuble, à son petit-
veu le prince Jean de Brunsvic-Bevern,
ɾière-petit-fils du czar Jean V. Treize mois
rès, dans la nuit du 24 novembre (5 dé-
nbre) 1741, une insurrection militaire
ate dans les casernes du régiment des
rdes Préobrajenski. Si ce mouvement était
ıu à échouer, il aurait reçu l'épithète de
ʳolte, et ses fauteurs, le médecin Lestocq,
chantre de chapelle Razoumovski, Wo-
ıtsow, les frères Schouvalow auraient été
outés et décapités, ou envoyés en Sibérie.
ıis il fut couronné d'un plein succès; à
titre l'histoire l'appelle du nom de révo-
ion, et ses fauteurs furent comblés d'or,
titres et de décorations. Ils jetèrent dans
cachot le jeune empereur Jean VI et toute
famille, et sans consulter le moins du
nde la nation russe, ils placèrent sur le
ne Elisabeth, fille illégitime et adultérine
Pierre I. Nous disons *illégitime* : le ma-
ge de Pierre et de Catherine n'ayant ja-
is pu être prouvé; mais si même ce ma-
ge, ainsi que l'affirment les fabulistes de
cour de Russie, avait eu lieu en 1711,

il ne s'ensuivrait pas moins qu'Anne, née en 1708, et Elisabeth, née en 1709, seraient venues au monde avant le mariage de leur mère, et se trouveraient être, par conséquent, des *enfants illégitimes*. De plus, Pierre eut-il été ou non marié avec Catherine, Anne et Elisabeth n'en étaient pas moins des *enfants adultérins*, par la raison que la femme légitime de Pierre I, Eudoxie Lapouhine, qu'il avait, bien malgré elle, emprisonnée dans un couvent, vivait à cette époque et survécut même à Pierre de cinq années : elle ne mourut qu'en 1730. Elisabeth, sans consulter la nation et comme s'il s'agissait d'un immeuble, légua la couronne de Russie à son neveu, le duc de Holstein-Gottorp, dont la mère, la duchesse Anne, était, ainsi que nous venons de le voir, la fille illégitime et adultérine de Pierre I. Le duc de Holstein-Gottorp monta sur le trône de Russie le 25 décembre 1761 (5 janvier 1762) sous le nom de Pierre III. Il fut l'arrière-grand-père de l'empereur Alexandre II. Il est bien évident qu'il n'y a point en tout ceci la moindre trace, ni de droit divin, ni de vœu national, et que le gouvernement russe n'est

qu'un gouvernement de fait et de force brutale, issu d'une insurrection soldatesque et nocturne, et ne reposant sur aucun principe régulier.

Si Alexandre II accorde une constitution, alors lui et ses descendans seront incontestablement reconnus par tous les Russes pour nos souverains légitimes. Personne alors ne voudra se rappeler leur origine allemande et nullement russe; personne alors ne se souviendra de ce qu'ils ne sont point des Romanow, mais des Holstein-Gottorp; qu'ils ne se trouvent issus de Pierre I qu'en lignée illégitime et adultérine, et ne se trouvent redevables de la couronne de Russie qu'à une insurrection soldatesque et nocturne. Tout Russe les tiendrait alors pour ses souverains légitimes par la raison qu'ils descendent d'Alexandre II, de ce prince magnanime qui aurait transformé un peuple d'esclaves en une nation d'hommes libres, et remplacé l'arbitraire par la légalité. En accordant une constitution, l'empereur Alexandre accomplirait une oeuvre sublime devant Dieu, *l'univers et l'histoire*; il assurerait à sa dy*nastie la base légale* qui lui fait complète-

ment défaut, et il transformerait la famille étrangère et allemande des Holstein-Gottorp en une dynastie nationale, une dynastie véritablement russe.

Mais si l'empereur Alexandre, mal entouré et entraîné par de funestes conseils, se refuse à promulguer une constitution, soixante-dix millions d'hommes ne sauraient, de nos jours, continuer à former un troupeau de moutons appartenant à une seule famille, et la noblesse russe perdrait tout droit à la considération des contemporains et à l'estime de la postérité, si elle consentait à continuer de croupir dans la position humiliante de servage politique, servage dégradant et ignoble, dans lequel nous autres, nobles russes, nous nous trouvons encore plongés à l'heure qu'il est.

Profondément dévoué à notre patrie, nous formons des voeux sincères de voir l'empereur Alexandre promulguer une constitution. De nos jours, sans des institutions politiques, sérieuses et solides, il ne saurait y avoir, pour aucun pays, ni de prospérité durable, ni de sécurité réelle.

NOTE.

A la page 269 du premier volume, dans la liste des décembristes qui se sont mariés en Sibérie, il y a deux omissions à signaler : M. Alexandre Mouraview (frère de Nikita M.) a épousé mademoiselle Joséphine Brahmann; M. Mathieu-Mouraview-Apostol s'est aussi marié, mais nous ignorons le nom de son épouse.

